



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172524 8



\*DPA

Digitized by Google  
Mercur







# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.*

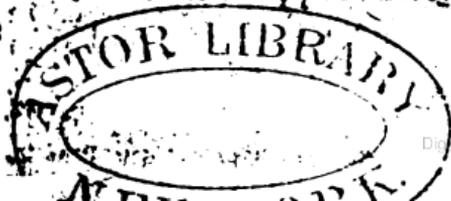
MEDI 5 AVRIL 1788.



A PARIS,

An Bureau du Mercure, Hôtel de Thou ;  
rue des Poitevins, N<sup>o</sup>. 18.

*Avec Approbation, & Brevet du Roi*



# T A B L E

*Du mois de Mars 1788.*

<b>P I È C E S F U G I T I V E S .</b>		<b>Nouveaux Contes Arabes.</b> 120
<i>Stances.</i>	3	<i>Épître à mon Père</i> 126
<i>Anecdote historique.</i>	7	<i>Histoire de l'ancienne Grèce.</i>
<i>A M. Collin d'Harleville</i>	49	
<i>A Madame ***.</i>	50	<i>Essai.</i> 151
<i>Vers.</i>	97	<i>Recherches.</i> 164
<i>Le Nourriſſon.</i>	98	<i>Les Métamorphoses d'Ovide.</i>
<i>La Prévoyance paternelle.</i>	100	
<i>Quatrain.</i>	145	<i>Discours.</i> 197
<i>Aux Mânes de M. Le Cau-</i>	146	<i>Variétés.</i> 30, 175, 224.
<i>chois.</i>	193	
<i>Jean &amp; mon Procureur, Conte</i>	193	<b>A C A D É M I E S .</b>
<i>épigrammatique.</i>	193	<i>Académie.</i> 180
<i>Charades, Enigmes &amp; Logo-</i>	12, 52, 110, 148, 195	<b>S P E C T A C L E S .</b>
<i>grip.</i>		<i>Speçtacles.</i> 225
<b>N O U V E L L E S L I T T É R .</b>		<i>Académie Roy. de Muſiq.</i> 181
<i>Recherches.</i>	14	<i>Comédie Franç.</i> 81, 131, 182.
<i>Essai.</i>	28	<i>Comédie Italienne.</i> 35, 135.
<i>Etreunes du Parnasse.</i>	53	<i>Annonces &amp; Notices,</i> 43, 91,
<i>Calendrier Muſical.</i>	96	140, 187, 239.
<i>Réflexions.</i>	69	
<i>Tableau général.</i>	103	

A Paris, de l'Imprimerie de MOUTARD, rue  
des Mathurins, Hôtel de Cluni.

---

# M E R C U R E D E F R A N C E.

---

S A M E D I 5 A V R I L 1788.

---

P I È C E S F U G I T I V E S  
E N V E R S E T E N P R O S E.

---

V E R S

*Adressés à M. MOLÉ, à la sortie d'une  
représentation du Mariage secret.*

O Doyen des Amours, favori de Thalie !  
Ton front s'enorgueillit de deux lauriers rivaux.  
Depuis vingt ans par toi la Scène est embellie ,  
Et ton talent sans cesse a des charmes nouveaux ;  
Tel qu'un cygne enchanteur au déclin de sa vie ,  
Tes derniers chants sont les plus beaux.

( Par un Abonné. )

A 2

## LES VENTS ET LA ROSE;

## A L L É G O R I E.

U N E Rose ornoit un parterre ;  
 Flore avoit prodigué ses plus tendres faveurs  
 Pour la rendre en beauté l'égale de ses Sœurs ;  
 Mais son bonheur ne dura guère.  
 Zéphir étoit absent , Zéphir aimable & doux ,  
 Sous le titre sacré d'Époux ,  
 Voltigeoit sans cesse autour d'elle :  
 Les Aurans en étoient jaloux ;  
 Mais la Rose , en dépit de leur secret courroux ,  
 Restoit aussi sage que belle.  
 Chacun d'eux veut lui plaire & tente un vain effort ;  
 Sa vertu les irrite ; ils ont juré sa mort.  
 Leur souffle impétueux contre elle se déchaîne ;  
 La Reine timide des Fleurs  
 Devient victime des Fureurs  
 Que l'Envie avec elle entraîne.  
 Zéphir , ah ! quel destin loin de Rose l'enchaîne ?  
 Que ton éloignement va te couvrir de pleurs !  
 Tu ne fais pas encor , hélas ! tous tes malheurs.  
 Sans appui, sans époux , & de larmes mouillée ,  
 De sa tige superbe , elle tombe effeuillée.  
 Flore avoit oublié le plus beau de ses dons :  
 Et l'inconsolable Déesse ,  
 Ne pouvant se livrer à la douce allégresse  
 D'en conserver quelques boutons ,

## DE FRANCE. §

«Émit d'être » en un siècle où les plus belles choses  
» Ont le pire destin ;  
» Et que Rose ait vécu ce que vivent les Roses ,  
» L'espace d'un matin «.

( *Par M. Couret de Villeneuve , Imp. du  
Roi , à Orléans , Membre de plusieurs  
Académies. )*

---

## R É P O N S E

A M. COURET DE VILLENEUVE.

J'AI vu ta Rose , & j'ai pleuré sur elle ;  
J'ai plaint aussi le sort de son Epoux ;  
Mais malgré les Autans & leur secret courroux ,  
Ton Art la change en Immortelle.

( C A P \* \* . )

---

*Explication de la Charade , de l'Enigme &  
du Logogriphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Charrue* , celui  
de l'Enigme est *Désir* , celui du Logogri-  
phe est *Carême* , où l'on trouve *Marc* ,  
*Crème* , *Rame* , *Arme* , *Mère* , *Carne* ,  
*Armée*.

A 3

## C H A R A D E.

SOUVENT de mon premier, mon dernier sent  
l'attaqué;

Et par mon tout enfin le cerveau se détraque.

( Par M. Cornu. )

## É N I G M E.

DANS le sein des forêts j'ai reçu la naissance,  
Et cependant au feu je dois mon existence.

Jadis sous mon ombrage on aimoit à courir;

Qui me touche à présent risque de se salir.

( Par le même. )

## L O G O G R I P H E.

MON destin est soumis au genre qu'on me donne,  
Car je suis à ton gré d'un sexe différent :

Me fais-tu masculin ? j'appartiens à la None ;

Mon sort au féminin me rend jouet du vent.

Mais il est temps, Lecteur, que je me décompose.

Je t'offre en mes cinq pieds une foule de mots.

Tu trouveras d'abord ce que le vin dépose ;

Ce qui du Citoyen assure le repos ;

Un terme de mépris, un instrument, un crime ;

Un mot à chemia synonyme ;

Et de tous les présens faits à l'humanité,

Le plus précieux don de la Divinité.

( Par M. de Chat... Off. au Rég. de Neuchâtel. )

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

CHOIX DE FABLIAUX mis en vers.

A Paris, chez Prault, Imprimeur du  
Roi, quai des Augustins, à l'Immorta-  
lité. 2 Vol. petit in-12.

ON trouve dans le vingtième Volume du Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, un Mémoire de M. le Comte de Caylus sur les Fabliaux. C'est au douzième & au treizième siècles qu'on fixe le plus communément l'époque des Ouvrages les plus connus sous ce titre. M. le Comte de Caylus donne la définition, & trace une espèce de Poétique de ce genre, qui n'est autre que le Conte, & sur lequel, comme sur tous les autres genres, la meilleure règle est de n'en guère prescrire, & de laisser au talent le plus libre essor. M. le Comte de Caylus fait connoître quelques-uns des meilleurs Fabliaux, nommément celui d'*Aristote amoureux* : il est persuadé que La Fontaine, qui n'indique pas toutes les sources où il a puisé les sujets de ses Fables & de ses Contes, a connu les Fabliaux, quoiqu'ils ne fussent que manuscrits, & qu'il

( N<sup>o</sup>. 3. )

A 4 .

s'en est aidé dans ses Contes ; il pense la même chose de Molière. On ne peut pas douter, selon lui, que le *Médecin malgré lui* ne soit tiré du Fabliau de la Bibliothèque du Roi, qui a pour titre le *Vilain Mire*, & qui n'a été imprimé qu'en 1756, longtemps après le Mémoire de M. le Comte de Caylus. M. Bret, dans son Commentaire sur Molière, rend plus sensible encore cette imitation, en rapportant quelques détails du Fabliau du *Vilain Mire*.

C'est absolument la même fable : une femme battue par son mari, & qui veut s'en venger ; des Messagers que le Roi envoie chercher un Médecin pour sa fille malade ; la femme qui leur indique son mari comme un excellent Médecin, en les avertissant qu'il n'en conviendra qu'après avoir été bien battu ; le mari qui se rend enfin aux coups de bâton, aux raisons, sur-tout aux motifs d'intérêt, & qui guérit la malade par hasard. Cette comparaison détruit de tout point la plaisanterie d'un incrédule sur ces sortes d'imitations, qui disoit que l'original du *Médecin malgré lui* étoit dans le quatrième Livre des Géorgiques, où la Nymphe Cyrène dit au Berger Aristée son fils en parlant de Protée :

*Hic tibi, nate, prius vinculis capiendus, ut omnem  
Expediat morbi causam eventusque secundet.*

*Nam sine vi non ulla dabit præcepta, neque illum  
Oratio fectles : vim duram & vincula capto*

*Tende : doli cicum hæc demùm frangentur inanes.*

M. le Comte de Caylus prend sur Rabelais un ton plus affirmatif encore que sur Molière & sur La Fontaine ; l'imitation des Fabliaux lui paroît évidente dans cet Ecrivain singulier, savant d'ailleurs, & accoutumé aux recherches.

M. Le Grand a donné, en 1779 & en 1781, ces Fabliaux ou Contes du douzième & du treizième siècles, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques & critiques, où il indique les diverses imitations qui ont été faites de ces Contes ; il observe d'après M. Bret, que le *Médecin malgré lui* est imité du *Vilain Mire* ; mais comme la même aventure se trouve aussi copiée dans une Relation du fameux Grotius & dans Oléarius, M. Le Grand croit, d'après quelques Ecrivains qui l'ont ainsi avancé, que Molière avoit pris ce sujet dans ces Auteurs. M. Bret dit que le genre de travail de Molière ne lui mettoit guère de pareils Ouvrages à la main ; ce même genre de travail lui permettoit encore moins de recherches dans les manuscrits des siècles anciens. Rien n'indique, dit M. Le Grand, qu'il ait connu les Auteurs de Fabliaux, „ & je le regrette bien „, ajoute-t-il. „ Que de perles il eût tirées de ce fumier “ !

Le Recueil de Fabliaux de M. Le Grand peut servir de pendant à l'Histoire des Troubadours de M. l'Abbé Millot, Ouvrage composé, comme le premier, d'après les sa-

vantes & profondes recherches de M. de Sainte-Palaye.

M. Le Grand s'attache à établir la supériorité des Poètes & des Auteurs Septentrionaux de la France, sur les Ecrivains d'au delà de la Loire, connus sous le nom de Troubadours; M. l'Abbé Pápon, dans son Voyage littéraire de Provence, a essayé de le réfuter; M. Le Grand insiste & fait un argument auquel il faut répondre par des faits: » Je vous vante, dit-il en substance, » les Fabliaux des Auteurs Septentrionaux » de la France; je vous les donne ces Fabliaux, & vous ne pouvez nier qu'ils » n'ayent de l'agrément. Vous me vantez les » Poésies des Troubadours, faites-les moi » goûter. Un homme d'esprit & de goût a » déjà échoué dans ce projet, ou plutôt » il a reconnu que la chose n'est pas facile «.

L'argument est pressant, mais il n'est pas péremptoire; l'exemple d'un mauvais succès ne prouve rien pour l'impossibilité de l'exécution, ni même pour la difficulté de l'entreprise; un homme de plus d'esprit & de plus de goût encore que l'Abbé Millot, ou qui seulement se donnera plus le temps de choisir, pourra rétablir la gloire des Troubadours; ils avoient de tout temps une grande réputation, que l'Ouvrage de M. l'Abbé Millot n'a ni étendue ni peut-être justifiée, mais qui doit cependant être fondée sur un mérite réel.

Quoi qu'il en soit, les Fabliaux ne lais-

sent pas le même doute : ils sont piquans , gais , variés ; le vieux langage des originaux devenu inintelligible pour le plus grand nombre de Lecteurs , demandoit d'être rajeuni par une main habile qui sût conserver à ces Contes leur naïveté ingénieuse , & qui ne leur donnât que des ornemens analogues au genre , & assortis au caractère ; c'est ce que l'Auteur de ce nouveau choix de Fabliaux mis en vers , nous paroît avoir très-heureusement exécuté.

Il ne s'est pas nommé ; mais nous ne croyons pas qu'il nous défende de dire que c'est l'Auteur du joli Poëme du *Jugement de Paris* , & d'une de nos meilleures Comédies modernes , le *Jaloux sans amour* ; il l'est encore de divers autres Ouvrages en prose & en vers , par lesquels il est très-avantageusement connu : ce nouvel Ouvrage nous paroît ajouter beaucoup à ses titres déjà dignes de beaucoup d'attention , & relevés encore par la modestie la plus estimable.

C'est dans l'Ouvrage de M. Le Grand qu'il a puisé la plupart de ses sujets , & cet Ouvrage est public ; mais de plus , M. Le Grand sachant qu'il s'occupoit de ce travail des Fabliaux , lui a communiqué d'autres sujets inconnus au Public jusqu'à présent , & qu'il vient de découvrir en faisant des recherches pour une nouvelle édition de son Ouvrage ; Ainsi, dit l'Auteur , » je lui dois l'avantage » d'avoir ajouté à mon Recueil quelques » Fabliaux absolument nouveaux pour mes » Lecteurs « .

Les Fabliaux ont sur les autres Contes un très grand avantage. Les Contes de La Fontaine, par exemple, ne prouvent que le talent de leur Auteur, & ne peignent que son caractère personnel; les Fabliaux reproduisent l'esprit, les mœurs, les idées des siècles où ils ont été composés; par-là ils deviennent en quelque sorte des monumens historiques & des tableaux de l'Antiquité. La naïveté y domine, & c'est le caractère principal que l'Auteur a dû reproduire; mais au dix-huitième siècle, il faut que la naïveté, pour être accueillie, soit ingénieuse. C'est par ce mélange d'esprit que la naïveté de La Fontaine trouvoit grace même aux yeux de Fontenelle, le moins naïf de tous les Ecrivains, malgré la simplicité quelquefois exagérée de son style; il avouoit que la naïveté seule & sans esprit, seroit pour lui sans aucun mérite. C'est cette naïveté fine & spirituelle, cette naïveté du genre de La Fontaine, qu'on retrouve dans ces nouveaux Fabliaux. L'Auteur est gai sans bouffonnerie, naturel & facile sans négligence, Philosophe sans recherche de philosophie; ses récits ont une juste étendue, ils ont tous les développemens nécessaires, mais sans longueurs; les réflexions sont presque toujours des plaisanteries ingénieuses sous une forme naïve qui les rend plus piquantes.

Dans le Fabliau de *Blanchefleur & Eglantine*, ces deux jeunes filles parlent de leurs Amans :

C'est l'usage,  
Car l'amitié qui joint deux filles de cet âge,  
N'est qu'une ruse de l'Amour :  
On peut dire sans calomnie  
Que chacune se lie à l'autre tendrement ;  
Moins pour se donner une amie ,  
Que pour parler de son Amant.

Elles examinent ensemble jusqu'à quel point  
on peut bien traiter un Amant , & où il  
faut savoir s'arrêter ; leurs principes ne sont  
pas sévères.

Ces doux larcins , demandés d'un air tendre ,  
Crois-moi, nous n'aurions pas le cœur  
D'oser long-temps nous en défendre ,  
Hors ceux pourtant qui touchent notre honneur :  
Car pour l'honneur, vois-tu, c'est de notre âge  
Le bijou le plus précieux ;  
On doit veiller, quand on est sage ,  
A son honneur comme à ses yeux :  
Des caresses peuvent se rendre ,  
Et des baisers, tu le fais bien ;  
Mais notre honneur, pour peu qu'on en ait laissé  
prendre ,  
On n'en rattrape jamais rien.

Le Conte intitulé *Hippocrate* , prouve ,  
comme tant d'autres , le pouvoir de l'amour ,  
la fragilité de la sagesse , & le néant de la  
gloire.

O qu'Hippocrate étoit grand Médecin !  
Il guériffoit.

Salamine lui érige une statue ; on l'invoque  
comme un Dieu.

Sageffe , hélas ! tient à bien peu de chose !  
En moins de rien, deux beaux yeux & quinze ans  
Vinrent narguer fa courté apothéose ;  
Et Salamine, en peu de temps ,  
Finit par rire au nez qu'elle enfumoit d'encens.

Une jeune & belle Etrangère vient à Sala-  
mine ; elle voit la statue d'Hippocrate , elle  
en lit l'inscription :

Elle l'honore

D'un grand éclat de rire. — Oh ! oh ! dit-elle enfin !

Quoi ! Salamine a dans son sein

Un Dieu qui fait guérir, & l'on y meurt encore !

Le divin Hippocrate est venu dans ce lieu

Nous guérir tous tant que nous sommes !

De grace , envoyez-moi ce Dieu ,

Et j'en fais le plus sot des hommes.

Elle tient parole , elle le rend malade d'a-  
mour , & il n'y a plus qu'elle qui le puisse  
guérir ; elle paroît vouloir l'entreprendre ;  
elle lui donne un rendez-vous mystérieux :  
il entrera chez elle la nuit par la fenêtre , à  
l'aide d'un panier qui sera tiré en haut par  
une corde ; tout cela s'exécute ; mais le pa-

nier, au lieu d'être introduit dans la chambre, reste, par une manœuvre perfide, suspendu entre la terre & la fenêtre, & Hippocrate exposé ainsi à la risée publique, n'osa plus reparoître.

Même on cessa de croire à son savoir divin.

D'un ridicule seul, tel est l'effet certain ;

Il sembloit au peuple malin

Qu'il étoit impossible d'être

Amant gauche & bon Médecin.

*Le Lai d'Aristote*, le plus connu de tous les Fabliaux, présente à peu près la même moralité ; & cette moralité est tout-à-fait dans le goût de La Fontaine.

On médira du sexe, amis, tant qu'on voudra ;

On y revient toujours. Plus d'un Lecteur dira

Que ce sexe est foible & volage,

Capricieux . . . . tout ce qu'il vous plaira ;

Mais il est charmant ; mais je gage

Que tôt ou tard, quiconque en médira,

Finira par lui rendre hommage.

Alexandre amoureux négligeoit le soin de sa gloire ; le sévère Aristote son Précepteur,

Vint pour laver la tête au Souverain du Monde :

Il le prenoit parfois sur le ton magistral,

Ton chez les Rois alors plus à la mode :

Le style franc d'un Censeur peu commode,

Naïf alors, nous sembleroit brutal.

On ne cache rien à sa Maîtresse ; Alexandre rédit à la sienne les leçons de son Précepteur.

Quoi ! dit-elle , Aristote a de l'humeur , il gronde ;  
 Quoi ! sa sagesse vous permet  
 D'aller armé courir le Monde  
 Pour égorger des gens qui ne vous ont rien fait ;  
 Et cette sagesse suprême  
 Vous défend d'aimer qui vous aime ?

Pour se venger , elle rend Aristote amoureux ; ne pouvant plus s'en défendre , il risque sa déclaration ; elle paroît étonnée , fait l'incrédule , annonce qu'elle veut éprouver son nouvel Amant : il se soumet à tout ; elle feint un caprice, elle veut que ce grand Philosophe , une selle sur le dos , une bride au cou , marchant à quatre pattes , lui serve de coursier , & la promène ainsi dans le jardin , conduit par elle , au hasard d'être apperçu dans cette humiliante posture. C'est le cas de dire avec Racine :

Que ne fait point un cœur  
 Pour plaire à ce qu'il aime & gagner son vainqueur !

Ici le bon goût de l'Auteur moderne nous épargne certaines gentillesse<sup>s</sup> bizarrement burlesques , ou certains traits d'ignorance grossière qu'on trouveroit dans l'original ; on ne voit point paroître Alexandre à sa fenê-

tre, déguisé en Abbé (1); mais on retrouve cette jolie chanson que chante la jeune femme en conduisant son trop docile coursier :

*Ainsi va qui amors mainent, &c.*

Ainsi va qui laisse prendre  
 Son cœur aux filets d'Amour :  
 Si vous échappez un jour ,  
 Un autre il fait vous surprendre ;  
 Il ne perd rien pour attendre ,  
 Chacun le paye à son tour.

Ce couplet est joli ; mais ce seul vers :

*Ainsi va qui amors mainent, &c.*

*Ainsi va qui est mené par l'Amour, a un rapport plus marqué, plus prononcé avec le tour que la jeune femme joue à son rigide Censeur. Alexandre paroît; Aristote confus avoue » que le jeune Héros étoit excusable » de s'être laissé enflammer par l'amour, » puisque lui-même, malgré les glaces de » l'âge, il n'avoit pu s'en défendre «.*

Il nous semble que dans les nouveaux Fabliaux en vers, Aristote se relève beaucoup

(1) Voyez le Mémoire de M. le Comte de Caylus sur les Fabliaux, Volume XX du Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, page 363.

Voyez aussi les Fabliaux de M. Le Grand, édit. de 1771, 1er. Volume, Notes, page 225.

mieux de sa faute, par la nouvelle leçon qu'il en tire pour son élève. » Je rougis, lui dit-il, de ce travers, sans vouloir le défendre «.

Mais que ma faute au moins vous serve de leçon :

Jugez par-là si j'ai, hors de saison,

Voula contre l'Amour armer votre jeunesse,

Puisqu'à cet excès de foiblesse

Il a pu forcer ma raison,

M'avilir, moi, qui dans toute la Grèce

D'un Philosophe ai le renom ;

Moi qu'armoient à la fois les ans & la sagesse.

C'est à peu près ainsi que, dans Regnard, Démocrite amoureux dit au Roi d'Athènes :

Je me mets, je l'avoue, en tête du chapitre

De ceux que l'Amour fait à l'excès s'oublier :

Mais, sans le bracelet, vous étiez le premier.

Le nouveau Poète des Fabliaux termine celui-ci par une autre moralité moins grave que la première, & malheureusement aussi vraie :

Pour nous guérir du mal d'amour,

Le Temps en fait plus qu'Aristote,

On peut voir dans le premier Volume des Fabliaux de M. Le Grand, édition de 1771, Tome I, page 222 & suivantes, que ce Conte paroît avoir été pris des Arabes; on

peut y voir aussi la liste des imitations qui en ont été faites par les Auteurs anciens & modernes, étrangers & nationaux, du nombre desquels étoit déjà M. Imbert dans ses *Historiettes* ou *Nouvelles en vers*.

Le Fabliau intitulé, *Le Chien & le Serpent*, est aussi fort connu, & les Lecteurs ont déjà plaint la destinée de ce chien fidèle tué par son Maître, comme assassin de son fils, dont il avoit été le libérateur en tuant lui-même le serpent qui alloit dévorer cet enfant.

Ce n'est pas un Consul de Rome,  
dit l'Auteur en commençant ce Conte,

Ou quelque Roi qu'ici je prends pour mon Héros,

Pas un Seigneur, ni même un homme ;

Je l'ai choisi parmi les animaux.....

Un homme ingrat vaut-il un chien fidèle ?

Assez souvent les chiens ont de l'humanité

Plus que vous, hommes que vous êtes !

Dans le Conte du *Jongleur qui alla en enfer*, oserai-je, dit le Poète, répondre de l'histoire de mon Ménétrier ? non.

Sans rien garantir, je vous donne

Tous ces graves détails tels que je les reçus :

Pareil aveu ne peut tromper peronne ;

Car qui dit : *Je mens*, ne ment plus.

C'est à peu près ainsi que La Fontaine se joue des objections d'in vraisemblance qu'on fait ou qu'on peut faire contre le Conte de *Joconde*.

Je le rends comme on me le donne ,  
 Et l'Arioste ne ment pas ;  
 Si l'on vouloit à chaque pas  
 Arrêter un Conteur d'histoire ,  
 Il n'auroit jamais fait ; suffit qu'en pareil cas  
 Je promets à ces gens quelque jour de les croire.

Mais l'imitation de l'Auteur moderne du Fabliau conserve de l'originalité ; elle est moins badine & plus raisonnée que le modèle.

Dans ce même Fabliau, on trouve une peinture bien vraie des tentations qu'éprouve à la vue du jeu & dans l'espérance & le désir du gain, un joueur déjà ruiné, qui a juré de ne plus jouer, & qui va violer son serment.

Le malheureux frémit à ce spectacle-là :

Sa vieille ardeur pour le jeu se renflamme.  
 Les dés sont étalés, & ce n'est pas en vain ;  
 Son œil les touche, les dévore ;  
 Il se rapproche, il les prend dans sa main ;  
 Les laisse aller pour les reprendre encore :  
 Il faut qu'il joue enfin.

*Le Lai de Lanval.*

Lanval, preux Chevalier, vivoit dans la détresse :

Et le tableau de la prospérité

L'affigeoit plus encor, le tourmentoit sans cesse

Quelle est triste la Pauvreté,

Quand elle va s'asseoir auprès de la Richesse !

Ce Fabliau est une Féerie. Au milieu d'un désert, deux Nymphes charmantes & en habits de fête, se présentent devant ce Chevalier & le conduisent à leur Maîtresse dont il est aimé sans la connoître. Il arrive sous une tente où il trouve une jeune beauté,

*Devant qui tout éclat disparaît & s'enfuit,*

& devant qui les deux Nymphes cessent de paroître belles.

Un manteau qu'a rougi la pourpre, & qu'avec grace

L'hermine au blanc duvet a doublé mollement,

Semble tomber négligemment

Sur ses épaules qu'il embrasse.

Il étoit entr'ouvert; le soleil *chaleureux*

Etoit le motif ou l'excuse

De ce désordre ingénieux ;

D'Amour peut-être aussi, c'étoit-là quelque ruse.

Enfin par un art séducteur,

Ce manteau laisse voir à l'œil observateur

Une peau plus blanche & plus fine

Que cette hermine

Qui perd en la touchant un peu de sa blancheur.

Lanval est fort bien traité par cette Maîtresse inattendue ; quand il fallut se séparer, elle exigea de lui le plus profond silence sur ce qui la concernoit.

Elle le chasse alors . . . bien tendrement ;

Elle lui dit : *Allez-vous-en ;*

Comme on dit : *Revenez bien vite.*

Il reparut à la Cour ; sa fortune étoit changée , sa Maîtresse étoit une Fée ; elle l'avoit enrichie par le don d'une bourse qui se remplissoit toujours à mesure qu'on la vidoit ; & de plus , toutes les fois qu'il désiroit de voir la Fée , elle arrivoit à l'instant , mais toujours sous la condition du silence promis.

Lanval eut le malheur de plaire à la Reine ; il parla de respect quand on lui parloit d'amour.

L'amour est une maladie

Que le respect ne guérit pas,

dit l'Auteur ; la Reine s'emporta , & dit comme la Comtesse dans le *Joueur* :

*Du respect ! du respect ! Ah ! le plaisant visage !*

Elle affecte de le traiter avec un mépris outrageant. Lanval irrité oublie une partie de son serment , & lui dit qu'il n'est point de Reine qui égale *sa Mie* en beauté. Retiré chez lui , il appelle *sa Mie* ; le serment est violé , elle ne reparoit plus. La Reine calomnie

Lanval auprès du Roi ; elle l'accuse d'avoir porté ses vœux téméraires jusqu'à elle , & quand il les avoit vus repouffés , d'avoir dit par dépit & par vengeance , le mot qui lui étoit véritablement échappé. Lanval est arrêté , jugé , condamné : il ne lui reste qu'un moyen de se sauver ; c'est de montrer sa Maitresse , afin qu'on puisse juger si la vérité du moins excuse l'impolitesse & l'irrévérence du propos qu'il a tenu à la Reine. Cette dernière ressource lui est enlevée ; la Fée ne répond plus à ses vœux , ne paroît plus à sa voix ; il va périr. La Fée juge enfin qu'après avoir puni sa désobéissance , elle doit un prix à sa fidélité , elle sentit sur-tout qu'elle se devoit à elle-même de sauver son Amant. Elle paroît devant le Roi & devant les Juges :

On la trouva trop belle

Pour trouver coupable Lanval.

Il est absous , & part avec elle.

Dans le Fabliau intitulé , *La Robe d'écarlate* , un mari qui a vu des marques certaines de l'infidélité de sa femme , est amené par sa femme à n'en rien croire , & à se persuader plutôt qu'il a l'esprit troublé , & qu'il faut qu'il aille en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle , pour obtenir le rétablissement de sa raison ; il s'habille en pèlerin.

On le trouva charmant dans ses nouveaux atours,  
Et la gaité s'empara du ménage.

Je le crois, un époux qui part, laisse toujours  
Un faux air au moins de veuvage.

De vos femmes, maris, faites toujours grand cas ;  
Jusques à n'adopter rien de ce qui les blâme ;  
A l'évidence même il faut fermer son ame ,

Croire, en un mot, dans tous les cas,  
Non à ses yeux, mais à sa femme.

Dans le Conte de *Béranger*, le Poëte peint  
les mœurs de l'ancienne Chevalerie ; il peint  
ces Héros

Si vaillans aux combats, en amour si discrets,  
Accoutumés enfin à parler de plus près  
A leurs Rivaux qu'à leurs Maîtresses.

Ce dernier trait est plaisant, & heureusement pris dans la nature de la chose.

Mais le morceau de ce Recueil que nous préférons à tout, est le Poëme de *Griselidis*. La patience de Griselidis est passée en proverbe ; elle est intéressante même dans Perrault, & sans la défaveur que les sarcasmes de Boileau ont répandue sur le nom de cet Auteur, on rendroit peut-être plus de justice à la manière dont il a traité ce sujet. Il est heureux cependant qu'il ne l'ait pas encore mieux traité, car peut-être auroit-il empêché notre Auteur de nous donner un petit Poëme charmant. Griselidis est vraiment

ment touchante jusqu'aux larmes dans cette nouvelle imitation, précédée de tant d'autres, & qui ne fera vraisemblablement plus suivie d'aucune, du moins en françois. Indépendamment de cet intérêt, l'Ouvrage abonde en détails du meilleur goût, tels que ceux-ci :

Griselidis, de simple Villageoise, est devenue Marquise de Saluces.

Pour la parer, quand d'une main fidelle,  
L'art s'est vingt fois autour d'elle exercé ;  
Il faut la voir, timide autant que belle,  
Toute tremblante en songeant au passé ;  
Elle rougit de sa splendeur nouvelle,  
Comme on rougit de se voir éclipsé.  
Et cependant vous croiriez voir en elle  
De la surprise, & non de l'embarras ;  
Cette parure à ses jeunes appas  
Semble étrangère, & pourtant naturelle.  
On ne sçauroit définir en ce jour  
Quel nouveau charme embellit son visage ;  
Si ce n'est pas l'air brillant de la Cour,  
C'est encor moins l'air gauche du village.  
De l'état vil en son qu'elle a quitté,  
Sa candeur seule est tout ce qui lui reste,  
Une autre eût pu, sous son luxe emprunté,  
Etre bien humble, elle n'est que modeste.

Il nous semble que les plus agréables de nos

Poëtes François ne défavoueroient pas de tels morceaux.

Le plus grand agrément de la condition nouvelle de Griselidis, est d'être en état de faire du bien.

D'autres plaisirs ont amusé son cœur ;  
Mais ce dernier le touche davantage.....

Griselidis avoit toujours été

Réduite, hélas ! au simple nécessaire ;

Donner, pour elle est une volupté

Jusqu'à ce jour à son cœur étrangère.

Mais tant de grace assaisonne en effet

Ce que son cœur fait offrir sans étude,

Qu'en l'art heureux de répandre un bienfait,

Son coup d'essai ressemble à l'habitude.

Un tact heureux lui fait deviner toutes les bienféances.

Du Villageois, le bal s'ouvre soudain.

Griselidis, non par aucun dédain,

A s'en priver soi-même se condamne ;

Pauvre la veille, & Marquise en ce jour,

Elle ne fait comme on danse à la Cour,

Et ne doit plus danser en paysannc.

Le tableau de la ceinture de Vénus dans M. de La Motte, ce tableau si vanté par Mme. la Marquise de Lambert, n'a pas plus de finesse & de charme, & a moins de Poésie qu'un morceau assez analogue de notre Poëte,

## D E F R A N C E. ✱

concernant le mariage de Griselidis, Nous y renvoyons le Lecteur.

Vient le temps des cruelles épreuves de Griselidis ; son mari lui enlève son fils & sa fille, & la renvoie. Je ne vous apporterai, lui dit-elle,

Rien que respect, amour & pauvreté.  
 Voici l'anneau que reçut la tendresse,  
 Que le devoir va remettre en vos mains ;  
 Les vêtements, fruits de votre largesse,  
 Qui me paroient sans changer mes destins,  
 Étoient à vous, à vous seul ; souffrez, Sire,  
 Qu'avec les miens au moins je me retire ;  
 Je les avois conservés près de moi,  
 Comme un témoin toujours prêt à me dire  
 Ce que je fus & ce que je vous doi.  
 De mon hameau, pauvre, j'étois sortie,  
 Y rentrer pauvre est toute mon envie.  
 De mon bonheur, plus court qu'un beau matin,  
 Je veux garder un souvenir durable,  
 Et n'emporter que l'honneur d'être enfin  
 D'un tel époux la veuve irréprochable.

Ceci rappelle & *Nanine*, & le dénouement d'*Esopé à la Cour*, & la Fable de *La Fontaine*, intitulée *le Berger & le Roi*, & ces charmantes paroles :

Doux trésors, ce dit-il, chers gages qui jamais  
 N'attirâtes sur vous l'envie & le mensonge,

bles qui ont connu l'art heureux de faire répandre de douces larmes (1).

---

**COLLECTION de Comptes rendus, Pièces authentiques, Etats & Tableaux concernant les Finances de France, depuis 1758 jusqu'en 1787. A Lausanne; & se trouve à Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente; & Gattey, aux Galeries du Palais - Royal, N<sup>o</sup>. 14. In-4<sup>o</sup>. de 244 pages, compris l'Avertissement. Prix, 3 liv. 12 s. broché.**

CETTE Collection intéressante, sur-tout dans les circonstances présentes, contient vingt-trois Comptes rendus, Etats, Mémoires & Tableaux concernant les Finances de France, sous les administrations de MM. de Boulogne, de Silhouette, Bertin, de l'Averdy, Terray, Turgot, de Clugny, Necker, de Fleury, & de Calonne. Ce Recueil de Pièces rares, & qui avoient presque toutes été tenues secrètes jusqu'à

---

(1) Le prix des deux Volumes brochés est de 5 liv. 3 s. proprement reliés, 6 liv. 12 s. On en a vu quelques exemplaires sur papier Annonay & sur papier vélin. L'exécution typographique est soignée, & mérite des éloges.

présent, est terminé par les Etats des Finances remis à l'Assemblée des Notables, au mois d'Avril 1787, revus & vérifiés avec le plus grand soin. Ces différentes Pièces sont accompagnées d'Avertissemens & de Notes pour indiquer les rapports qui les lient, & le degré de confiance que chacune peut mériter. L'Editeur a ajouté à la tête de cette Collection, une Table chronologique des Contrôleurs-Généraux depuis 1720, & des notions générales sur les Comptes de Finances, qu'il distingue en Comptes effectifs ; Comptes de prévoyance, Comptes d'une année commune, & Comptes de revenus & de dépenses ordinaires. Le Volume est terminé par des observations sur l'accroissement & les progrès des revenus publics, des dépenses de l'Etat, de la dette nationale, des rentes viagères, des anticipations, &c. L'exécution typographique de cet Ouvrage est fort soignée, & les Tableaux sont exécutés avec autant de netteté que d'élégance.



## S P E C T A C L E S.

## ACADÉMIE ROY. DE MUSIQUE.

*COUP D'ŒIL sur le travail de l'Académie Royale de Musique, pendant l'année dramatique 1787 à 1788.*

**N**ous n'avons véritablement qu'un coup d'œil à jeter sur le travail de ce Spectacle, puisqu'il se borne à la mise de trois Ouvrages nouveaux, à la reprise d'un autre avec des changemens, & à un seul Ballet pantomime. Ce n'est pas cependant que le zèle des Sujets se soit ralenti, qu'ils aient refusé le service, ni que l'Administration ait cru devoir faire moins d'efforts pour attirer le Public. C'est au contraire parce que ceux qu'elle a faits pour donner aux premiers Ouvrages qu'elle lui a présentés toute la magnificence dont ils étoient susceptibles, ont épuisé ses moyens, & ne lui ont pas permis d'en établir un plus grand nombre.

C'est véritablement un malheur pour ce Spectacle, d'être obligé d'excéder de beaucoup, pour la mise d'un Opéra, la somme ordinairement employée à cette destination.

Un grand succès même ne suffit pas pour en dédommager, car il faut un nombre considérable de représentations pour ne retirer encore que les frais; après ce temps, l'enthousiasme s'est ralenti, & l'on n'a plus que des recettes ordinaires. Cependant l'année s'est avancée, il ne reste plus ni assez de temps ni assez d'argent pour mettre d'autres Ouvrages; on a moins gagné, au bout du compte, qu'on ne l'auroit fait avec deux ou trois succès ordinaires; on a ennuyé d'autant les Locataires à l'année, & le Répertoire ne s'est point enrichi.

Les trois Ouvrages nouveaux représentés cette année à ce Théâtre, sont *ALCINDOR*, paroles de M. *Rochon de Chabannes*, musique de M. *Dexede*. Il a eu 14 représentations de suite, & deux à la reprise des Jeudis. *TARARE*, paroles de M. *Caron de Beaumarchais*, musique de M. *Salieri*, représenté un grand nombre de fois; & le *ROI THÉODORE*, paroles de M. *Moline*, parodiées sur la musique de M. *Paisiello*, 13 représentations. La cause de ce peu de succès doit être particulièrement rejetée, comme nous l'avons dit dans le temps, sur le peu de convenance du genre avec le Théâtre où on vouloit l'introduire. Le comique peut se soutenir à l'Opéra, en le présentant avec adresse; mais le grotesque & le bouffon n'y réussent jamais.

On a repris *Pénélope* avec des change-

B 5

mens, dont l'effet n'a pas été aussi heureux qu'on devoit naturellement s'y attendre. Nous ne pouvons mettre au nombre des reprises celle d'*Œdipe*, avec lequel on avoit terminé l'année précédente; mais on y peut compter *Armide*, qu'on n'avoit pas donnée depuis long-temps, & qui a été reprise avec des décorations nouvelles d'un très bel effet.

On a donné aussi un Ballet-pantomime nouveau, intitulé le *Déserteur*, Ouvrage posthume de M. Gardel, & digne de l'idée qu'on avoit de son talent. Il est dommage que ces sortes de Ballets, faits d'après des Pièces connues, blessent si fort les d'roits d'un autre Spectacle, & les conventions authentiques que l'Académie a faites avec lui; car, d'un autre côté, la Pantomime y trouve un prodigieux avantage, celui de la clarté dont elle manque toujours un peu dans les sujets d'imagination.

Il n'y a eu dans le Chant que deux débuts intéressans; celui de Mlle. *Lillette*, dans *DARDANUS*; & de M. *Renaud*, dans *PHÈDRE*; tous deux Elèves de la nouvelle Ecole de Chant. Mlle. *Lillette* a beaucoup d'avantages naturels; une très-jolie voix, une charmante figure, une taille agréable, de la grace, de l'intelligence; mais on désireroit en elle un chant plus fini, plus d'art dans la manière de porter, de diriger sa voix, enfin une meilleure méthode. On

voit qu'elle s'est particulièrement attachée à jouer avec expression, à paroître Actrice; & quoique cette qualité soit essentielle, même à ce Théâtre, il nous semble que ce ne devoit pas être son premier soin. Dans un Spectacle de Chant, la première chose est de savoir chanter. En général, l'art de la déclamation est porté en France à un très-haut degré, quoique peu d'individus en aient acquis la perfection. Celui du Chant, au contraire, y est encore dans l'enfance. Il semble donc que la première attention des Maîtres de l'École devoit être de former des Chanteurs, c'est-à-dire, de déraciner, s'il est possible, le vice national qu'on reproche à notre méthode. Que les Sujets présentés par l'École soient d'abord des Chanteurs excellens, avec un peu d'habitude & sous les regards du Public, ils deviendront bientôt Acteurs, pour peu qu'ils aient d'ame & d'intelligence.

Ce qui s'oppose peut-être à cette perfection dans l'art du Chant, c'est la permission accordée aux Sujets qui doivent débiter, de surtir le Théâtre auquel ils se destinent. Il est tout naturel qu'ils regardent les premiers Acteurs comme des modèles. Ils étudient leur manière, les imitent, & ne saisissent que leurs défauts, parce que c'est toujours ce qu'il y a de plus facile, les exagèrent même, ainsi qu'il arrive dans toute imitation, & n'ont pas, comme les autres,

des qualités suffisantes pour nous en dérom-  
mager. C'est ainsi qu'on perpétue le vice  
de notre méthode, au lieu de le détruire.

M. Renaud n'est pas moins bien traité  
par la Nature, & mérite à peu près les  
mêmes reproches. Cependant, comme ils  
sont jeunes l'un & l'autre, & en état de pro-  
fiter des conseils, s'ils en reçoivent de bons;  
comme ces reproches ne leur font pas per-  
sonnels, & qu'ils n'ont besoin que d'être  
avertis que ce qu'ils font de mal est mal,  
pour ne le plus faire, on peut les regarder  
comme donnant beaucoup d'espérance, sur-  
tout s'ils ont le bon esprit de se défendre  
de toute imitation.

Pendant le cours de cette année, les Su-  
jets ont obtenu six représentations pour leur  
capitation, au lieu de trois qu'ils avoient  
précédemment. Elles ont été distribuées de  
mois en mois, & ont été fort nombreuses.

Nous devons rappeler ici un trait de bien-  
faisance de leur part, qui leur a fait infiné-  
ment d'honneur; c'est le Concert qu'ils ont  
donné, le 16 Juin, au profit des Incendies  
du Bougey. Le zèle noble & désintéressé qu'ils  
ont mis à cette action généreuse, mériteroit  
d'avoir beaucoup d'imitateurs.



## COMÉDIE FRANÇOISE.

## RETRAITES ET RÉCEPTIONS.

*Retraite.* **M**lle. du Gazon a débuté en 1767 dans l'emploi des Soubrettes, & a été reçue en 1768. Elle étoit née avec le germe d'un talent propre à obtenir & à mériter les suffrages publics; elle en a même joui pendant quelque temps: mais une santé toujours faible, toujours altérée par des incommodités assez graves, a constamment arrêté l'effort qu'elle vouloit donner à ses dispositions. Elle a parcouru presque toute sa carrière théâtrale entre le désir de fixer sur elle une attention dont elle n'étoit pas indigne, le plaisir d'avoir commencé à y parvenir, & le chagrin d'être contrainte à s'arrêter dans ses travaux. Au milieu des maladies qui l'assiégeoient, & dont une extrême sensibilité fut souvent la cause, elle a long-temps servi sa Compagnie & le Public avec beaucoup d'empressement & de zèle. Depuis quelques années elle s'est vue obligée de ralentir son service, enfin, d'y renoncer tout-à-fait. Elle s'est retirée à la dernière clôture, en emportant avec elle une estime que lui ont méritée ses mœurs & ses qualités personnelles.

*Réception à l'Essai.* Lorsque Mlle. Fleury a débuté par le rôle d'Hypermnestre, en

1786, elle relevoit d'une maladie dangereuse. Nous ne crûmes pas qu'il fût prudent alors de parler du talent de cette Actrice; nous pensâmes au contraire qu'il y auroit au moins de l'inconséquence à la juger, quand ses moyens très-affoiblis étoient éloignés d'avoir pu reprendre toute leur vigueur. Nous avons appris qu'elle avoit été reçue à l'Essai au commencement de l'année dernière, & nous parlerons ensemble de sa réception & de ses talens.

Mlle. Fleury a de la figure, de la taille, de la sensibilité & de l'intérêt dans l'organe; elle joint à cela de l'intelligence & de la chaleur. Son débit a de la vérité; mais elle manque quelquefois de la force nécessaire à l'expression propre aux grands mouvemens & aux situations pathétiques. Nous lui avons vu jouer depuis quelques mois plusieurs rôles qu'elle nous a paru avoir bien étudiés, bien sentis, & cependant elle nous y a laissé quelque chose à désirer. Nous citerons entre autres, ceux d'Ophélie dans Hamlet, & d'Elisabeth dans Warwick. Il faut souvent dans ces deux rôles une élévation, une fermeté, une vigueur qui demandent de grands moyens, & il est vraisemblable que c'est à l'absence, passagère peut-être, de ces moyens, qu'on peut attribuer le peu d'effet qu'elle a produit dans quelques parties de ces rôles; car dans tout ce qui tient à l'expression des sentimens doux, à la pureté de la diction,

à la connoissance de la scène, elle a été justement, généralement goûtée & applaudie. Elle a eu même dans le quatrième Acte de Warwick, un élan d'énergie qu'elle a soutenu avec beaucoup d'adresse. Cela nous fait présumer que Mlle. Fleury n'a pas encore retrouvé toute la force qu'elle peut avoir. Ce que son talent inspire d'intérêt nous engage donc à lui observer qu'elle fatigue souvent sa poitrine par une gesticulation trop fréquente, & par la courbure qu'elle donne à sa taille. Ces mouvemens & cette attitude donnent à ses accens ou une vibration ou une gêne qui leur ôtent par fois de la justesse & toujours de la fermeté. Nous l'engageons encore à moins agiter sa tête de l'avant en arrière ; cette habitude qui devient familière à beaucoup d'Actrices, est étrangère à la grace, à la dignité & à la noblesse tragique.

*Réceptions.* M. Grammont, M. la Rochelle & M. Dunant, qui avoient obtenu l'année dernière une promesse de réception, ont été reçus cette année. Le premier, qui peut avoir de grands succès & mériter une belle réputation, a encore des études à faire pour y parvenir. Le second doit chercher à donner à son jeu le *vis comica*, qui est de première nécessité dans l'emploi des Valets ; quant au troisième, il faut espérer que le titre de Comédien du Roi l'engagera à se servir utilement des moyens agréables & des avantages heureux qu'il doit à la Nature.

## COMÉDIE ITALIENNE.

## RETRAITES ET RÉCEPTIONS.

*Réception.* **M**ME. Saint-Aubin, dont nous avons annoncé les débuts, & qui de jour en jour est devenue plus agréable au Public, avoir, dès l'année dernière, une promesse de réception; elle vient d'être reçue. C'est une excellente acquisition pour ce Spectacle. Au mérite de jouer l'Opéra comique avec beaucoup de finesse & de gaîté, elle joint celui de jouer la Comédie avec beaucoup de sens, de raison & d'intérêt. Elle est encore recommandable par un zèle infatigable, par un travail assidu, & par un désir, sans cesse actif, de servir le Théâtre auquel elle est attachée. Le talent est très-estimable en lui-même; mais il le devient bien davantage, quand il est entouré de qualités qui en font, pour les Amateurs du Spectacle, une jouissance habituelle & de tous les jours.

*Retraite.* M. Narbonne a débuté d'abord sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique, dans l'emploi des Hautes-contre. On ne fut pas peu surpris quelque temps après de le voir débiter à la Comédie Italienne dans l'emploi des Basses-tailles. Dans le fait il seroit difficile de décider quel étoit le genre de sa voix, quoiqu'il fût plutôt Chan-

teur que Comédien. On l'entendoit avec plaisir, on le voyoit avec indulgence ; & pendant les quinze années qu'il est resté au Théâtre, il a constamment joui des applaudissemens publics, sans avoir jamais eu de grands succès. Si ce que nous venons de dire implique contradiction, ce ne sera pas pour tous les Lecteurs. M. Narbonne, dont la retraite a paru d'autant plus étonnante qu'on s'y étoit moins attendu, avoit été reçu en 1773.

*Retraite.* Peu de femmes ont dû à la Nature autant d'avantages réels que Mlle. Colombe l'aînée, qui vient aussi de se retirer à la dernière clôture, & dont la retraite avoit été annoncée depuis quelques mois. Dès l'âge de six ans, cette Actrice avoit paru sur ce Théâtre dans les Ballets Pantomimes de M. Pitrot : ensuite elle avoit joué les rôles des jeunes Amoureuses dans les Pièces Italiennes. Après avoir essayé ses talens pour l'Opéra comique dans la Troupe de Mademoiselle Montensier, elle reparut au Théâtre Italien où elle fit une grande sensation. Une figure superbe, pleine d'expression & de grace, des yeux où se peignoient une sensibilité aimable & une fierté imposante, un sourire qui rappeloit celui de la volupté, une taille noble & majestueuse, une belle voix, un organe souple & brillant, une méthode de chant excellente, & d'autant plus sûre de son effet qu'elle étoit plus nouvelle :

tant de moyens réunis ne manquèrent pas d'exciter l'admiration, l'intérêt, & de donner à cette Actrice autant de protecteurs qu'elle pouvoit compter de Spectateurs. Le Public, toujours très-ardent, mais toujours très-léger dans ses goûts, prit insensiblement un peu d'indifférence pour celle dont il avoit fait son idole, & il la négligea. Il est vrai que Mlle. Colombe avoit dans Mme. La Ruelle & dans Mme. Trial, deux rivales bien redoutables. On ne la voyoit pas sans plaisir, mais on ne la voyoit plus avec enthousiasme, quand M. Framery fit représenter au Théâtre Italien *La Colonie*, Opéra en deux Actes, dont la Musique est parodiée de l'*Isola d'Amore*, du célèbre Sacchini. Le principal rôle de cet Ouvrage est celui d'une femme belle, sensible, aimable, malheureuse, abandonnée par un Amant injuste & jaloux; il falloit une Actrice qui fût intéresser par tous les charmes, par toutes les grâces, par toutes les séductions, par tous les talens qu'exigeoit la représentation de ce rôle: M. Framery fut assez heureux pour trouver dans Mlle. Colombe tout ce qui pouvoit lui assurer une réussite complète, & elle ne fut pas moins heureuse de rencontrer un Ouvrage qui la fit connoître toute entière. L'enthousiasme public reprit alors toute son énergie, il étoit juste. Depuis ce moment Mlle. Colombe a marché de succès en succès. Nous ne récapitulerons pas tous les rôles dans lesquels elle a emporté tous les suffra-

ges; que feroit à la réputation de cette Actrice une longue & aride nomenclature ? Le Public l'a aimée , l'a vue avec plaisir pendant treize années consécutives , cela suffit à son éloge. On trouvera dans plusieurs Actrices la figure , la voix , la taille , les différens charmes de Mlle. Colombe , mais on les trouvera très-rarement réunis dans la même personne. Le Théâtre n'a jamais eu une plus belle femme , une femme plus faite pour rendre vraisemblables aux yeux des spectateurs tous les excès d'une passion amoureuse. Ses beaux & grands moyens étoient dignes de la scène de Polymnie , & peut-être étoit-ce là qu'elle auroit du commencer , suivre & finir sa carrière dramatique.

*Réception.* Mlle. Renaud cadette vient aussi d'être reçue. Cette jeune Actrice n'a pas l'organe aussi flexible , le gosier aussi brillant que Mlle. sa sœur , mais elle a une aussi bonne méthode de chant. Son jeu d'ailleurs a de la chaleur , de l'intelligence , de la vérité. Elle a toutes les dispositions propres à faire une bonne Comédienne; avec de l'étude , de la modestie & de bons conseils , nous sommes certains qu'elle ne tardera pas à en acquérir la réputation & le talent.

---

 ANNONCES ET NOTICES.
 

---

*VINAIGRES du Sr. MAILLE, Vinaigrier du  
Roi & de Leurs Majestés Impériales. A Paris,  
rue S. André-des-Arts.*

**N**ous avons déjà dénoncé au Public les contrefactions qu'on se permet tous les jours de ces Vinaigres si renommés. Ce malheur est inévitable pour les talens qui ont fixé l'attention & l'empressement du Public ; & sous cet aspect, aucun Artiste ne doit y être plus exposé que M. Maille. Les productions de son industrie sont connues & recherchées dans toutes les parties du Monde ; & c'est un assez puissant motif pour éveiller la cupidité. Il est des cas où ces contrefactions ne sont qu'une larcin particulier ; mais pour des objets qui intéressent la santé, l'audace des contrefactions devient un attentat envers le Public, & toutes les voix doivent se réunir pour les démasquer. Nous allons indiquer les moyens de découvrir la contrefaction de son *Vinaigre de rouge*.

Quelques gouttes de ce Vinaigre jeté sur un linge blanc y produisent le doux incarnat d'une couleur de chair naturelle également fondue sur le linge. C'est à quoi les Contrefacteurs ne peuvent atteindre, leur Vinaigre de rouge ne laissant sur le linge qu'une couleur tirant sur le violet, & qui ne se fond point également. L'usage de ces Vinaigres contrefaits peut être dangereux pour le teint, en altérant le tissu délicat de la peau, que celui de M. Maille conserve par ses propriétés balsamiques. Employé le soir en se couchant, il se

fond dans l'épiderme, & produit le lendemain, à la vue, cette fraîcheur naturelle que donnent la santé & la première jeunesse.

On contrefait encore le *Vinaigre romain* qui blanchit les dents, les affermit dans leurs alvéoles, & arrête les progrès de la carie; Vinaigre qui jouit de l'estime la mieux méritée & la plus universelle.

Le *Vinaigre pour ôter le feu du rasoir*, qui vient d'être perfectionné par l'addition de plusieurs simples balsamiques qui le parfument agréablement. (En rafraîchissant l'épiderme, ce Vinaigre prévient les bouillons & les dartres farineuses.)

Le *Vinaigre à l'usage de la garde-robe*, palliatif doux, dans lequel il n'entre aucun répercutif, qui combat l'incommodité des fleurs-blanches, & devient très-utile aux personnes qui souffrent des hémorroïdes.

Enfin le *nouveau Lait de Vinaigre* qui ôte les masques de couches & les taches de rousseur. (Cette nouvelle découverte jouit déjà de la même estime qu'on accorde aux autres productions de son Auteur.)

Au reste, le moyen de n'être point trompé par les Contrefacteurs, c'est de s'adresser à son beau Magasin de la rue S. André-des-Arts, le seul qui il ait à Paris; & pour ne négliger aucun moyen, il prévient qu'à commencer du 15 Avril prochain, le Vinaigre de rouge des trois nuances sera vendu en petite boîte carrée, de même mesure que les petites boîtes rondes, avec une étiquette où seront les Armes du Roi, de l'Empereur & de l'Impératrice de Russie, & un A & M à la partie opposée des Armes du Roi.

C'est avec plaisir que nous rappelons au Public un Artiste si estimé. On doit encourager, le Gen

vernement même, doit honorer par des marques distinctives de son approbation, les hommes qui, comme lui, parviennent à reculer les bornes de leur art.

*Le Livre des Enfans*, par un grand-père, pour son petit-fils; in-12 de 56 pages. Prix, relié en parchemin, 10 sous. A Paris, du fonds de Louis Cellot, chez P. M. Nyon le jeune, Lib., place des Quatre Nations.

C'est un petit Livre élémentaire pour mettre dans les mains des enfans.

*Dissertation sur le Cresson de roche*, la panacée des Alsaciens dans différentes maladies, spécialement dans les obstructions du foie & les maladies de poitrine. Prix, 2 liv., avec Figure coloriée. A Paris, chez M. Buc'hoz, Auteur de cet Ouvrage, rue de la Harpe, au dessus du Collège d'Harcourt. = *Dissertation sur l'Anis étoilé*, avec Figure coloriée. = *Dissertation sur le Ro-coulier*. Prix, 6 liv. avec Figures coloriées. Même adresse que ci-dessus.

*Le faux Ami*, Comédie en trois Actes & en vers, représentée sur le Théâtre des Variétés, au Palais-Royal. A Paris, chez Hardouin & Gattey, Libraires.

Le sujet de cette Comédie est un jeune homme qui confie à son rival un consentement qu'il a obtenu du père de sa Maîtresse. Ce rival en abuse pour le perdre; mais il est démasqué & puni.

Il y a dans cette Pièce quelques invraisemblances, & un vide d'action sur-tout dans le milieu de l'intrigue: on peut aussi reprocher à l'Auteur des négligences, & même quelques fautes grammaticales; mais il y a des dispositions véritables au talent, des traits heureux, & des vers bien faits.

COLLECTION d'Opéras Italiens sérieux & comiques, par M. PICCINNI, proposée par Soufcription.

Le préambule très-bien fait du Prospectus, présente des réflexions fort sages sur l'utilité dont il seroit de recueillir les Ouvrages Classiques de Musique, comme on recueille ceux de Littérature. En Italie, où la gravure est négligée par des circonstances locales, on ne fait ou ne retrouve les Chef-d'œuvres des plus célèbres Compositeurs. Les productions des *Vinci*, des *Leo*, des *Pergolèse*, des *Jomelli*, &c. sont ou perdues ou éparpillées dans quelques Porte-feuilles d'Amateurs; mais ne sont nulle part réunies en collection. » Et combien, ajoute le  
 » Prospectus, nos jouissances & l'Art sur-tout,  
 » n'auroient-ils pas gagné, si la gravure nous en  
 » eût transmis l'Histoire, en nous l'offrant sortant  
 » des mains de *Vinci*, qui le premier donna à  
 » la *Musique Dramatique*, la forme qu'elle a en-  
 » core, & nous eût mis à portée de suivre ses  
 » progrès & ses variations jusqu'à ce jour « ?

D'après ces réflexions, une Société d'Amateurs a engagé M. *Piccinni* à proposer la Soufcription suivante :

Il paroîtra pendant six années, à commencer des premiers jours de 1789, six Opéras de M. *Piccinni*, dont trois sérieux & trois comiques. Cette Collection de trente-six sera choisie parmi ceux où ce Compositeur a répandu le plus de verve & d'imagination; la Soufcription sera de quatre louis par an. On sera le maître de ne pas la continuer, si la première livraison ne paroît pas remplir tout ce qu'on a droit d'attendre d'une entreprise qui servira l'Art en l'honorant.

On souscrit chez P. C. Brunet, Libraire, Place du Théâtre Italien, qui délivrera des reconnoissances, & s'engagera à rendre l'argent, si, d'ici à la fin de Décembre, le nombre des Soufcripteurs n'é-

## MERCURE DE FRANCE.

toit pas suffisant. Dans chaque ville Française & Etrangère, on peut souscrire chez les Marchands de Musique, qui s'entendent avec le Dépositaire de la Souscription à Paris. — On peut aussi souscrire de six mois en six mois.

*DIFFÉRENS Solfèges* d'une difficulté graduelle, pour l'exercice du phrasé, du style & de l'expression, avec des Remarques nécessaires, & une Basse chiffrée, pour l'accompagnement; par M. G. M. Cambini. Prix, 9 liv. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, N<sup>o</sup>. 6.

Il y a beaucoup de méthodes pour les Commencans, pour apprendre à lire la note. Il n'y en a point pour le style du chant. M. Cambini est très en état de donner des leçons à cet égard. Ce qu'il a à dire, & ce qu'il dit en effet sur ce sujet, est très-neuf & très-peu connu en France. On y trouve sur-tout d'excellentes Observations sur la manière de chanter le *Cantabile*.

*Fautes à corriger dans le N<sup>o</sup>. 13.*

Page 201, vers 5, le bras, lisez le fer.

*Ibid*, vers 22, les yeux, lisez ses yeux.

Page 208, vers 27, Ne coule, lisez Ne croule.

## T A B L E.

<b>V</b> ERS.			
Les Vents & la Rose, Allé-	3	Acadèm. Roy. de Mus.	30
gorie.	4	Comédie Française.	37
Charade, Enigme & Log.	6	Comédie Italienne.	40
Choix de Fabliaux.	7	Annonces & Notices.	46
Collection de Comptes ren-			

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le **MERCURE DE FRANCE**, pour le Samedi 5 Avril 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 4 Avril 1788.

SÉLIS, Censeur Royal.

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

SAMEDI 12 AVRIL 1788.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

A MON FILS,

*Qui s'étoit jeté tout en pleurs dans mes  
bras, en apprenant que le Roi l'avoit agréé  
pour une place à l'Ecole Militaire.*

MON fils, ta mère même éperdue, attendrie,  
Epreuve avec transport ta joie & ta douleur.  
Mais, en rompant bientôt le doux nœud qui nous lie,  
Montrons comment l'amour doit céder à l'honneur.  
Va donc, mon fils, apprendre à servir la Patrie ;  
Pour la lui consacrer, je t'ai donné la vie :  
Va, cours ; que mon espoir naisse de ton ardeur !  
Et pour rendre à jamais ton sort digne d'envie,  
Joins les mœurs à la Foi, le zèle à la valeur :  
Il n'est, sans la vertu, ni gloire, ni bonheur.

N°. 15. 12 Avril 1788.

C

Pour son Prince, après Dieu, Bayard se sacrifie :  
Préfère comme lui l'estime à la faveur.

D'un digne Chevalier la tâche n'est remplie.

Qu'autant qu'il a vécu sans reproche & sans peur,

( Par Mme. La Bar. de Thomassin de Juigny. )

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logographe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Vertige*; celui de l'Énigme est *Charbon*; celui du Logographe est *Voile*, où l'on trouve *Lit, Loi, Vil, Viole, Viol, Voté, Vie,*

### C H A R A D E.

**U**N espiègle fait mon entier  
Quand il apperçoit mon dernier  
Sous la garde de mon premier.

( Par M. Le Caché. )

### É N I G M E.

**J**E suis le plus doux bien qui soit dans l'Univers ;  
L'homme n'a que par moi du plaisir dans la vie.  
Je puis seule l'aider à souffrir les revers ;  
Et plus même il en souffre , & plus j'en suis chérie.  
C'est moi qu'on voit régner à la ville , à la Cour ;  
Je suis Reine & Bourgeoise, aussi souvent Bergère ;

Et nulle part enfin je ne suis étrangère ,  
 Quand je suis, vers le soir , conduite par l'Amour.

( Par Mme. la Comtesse de B\*\*\*. )

## L O G O G R I P H E.

Q U'UN jeune homme au bonheur ait le droit de  
 prétendre ,

Qu'il soit vif & charmant , qu'il soit voluptueux ,  
 Je suis le seul objet qu'il ne peut voir , entendre ,  
 Sans éprouver soudain un feu tumultueux.

Pressé par un besoin aussi puissant que tendre ,  
 Il voudroit me ravir , il voudroit m'enchaîner ,  
 Pour s'asservir lui-même & pour me couronner.

Qui ne me connoît pas ? sur neuf pieds je me pose :  
 Coupons l'un , gardons l'autre ; alors , en peu de  
 mots ,

J'offrirai l'heureux temps où se montre la rose ;  
 Ce qu'un Prêtre à l'autel fait entendre aux Dévots ;  
 L'élément par lequel tous les êtres respirent ;  
 Ce qui , faute de blé , nous pourroit tous nourrir ;  
 Ce que la Mort , dit-on , ne peut faire mourir ;  
 Ce qu'à perdre aujourd'hui tous les hommes cons-  
 pirent ,

Et qu'on ne connoît bien que dans l'adversité ;  
 Ce qui pare avec grace une jeune Beauté ;  
 Ce que le Batelier plonge dans la rivière.

Pour me saisir , Lecteur , t'ai-je trop arrêté ;  
 Toi qui , dans cet espoir , n'aurois pas regretté  
 De passer à ma porte une nuit toute entière ?

( Par la même. )

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*ÉLOGE historique de l'Abbé DE MABLY,*  
 par M. l'Abbé BRIZARD. A Paris, chez  
 Demonville, Imp.-Lib. de l'Académie  
 Française, rue Christine.

*ÉLOGE historique de l'Abbé DE MABLY,*  
 par M. LEVESQUE. A Paris, chez Guillor,  
 Libraire de MONSIEUR, rue Saint-  
 Jacques,

**N**ous réunissons ici, pour faciliter un rapprochement & pour éviter des répétitions, ces deux Eloges, qui, l'année dernière, ont partagé le Prix décerné par l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Quoique de nombreux exemples, & quelques succès mérités, aient acérédité parmi nous ces longs hommages à la mémoire des Ecrivains de réputation, il subsiste contre ce genre des préjugés fondés sur des raisonnemens plausibles. Ni les Grecs, ni les Romains, dans les jours de leur gloire littéraire, ne connurent ces amplifications solennelles en faveur de leurs

Gens de Lettres. Jamais on n'eût osé prononcer l'Eloge académique de Sophocle devant les Auditeurs de ses Tragédies, ni celui de Tacite devant les Lecteurs de ses Annales. Depuis le Panégyrique d'Isocrate en l'honneur du Tyran Busiris, jusqu'à celui de l'infame Poppée, débité par Néron dans cette même Tribune où Brutus eut célébré la mémoire de Caton, il existe beaucoup d'Eloges publics, parmi lesquels on ne rencontre le nom d'aucun Auteur. N'attribuons ce silence ni à l'envie ni à la rivalité des Contemporains. On louoit de grands Capitaines, de grands Administrateurs, de grands Citoyens, parce que leurs talens & leurs vertus avoient une influence immédiate, universellement reconnue, sur le destin de la Patrie; mais le génie des Orateurs, des Poètes, des Philosophes, appartenoit de moins près à la Nation; ainsi la reconnaissance publique fixoit la voix de l'éloquence à l'apothéose des services rendus à l'Etat.

Jamais un homme ne sera aussi grand par ses pensées que par ses actions. Or la vie des Gens de Lettres s'écoule le plus souvent dans un cercle tellement circonscrit, qu'elle ne peut acquérir ni l'éclat ni l'importance qui suivent les vertus publiques; leurs qualités personnelles ont droit à l'estime, très-rarement à l'admiration: & à quelle dégradation de mœurs ne serions-nous pas descendus, s'il falloit accorder la pompe d'un Eloge aux hommes estimables! Que

louer donc dans un Ecrivain ? ses Ouvrages ? mais l'opinion a devancé le Panégyrique ; l'Orateur en fera tout au plus l'interprète. Comme d'ailleurs chacun se croit assez éclairé pour apprécier, sans guide, le mérite d'un Auteur, le Public répugnera à cette espèce d'ascendant qu'on veut prendre sur son jugement. L'Ecrivain loué a-t-il joui d'une grande célébrité ? qu'ajoutera à sa renommée une offrande funéraire ? Que dire sur ses talens qui n'ait été jugé & accordé universellement ? C'en étoit-on qu'un éloge de Rousseau, de Voltaire, de Montesquieu, apprenne quelque chose à l'Europe sur le génie de pareils Ecrivains ? Qui ne sentira mieux le talent de Molière en lisant le *Tartuffe*, qu'en étudiant la froide analyse de ce talent dans un Discours d'appareil ?

Si, au contraire, l'Orateur veut célébrer des Ouvrages moins généralement admirés, il est environné d'écueils. Son jugement, énoncé avec le ton oratoire, qui est celui du commandement, heurte les opinions opposées, sans fixer les opinions flottantes : personne ne veut reconnoître une loi dans les tirades d'un Panégyrique. Annoncer un *ELOGE, ex cathedra*, c'est se rendre nécessairement suspect : si, par hasard, on étoit vrai, chacun se défieroit de cette vérité-là, chacun soupçonneroit les passions, l'esprit de parti, le préjugé, l'intérêt, la vanité ou la flatterie, de tenir la plume qui trace les

louanges d'un Contemporain. Laissons à l'avenir, dit-on, de mûrir les réputations. Renvoyons de quelques lustres les Dithyrambes, les Harangues, les Apothéoses. Donnons à la cendre d'un homme d'esprit le temps de se refroidir, & à l'opinion publique celui d'examiner les titres à la gloire. Les grands talens sont des sujets d'optique; il faut une distance convenable pour les apprécier.

Que seroit-ce enfin, si la petitesse du cadre où est renfermée l'illustration du personnage sur lequel on veut exalter les esprits, forçoit l'Orateur à défigurer sa peinture par des exagérations, à répéter des lieux communs & des louanges parasites en style à prétention, à échauffer son imagination par un enthousiasme de commande, & à substituer une déclamation de Rhéteur, à la vérité simple de quelques détails biographiques?

Moins un genre d'éloquence offre de ressources, plus il faut tenir compte de leur emploi aux Ecrivains qui savent en pallier les défauts, qui, dans un sujet borré, trouvent à placer & des beautés & des idées, & qui luttent avec avantage contre les obstacles à leur talent. C'est sous ce point de vue que nous considérerons un moment les deux Eloges de l'Abbé de Mably, en comparant le plus ou moins de fatigabilité avec laquelle leurs Auteurs ont saisi le caractère des Ecrits de leur Héros, le

rapport de ses principes & de sa conduite ; l'influence que ses opinions peuvent avoir obtenue dans la société.

» Mably, dit M. l'Abbé Brizard dans son  
 » exorde , se sépara de la multitude , &  
 » marcha presque seul dans l'étroit sentier  
 » qu'il s'étoit tracé. Ses principes & son  
 » caractère tranchèrent toujours avec le  
 » goût dominant & le ton général de son  
 » siècle. . . . .  
 » Long-temps renfermé dans le silence &  
 » la retraite , où s'alimentent les ames fières,  
 » & fortes, il interrogea les Sages de tous  
 » les siècles, les Loix de tous les Peuples,  
 » l'Histoire de tous les pays ; il recueillit ses  
 » propres idées , & se repliant sur lui-  
 » même, il fonda les abîmes du cœur hu-  
 » main, étudia la Nature & la marche des  
 » passions dans chaque individu , & leur  
 » développement dans la société : de ces  
 » méditations combinées , il a tiré un petit  
 » nombre de résultats , de principes éter-  
 » nels & constans , qui lui ont donné les  
 » bases de la morale, & la clef de toutes les  
 » associations politiques «.

Voici comment M. Levesque expose ce début de l'Abbé de Mably,

» Mably se fit un esprit, un caractère, des  
 » vertus qui appartenoient à des siècles re-  
 » culés ; & les légers Parisiens virent avec  
 » étonnement paroître au milieu d'eux un  
 » jeune Spartiate, un peu adouci par le  
 » commerce de Platon. Il entroit dans un

» monde livré au luxe le plus effréné, &  
 » il parloit avec force contre le luxe. En-  
 » touré d'hommes avides de richesses, il  
 » soutenoit que les richesses, inutiles aux  
 » Etats, sont un poison pour les Citoyens ;  
 » il voyoit toutes les classes de la Société  
 » tourmentées par l'ambition des hommes,  
 » & il ne reconnoissoit d'ambition légitime  
 » que celle des Citoyens qui se disputent  
 » de vertus ; il étoit témoin des progrès  
 » journaliers des Arts ; par - tout il enten-  
 » doit célébrer les Arts, ses yeux n'étoient  
 » frappés que des Chef-d'œuvres des états,  
 » & fidèle disciple de Lycurgue, il soute-  
 » noit que les Arts, enfans du Luxe, ne  
 » sont pas moins pernicieux que leur père.  
 » On aimoit à l'entendre, non pour em-  
 » brasser ses opinions ni pour les discuter,  
 » mais parce qu'il ne pensoit pas comme  
 » tout le monde ; on lui pardonnoit sa  
 » vertu, quoique peu indulgente, parce  
 » qu'on la prenoit pour de la bizarrerie. ...  
 » Enfin, les gens du monde commencèrent  
 » par frivolité la réputation d'un Sage, en-  
 » nemi de tout ce qui étoit frivole “.

Dans ce double tableau, on voit que si  
 les idées de M. l'Abbé Brizard sont plus  
 générales, celles de M. Levesque sont plus  
 précises & plus fines. L'un peint ingénieu-  
 sement le contraste des opinions de Mably  
 avec les mœurs du siècle ; l'autre explique  
 oratoirement la naissance de ces opinions.

La moitié de chacun de ces Discours a

pour objet les Ouvrages de Mably. Citons, en les rapprochant, un petit nombre de ces morceaux, & d'abord les deux Eloges du *Droit Public de l'Europe*.

Selon M. l'Abbé Brizard, l'Auteur fut étonné de l'amas de Volumes qui composoient ces Loix des Nations : » Manquant » de fil pour se conduire *dans ce dédale*, » il conçut le projet de renverser *ce monument gothique*, afin d'édifier sur un nouveau plan : il tira la vérité de *dessous ces décombres*, fouilla dans les *Archives de toutes les Nations*, étudia les grandes transactions passées entre les Peuples, & forma un *Corps régulier de tous ces membres épars*. . . . . Toutes les Sociétés partielles de l'Europe s'étoient trouvées liées entre elles par le Traité de Westphalie, & dès-lors tous leurs mouvemens & leurs intérêts particuliers se trouvèrent subordonnés aux intérêts & aux mouvemens de la confédération générale, C'est à ce premier anneau que Mably attachait cette longue chaîne de Traités, dont il a suivi les variations & le développement jusqu'à nos jours. Chaque *Nation y put lire ses titres écrits*, *ses droits discutés*, & toute la réunion des Loix politiques qui entretiennent l'harmonie générale. Débrouiller ce chaos, c'étoit rendre un vrai service à l'humanité; car il en est des grandes querelles qui déchirent l'Europe, comme des procès qui ruinent les

» particuliers. C'est bien moins le véritable  
 » intérêt des Etats, que des prétentions mal  
 » fondées ou de vains prétextes qui font  
 » entreprendre les guerres. Eclaircir ces  
 » préventions, ou détruire ces prétextes,  
 » c'est ôter un grand aliment à l'injustice &  
 » à l'ambition des hommes; c'est apprendre  
 » aux Etats jusqu'où s'étendent leurs droits  
 » & leurs devoirs réciproques; c'est poser  
 » les limites au delà desquelles les préten-  
 » tions seroient des injustices, & les entre-  
 » prises des crimes, &c. &c. . . . . C'est  
 » la conséquence & la morale qui résulte  
 » du *Droit Public de l'Europe*. L'Auteur y  
 » démontre la nécessité de garder la foi des  
 » Traités, les dangers qu'il y a à les en-  
 » freindre; il prouve que, pour leur pro-  
 » pre sûreté, les Princes devroient être  
 » justes, & religieux observateurs de leurs  
 » sermens, &c. «.

Écoutez M. Levesque. » Aucun Ou-  
 » vrage de l'Abbé de Mably n'offre une  
 » utilité plus immédiate & plus incontes-  
 » table que le *Droit Public de l'Europe*.  
 » Ce Livre a été apprécié par ses véritables  
 » Juges, puisque des Ministres l'ont appelé  
 » le *Manuel des Ministres*. Le temps en  
 » diminuera l'utilité sans en diminuer le  
 » mérite. Les Traités postérieurs à celui de  
 » Westphalie, seront anéantis par des Trai-  
 » tés nouveaux, par de nouveaux intérêts,  
 » par de nouvelles combinaisons, par de  
 » nouveaux rapports des Puissances de l'Eu-

» rope. Ils auront un jour aussi peu d'in-  
 » fluence sur les opérations des Cours,  
 » qu'en ont aujourd'hui les actes antérieurs  
 » au 17<sup>e</sup>. siècle. Mais l'Ouvrage de l'Abbé  
 » de Mably subsistera comme un précieux  
 » monument historique, & sera toujours  
 » consulté, quand, dans les siècles posté-  
 » rieurs, on voudra se faire une idée pré-  
 » cise de la situation politique de l'Europe  
 » dans le 17<sup>e</sup>. & le 18<sup>e</sup>. siècles. La Postérité  
 » ne refusera pas son estime au vertueux  
 » Ecrivain qui a toujours lié les principes  
 » de la politique à ceux de la plus sévère  
 » équité.

Si le premier de ces jugemens pêche par  
 l'abondance, on pourroit reprocher au se-  
 cond de la sécheresse. L'opinion de M. Le-  
 vesque, plus mesurée, paroîtra probable-  
 ment plus exacte : il nous semble que l'é-  
 loquence de M. l'Abbé Brizard nuit à sa  
 justesse, qu'à force de charger les traits, il  
 rend l'original méconnoissable, & que les  
 expressions gigantesques, en pareil cas, dé-  
 cèlent l'embarras de trouver l'idée & l'ex-  
 pression propres. Que signifient ces *décom-  
 bres*, ces *monumens gothiques*, ces *Archives  
 des Nations*, ce *dédale*, ce *chaos*, tenver-  
 sés par l'Abbé de Mably ? Avant lui, il  
 existoit vingt Recueils diplomatiques, plus  
 ou moins méthodiques ; avant lui, on y  
 avoit puisé la connoissance des Traités &  
 des négociations ; on l'y puisé encore. Il  
 abrégéa cette masse de faits historiques ; il

y joignit des réflexions judicieuses, & une morale respectable; mais ce Livre utile ne fera jamais regardé que comme élémentaire; on y retrouve d'ailleurs le défaut ordinaire de tous les Ecrits politiques de l'Auteur, celui de trop généraliser le système des devoirs entre les Nations, de laisser presque toujours indéterminés leurs droits positifs & leurs intérêts, & de rapporter toujours ces derniers à une échelle commune, qui ne fera jamais qu'un être de raison. Observons que ce Recueil n'est pas exempt d'erreurs de faits & de raisonnement, & qu'il n'est pas inutile de le lire avec le Commentaire critique qu'en fit le Publiciste Roussel.

Les *Entretiens de Phocion* ont mérité; ils mériteront éternellement à leur Auteur le respect & la reconnoissance des gens de bien: c'est l'œuvre d'un Sage; c'est le style des Anciens. Voici quelques traits de l'examen qu'en font les deux Orateurs.

» Si Mably, dit M. l'Abbé Brizard, emprunta la voix de Phocion, c'étoit pour  
 » imprimer la sanction d'un grand homme  
 » aux instructions de morale & de politique  
 » qu'il vouloit donner à ses concitoyens.  
 » Il choisit son Héros dans Athènes; il le  
 » plaça immédiatement après le grand siècle de Périclès; au moment où la République, sortant du plus haut degré de gloire, étoit encore éblouie de l'éclat de son administration; mais où, déjà épuisée

» de sa magnificence, amollie par le luxe  
 » & les Arts, corrompue par les Sophistes,  
 » & perdue de mœurs, enivrée de ses  
 » Spectacles & de ses Courtisanes, elle  
 » marchoit à grands pas, mais gaîment, vers  
 » sa décadence. C'est en ce moment en  
 » effet que Phocion ne se laissant imposer  
 » ni par un faste menteur, ni par les Arts,  
 » ni par l'apparence de la prospérité, op-  
 » posoit presque seul ses leçons & son  
 » exemple au torrent des mœurs publi-  
 » ques. Il paroïssoit dans l'Assemblée des  
 » Citoyens; & bravant les flots irrités &  
 » les ris moqueurs de la multitude, il leur  
 » faisoit entendre sa voix sévère; il leur  
 » monroit l'austère vérité, en dévoilant  
 » tout ce qu'ils avoient à craindre de leurs  
 » richesses, de leurs vices brillans, de l'ou-  
 » bli de la patrie, du mépris des Loix & des  
 » Dieux, du brigandage des Finances, de  
 » l'éloquence vénale de Démosthène, & de  
 » la polirique de Philippe «..... Ici l'O-  
 » rateur résume les maximes de l'Ouvrage, &  
 » poursuit: » Phocion avoit fait notre His-  
 » toire, le voile étoit léger, on devina Ni-  
 » coclès. Personne ne crut l'Ouvrage anti-  
 » que; mais à la morale qui y respire, à  
 » l'amour du beau, du juste, de l'honnête,  
 » à ce goût sévère qui y règne, on le jugea  
 » digne des Anciens. Il a toute la pureté  
 » du trait, & la simplicité des formes anti-  
 » ques. «.....  
 » Les *Entretiens de Phocion*, suivant M.

„ Levesque , tiendront toujours une place  
 „ distinguée parmi les Productions qui ont  
 „ fait honneur à notre siècle. L'objet en est  
 „ sublime ; c'est d'amener parmi les hom-  
 „ mes le règne de la vertu , qui seule peut  
 „ les conduire à la félicité. Le style en est  
 „ sévère ; mais plus pur , plus générale-  
 „ ment correct que celui des autres Ecrits  
 „ du même Auteur. On y trouve de grandes  
 „ vérités ; mais l'Auteur n'avertit pas qu'il  
 „ étoit réservé à son siècle , à lui-même ;  
 „ de les dévoiler à l'Univers : il n'ordonne  
 „ pas à ses Lecteurs d'admirer les choses  
 „ sublimes qu'il leur annonce ; il ne se livre  
 „ pas froidement à de vaines exclamations.  
 „ Il se ressouvient qu'il introduit Phocion  
 „ instruisant un jeune Athénien , & ne lui  
 „ prête pas des figures que rarement l'O-  
 „ rateur se permet de prodiguer. . . . . On  
 „ croit lire la Traduction d'un bon Ou-  
 „ vrage de l'antiquité Grecque ; & non la  
 „ Production d'un de nos Contemporains ».

M. Levesque termine ce morceau par une  
 très-courte analyse des *Entretiens de Pho-*  
*cion* ; analyse aussi froide que celle de M.  
 l'Abbé Brizard est animée. Dans les der-  
 niers extraits qu'on vient de lire , cette dif-  
 férence du style & de la manière des deux  
 Orateurs , est tranchante. L'un a du mou-  
 vement , & quelquefois de l'énergie ; on le  
 voit pénétré de l'impression qu'a laissée dans  
 son ame le Livre dont il parle. L'autre sem-  
 ble craindre de s'élever au dessus du style

didactique, & de mêler le ton de sentiment à celui de la raison ; ses louanges ressemblent à un aveu contraint, dans lequel l'Orateur semble lutter contre sa conviction intérieure. En effet, on voit par les Remarques que M. Levesque a publiées à la fin de son Discours, que ses maximes sont directement opposées à la doctrine fondamentale de l'Abbé de Mably.

Multiplier nos citations, ce seroit prouver la supériorité constante des analyses de M. l'Abbé Brizard sur celles de son Concurrent. Plus substantielles, mieux enchaînées, exprimées dans un style plus nerveux, elles caractérisent plus heureusement & l'Ecrivain & ses Ouvrages ; elles les font aimer : c'est-là sans doute le plus grand succès de la louange ; mais ce mérite, l'impartialité nous oblige à le faire observer, touche à un défaut dont la sobre & austère nomenclature de M. Levesque l'a garanti. M. l'Abbé Brizard, toujours occupé d'être éloquent, perd quelquefois la mesure d'un Eloge raisonné ; il célèbre tous les Ecrits de son Modèle avec la même extase ; peu de nuances ; c'est une perfection continue : de là le caractère outré de la plupart des jugemens qui suivent les analyses. Sans doute l'exagération oratoire est rarement compatible avec une rigoureuse vérité ; mais cette exagération même a ses limites, sur-tout lorsqu'on rend compte de systèmes moraux ou politiques.

M. l'Abbé Brizard exalte, en l'adoptant, la doctrine générale de l'Abbé de Mably dans les *Principes de la Législation*, & dans ses divers Ouvrages sur les Républiques anciennes & modernes. Au contraire, M. Levesque la réfute par ses Notes. Nous n'approfondirons pas ici ces différentes opinions; observons toutefois que les objections de M. Levesque sont trop peu développées, ou trop peu décisives, pour justifier cette critique d'Ouvrages longs & infiniment sérieux; peut-être même paroîtra-t-elle déplacée dans un Panégyrique. D'ailleurs, déjà mille fois on avoit opposé à J. J. Rousseau ces raisonnemens en faveur de Périclès, en faveur des Arts, des grands Empires, de la civilisation, des *vertus douces*, que s'attribuent les Peuples à qui la servitude ne permet pas d'en montrer d'autres: mille fois, avant M. Levesque, les Sages modernes se sont moqués de l'amour de la Patrie, & des mœurs sévères qu'ils appellent des *mœurs atroces*. Ni l'un ni l'autre des Orateurs ne paroissent cependant avoir saisi la véritable imperfection des Ecrits politiques de Mably: qu'on nous permette à ce sujet une courte digression.

Etranger aux Républiques par son état, par sa patrie, par son éducation, par ses premières habitudes, l'Abbé de Mably n'avoit guère sur ce sujet que des connoissances théoriques. De profondes études, la réflexion, l'Histoire, en l'instruisant des vi-

ciffitudes républicaines, ne pouvoient l'aider que foiblement à en discerner les véritables causes. Ce discernement résulte de l'observation locale : il faut avoir vu de près & long-temps le mouvement des passions particulières à l'état de liberté, pour calculer juste l'efficace des institutions, le degré de subordination à maintenir entre les pouvoirs qui constituent le Gouvernement, & la force des digues à opposer aux abus. Ainsi rien n'est plus inutile que de prescrire des règles abstraites & générales à des Peuples qui ne seront jamais conduits que par des règles particulières, propres à leur situation; à moins qu'on ne soit appelé à leur donner des Loix à l'instant même où ils se réunissent en société.

Ces maximes absolues qui dominent dans les Livres de Mably, sont d'autant moins propres à composer la Législation fondamentale des États libres, qu'elles dérivent toutes d'un très-petit nombre d'exemples. Hors des murs de Sparte & de l'enceinte des Comices Romains, toutes les Institutions Républicaines paroissent à l'Auteur autant d'absurdités; mais en admettant l'excellence de ces Loix anciennes, à quoi servent des modèles proposés à des Peuples nés, élevés, vieillis dans des circonstances tout opposées? Que signifient des préceptes sublimes, sans la possibilité de leur application particulière? » On vit en Crète, dit fort bien J. J. Rousseau, de bonnes Loix & de méchans

» hommes , parce que Minos n'avoit discipliné qu'un Peuple chargé de vices ». Aussi l'illustre Auteur de cette remarque a-t-il du moins déclaré nettement l'incapacité des Nations modernes à recevoir de bonnes Loix ; mais l'Abbé de Mably adressa tour à tour ses Romans Lacédémoniens aux Monarchies & aux Républiques, à la Suède & à la Pologne, à l'Angleterre & aux Etats-Unis ; il avoit la bonne foi de croire que des Sermons de morale, des citations de Plutarque, & les adages des Tribuns de Rome, devoient réformer les Gouvernemens modernes. Ces prédications néanmoins eussent été infiniment salutaires aux Républiques, si l'Auteur n'y eût pas, en quelque sorte, renfermé toute la science de leur législation. Il ne vit jamais que si les institutions morales étoient les colonnes de la liberté, elles n'en formoient pas l'édifice ; & que ces vertus même si nécessaires à la République, avoient comme elle leur base & leur rempart dans les Loix politiques. M. de Mably se borna donc à considérer uniquement les rapports de la liberté avec les mœurs des Citoyens. La fixation, les limites, la balance de leurs droits, la manière de les conserver, l'essence ; en un mot, d'une constitution libre, n'occupèrent qu'une place fugitive dans ses Ecrits. Il est difficile entre autres, de comprendre comment un homme nourri de l'étude & de l'amour des Républiques, n'aperçut pas que de l'institution seule du Gouvernement

représentatif , inconnu à l'Antiquité , dérivent des combinaisons absolument nouvelles dans l'existence politique des peuples qui l'ont adopté.

Si ces réflexions sont justes , les Ecrits de Mably deviendront difficilement le *Code des Etats libres* , comme le pense M. l'Abbé Brizard ; tout au plus en seroient-ils le *Catéchisme* ; mais la sagesse constante de l'Auteur , l'indépendance de son esprit & de sa conduite , la vérité frappante d'une foule de ses maximes , lui ont justement acquis une grande considération dans les Républiques. Mably ne fut point de ces Auteurs illustres , dont la gloire ne passe pas l'enceinte d'une Académie ou d'une Capitale ; l'Europe entière l'avoit lu , traduit , estimé , tandis qu'à peine prononçoit-on ici son nom dans les Cercles , dans les Sociétés savantes , & dans les Journaux.

Il est sans doute très-singulier d'avoir vu pulluler , depuis quelques années , du sein des Monarchies , tant de Législateurs des Républiques , tant de Spadassins Politiques , qui , au lieu d'honorer de leur attention le Gouvernement de leur pays , dictent impérieusement des Loix à l'Angleterre , à l'Amérique , à Genève , à la Hollande , au Corps Helvétique : à ma connoissance , aucun Républicain ne s'est avisé de discipliner ainsi des royaumes ; mais l'Abbé de Mably , ainsi que Montesquieu , ne seront jamais confondus avec ces Dictateurs Cosmopolites , faisant

des phrases & des figures sur la liberté , ne parlant aux Républiques que le brandon à la main, leur dénonçant leur servitude, s'ils découvrent au milieu d'elles quelque subordination , & persuadés , dans l'ivresse de l'inexpérience , que la liberté exclut tous les freins , tous les pouvoirs, toutes les réserves , & qu'on est asservi tant qu'on ne jouit point du droit illimité de se révolter aujourd'hui contre les Loix d'hier, tant que l'autorité populaire , dont la véritable force est une force légale & défensive, ne renverse pas la République, sous prétexte de la perfectionner.

La conduite personnelle de l'Abbé de Mably , toujours d'accord avec ses principes , fut inflexible , sévère , indépendante comme sa pensée. Il devient pressant de montrer au jour ce vertueux caractère, à cette époque de nos mœurs, où les Cyniques les plus hardis se disent les Chevaliers de la vérité , & parlent de vertu; où d'une voix hypocrite ils invoquent l'humanité ; où ces prétendus amis des droits du Peuple sont des violateurs impunis de ceux de la Société civile. Empruntons le pinceau fidèle de M. l'Abbé Brizard , pour tracer le portrait d'un Homme de Lettres , dont les vertus , espérons - le , ne resteront pas sans influence.

» Il a fui les honneurs, la fortune, les  
 » places, les distinctions, avec autant de soin  
 » que d'autres les recherchent : la modération de l'ame étoit son trésor ; il pouvoit  
 » l'augmenter sans nuire aux droits & aux

„ prétentions de qui que ce fût. Il ne cher-  
 „ choit nullement à se répandre : solitaire  
 „ au milieu de Paris, il dédaignoit les bri-  
 „ gues, les prôneurs, autant qu'il redoutoit  
 „ les protecteurs ; il ne pouvoit se plier au  
 „ manège de l'intrigue ; il n'avoit point la  
 „ souplesse nécessaire pour se faire des par-  
 „ tifans & des profélytes. Il repoussoit, &  
 „ même avec humeur, ce commerce d'é-  
 „ loges dont l'amour-propre est si facilement  
 „ la dupe.... Mettant la liberté au rang des  
 „ premiers biens, il voulut être pauvre  
 „ pour pouvoir être libre ; c'est à ce prix-  
 „ qu'il acheta le droit de dire la vérité. Il  
 „ retraçoit la simplicité des mœurs anti-  
 „ ques, mais il avoit une ame grande &  
 „ fière ; il conserva toujours la dignité  
 „ d'Homme de Lettres : on ne le vit jamais  
 „ prostituer sa plume, ni à la faveur, ni à  
 „ l'esprit de parti. Il ne s'abaisa point, pour  
 „ plaire à la multitude, à prendre le goût  
 „ à la mode, le ton du jour, à caresser les  
 „ opinions dominantes. Il ne manquoit au-  
 „ cune occasion de venger le mérite modeste  
 „ & la vertu, des mépris de l'orgueil & de  
 „ la sottise. Un Grand, parlant un jour de-  
 „ vant lui d'un homme d'un mérite très-dis-  
 „ tingué, mais qui avoit le tort de n'être  
 „ ni riche ni d'une haute naissance, dit avec  
 „ dédain : *Qu'il l'avoit tiré de son grenier.*  
 „ *M. le Comte*, répliqua Mably, *ce sont*  
 „ *les gens de mérite qui logent dans des*  
 „ *greniers, & les sots.... habitent dans des*  
 „ *hôtels.*

» Il ne voulut prendre d'engagement d'au-  
 » cune espèce, ni avec les préjugés, ni avec  
 » la fortune, ni avec les Corps : il ne fut  
 » d'aucune secte, d'aucun parti, d'aucune  
 » cabale ; enfin, d'aucune Académie. Non  
 » seulement il ne fit jamais de démarches  
 » pour entrer dans aucun Corps littéraire ;  
 » mais il s'opposa à toutes celles que ses  
 » amis auroient pu faire pour lui, &c. &c. «.

Si l'espace nous le permettoit, nous releverions un parallèle qu'a hasardé M. Levesque entre Mably & J. J. Rousseau ; c'est une Satire amère de ce dernier. D'où l'Orateur, par exemple, fait-il que le Citoyen de Genève n'a pu conserver un ami ? Je puis affirmer, au contraire, que jusqu'à sa mort, & depuis, personne n'en eut de plus zélés : il en méconnut plusieurs ; mais cette foiblesse ne refroidit nullement, chez ceux dont je parle, les sentimens qu'ils lui conservent au delà du tombeau.

Si, après avoir présenté le résumé & le ton de ces deux discours, il m'est permis d'y joindre mon opinion, je dirai que M. l'Ab. Brizard parle en Disciple de Mably ; M. Levesque en appréciateur de cet Ecrivain. Son caractère, sa pensée, son mérite, sont peints avec surabondance de couleurs dans le premier des deux Orateurs ; ils sont simplement dessinés dans le second : celui ci a constamment le ton qu'on appelle aujourd'hui *Philosophique* ; celui-là, le ton du sentiment & de la persuasion ; le Discours de l'un est

plus raisonné, celui de l'autre plus éloquent. Le style de chacun d'eux est conforme au caractère de leurs idées ; & si celui de M. Levesque est préférable dans une Dissertation critique, son Concurrent semble avoir mieux rencontré celui du genre dans lequel ils ont exercé leur talent.

( *Cet Article est de M. Mallet du Pan.* )

---

*OBSERVATIONS sur les Eaux Thermales de Bourbon - l'Archambaut, de Vichy & du Mont - d'Or, faites sur les lieux par ordre du Gouvernement ; lues à la Société Royale de Médecins, par M. DE BRIEUDE, Médecin de Son A. S. Madame la Duchesse DE BOURBON, Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins.*

LA connoissance des Eaux Minérales ne se borne point aux expériences chimiques ; il faut en suivre scrupuleusement les effets, pour rendre leur usage sûr & utile. Lorsqu'un Médecin a connu par une analyse exacte toutes les substances étrangères contenues dans les Eaux, leur liaison entre elles, & ce qui les tient en dissolution, il est en état d'indiquer leurs qualités principales,

cipales, soit qu'on les emploie en bains, en douches ou en boisson; mais il est des exceptions infinies qui sont uniquement du ressort de la Médecine chimique. C'est en observant les maladies que l'on traite aux Eaux, en suivant journellement l'effet qu'elles produisent sur chaque individu, qu'on se met en état de donner des préceptes utiles. Telle est la dernière route qu'a suivie M. de Brieu de; & c'est après un séjour de plus de 14 années auprès des Eaux du Mont-d'Or qu'il nous apprend le juste degré de confiance qu'elles méritent. Il distingue, avec autant de sagesse que de précision, les cas où elles sont salutaires, de ceux où elles ne sont que d'un foible secours, & même de ceux où elles sont nuisibles. En appliquant ces principes à la Phtisie pulmonaire, à laquelle les Eaux du Mont-d'Or paroissent consacrées, il fait voir qu'on ne peut espérer dans cette cruelle maladie de soulagement que dans ses premier & second degrés; qu'elles sont décidément mortelles lorsque le malade est parvenu au troisième degré. M. de Brieu de, qui a suivi en Praticien instruit les abus que l'on commet dans leur administration, désire qu'on cesse de les donner, à leur plus haut degré de chaleur, en bains indistinctement à tous les malades, comme on le pratique, sans aucun égard pour l'âge, le tempérament & la maladie. Dans la Phtisie sur-tout, qui mérite tant de cir-

confpection, on ne proportionne point assez les doses de boillon à ses différentes espèces & à leurs degrés. Les saignées, quelquefois nécessaires, & même indispensables dans cette maladie, sont presque toujours rejetées sans examen & d'après le préjugé reçu. De là, passant aux maladies d'estomac, aux suppressions & à l'irrégularité des règles, il invite les Médecins d'avoir recours plus souvent à ces Eaux, qu'ils ne sont dans l'usage de le faire. M. de Briende applique des principes aussi constans aux sources de Vichy & à celles de Bourbon-l'Archambaut. C'est ainsi qu'il faut voir & observer pour être utile. Il seroit à souhaiter que les occupations ou des circonstances favorables le conduisissent successivement aux autres sources du Royaume les plus fréquentées; son travail fourniroit à la Médecine des notions claires & précises sur leurs vertus.

---

*ZORAÏDE, ou Annales d'un Village, traduit de l'anglois; 3 Vol. in-12. Prix, 4 l. 10 s. br., & 5 l. 15 s. francs de port par la Poste. A Londres; & se trouve à Paris, chez Buiffon, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins.*

ON lit ce Roman avec plaisir. En voici le sujet en peu de mots. Une jeune &

Jolie Indienne qui a suryécu à ses père & mère, à ses frères & sœurs, tous massacrés par des brigands, est sauvée & amenée en Angleterre par un Capitaine de vaisseaux. Ses richesses, qui avoient été enfouies, ont échappé à l'avidité des assassins. Elles pouvoient lui procurer une fastueuse existence ; mais toujours accablée du souvenir de ses malheurs, elle ne soupire qu'après la retraite. Retirée dans une ferme, où elle vit sans se faire connoître, ses vertus lui procurent des amis & des envieux, & sa beauté allume une violente passion dans le cœur d'un jeune Lord à qui elle accorde son estime & son amitié, mais à qui elle ôte toute espérance du côté de l'amour.

Le Capitaine, son Tuteur, a un fils jeune & plein d'excellentes qualités. Par une excessive délicatesse il a toujours tenu son fils éloigné de Zoraïde ; il craindroit d'être soupçonné d'un manège intéressé, si son fils venoit à se faire aimer de la jeune personne, & qu'elle consentît à recevoir sa main. Une amie du Capitaine trompe ses projets. Les deux jeunes gens se trouvent ensemble pendant son absence ; & le fils du Capitaine devient amoureux de Zoraïde, qui, ayant répondu à son amour sans le connoître, est charmée ensuite de pouvoir, en l'épousant, s'acquitter par-là envers son bienfaiteur. Mais comme on attend de sa part la plus grande résistance, on les marie secrètement & à son insçu.

D 2

La moitié de ce qui est arrivé à l'Héroïne avant l'action du Roman, n'est fu du Lecteur qu'au milieu du second Volume; & l'autre moitié au dénouement. C'est sans doute un moyen d'intéresser la curiosité, que de différer de faire connoître un principal personnage; mais ce moyen, qui d'ailleurs commence à être un peu usé, est trop peu motivé dans ce Roman. En effet, au moment où Zoraïde se détermine à dire qui elle est, on ne voit pas pourquoi elle avoit refusé de le faire auparavant; on y apperçoit plutôt le besoin de l'Auteur, que les motifs du personnage.

Nous reprocherons encore à l'Auteur ou au Traducteur beaucoup trop d'appêt dans son style; ces défauts n'empêchent pas que ce Roman n'inspire beaucoup d'intérêt; & quoiqu'on soit un peu surpris au dénouement, de voir que le hasard rassemble tant de personnes qui se croyoient séparées pour jamais, l'adresse avec laquelle l'intrigue est filée, les détails touchans ou ingénieux dont elle est semée, en rendent la lecture agréable.



## S P E C T A C L E S.

## CONCERT SPIRITUEL.

Q U O I Q U E les Concerts de cette quinzaine aient présenté au Public très-peu de nouveautés, ils n'ont pas laissé que d'être fort suivis. Nous allons rappeler les divers talens qu'on y a entendus, en ne nous arrêtant qu'à ceux qui l'ont été pour la première fois, & nous bornant à une simple nomenclature pour les autres, afin de ne pas répéter fastidieusement les éloges que nous leur avons donnés lors de leurs débuts.

On a exécuté presque à tous les Concerts, des Symphonies de M. Haydn. Chaque jour on sent mieux, & par conséquent on admire davantage les productions de ce vaste génie, qui, dans chacun de ses morceaux, fait si bien, d'un sujet unique, tirer des développemens si riches & si variés; bien différent de ces Compositeurs stériles, qui passent continuellement d'une idée à l'autre, faute d'en savoir présenter une sous des formes variées, & entassent mécaniquement des effets sur des effets, sans liaison & sans goût. Les Symphonies de M. Haydn, toujours sûres de leur effet, en produiroient

encore davantage, si la salle étoit plus sonore, & si sa forme étroite avoit permis au Directeur de ce Concert d'en disposer l'Orchestre plus avantageusement. On a exécuté aussi quelques Symphonies de M. Guénin, & c'est pour elles un assez bel éloge que de dire qu'elles ont été applaudies à côté de celles de ce grand Maître.

*Symphonies concertantes de Clarinette*, par M. Devienne & par M. Jadin, exécutées par MM. Solers & Hayenshinck; une autre de M. Devienne, par MM. le Fevre & Perret.

Autres à deux Hautbois, de M. Garnier, exécutées par lui & par M. Bezozzi. La composition en est infiniment agréable, & l'exécution de M. Garnier, qui n'est pas inférieure à celle de M. Bezozzi, prouve en lui la plus grande habileté.

*Concertos de Clarinette*, par M. le Fevre; autre, par M. Hostier, deux talens bien capables de réparer la perte de M. Michel.

*Concertos de Cor*, de M. Devienne, exécuté par M. Dominique; autre de M. Punto, par M. Frédéric; autre par M. le Brun, dont le son moëlleux & touchant, & l'exécution brillante, lui assurent le rang le plus distingué parmi ceux qui professent cet instrument.

*Concerto de Harpe*, par Mlle. Dorison. Cette jeune personne très-intéressante, &

dont les talens connus ont été plus d'une fois couronnés, a éprouvé le premier jour une disgrâce bien peu méritée, probablement parce que la musique qu'elle avoit choisie ne convenoit pas à un grand local; elle a pris une revanche glorieuse, & les applaudissemens qu'elle a reçus la seconde fois, l'ont dédommagée suffisamment.

Sur le *Clavecin*, on a entendu successivement Mlle. Moulinghen, qui n'a pas démenti cette année le succès qu'elle avoit eu l'année dernière, & qui même a fait preuve de grands progrès; Mlle. Landrin, qui a été aussi fort applaudie; M. Trial le fils, qui, après avoir réussi comme Compositeur, a prouvé un talent égal comme Exécutant, & qui mérite en effet des succès & des encouragemens dans les deux genres; enfin Mlle. Eugénie Deschamps, qui, dans un âge où on ne donne ordinairement que des espérances, a montré un habileté rare & un talent déjà fait pour être distingué.

Le *Violon*, celui de tous les instrumens qui intéresse le plus d'Amateurs, a offert une lutte piquante entre deux Virtuoses étrangers d'un très-grand mérite, MM. Mestrino & Janevicz, dans laquelle est intervenu M. Alday sans s'y trouver déplacé. Nous avons déjà rendu à M. Mestrino la justice que son talent mérite. Celui de M. Janevicz est digne de soutenir la concurrence. Nous laissons aux Profes-

seurs, dont l'opinion entraîne toujours, à la longue, celle du Public, à décider entre eux. On a paru désirer, & en effet il auroit été intéressant de les entendre jouer ensemble. M. Alday, dont on a suivi les progrès rapides, a obtenu aussi beaucoup d'applaudissemens.

Les *Airs Italiens* ont été chantés par M. Mengozzi, Mlle. Vaillant, Mme. Clery, & Mlle. Maciurletti, qui a été mieux reçue pendant cette quinzaine, qu'elle ne l'avoit été à son début. Elle manque encore de méthode; mais elle a une voix fraîche, facile, & d'un timbre agréable.

On a exécuté plusieurs Scènes Françaises, savoir, une Ode de M. l'Abbé Dedieu, chantée par M. Chardini; une de M. le Berton, par M. Rousseau; une de M. l'Abbé le Preux, par M. Chardini; une de M. Gossec fils, par M. Lays; une de M. Rigel fils, par M. Rousseau; deux de M. le Brun, l'une chantée par lui-même, & dont nous avons déjà parlé, l'autre sur des paroles de M. Dancourt, chantée par M. Rousseau. On n'y a pas trouvé moins de mérite musical que dans la première; mais on y auroit désiré plus d'ensemble, plus d'unité dans la manière dont elle est conçue. Cependant elle a été fort applaudie; & si M. le Brun étoit moins en état de bien faire, nous ne parlerions que de son succès. Mais ce sont les Compositeurs qui promettent le

plus, à qui on doit le moins d'indulgence. L'Ode M. l'Abbé Dedieu a paru un peu vide d'idées. Les scènes de MM. Gossec fils & Rigel fils ont fait beaucoup de plaisir; les autres n'étoient pas nouvelles.

Il y a eu peu de Motets, mais ils ont tous réussi. Le *Crucifixus*, Trio de M. Candelle, a été fort applaudi. Un autre Motet de M. l'Abbé le Preux n'a pas fait moins de plaisir. Quoique ce Compositeur ait eu plusieurs succès sur des paroles françoises, il paroît fait pour en obtenir de plus grands encore dans le genre de la Musique latine. L'*O salutaris* de M. Gossec père, exécuté avec la perfection la plus rare par MM. Lays, Rousseau & Adrien, a été répété plusieurs fois, & entendu toujours avec un nouvel enthousiasme. Le *Stabat* de M. Rispoli, celui de M. Haydn, & celui de Pergolèse, ont eu leur succès accoutumé. Ce dernier a été chanté par MM. Lays, Chardini & Rousseau; aussi parfaitement qu'on pouvoit le désirer; mais on ne peut s'empêcher de regretter que ce morceau, qui n'a point été écrit pour deux voix égales, & encore moins pour deux voix graves, soit chanté par deux basses-tailles. C'est alors que l'harmonie est véritablement renversée, ou du moins que les parties n'ont pas entre elles les distances qu'a voulu y mettre l'Auteur. Si le premier dessus de ce morceau étoit chanté par une belle

voix, comme celle de Mlle. Maillard, par exemple, & que le second le fût ou par M. Murgeon, dont le fausset agréable & sonore répond très bien à la voix de *Contralto* Italien, pour laquelle il est fait, ou par une voix de bas-dessus, comme celle de Mme. St. Huberty, croit-on que ce morceau n'y gagneroit pas infiniment? Ne seroit-ce pas lui rendre le grand effet qu'il produisoit autrefois, & qui est presque oublié aujourd'hui? Nous nous en rapportons à cet égard au Directeur du Concert, qui ne néglige aucun des moyens qui lui sont possibles pour satisfaire les Amateurs.

Nous passerons légèrement sur les *Oraisons* d'Esther, par Sacchini; du *Sacrifice d'Abraham*, par M. Cambini, morceau qui a eu beaucoup de succès dans sa nouveauté; sur le *Carmen saculare* de M. Philidor, & le Trio charmant de M. le Berton; mais nous parlerons dans le prochain N<sup>o</sup>. avec plus de détail, du *Jugement dernier*, de M. Salieri, la plus importante des nouveautés qui aient été données pendant la quinzaine.



---

**COMÉDIE FRANÇOISE.**

**O**N a fait, le Mardi 1<sup>er</sup>. Avril, l'ouverture de ce Spectacle par une représentation de *Tancrede*, Tragédie de Voltaire, suivie de *Pygmalion*, Scène lyrique, par J. J. Rousseau.

Avant la première Pièce, M. Dunant; dont nous avons annoncé la réception, a prononcé le Discours qui suit :

**MESSIEURS,**

„ Puis-je me flatter de vous faire agréer l'hommage que la Comédie me charge de vous présenter aujourd'hui, moi, dont les foibles talens, loin de m'offrir quelque motif de confiance, ne servent qu'à m'avertir du danger d'un semblable honneur “ ?

„ Aux premiers pas que nous essayons dans la carrière dramatique, l'ardeur avec laquelle nous aspirons à vous plaire ne suffit pas pour nous donner des droits à vos suffrages; mais nous en recevons déjà de votre indulgence, & le prix de nos succès en est aussi la cause. Si la Nature nous dispense ses faveurs avec une mesure inégale, ce que les uns obtiennent de sa libéralité, les autres l'achètent du travail & de l'étude “.

D 6

” Un attachement inviolable pour les principes de l'Art, une attention vive & soutenue, à profiter des modèles que nous avons sous les yeux, une soumission respectueuse, mais éclairée, pour vos arrêts; voilà, Messieurs, la mesure de nos devoirs & la règle de notre conduite, en commençant une carrière brillante, mais pénible, où nos travaux naissent de vos plaisirs, & se multiplient avec eux “.

” Les efforts du Théâtre François, pendant le cours de l'année dernière, ont été couronnés de plus d'un succès : plusieurs Ouvrages de différens genres ont également concouru à varier vos amusemens, & nous espérons de soutenir par notre zèle, la tâche honorable que nous imposent le premier Théâtre & le premier peuple de l'Europe “.

Ce Discours, qui a été prononcé avec beaucoup de timidité, de modestie, & même avec une certaine grace, a été fort bien accueilli.

## COMÉDIE ITALIENNE.

L'OUVERTURE de ce Spectacle est faite le même jour, par une représentation des deux *Jumeaux de Bergame*, Comédie de M. le Chevalier de Florian, des *Etourdis*, Comédie en trois Actes & en vers, & des

*Solitaires de Normandie*, Opéra comique,  
de M. de Piis.

Au lever du rideau, M. Granger s'est présenté & a prononcé le Discours suivant.

MESSEIERS,

« Si jamais les suffrages publics ont été flatteurs pour des Comédiens, c'est principalement aujourd'hui, que l'Art de la Comédie, d'autant mieux apprécié qu'il est mieux connu, compte presque autant de Juges éclairés qu'il peut compter de Spectateurs. La même raison qui en relève infiniment le prix, les rend aussi plus difficiles à obtenir, & c'est elle encore qui nous engage à réclamer auprès de vous, Messieurs, une indulgence dont nous avons un besoin constant & réel ».

« Les différens genres attachés à notre Scène, ont toujours été subordonnés aux ressources inépuisables & brillantes que peuvent étaler, avec un juste orgueil, les Théâtres de Polyinie & de Melpomène; néanmoins ils savent quelquefois vous captiver. Après avoir goûté les illusions de ce Spectacle enchanteur, où tous les Arts se réunissent pour charmer tous les sens; après avoir admiré Corneille & pleuré avec Racine; après vous être instruits à la raison profonde du divin Molière, vous venez chercher des délassemens plus simples dans nos jeux,

dont une folie aimable, un intérêt doux font le principal mérite “.

» Dépositaires de tout ce qui constitue essentiellement la gaîté de l'esprit national, nous avons bien quelques moyens de vous plaire : mais comment pouvoir lutter toujours heureusement contre la supériorité que des chefs d'œuvres accumulés assurent à nos rivaux ? Nos travaux & votre bienveillance sont seuls capables de faire pencher quelquefois la balance en notre faveur. C'est pour acquérir de plus en plus cette bienveillance si précieuse, que nous avons cherché à multiplier nos richesses, & que peut-être nous avons porté un peu loin le désir bien excusable d'encourager les jeunes Auteurs. Vous nous en avez avertis, Messieurs, par quelques mouvemens de sévérité, dont nous aurions tort de nous plaindre : cette sévérité est elle-même un bienfait ; elle nous éclaire, elle nous honore, en nous indiquant le point de perfection où vous croyez que notre Théâtre peut monter “.

» Nous profiterons, Messieurs, de vos avis & de vos lumières. Vos applaudissemens nous ont fait connoître, par le concours de quels Ouvrages, par la réunion de quels moyens nous pourrions parvenir à mériter vos bontés ; nous travaillerons à n'en être pas indignes “.

» Mais ce travail, nécessairement long, seroit douloureux & pénible, si vous ne sou-

toniez pas nos efforts : daignez donc, Messieurs, nous le rendre agréable en continuant d'être nos guides & nos bienfaiteurs ; entreprenez notre zèle par les secours de cette indulgence encourageante qui est propre aux esprits éclairés ; & notre ardeur sans cesse active, le soin habituel de vos plaisirs, seront chaque jour le gage de notre reconnoissance.

Ce Compliment n'a pas été moins bien accueilli que celui de la Comédie Française. Le ton noble, décent, modeste, & senti, avec lequel M. Granger l'a prononcé, auroit suffi seul pour lui assurer l'indulgence publique & les applaudissemens qu'il a obtenus.

---

*N. B.* Ce n'est point comme Pensionnaire du Roi que Mlle. Renaud cadette a été reçue à ce Spectacle : elle n'avoit paru depuis son début, que dans les chœurs & dans les accessoires ; l'heureux germe de talent qu'elle a montré, l'a fait admettre au partage des rôles propres à son âge, comme Actrice à l'Essai, & comme Pensionnaire de la Comédie.



---

**ANNONCES ET NOTICES.**


---

**COURRIER des Planètes**, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le Firmament; (un Cahier de 24 pages par semaine, beau papier, beau caractère;) Numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 & 13. Ces Numéros, dont aucun n'a encore essuyé le moindre retard, forment le quart de la Collection complète d'une année. Des Vers, de la Prose, des Parallèles, des Allusions, des Epîtres, des Contes, des Episodes, des Anecdotes, des Descriptions, des Critiques, de la gaîté, de la morale, & sur-tout, une variété soutenue : voilà le fonds de cet Ouvrage, qui n'est ni moins plaisant ni moins original que les *Lunes*, qu'il remplace; le principal objet de l'Auteur est de raconter ses voyages dans les Planètes.

On souscrit à Paris, au Bureau général, rue Phelypeaux, chez l'Auteur, où il faut envoyer directement les lettres d'avis, &c.; & chez Belin, Lib., rue S. Jacques. Le prix de l'abonnement est de 18 liv. pour Paris; & de 21 liv. pour la Province, franc de port.

*LES Historiettes du jour*, ou Paris tel qu'il est; Ouvrage qui contient un grand nombre d'Anecdotes qui n'avoient jamais été imprimées, avec des Notes historiques & critiques, le tout recueilli & publié par M. Nougaret; 2 Vol. in-12. A Londres, chez Thomas Hoekham, Lib., N°. 147. New-bond-Street; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, Lib., rue S. Jacques.

C'est un Recueil très-varié, qu'on lira avec plaisir ; ce sont des Bons Mots, des Anecdotes, des Réflexions diverses, morales, critiques, &c. mais la lecture en est plus amusante que sérieuse.

*AFFAIRES de l'Inde*, depuis le commencement de la guerre avec la France en 1756, jusqu'à la conclusion de la paix en 1783, concernant l'Histoire des intérêts de l'Angleterre dans l'Indostan, les détails de deux guerres avec la France, de plusieurs révolutions & traités d'alliance, & l'administration de M. Hastings, &c. traduit de l'Anglois ; 4 Vol. in-8°. avec une Carte. Prix, 7 liv. 4 s. br., 9 liv. rel., & 8 liv. 4 sous port franc par la Poste par tout le Royaume. A Paris, chez Buisson, Lib., hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13.

Cet Ouvrage, sur lequel nous reviendrons, devient curieux dans les circonstances actuelles.

*VUES pittoresques, Plans, &c.* des principaux Jardins Anglois qui sont en France, N°. 2. Ermenonville. Prix, 6 liv. A Paris, chez Simon, rue Pavévin, N°. 16.

Cette seconde Livraison nous a paru aussi soignée que la précédente.

*DISCOURS sur la vie religieuse*, suivi des Discours sur l'amour de Dieu & l'Oraison Dominicale ; par M. l'Abbé Asselin, ancien Vicaire-Général de Glandèves. Seconde édition, avec des additions ; 2 Vol. in-12. A Paris, chez Delalain le jeune, Lib., rue S. Jacques.

Nous avons annoncé cet Ouvrage, dans sa nouveauté, avec des éloges qui ont été justifiés par le succès.

*LES Délassemens d'un homme d'esprit*, ou nouveau Recueil de pensées amusantes, extraites des meilleurs Auteurs tant anciens que modernes, & mêlées de nouvelles observations intéressantes; 2 Vol. in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Desfray, Lib., quai des Augustins, N<sup>o</sup>. 37.

Ce Recueil est très-varié. Il contient de la prose & des vers, des Pensées morales ou amusantes, des Anecdotes, des Bons Mots, &c. Il y a beaucoup de Recueils de ce genre, & on les lit ordinairement avec plaisir, parce que c'est un genre de lecture qui amuse & n'occupe point.

*ESTELLE, Roman pastoral*; par M. de Florian, Lieutenant-Colonel de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthièvre, de l'Académie Française, de celles de Madrid, de Florence, &c. 2e. édition, petit in-12. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur; & se trouve chez Debure aîné, Libr., rue Serpente, hôtel Ferrand; & chez Bailly, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens.

On n'a pas eu le temps d'oublier que nous avons rendu justice à cet Ouvrage intéressant.

*BIBLIOTHÈQUE Universelle des Dames.* A Paris, rue & hôtel Serpente.

Les trois Volumes qui viennent de paroître, sont le IIe. de la Chimie, le Xe. du Théâtre, & le IXe. des *Mélanges*.

*LE Coucher des Ouvrières en Modes*, peint à la gouache par N. Lavreince, gravé par F. Dequevauviller. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Hyacinthe, près la Place S. Michel.

Cette Estampe est d'une composition agréable.

*COLLECTION Universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France ; T. XXXVII ; in-8°. A Londres ; & se trouve à Paris , rue & Hôtel Serpente.*

Ce Volume contient la fin des Mémoires du Baron de Villars.

Il paroît tous les mois un Volume de cette importante Collection.

Le prix de la Souscription de ce précieux Recueil est de 48 liv. pour 12 Volumes. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de Poste.

*VUES Patriotiques & Politiques sur l'administration des Finances de la France , contenant un Plan raisonné d'administration ou d'Assemblées Provinciales , &c. ; par feu le Comte de Lubersac , ancien premier Sous-Lieutenant des Chevau-Légers de la Garde du Roi , Maréchal des Camps & des Armées ; & l'Abbé de Lubersac , son frère , ancien Vicaire-Général de Narbonne , Abbé de Noirlac , & Prieur de Brive. In-4°. A Paris , de l'Imprimerie royale.*

Cet Ouvrage , composé d'abord par le Comte de Lubersac , a été rédigé & ensuite augmenté par M. l'Abbé de Lubersac son frère. Le sujet qu'il traite est devenu plus intéressant aujourd'hui par les circonstances ; & l'on doit louer le zèle de tout Citoyen qui s'efforce d'apporter son tribut de lumière dans cette partie importante de l'Administration.

*HISTOIRE de la vie de Jésus-Christ , où l'on trouve dans une narration suivie & d'une manière claire , la concorde & l'explication des quatre Evangiles , le développement de plusieurs prophéties qui y sont relatives , les traditions authentiques des premiers siècles de l'Eglise sur le*

même sujet, & les réflexions historiques, critiques, dogmatiques & morales, qui ont paru les plus intéressantes pour ce siècle; par M. Compañ, P. de la Mission. Nouvelle édition, corrigée & augmentée par l'Auteur; 2 Vols. in-12. A Paris, chez Varin, Lib., rue du Petit-Pont.

Cet Ouvrage a eu du succès, & n'a pu que gagner par les changemens que l'Auteur vient d'y faire.

*RECHERCHES* historiques sur l'esprit primitif & sur les anciens Collèges de l'Ordre de S. Benoît, d'où résultent les droits de la Société sur les biens qu'il possède; 2 Parties, in-8°. A Paris, chez Guillot, Lib., rue S. Jacques.

La marche de l'Auteur de cet Ouvrage n'est pas assez distincte: ce qu'il y a de plus clair, c'est l'intention de faire l'apologie des Moines. Au reste, il y a des recherches dans cet Ouvrage, & des observations justes & judicieuses.

*ECONOMIE* de la Providence dans l'établissement de la Religion, suite de la Religion défendue contre l'incrédulité du siècle; 2 Vol. in-12, Prix, 5 liv. br., 6 liv. rel. A Paris, rue & hôtel Serpente.

L'Auteur de cet Ouvrage prouve d'abord la nécessité d'une Religion & d'un culte public. Il s'attache ensuite à démontrer qu'elle ne peut être que l'ouvrage d'un Etre Suprême, d'où il conclut la nécessité d'une révélation. En parlant de la Religion nouvelle, il montre que la réunion de la Tradition & de l'Ecriture est indispensable. L'Ouvrage se termine par l'apologie de l'Eglise de Jésus-Christ, que l'Auteur défend contre les attaques de ses propres enfans, & des Incrédules.

*COLLECTION des Portraits d'Hommes illustres vivans.* Cette Collection, intéressante pour les différentes Nations de l'Europe en général, & pour un grand nombre de familles en particulier, doit offrir successivement les Portraits de Souverains, Ministres, Généraux, Prélats, Magistrats, Savans, Artistes, &c. qui vivent encore, & honorent l'humanité par leurs talens & leurs vertus.

Chaque Portrait, de format in-folio, est accompagné d'une Notice historique, de même format, imprimée chez Didot le jeune, sur de très-beau papier.

On regrette depuis long-temps que nous n'ayons pas toujours eu de semblables Collections; on seroit plus sur aujourd'hui d'avoir la ressemblance exacte des hommes dont la mémoire ou les Ouvrages nous intéressent, tandis que souvent on n'en a pas même le portrait.

Il en paroît une Livraison, composée du Portrait de notre Monarque, & de ceux de MM. Franklin, Malsherbes & Buffon. Ces Gravures, réunissent le mérite de l'exécution à celui de la ressemblance. Les Livraisons se feront de deux en deux mois.

Le prix de la souscription est de 16 liv, que l'on paye d'avance à chaque Livraison.

On souscrit à Paris, chez Me. Tournier, Avocat, rue des Petites Ecuries du Roi, au coin de celle Martel; Didot jeune, Imp. de MONSIEUR, quai des Augustins; Royez, Lib., quai & près des Augustins; Hardouin & Gattey, au Palais-Royal; & à Strasbourg, à la Librairie Académique; & chez les différens Libraires du Royaume.

*COLLECTION des Costumes Espagnols, anciens & modernes, gravés & coloriés, par Devère, 35. Livraison. Prix, 9 liv.*

La rivalité qui de tout temps a existé entre

l'Espagne & la France, est une des premières raisons qui doivent nous faire désirer de connoître les différens Costumes d'un Peuple tantôt l'ami, tantôt l'ennemi de notre Nation.

Chez tous les Peuples du Monde, l'habillement a toujours été en partie le tableau fidèle de son caractère. La mode, plus ou moins variée, nous peint les divers degrés de réflexion ou de légèreté de la Nation qui la suit.

La Collection des Costumes François a transporté chez tous les Peuples du Monde une Nation entière, qu'ils ne jugeoient que par quelques individus voyageurs, & sur laquelle ils ne pouvoient prononcer sans risquer de se tromper.

La Collection des Costumes Espagnols offre au Public une chose également utile, puisqu'elle présente à la suite d'une Nation célèbre, sa plus ancienne rivale.

Les Costumes promettent de rendre les habillemens de chaque Province dans toute leur vérité, ainsi que ceux du Théâtre, qui n'ont aucun rapport avec nos habits dramatiques François.

Il en paroîtra de deux en deux mois une Livraison composée de 12 Planches. Le 3e. Cahier, qui paroît, est colorié avec beaucoup de soin, & doit prévenir pour la suite de cette Collection.

On souscrit, seulement par soumission, à Paris, chez l'Auteur M. Devèze, Graveur, rue des Grands-Degrés, N<sup>o</sup>. 17.

*CADRANS horizontaux à équation*, propres à mettre dans les jardins. Prix, 12 liv. les Cadrans, 6 liv. les Méridiens. A Paris, chez l'Auteur, M. Pellier, rue du Sépulcre, Hôtel des Asturies.

L'Auteur de ces Cadrans, dont nous avons parlé avec de justes éloges, annonce qu'il se rendra à l'invitation de plusieurs personnes qui désirent qu'il aille dans plusieurs villes placer lui-même les

Cadrans ; mais il faut pour cela qu'on se réunisse en certain nombre, afin de modérer les frais de voyage.

Le même Artiste vient de faire pour son usage une Montre extrêmement curieuse, & exécutée sans modèle ; elle marque les années, les mois, le jour de la semaine, le quantième du mois, le quantième de la lune, ses phases, l'heure à laquelle la mer est pleine & basse chaque jour, à Brest, à la Rochelle, Bordeaux, Londres, Amsterdam, Cherbourg, Rouen, Cadix, Saint-Malo, Mont Saint-Michel, le Havre, Dieppe, Calais, Douvre, Dunkerque, Bayonne, & Lisbonne. Malgré cette complication, l'Auteur s'offre à prouver que son ouvrage marche avec la plus grande précision, parce qu'il y a mis un souvenir d'équation du temps vrai au temps moyen.

Cet Artiste se fera un plaisir de laisser voir cette pièce aux Amateurs.

N<sup>o</sup>. 12 de la 6e. année du *Journal de Clavecin* ; par les meilleurs Auteurs ; & Nos. 1, 2, 3 & 4 de la 7e. année. Prix chaque Cahier séparé, 3 l. Ab. pour 12 Cahiers, qui paroîtront le 15 de chaque mois, 15 livres, franc de port. = Numéros 1 à 14 du *Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. = 11 à 24 du *Journal Hebdomadaire*, composé d'Airs de tout genre, avec acc. de Clavecin. Prix, chaque Numéro, 12 s. Abonnement pour chaque Journal, 15 liv. franc de port. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, N<sup>o</sup>. 6.

NUMÉROS 5 à 20 des *Feuilles de Terpsychore*, pour la Harpe & pour le Clavecin, Prix, 1 liv. 4 s. chaque N<sup>o</sup>. Abonnement pour 52 Numéros, 30 liv. A Paris, chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies,

3e. Concerto à Violoncelle principal, 2 Violons, Alto & Basse, Cors & Hautbois, *ad lib.* exécuté au Concert Spirituel, & composé par M. L. Dupont. Prix, 4 liv. 4 s. = Trois Quatuors de M. Ignace Pleyel, tirés de l'Œuvre dédié au Roi de Prusse, pour Clavecin avec Violon & Basse; par M. Lachnitt. 3e. suite. Prix, 9 livres. A Paris, chez Imbault, Md. de Musique, rue S. Honoré, entre la rue des Poulies, & l'hôtel d'Aligre, N<sup>o</sup>. 627.

*Sabinus & Eponine*, Sonate caractéristique, pour Clavecin avec Violon obligé; par J. Sardy, Œuvre premier. Prix, 3 liv. 12 s. = Trois Symphonies à premier & second Dessus, Alto, Basse, Hautbois & Cors; par M. Guénin, premier Violon de l'Opéra; Œuv. 6e. Prix, 9 liv. A Paris, chez M. Guénin, rue S. Louis S. Honoré, N<sup>o</sup>. 8.

---

## T A B L E.

<i>A mon Fils.</i>	49	<i>Concert Spirituel.</i>	77
<i>Charades, Enig. &amp; Log.</i>	50	<i>Comédie Française.</i>	83
<i>Eloge historique de Mably.</i>	51	<i>Comédie Italienne.</i>	84
<i>Observations.</i>	51	<i>Annonces &amp; Nouvelles.</i>	88
<i>Zoraïde.</i>	74		

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 12 Avril 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 11 Avril 1788.

SÉLIS, Censeur Royal.

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

SAMEDI 19 AVRIL 1788.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

A UNE DAME.

O toi qui causes mon malheur,  
As-tu banni de ta mémoire  
Ce premier jour de ma victoire,  
Cette aurore de mon bonheur ?  
Pour toi seule j'étois sensible,  
Tu n'étois belle que pour moi ;  
A ce penchant irrésistible,  
Nous cédions tous deux sans effroi.  
Ta main retomba dans la mienne ;  
Tes beaux yeux fixoient ton Amant

N<sup>o</sup>. 16. 19 Avril 1788.

E

M E R C U R E

Et j'y lisois le doux serment  
 Que ta bouche faisoit à peine.  
 Tu partageas tous mes secrets,  
 Tu souris à tous mes projets ;  
 Tu sis plus, tu voulus toi-même  
 Que nos noms unis pour jamais  
 De nos amours fussent l'emblème ;  
 Et ce chiffre mystérieux  
 Que donna ta pitié-cruelle,  
 Ce chiffre toujours précieux,  
 N'est plus qu'un emblème infidèle.  
 Voilà donc ce riant destin  
 Que tu promis à ma constance ?  
 Voilà donc ce bonheur sans fin  
 Que je goûtois en espérance ?  
 Infortuné ! dans mes projets  
 Je ne comptois pas les regrets ;  
 Mon illusion favorable  
 Bâtit un palais enchanté ;  
 Rien ne manquoit à sa beauté ;  
 Mais j'avois bâti sur le sable.

( Par un Abonné, )



*Explication de la Charade, de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Murmure*; celui de l'Enigme est *Maîtresse*; celui du Logogriphe est *Maîtresse*, où l'on trouve *Mai, Messe, Air, Ris, Ame, Ami, Tresse, Rame.*

### CHARADE.

ON voit avec plaisir, à son linge occupée,  
Suzon, d'un doigt léger, agiter mon premier;  
Du mépris mon dernier exprime la pensée;  
Et jamais le poltron n'accepta mon entier,  
(*Par M. Duriou, Contrôleur des Aides.*)

### ÉNIGME.

J'AI le visage long, & la mine naïve;  
Je suis sans finesse & sans art.  
Mon teint est fort uni, la couleur assez vive,  
Et je ne mets jamais de fard.  
Mon abord est civil; j'ai la bouche riante,  
Et mes yeux ont mille douceurs;  
Mais quoique je sois belle, agréable & charmante,  
Je règne sur bien peu de cœurs.

On me proteste assez, & presque tous les hommes  
 Se vantent de suivre mes loix ;  
 Mais que j'en connois peu dans le siècle où nous  
 Sommes,  
 Dont le cœur réponde à ma voix !  
 Ceux que je fais aimer d'une flamme fidelle,  
 Me font l'objet de tous leurs soins ;  
 Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,  
 Et ne m'en estiment pas moins.  
 On m'accuse pourtant d'aimer trop à paroître  
 Où l'on voit la prospérité ;  
 Cependant il est vrai qu'on ne peut me connoître  
 Qu'au milieu de l'adversité.

( Par un Ecolier de Logique du  
 Collège de Louis le Grand. )

### L O G O G R I P H E.

**M**EUBLE en tout temps utile & nécessaire,  
 Quand les Autans nous déclarent la guerre,  
 Je commence un rôle important.  
 Aux champs, de même qu'à la ville,  
 Entre les mains d'un Architecte habile,  
 J'éleve, je détruis, sans pierre ni ciment,  
 Plus d'un utile bâtiment,  
 Dont l'existence passagère  
 Avec le jour finit communément.  
 Mais il est temps d'entamer la matière :  
 De mes huit pieds, Lecteur, la syllabe première  
 T'offre un arbre employé souvent

Au port, dont, à tes yeux, ma syllabe dernière  
 Sans peine peut offrir le nom.  
 Cette syllabe aussi te présente un pronom :  
 Transposée, & tu verras une ville voisine,  
 Dont le climat ferein, plus que la Médecine,  
 Guérit le mal qui mine le poumon.  
 Sous une autre combinaison,  
 Tu trouveras le Politique illustre,  
 Fils d'un grand homme, & grand homme à son  
 tour,  
 Qui, dès son cinquième lustre,  
 Gouvernoit Albion, & lui rendoit le lustre  
 Qu'elle alloit perdre sans retour.  
 J'offre aussi cette qualité  
 Sans laquelle des traits le plus bel assemblage  
 Ne peut donner de titre à la Beauté ;  
 Qualité rarement conservée au village.  
 Mais n'oublions pas, cher Lecteur,  
 Un trait dont s'honore mon cœur,  
 Qui seul fera passer mon trop long bavardage.  
 J'ai pour l'ordinaire une sœur,  
 Et presque toujours de mon âge ;  
 Eh bien ! notre union est la même en tout temps ;  
 Même foyer, même ménage  
 Nous rassemble ; & pourtant, sauf un peu de tapage,  
 Toutes deux, sans débats, nous vivons doucement.  
 ( Par un C. de R. )

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*AFFAIRES DE L'INDE, depuis le commencement de la guerre avec la France en 1756, jusqu'à la conclusion de la paix en 1783; concernant l'Histoire des intérêts de l'Angleterre dans l'Indostan, les détails de deux guerres avec la France, de plusieurs révolutions & traités d'alliance, & l'administration de M. Hastings, &c. &c. traduit de l'Anglois; 2 Vol. in-8°. avec une Carte. Prix, 7 l. 4 s. br., 9 l. rel., & 8 l. 4 s. br. francs par la Poste dans tout le Royaume. A Paris, chez Buisson, Libraire, rue des Poitevins, Hôtel de Mesgrigny, N°. 13.*

**C**E titre seul peut faire juger de l'importance de l'Ouvrage; on sent sur-tout l'influence qu'il peut avoir sur cette affaire de M. Hastings qui occupe actuellement les esprits & en Angleterre & hors l'Angleterre; il ne pouvoit venir ou plus à propos, ou plus mal à propos peut-être; mais, à coup sûr, il ne peut être indifférent. C'est à l'exa-

men de l'administration de M. Hastings dans l'Inde, qu'une grande partie de cet Ouvrage est consacrée; cette administration n'y est pas exposée favorablement; elle y est même très-sévèrement jugée, soit que le Livre ait été fait pour les conjonctures actuelles & par un ennemi de M. Hastings; soit qu'indépendamment de toute circonstance éphémère, de toute considération personnelle, & de tout esprit de parti, la vérité seule ait dirigé la plume de l'Historien. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'il peut y avoir de polémique & de litigieux dans cet Ouvrage ne nous regarde pas; la partie purement historique est la seule qui nous intéresse & que nous considérons ici. On trouve dans ce Livre beaucoup d'instruction sur l'Indostan & sur l'Histoire de ce pays, les mœurs & les coutumes de ses habitans, comparées avec celles des Nations Européennes qui portent tant de trouble dans ce doux climat, ainsi que dans tous les autres; voilà ce qui peut assurer à cet Ouvrage un succès durable; les intérêts du moment forment les succès éclatans, mais éphémères; les succès solides & vraiment désirables, sont ceux qui portent sur l'intérêt éternel & général de l'humanité. Ce grand objet n'est jamais perdu de vue dans cet Ouvrage; les droits véritables de l'homme n'y restent pas sans défense comme dans tant d'Histoires, même estimables, des siècles précédens. L'Auteur montre beaucoup de sensibilité

dans tous les morceaux qui en sont susceptibles ; par exemple , dans la description de l'horrible famine , qui , par l'avarice des Monopoleurs , désola le Bengale en 1770 , & y produisit en partie la peste ; dans la Relation de la guerre inutile & injuste que les Anglois firent aux Rohillas , peuplade Indienne , des cruautés qu'on exerça sur la famille & les femmes de leur plus brave Chef , & des affronts qu'on leur fit ; dans la peinture du supplice du Rajah Nuncomar , &c.

La famine de 1770 fait époque dans l'Histoire du Bengale : » Le peuple vécut de racines... ; des maladies épidémiques... se répandirent dans le pays , & le changèrent en un vaste hôpital..... Les habitans , affoiblis par les maladies & le besoin , n'avoient pas même le courage d'enterrer les morts. On conduisoit ceux-ci par charrettes à la rivière , où on les plongeoit pêle-mêle , sans prières & sans funérailles «.

» Les rues étoient inondées d'Indiens affamés , qui , dans l'agonie du besoin & du désespoir , impuetoient tous leurs maux à l'avarice ; & qui , en poussant le dernier soupir , chargeoient de malédictions leurs impitoyables bourreaux «.

» Les portes des Riches & des Grands étoient en vain gardées par des Cipayes armés , & protégées par des barricades contre l'approche hardie d'hommes affamés ; les besoins urgens de la Nature avoient

alors banni subordination & décence..... Les misérables qui luttoient contre la faim & les maladies, qui demandoient la mort comme leur unique refuge, devoient naturellement voir sans crainte la pointe d'une lance ou d'une baïonnette «.

» On voyoit par toute la ville, & dans les villages voisins, des foules de gens pliés en deux, & dont la poitrine touchoit presque à l'épine du dos; on les voyoit foibles & se débattant dans les angoisses; d'autres laissant d'un air content une vie pleine de douleurs..... Tout le pays retentissoit de gémissemens; les hameaux, les villages, & même plusieurs des villes manufacturières & de commerce, incapables de nourrir leurs habitans, étoient désertées; la famine les chassoit en foule de leurs habitations, comme des agneaux qui vont à la boucherie; les champs, les grandes routes, & toutes les places publiques, n'offroient aux yeux des spectateurs que des groupes de ces êtres infortunés, pâles, décharnés & livides..... Tout sentiment de la Nature paroïssoit éteint, tout lien du sang rompu. Uniquement occupé de ses propres besoins, chaque individu étoit incapable de faire attention à ceux des autres. Les enfans abandonnoient leurs parens, & les mères leurs enfans, qu'ailleurs on voyoit périr collés sur leur sein..... «.

» Par cette mortalité prodigieuse, ..... la ville de Calcutta & ses fauxbourgs furent

E 5

tellement infectés, que la chaleur du climat, & l'amas infect des vapeurs qui sortoient des corps morts, firent appréhender sérieusement une influence pe' lentielle. Heureusement des volées d'oiseaux de proie, d'animaux carnaciers & d'insectes, furent attirés par l'odeur cadavéreuse. Les eaux du Gange furent corrompues par les monceaux de morts qu'on y jetoit tous les jours. On évitoit de manger les cochons, les oies & les canards, qui se nourrissoient ou de ces eaux ou des débris. Les poissons étoient nuisibles, & quelquefois funestes à ceux qui en mangeoient. Le mouton, qu'on pouvoit à peine se procurer au poids de l'or, étoit la seule nourriture que l'on prenoit avec quelque sûreté..... Plus de trois millions d'hommes périrent, dit-on, faute de nourriture..... Quels doivent être aujourd'hui, s'écrie l'Auteur, les sentimens de ces monstres, dont les sordides spéculations ont donné naissance à cette mémorable catastrophe ? Qui voudroit, au prix de l'Inde entière, consentir à être tourmenté toute sa vie par les spectres de tant de malheureux dont ils ont causé la mort « ?

» Dans la guerre contre les Rohillas, on massacra une Nation entière, qui ne nuisoit nullement à ses voisins, qui n'avoit pas fait aux Anglois la plus légère injure, & dont le Gouvernement doux & humain faisoit fleurir le pays & rendoit les Habitans heureux. Leur Chef & toute sa famille éprouvèrent mille indignités. Un Visir

du Mogol, allié des Anglois, viola les coutumes du pays, en entrant par force dans l'appartement des femmes, ce qui est le plus grand affront qu'on puisse faire à la famille d'un Noble More. Il les dépouilla de leurs bijoux & de leurs ornemens, les couvrit de mauvais vêtemens, & les laissa même manquer des choses nécessaires à la vie. Il fit conduire de Bessoulée dans son camp, par une garde de Cipayes, plus de deux cents femmes, dont plusieurs étoient de distinction & se trouvoient presque nues. A Bérelli, & dans le voisinage, plusieurs jeunes filles furent aussi arrachées des bras de leurs parens expirans, exprès pour être prostituées.

» Les plus illustres de ces captives manquoient de nourriture & d'habillemens, étoient couvertes de vermine, & réduites à la nécessité de demander l'aumône; plusieurs Anglois leur firent exactement la charité..... Il nous a privées, disoient-elles au Colonel Champion, de notre pays, de nos biens, & même de notre honneur; & , peu content de ces cruautés, il va nous envoyer prisonnières à Fizabad. Nous ne désirons plus ni notre pays, ni biens, ni raisons; mais à Bessoulée sont les tombeaux de nos nobles ancêtres; qu'il nous soit permis de passer sous quelque ombrage le reste de nos jours; comme Faquirs, près de ces tombeaux. Nous reposant sur les promesses du Visir, nous sommes restées dans le pays; autrement,

nous l'aurions quitté comme ont fait les autres, & nous aurions conservé notre dignité & notre honneur : il nous a tout enlevé, jusqu'à nos effets, & la manière dont il nous a déshonorées est connue de tout le monde «.

Les Anglois condamnèrent le Brame Nuncomar, un des Rajahs du Bengale, à être pendu, en vertu de Loix auxquelles il n'étoit point soumis : » Le peuple vint en foule voir cette exécution, & ils ne virent pas ce spectacle sans horreur & sans consternation. Les Européens n'avoient point encore montré aux habitans pacifiques du Bengale, des scènes aussi terribles. On regarde dans tout l'Indostan les privilèges des Brames comme sacrés. Ils ont le droit de commuer la peine de mort & en sont exempts eux-mêmes. Nuncomar étoit à la tête de ce Collège sacré, que les Hindcos respectent jusqu'à l'idolâtrie. Sa mort ignominieuse étoit donc plus choquante dans l'Inde, que si on condamnoit en Europe un Seigneur de la plus haute distinction, un Prince du Sang, à périr par la main du Bourreau. Au moment où il fut jeté, tous les Indiens, au nombre de plusieurs milliers, se sauvèrent, comme à un signal donné, tout en désordre, grimaçant de désespoir, & poussant des cris de surprise & d'horreur. Leur retraite fut si soudaine, qu'avant même que le Rajah eût expiré, on n'appercevoit plus autour de la potence

que le Shérif, ses gens, & quelques Spectateurs Européens. Cette dernière aventure rentre dans l'examen de l'administration de M. Hastings, à qui cette violence est imputée.

Ce qui peut diminuer pour quelques Lecteurs l'intérêt de cette Histoire, c'est que leurs yeux & leurs oreilles ne sont pas encore assez accoutumés aux noms Indiens; qu'ils ne connoissent pas assez ces Héros d'un jour, ces Aventuriers éphémères qui occupent ici la Scène tour à tour; les noms Indiens ne nous sont pas beaucoup plus familiers que les noms Chinois. » J'ai bien peur, dit M. de Voltaire dans l'Entretien avec un Chinois sur la Gloire, j'ai bien peur que vous ne sachiez rien de l'aventure éternellement mémorable du célèbre *Xixafou Concochigramki*, ni des mystères du grand *Fi psi hi hi*. Le plus connu de ces noms est celui du célèbre Hyder-Aly; on en lira ici l'Histoire avec plaisir: on prendra aussi beaucoup d'intérêt aux jugemens que porte l'Auteur sur divers Généraux, sur divers Gouverneurs Européens dans l'Inde, tels que MM. Duplex, de Godeheu, de Bussy, de Lally; le Major Lawrence, le Capitaine Clive, Milord Pigot, M. Hastings, &c.; on sera sur-tout curieux de voir ce que l'Auteur pense de l'infortuné Lally, dont l'affaire occupe encore les Tribunaux François. Voici son opinion, nous la rapportons sans l'adopter ni la re-

jeter , ce qui est litigieux n'étant pas de notre ressort.

» On a encore présentes à l'esprit, dit-il, les campagnes romanesques de Lally..... Il est possible que Lally ne connût pas bien le local : peut-être avoit il trop mauvaise opinion des Princes du pays , pour tirer parti de leur assistance ; ce qui est certain , c'est qu'il fut obligé d'agir sur la côte sans escadre ; & quand il voulut pénétrer dans l'intérieur du pays , ses alliés refusèrent de le seconder , & ses troupes se mutinèrent faute de paye. Malgré ces contre-temps , de dix batailles qu'il avoit livrées , il n'en avoit perdu qu'une , & on pouvoit bien lui permettre , après avoir gagné neuf batailles & pris dix places avec les mêmes troupes , de se retirer devant des forces supérieures «.

» Mais Lally , comme plusieurs autres grands hommes , ne dut sa ruine qu'à la droiture de ses sentimens , à sa hauteur , & à la rigueur de sa discipline. Dès le moment qu'il débarqua à Pondichery , il témoigna la plus grande horreur de la vénalité qui régnoit autour de lui. Supérieur aux vils artifices de l'intérêt , il regardoit avec un mépris marqué ceux qui n'avoient point d'autre objet. Il avoit ordre de rechercher les causes qui avoient appauvri sa Patrie , & de punir les délinquans. Les maux auxquels il devoit remédier , étoient le péculat , la défobéissance , la fourberie , le pillage , & la mutinerie ».

» Cette commission n'étoit certainement pas populaire , & Lally se trompa en s'attendant à un accueil gracieux de la part de ceux qui détestoient cette conquête , & qui pensoient qu'elle leur feroit courir des risques. Il apprit en peu de temps à quoi doit s'attendre un homme qui veut arracher au méchant les dépouilles de son iniquité : il se forma aussitôt une ligue pour empêcher qu'il ne remplît sa commission , & ceux qui auroient dû coopérer avec lui au bien du service , furent les premiers à le fatiguer de difficultés , parce qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine que par la sienne «.

Notre premier devoir est de ne pas tromper le Lecteur ; or ce seroit le tromper que de lui persuader , ou de lui laisser croire que le mérite du style dans cette Traduction , réponde à l'importance des objets , & ajoute à l'agrément de cette lecture.

La Traduction nous paroît être l'Ouvrage d'un Etranger ; elle est du moins d'un homme à qui notre Langue semble être peu connue , & la propriété d'expression peu familière ; elle est pleine d'Anglicismes & de tours étrangers , les constructions sont imparfaites & irrégulières. Nous avons déguisé en partie ces défauts par le choix , par des coupures , par quelques changemens même dans les morceaux que nous avons cités ; mais le Lecteur ne s'en apercevra que trop à chaque page. Cependant le mérite du fond perce toujours à travers

ces vices de forme ; l'Auteur a de la vraie politique & de la bonne philosophie : on sent avec satisfaction l'esprit de justice, de paix, d'humanité qui l'anime, & auquel les préjugés nationaux paroissent toujours sacrifiés.

---

*DE la Mesure du Temps, ou Supplément au Traité des Horloges Marines & à l'Essai sur l'Horlogerie ; contenant les principes de construction, d'exécution, & d'épreuves des petites Horloges à longitude, & l'application des mêmes principes de construction, &c. aux Montres de poche, ainsi que plusieurs constructions d'Horloges astronomiques, &c. avec Fig. en taille-douce. Publié par ordre du Roi. Par M. FERDINAND BERTHOUD, Horloger-Mécanicien du Roi & de la Marine, ayant l'inspection de la construction des Horloges marines, Membre de la Société Royale de Londres. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Didot fils, & Jombert jeune, rue Dauphine. In-4<sup>o</sup>. de 290 pages.*

LES deux grands Ouvrages que M. Berthoud avoit déjà publiés sur l'Horlogerie, ne

son point, comme tant d'autres, le Recueil de ce qui s'étoit fait avant lui; c'est le fruit de ses expériences, de ses découvertes, & de ses succès. Dès 1763, il avoit été envoyé en Angleterre avec MM. Camus & de Lalande, de l'Académie des Sciences, pour prendre connoissance des travaux de Harrison, & M. Berthoud y reconnut une partie de ses idées, il en conçut de nouvelles; & après avoir exécuté pendant plusieurs années un grand nombre d'horloges marines par différens procédés, après avoir trouvé des moyens nouveaux, surmonté un grand nombre de difficultés, & constaté sa réussite par des épreuves faites dans des voyages de long cours, il publia enfin, en 1773, son Traité des horloges marines.

Quand on s'est occupé si long-temps d'un objet avec autant de talent que M. B., il est difficile de ne pas faire de nouveaux progrès & de ne pas acquérir de nouvelles lumières, & il est juste de les communiquer. C'est ce que fait l'Auteur dans ce nouvel Ouvrage, où il a sur-tout simplifié les procédés de manière à mettre à la portée de tout le monde des machines qui avoient paru jusqu'ici comme impossibles. On pourra désormais, en voyageant avec une montre de poche, trouver les longitudes de tous les lieux où on ira, comme on l'auroit fait par les observations astronomiques répétées & continuées pendant long-temps. Celle qui a été faite à Londres par M. Emery, & qui fut

apportée l'année dernière à Paris par M. le Comte de Bruhl, lui fit appercevoir dans la différence des longitudes entre Londres & Paris, une erreur de quatre secondes de temps, sur laquelle les Astronomes disputoient encore après cent ans d'observations. Tels sont les prodiges de l'horlogerie, tels sont les bienfaits que la France devra à M. Berthoud, quand il aura mis nos Artistes à portée de multiplier de semblables Ouvrages. Déjà on voit à l'Observatoire royal, une montre de poche exécutée par le neveu de M. Berthoud pour M. de Puysegur, & qui soutient la comparaison avec les pendules.

Le Compensateur Isocrone est le premier article important du nouvel Ouvrage de M. Berthoud; le ressort spiral qui règle une montre ou une horloge marine, met plus de temps à faire ses oscillations quand elles sont plus grandes. M. B. est parvenu à y remédier par le moyen d'un petit cercle excentrique fixé sur l'axe du balancier, & un ressort qui agit sur ce cercle. Cette application paroît l'unique moyen de donner aux horloges à longitudes la précision rigoureuse dont elles sont susceptibles.

La suite de la première Partie du Livre contient un grand nombre de recherches, d'expériences, & de détails intéressans sur toutes les pièces constitutives, & les opérations de la main-d'œuvre des horloges à longitudes.

Dans l'intention de répandre les nouvelles lumières & les moyens de perfection que la recherche des longitudes par la mesure du temps en mer, a procurés à l'Art de l'Horlogerie, M. Berthoud expose dans la seconde Partie de cet Ouvrage, tout ce qu'il a jugé propre à perfectionner les montres de poche & les horloges astronomiques.

L'application de son échappement libre & d'un mécanisme de compensation, sont les moyens de perfection qu'il propose pour les montres de poche, la compensation naturelle par les huiles qu'il a établie & démontrée, ne pouvant avoir lieu avec la réduction des frottemens, & l'augmentation de force de mouvement dans le régulateur. Après avoir établi pour les montres astronomiques de poche, des principes & des dimensions confirmés par l'expérience & le raisonnement, M. B. donne plusieurs constructions d'horloges astronomiques, plus simples & plus portatives que les pendules astronomiques dont on a fait usage jusqu'à présent. Dans ces machines, le pendule bat les demi-secondes en un seul temps, par le moyen de l'échappement libre, qui, adapté aux horloges astronomiques, ne peut que contribuer à leur procurer un très-grand degré de justesse.

On auroit pu désirer comme complément de cet Ouvrage sur les horloges marines, la manière de s'en servir pour trouver les longitudes en mer; mais on se rappellera que

l'Auteur a donné, en 1775, un Livre à ce sujet, intitulé, *Les Longitudes par la Mesure du Temps*, 124 pages in-4°. , dans lequel on trouve même les tables dont on peut avoir besoin pour ces sortes de calculs, avec une instruction sur la manière dont un Artiste doit procéder pour démonter, nettoyer & remonter une horloge ou une montre à longitude, vérifier sa marche par diverses températures, & dresser la table d'équation à chaque degré du thermomètre.

Les pendules astronomiques dont M. Berthoud s'est également occupé, & qu'il a perfectionnées plus que personne en France, occupent une place dans le nouvel Ouvrage; il y traite même des pendules à demi-secondes qui peuvent servir à déterminer la pesanteur à différentes latitudes, ou à suppléer à la mesure du pendule simple, qu'il est très-difficile de faire dans des voyages: ces observations sont importantes, puisqu'elles nous ont fait déjà connoître que l'aplatissement de la terre est plus petit que Newton ne l'avoit cru.

Il étoit difficile de faire un Ouvrage plus complet & plus intéressant que celui de M. Berthoud sur toutes les parties de l'Horlogerie. Celle qui intéresse spécialement le Public, quant à la pratique journalière, a été donnée séparément par le même Auteur dans un Ouvrage intitulé, *L'Art de régler les pendules & les montres*, petit in-12, avec figures, qui se trouve chez les mêmes Libraires,

ainsi que l'*Essai sur l'Horlogerie*, en deux Vol. in-4<sup>o</sup>. , publié par M. Berthoud en 1763 , & dans lequel il avoit déjà donné ses premières idées sur le bel Art qu'il a si fort enrichi.

( *Cet Article est de M. de la Lande.* )

---

**DISCOURS** prononcés à l'Académie Royale de Peinture de Londres ; par M. JOSUÉ REYNOLD, Président de ladite Académie ; suivis des Notes du même Auteur sur l'Art de peindre, de DUFRESNOY : le tout traduit de l'Anglois. A Paris, chez Moutard, Impr. Libr. de la Reine, 2 Vol. in-8<sup>o</sup>. Prix, 6 liv. br., & 8 liv. rel.

HUIT Ecoles de Peinture se sont formées en Europe depuis la renaissance des Arts ; celles de Florence , de Rome , de Lombardie , de Venise , d'Allemagne , de France , de Flandre , & de Hollande. L'Italie, fière du nombre & de la supériorité de ses Ecoles, les a successivement perdues ; & , depuis la mort de Pompée Battoni, elle n'a pas même un seul Peintre dont le nom ait franchi les Alpes. On ne va plus étudier dans Rome que les Ouvrages d'Artistes qui ne sont plus , & les débris antiques de l'ancienne Maîtresse du Monde,

L'Ecole Allemande n'est plus : il est vrai que l'Allemagne a produit dans ce siècle le célèbre Mengs ; mais c'est en Italie qu'il a formé & exercé ses talens , & si la Saxe a l'orgueil de le réclamer , Rome semble avoir le droit de le compter entre ses Artistes. La brillante Ecole de Rubens est éteinte chez les Flamands , & l'Europe ignore si Rembrandt & Gérard Dow ont en Hollande des successeurs. La France étoit menacée de voir périr chez elle la Peinture de l'Histoire : mais son Ecole s'est relevée avec un nouvel éclat par les principes & les Ouvrages d'un Maître sage & savant , & par les talens de ses Elèves , qui sont aujourd'hui comptés entre nos plus habiles Maîtres. Si les riches peuvent , comme dans le dernier siècle , préférer les chef-d'œuvres de la Peinture aux brillantes décorations de leurs appartemens , si le goût du grand & du beau succède aux caprices de la mode , la France verra briller encore les beaux jours de la Sueur. La richesse est tributaire des Arts ; ce tribut fait une partie de sa gloire , & & les Arts périssent quand elle refuse de le payer.

Pendant qu'ils florissoient dans une grande partie de l'Europe , ils languissoient en Angleterre , & l'on désespéroit de les voir jamais se fixer dans un pays où le commerce , la richesse , le luxe , & sur-tout la présence de Vandick , n'avoient pu les

animer. Cependant une nouvelle Ecole s'y est élevée de nos jours, & brille dès son berceau. Les parties dans lesquelles elle mérite le plus d'applaudissemens, sont précisément les plus importantes de l'Art, la sagesse de la conception, la simplicité de la composition, la beauté des formes, & la justesse des expressions. Comme les Ouvrages de cette Ecole ne nous sont connus que par des estampes, nous ne pouvons établir à quel point elle réussit dans le coloris & le maniement du pinceau, mais des Artistes qui ont été en Angleterre, assurent que, dans quelques-uns de ses Maîtres, elle se distingue par une couleur aimable, plus voisine de celle de Lombardie, que du coloris des Flamands & des Vénitiens. Il n'y a point en Europe d'amateurs des Arts qui ne connoissent par la gravure les talens de MM. Reynolds, West, Kopley, Gensborough, Cosway, &c.

Il n'est pas très-difficile de remonter, dans les différentes Ecoles, aux causes du caractère qui les distingue. L'Ecole Romaine s'est rendu célèbre par sa noblesse dans la composition, sa science dans l'expression, & la conformité de son dessein avec les formes des chef-d'œuvres de l'antiquité. On trouvera la cause de ce caractère dans l'excellente éducation de ses Artistes, qui cultivoient en même temps leurs talens & les Lettres, & dans les monumens de l'Art antique dont ils firent les objets de leur

étude. Ils atteignirent au beau , parce que les vrais modèles du beau furent tirés sous leurs yeux des ruines de l'ancienne Rome. Si les Peintres Vénitiens se sont principalement signalés par la couleur , c'est que la magnificence que répandoit à Venise le commerce de l'Orient , la fréquence des fêtes & des mascarades , & sur - tout l'obligation où se trouvoient les Artistes de faire les portraits de personnes vêtues des étoffes les plus brillantes , les ont appelés aux charmes du coloris. Les Hollandois ont , en général , représenté des personnages bas , des actions triviales , des expressions ignobles ; mais ils se sont distingués par les effets les plus piquans du clair-obscur. C'est que leurs Artistes , nés , pour la plupart , dans une condition commune , ne vivoient guère qu'avec leurs égaux , fréquentoient les tavernes & les ateliers des Artisans grossiers , & étoient souvent témoins des effets que produit une lumière étroite dans des lieux fermés. On reconnoît dans le fini précieux de leurs Ouvrages , la patience flegmatique de leur nation. Il ne seroit pas difficile de trouver pourquoi l'Ecole Françoisé a trop souvent mérité le reproche de remplacer l'expression par la grimace , les graces par l'affectation , & la simplicité d'une composition naturelle par les recherches d'une disposition théâtrale.

La beauté doit entrer dans le caractère  
de

de l'Ecole Angloise, parce qu'elle est assez commune en Angleterre pour frapper sans cesse la vue des Artistes. Si cette beauté n'est pas précisément celle de l'antique, elle ne lui est peut-être pas inférieure. L'Ecole Angloise doit se distinguer par la vérité de l'expression, parce que la liberté nationale laisse aux passions tout le jeu de la Nature; elle doit conserver la simplicité, & ne se pas gâter par une affectation théâtrale, par la mignardise des fausses graces, parce que les mœurs Angloises conservent elles-mêmes de la simplicité.

Regardez le portrait d'une Française peinte par un François; vous y trouverez souvent, pour toute expression, un sourire commandé, que le front & les yeux ne partagent pas, & qui ne vous indique aucune affection de l'ame. Regardez le portrait d'une Angloise peinte par un Anglois; vous y trouverez le plus souvent une expression naïve qui vous fera connoître le caractère de la personne représentée. Si maintenant les portraits faits en France se rapprochent davantage de la Nature, c'est que le maintien des François commence lui-même à s'en moins éloigner.

Je vois dans les portraits de Vandick, des hommes qui se montroient au Peintre avec l'habitude, la manière d'être que leur avoit donnée la Nature. Je vois dans ceux de Rigaud, que les hommes qu'il peignoit

N<sup>o</sup>. 16. 19 Avril 1783.

F

s'efforçoient de faire les importants, & les femmes de faire les belles.

Mais tous les avantages que peut se promettre l'École Angloise, seront perdus, si ceux de ses Artistes qui, par leurs talens, & leur réputation, peuvent servir d'exemple aux autres, se livrent à une manière expéditive qui a préparé la décadence des Arts dans l'antiquité; & si, trop sensibles à l'empressement du Public, & peut être à l'amour du gain, ils aiment mieux faire un grand nombre d'ouvrages qu'un petit nombre de chef-d'œuvres.

L'École Angloise réside dans l'Académie de Londres, instituée en 1766 par Lettres-Patentes du Roi, & formée en 1769. M. Reynolds, dont toute l'Europe connoît, par la gravure, le tableau du Comte Ugolino, chef-d'œuvre d'expression, en est le Président, & peut en être regardé comme le Fondateur.

Plein de zèle pour l'établissement qu'il a fait naître, & dont il attend la durée du zèle & de l'émulation des Elèves, il se fait un devoir de leur communiquer les réflexions qu'une profonde théorie & une pratique heureuse lui doivent suggérer. Chaque année, le jour de la distribution des Prix, il leur adresse un Discours sur leur Art, leur en développe des principes importants, leur donne des avis paternels sur la conduite qu'ils doivent suivre dans leurs études, & leur indique des écueils

d'autant plus dangereux, qu'ils se trouvent quelquefois sur la route tracée par de grands Maîtres. Les Italiens, qu'on ne soupçonnera pas de se prévenir trop en faveur d'un Artiste étranger à leur nation, se sont hâtés de traduire ces Discours. Mais l'Auteur n'en avoit encore prononcé que sept, & la Collection qui vient de paroître en françois, en contient treize, dont le dernier a été prononcé le 11 Décembre de l'année 1786.

Comme tous les Arts sont frères, & qu'ils ont tous un certain nombre de principes communs entre eux, on trouve dans le premier Discours un conseil excellent pour les Peintres, & qu'en même temps les Poètes, les Littérateurs, & tous les gens à talens, s'applaudiroient de suivre.

« Considérez en vous-même, dit M. Reynolds; comment un Michel Ange, ou un Raphaël, auroit traité le sujet que vous voulez mettre sur la toile, & figurez-vous que votre ouvrage, quand il sera fini, doit être soumis à la critique de ces grands Maîtres: un simple essai de cette nature suffira pour exciter & augmenter vos forces.»

« Mais comme l'enthousiasme seul ne peut vous conduire fort loin, je dois vous recommander une autre pratique qui ne contribuera pas moins à votre avancement, & peut être même plus que les leçons que vous recevriez de la bouche de ces Artistes, si vous pouviez les entendre.

La méthode dont je veux parler ici, seroit de former une espèce de rivalité, en faisant le pendant du tableau que vous avez choisi pour modèle. Lorsque votre ouvrage sera fini, placez-le à côté du concurrent que vous vous êtes donné, & comparez-les ensemble avec le plus grand soin. De cette manière, vous reconnoîtrez bien mieux vos défauts, que par des préceptes & par toute autre espèce d'instruction. Les vrais principes de l'Art se mêleront avec vos propres conceptions; vos idées, ainsi fixées par des objets sensibles, deviendront plus certaines, & leur impression sera bien plus juste & bien plus durable, que celle qui ne seroit que le fruit des préceptes.

Les Artistes & les Amateurs parlent beaucoup du beau idéal. Il ne faut pas croire que ce soit un genre de beauté qui n'ait son modèle que dans l'imagination de l'Artiste. Toutes nos idées nous viennent par les sens, & tout ce que peut faire l'imagination, c'est de combiner des idées transmises à l'entendement par les objets sensibles. Il n'est donc pas donné à l'Artiste de créer un beau dont rien ne lui ait fourni le modèle. Ce qu'on appelle le beau idéal, M. Falconet l'a fort bien nommé le beau de réunion, parce qu'il n'est en effet que la réunion de différentes beautés observées sur différens individus. M. Reynolds s'accorde ici, comme dans plusieurs parties de ses Discours, avec l'Artiste François.

» Ce n'est pas dans le ciel, dit-il, mais sur la terre qu'il faut chercher la beauté & la perfection idéales ; elles se trouvent près de nous, & nous environnent de toutes parts. Mais ce n'est que par l'expérience seule qu'on parvient à découvrir ce qui est difforme dans la Nature, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, ce qui est purement individuel & non idéal ; de sorte que toute la beauté & toute la grandeur de l'Art consistent, selon moi, à s'élever au dessus des formes individuelles, & à éviter les particularités locales & les petits détails de toute espèce «.

» Un examen attentif nous fait trouver des défauts dans tous les objets que la Nature présente à notre vue ; & les plus belles formes offrent elles-mêmes quelques parties foibles, mesquines, imparfaites : mais il n'est pas permis à tous les yeux d'appercevoir ces défauts ; il faut pour cela avoir long-temps étudié & comparé ces formes, & il n'y a que celui qui, par une longue habitude d'observer, est parvenu à connoître ce que chaque espèce d'objet a en commun, qui puisse discerner ce qui manque à chaque objet en particulier. Cette longue & pénible comparaison doit être la première étude du Peintre qui veut atteindre au plus grand style ; par cette méthode, il acquiert une juste idée des belles formes, il corrige la Nature par elle-même, & se sert de ce qu'elle

a de parfait pour cacher ses imperfections. Son œil étant en état de distinguer les difformités & les défauts accidentels des objets de leurs formes naturelles, il conçoit, par abstraction, une idée de formes plus parfaites que celles que lui offrent les originaux; & ce qui paroît peut-être un paradoxe, il apprend à dessiner exactement, en ne faisant point ses figures semblables à un modèle existant. Cette idée de l'état parfait de la Nature, à laquelle l'Artiste donne le nom de beauté idéale, est le grand principe sur lequel il faut s'appuyer pour produire des ouvrages de génie, & par lequel Phidias a mérité sa réputation. Voilà l'idée à laquelle on a donné l'épithète de divine, & qui le mérite sans doute, parce qu'elle préside sur toutes les productions de la Nature, & semble être la dispensatrice de la volonté du Créateur sur tout ce qui appartient à la forme extérieure des êtres créés.

On fait que quelques Ecoles n'ont pas fait de la beauté le premier objet de leur étude: M. Reynolds prouve invinciblement combien elle est nécessaire à la peinture de l'Histoire. Le Peintre de portraits, dit-il, doit conserver la ressemblance individuelle, tandis que le Peintre d'Histoire nous fait connoître ses personnages par leurs actions. Le Peintre doit donc suppléer aux défauts naturels de son Art. Il n'a qu'une seule chose à dire, qu'un seul instant à

faisir ; il ne peut pas , comme le Poëte & l'Historien , s'étendre assez sur son sujet , pour remplir l'esprit des Spectateurs d'une grande vénération pour le héros qu'il représente... Il n'a par conséquent pas d'autre moyen de donner une idée de l'élévation d'esprit de ses personnages , que d'employer cet extérieur noble qui n'accompagne pas toujours la grandeur d'ame , mais qui semble l'annoncer , & cette correspondance intime de grands sentimens intérieurs avec les traits de la physionomie , que tous les hommes voudroient avoir , mais qu'on ne se donne point à son gré. Le Peintre , qui , en cela sur-tout , peut atteindre à ce que l'Historien & le Poëte désirent en vain , doit profiter , autant qu'il lui est possible , de cet avantage , puisqu'il y a tant de circonstances dont il ne peut rendre la véritable grandeur. Comme il ne peut pas faire parler un héros en grand homme , il faut qu'il lui en donne l'extérieur noble , & qu'il analyse bien les circonstances qui impriment à l'homme un air de grandeur & de majesté «.

D'après les sages principes de M. Reynolds , on peut croire qu'il donne la préférence aux Artistes qui parlent à l'ame , sur ceux qui se contentent de charmer les yeux. Continuons de l'écouter. » L'esprit du jeune Artiste ne se laisse que trop séduire par le style brillant , & les productions de l'Ecole de Venise ont un droit particulier à lui plaire ; car elle s'est sur-tout appliquée

à toutes les parties de l'Art qui captivent les yeux ou les sens, & elle les a même portées, pour ainsi dire, au plus haut degré de perfection. Les moyens employés dans la partie mécanique de l'Art, ont été appelés le *langage du Peintre*: mais il faut convenir que c'est une bien pauvre éloquence que celle qui nous prouve seulement que l'Orateur est doué de l'usage de la parole. Les mots doivent être employés comme les moyens, & non comme le but de la faculté de parler. Le langage est l'instrument, la conviction en est l'effet.

» Le langage du Peintre ne peut sans doute être refusé aux Peintres Vénitiens; mais en cela même, ils ont montré plus d'abondance que de choix, plus de luxe que de jugement. Si l'on considère le peu d'intérêt des sujets qu'ils ont inventés, ou du moins la manière peu intéressante dont ils les ont rendus; si l'on réfléchit sur leur manière bizarre de composer, & sur leurs contrastes violens & affectés tant dans les figures que dans le clair-obscur, sur la richesse de leurs draperies, & sur l'effet mesquin qui résulte de la variété de leurs étoffes; si à cela on joint leur négligence totale à donner de l'expression aux figures; & si ensuite l'on pense aux idées élevées & au savoir de Michel-Ange, ou à la noble simplicité de Raphaël, on verra qu'il ne peut subsister aucune comparaison entre ces Maîtres. Lorsque, dans le coloris

même, on oppose la tranquillité & la chasteté du pinceau Bolonois au tumulte & au fracas qui remplissent tous les tableaux de l'Ecole de Venise, sans la moindre tentative pour intéresser l'esprit ou le cœur, le talent des Artistes Vénitiens qu'on a tant vanté, ne paroîtra plus qu'un vain effort, ou, comme dit Shakespeare, *une fable contée par un fou, pleine de redondances & de grands mots, mais qui au fond ne signifie rien* «.

M. Reynolds veut cependant qu'on excepte le Titien du jugement sévère qu'il a porté sur l'Ecole de Venise. Ce n'est pas qu'il trouve le style de ce Maître aussi pur ni aussi châtié que celui de plusieurs autres Artistes de l'Italie; mais il y reconnoît une noblesse théâtrale, qui, dangereuse pour ses imitateurs, fait un très-bon effet dans ses Ouvrages: il ajoute que les portraits du Titien, par le caractère noble & simple à la fois qu'il a su leur donner, lui assurent une des premières places dans cette classe de l'Art.

Toutes les observations de M. Reynolds sont saines, profondes, ingénieuses. Les jeunes élèves & ceux qui aspirent à la connoissance de la Peinture, y trouveront des leçons qu'ils ne se repentiront pas d'avoir reçues; & les Maîtres, des idées qui souvent seront les leurs, mais qu'ils seront bien aises de se rappeler. Nous n'avons pu extraire qu'un fort petit nombre de passages qui nous ont paru capables d'intéresser autant les

Amateurs que les Artistes. On pourroit aisément tirer des Discours de M. Reynolds, un Cours complet de la Théorie de l'Art.

Terminons cet extrait par une réflexion de notre Auteur, qui n'est pas absolument nouvelle, mais qui ne sera jamais trop répétée. » En général, il me semble qu'il n'y  
 » a qu'un seul principe fondamental sur lequel chaque Art peut être établi. Les Ouvrages des Poètes, des Moralistes & des Historiens, qui sont exécutés d'après les idées générales de la Nature, ne périssent jamais, tandis que ceux qui ne doivent leur existence qu'à des mœurs ou à des coutumes particulières, à quelque vue partielle de la Nature, ou au changement de la mode, ne sauroient durer plus long-temps que ce qui y donne naissance. Le temps présent & le temps futur peuvent être considérés comme rivaux, & celui qui courtise l'un, doit s'attendre à être dédaigné par l'autre «.

Le Traducteur de M. Reynolds est M. Jansen, le même qui a traduit les Œuvres de Mengs, & le grand Livre des Peintres de Gérard Laireffe.

( Cet Article est de M. Levesque. )



---

**V A R I É T É S.**

---

*NOTICE historique sur M. GERBIER,  
Avocat au Parlement, décédé le 26  
Mars 1788.*

**S**I dans un Eloge, purement historique, on doit se défendre de toute chaleur, de tout enthousiasme qui pourroit faire suspecter celui qui parle, d'un sentiment de partialité, c'est sur-tout lorsqu'il s'agit de rendre hommage à la mémoire d'un homme dont le mérite est généralement reconnu. C'est assez, en pareil cas, que d'avoir à dire la vérité; autrement, on écriroit moins pour celui dont on voudroit honorer la cendre, que pour soi-même.

**Maître PIERRE-JEAN-BAPTISTE GERBIER**, Avocat au Parlement de Paris, & fils d'un Avocat du même nom, étoit né à Rennes le 29 Juin 1725. Il avoit prêté serment à l'âge de vingt ans. Bientôt il se fit assez remarquer pour mériter d'être accueilli par feu M. le Prince de Conti, & pour captiver l'amitié de M. Gueau de Reverfaux, qui étoit alors à la tête du Barreau.

Les occasions de développer les dons qu'il avoit reçus de la Nature, se succédèrent rapidement. On eût dit que le hasard s'étoit plu à préparer les causes les plus extraordinaires, à combiner les questions les plus piquantes, tout exprès pour le

placer dans les circonstances qui devoient mettre ses talens, naturels & acquis, dans tout leur jour.

Ce fut alors que l'on put voir, pour la première fois; réuni dans la même personne tout ce que l'on s'étoit plu à remarquer séparément dans ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière. Ce fut alors que les gens qui avoient le sentiment du *beau*, connurent un nouveau plaisir. Le Barreau reconut enfin qu'il possédoit dans la personne de M. Gerbier, la modèle le plus parfait de tout ce qui constitue la véritable éloquence. Qui mieux que lui effectivement savoit allier, au besoin, l'onction à la force, le pathétique à la grace, la modération à l'énergie; la raillerie fine & décente avec la majesté de l'Audience? Qui mieux que lui fut dédaigner l'art de substituer des injures au droit de déployer une défense légitime?

Son talent ne consistoit pas seulement dans le secret de subjuguier, d'entraîner ceux qui l'écoutoient, par un charme irrésistible; mais encore dans la facilité avec laquelle il savoit tracer un plan sage & lumineux. Comme il plaidoit toujours sans cahier, & sans autre secours que celui d'une Table raisonnée des matières qu'il avoit à discuter, il s'étoit, en quelque sorte, fait une nécessité, non seulement du genre d'éloquence convenable au sujet, mais encore de cette éloquence spontanée qu'enfante le besoin d'une défense imprévue. Sans cela, eût-il pu réussir (comme on l'a vu souvent) à changer subitement, & à volonté, son plan d'attaque ou de défense au milieu d'une plaidoirie, & à devenir alors d'autant plus redoutable, que les coups qu'il portoit étoient plus inattendus?

Il devoit (n'en doutons pas) une partie de son prodigieux talent, sur-tout cet art des mouvemens qui donnent l'âme & la vie au Discours,

à un goût sûr, & qui ne l'a jamais égaré; à une sensibilité exquise, mais plus encore à une imagination brûlante & toujours active, à laquelle il falloit sans cesse un aliment: ainsi que ces phosphores qu'on voit se succéder rapidement les uns aux autres, & briller aux dépens de leur propre substance, elle le consumoit perpétuellement: c'est elle qui a fait, si souvent, & son tourment & nos plaisirs.

Qui croiroit cependant que l'on a été jusqu'à lui reprocher de s'être vu quelquefois dupe des illusions qu'elle lui présentoit! C'étoit ainsi que, lorsque Voltaire & J. J. Rousseau vivoient, on reprochoit à l'un son extrême irritabilité, à l'autre, son imagination exaltée & chagrine, sans jamais vouloir entendre que c'étoit à cette manière d'exister, dont ces hommes extraordinaires ont seuls été les victimes, que nous devons les jouissances qu'ils nous ont procurées; car toutes ces conséquences s'enchaînent nécessairement entre elles.

Si quelque chose peut achever de faire connoître l'homme rare qui excite aujourd'hui nos regrets, c'est le contraste frappant que peut offrir à l'œil de l'observateur son existence au Barreau; & sa manière d'être dans l'intérieur de sa vie privée.

Aussi simple dans la Société qu'il avoit paru brillant dans la Tribune, son caractère dominant étoient la modestie & la douceur. Confiant à l'excès, facile jusqu'à l'abandon, son ambition, & sur-tout son indulgence pour autrui, lui faisoient pardonner son talent. Humain, obligeant, généreux & tendre (on l'a dit avec raison), l'amitié sembloit être pour lui un besoin de première nécessité. A peine on l'avoit vu, qu'il falloit l'aimer; & on ne pouvoit l'avoir aimé une fois sans l'aimer toujours.

S'il eut des amis, il partagea aussi avec tous les hommes d'un mérite supérieur, l'honneur, moins recherché, d'avoir des ennemis. . . . . des ennemis qu'il n'eut jamais le courage de haïr, & qui ne rougiront peut-être pas de fouler indignement sa cendre. — Qu'ils jouissent du plaisir lâche & impie de le poursuivre encore jusque dans l'asile des tombeaux ! Son ombre leur répétera sans doute ce qu'il nous disoit un jour lui-même, en parlant de l'un de ses plus acharnés détracteurs : » Il est » plus à plaindre que moi, disoit-il ; la haine dé- » vore son cœur, & le mien est tranquille «.

M. Gerbier étoit bien pris dans sa taille, (au dessus de la médiocre.) Toute l'habitude de son corps étoit noble & agréable ; sorte d'attribut plus favorable à l'Art oratoire, qu'on ne le pense communément, & qui semble donner la raison, de la justesse & de la grace de ses mouvemens : il étoit fort brun ; il avoit le front découvert, le sourcil mobile & prononcé ; la prunelle petite, mais l'enchâssement de l'œil grand, & de la flamme dans les yeux. Il avoit le nez aquilin, & la bouche aimable, sur-tout lorsqu'il parloit ou qu'il sourioit. Il avoit de plus, pour animer cette figure qui rappeloit l'idée que nous avons des formes antiques, un organe sonore, enchanteur & flexible, qui se prêtoit à toutes ces modulations heureuses qui donnent à chaque mot sa couleur propre : enfin un jeu & une mobilité extraordinaires dans la physionomie. C'étoit cet ensemble séduisant qui avoit fait dire que » ce n'étoit pas assez de » l'entendre parler, mais qu'il falloit encore le » voir (1) «.

---

(1.) C'étoit sur-tout en réplique qu'il falloit l'entendre, parce que c'étoit alors qu'il déployoit toute l'énergie dont il étoit capable. Aussi étoit-ce pour cet instant

Terminons par une réflexion qui prouvera combien M. Gerbier avoit été favorisé de la Nature : il n'a point eu, comme tant d'autres, le malheur de se survivre à lui-même ; & l'on sait que, récemment encore, on remarquoit dans ses Plaidoyers la maturité, plutôt que la décadence du talent.

Que reste-t-il, hélas ! de cet homme qui a fait tant de fois les délices des gens de goût (1) ? Un

---

qu'il réservait ses coups les plus sûrs. Mais nous croyons que c'est ici le lieu de faire une remarque intéressante.

M. Gerbier paroît avoir été le seul qui eût conservé au Barreau un usage qu'il nous a dit que l'on y observoit constamment alors qu'il y étoit entré ; l'Avocat qui parloit au *banc de l'Appelant*, quittoit sa *place à la réplique*, & venoit occuper l'intérieur même du Barreau ; jamais M. Gerbier n'a manqué d'en user ainsi. De cette manière, non seulement il avoit l'air de défier de plus près son adversaire, & de le combattre, pour ainsi dire, face à face ; mais il jouissoit encore de tous les avantages que la Nature lui avoit prodigués. C'étoit là qu'il donnoit l'effort à tous ses mouvemens, & que l'on pouvoit contempler, de la tête aux pieds, cet homme dont toute la personne n'offroit pas une disgrâce ; c'étoit là qu'il paroissoit grandir & s'élever sous les yeux de ceux qui l'observoient. Il sentoit si bien tout ce qu'il pouvoit y gagner, qu'il disoit lui-même, qu'il ne plaidoit jamais mieux que dans cette position, qui lui laissoit la liberté d'agir à volonté. Nous l'avons entendu regretter souvent que cet usage se perdit ; mais alors il ne pensoit peut-être pas que cette position même, qui favorisoit si bien le développement de tous les moyens qu'il avoit de plaire, pouvoit devenir gênante pour quiconque n'étoit pas lui.

(1) Ce n'est pas que nous soyons de l'avis de ceux qui

beau nom, que les amis de sa personne & de son art se plairont à prononcer ! un beau nom, qu'ait Barreau & par-tout où se réuniront des hommes qui savent sentir & penser, la Renommée fera souvent retentir ! Semblables à ces échos qui, après avoir été fortement agités par l'éclat d'un son pur, conservent encore long-temps leur vibration, & paroissent se prêter, en quelque sorte, à prolonger notre étonnement & nos plaisirs.

## S P E C T A C L E S.

### CONCERT SPIRITUEL.

**N**ous avons promis quelques détails sur le *Jugement dernier*, oratoire exécuté à ce Concert. Dans l'annonce de cet Ouvrage, on avoit ajouté le nom de M. Gluck à celui de M. Salieri, soit qu'on crût en effet qu'il y avoit part, soit pour commander davantage l'attention des Auditeurs, & les rendre plus circonspects dans leur jugement. Mais puisqu'on en efface aujourd'hui ce nom, qu'une longue suite de travaux brillans ; de succès mérités, & de services

prétendent qu'il ne laisse rien d'écrire qui soit digne de sa réputation. On a trop répété cela ; il existe dans les Bibliothèques quelques Mémoires de lui, & que l'on a recueillis précisément parce qu'ils prouvent le contraire.

essentiels, ont rendu respectable, nous nous expliquerons plus librement, & sans craindre qu'une critique motivée ne passe pour une profanation.

Si l'on n'avoit exécuté ce morceau qu'au Concert Spirituel, nous n'aurions qu'un mot à en dire; c'est que l'effet en a été médiocre, & nous n'insisterions pas sur ce peu de succès; mais il l'a été dans une salle plus sonore, devant des Auditeurs peut-être mieux préparés, & il y a produit une sensation plus vive: il n'est donc pas encore certain qu'il n'ait pas réussi, & nous sommes d'autant plus autorisés à l'examiner de près.

C'étoit une terrible entreprise que celle de mettre en musique *le Jugement dernier*, c'est-à-dire, d'oser peindre avec des sons le bouleversement total de la Nature; d'oser mettre en scène, faire parler & chanter l'Être suprême dans sa gloire; d'oser imiter les Concerts de l'harmonie céleste, & leur opposer les cris affreux & discordans des réprouvés. Celui qui a conçu ce projet, & qui a fait ce Poème, connoissoit peu sans doute les pouvoirs de la Musique, il ignoroit combien ils sont bornés. Mais enfin, puisqu'un Compositeur s'en est chargé, il a dû se dire: « Il faut que je  
 » creuse mon Art à une profondeur où l'on  
 » n'a pas encore atteint, que j'emploie  
 » des moyens inusités, inconnus; que j'en-  
 » fante une mélodie céleste, & que je

» trouvé dans de nouvelles combinaisons  
 » de l'harmonie ; tout ce qu'elle a de plus  
 » terrible & de plus déchirant ; tout ce qu'on  
 » a fait avant moi est au dessous du sujet  
 » que je traite «.

Voici la situation. Le ressort de la machine du monde est brisé. Un désordre affreux règne parmi les éléments. Les hommes, frappés de terreur, implorent l'Être suprême. — La trompette annonce que ce jour est le dernier de l'univers. — Les criminels ; prévoyant le sort qui les menace, ne cherchent qu'à éviter la présence du Très-Haut ; ils voudroient que les montagnes pussent les écraser. Le Fils du Tout-Puissant paroît sur les nuées ; il distingue ceux qui l'ont bien servi, de ceux qui l'ont insulté. Il appelle les uns à lui, & condamne les autres à d'éternels supplices. Les malédictions des réprouvés, & les actions de grace des justes, terminent ce morceau par deux Chœurs contrastés.

Le Musicien commence par un roulis de timbales, suivi de quelques accords dissonans, coupés par des silences. Ce début a quelque chose d'imposant, mais il devoit être terrible. C'est la dissolution de la Nature que le Compositeur avoit à peindre, & la symphonie qu'il a employée, a trop peu d'effet. Ce moyen d'ailleurs n'est pas neuf ; presque tous les Musiciens modernes s'en sont servis dans des Messes de morts, ou dans le *Judex crederis* du *Te Deum*. M. Gossec le pre-

mier, & M. Floquet ensuite, sont ceux qui en ont tiré le plus grand parti. Le signal donné par une seule trompette est encore plus foible; & c'est à tort que les Chœurs s'écrient : *Quel signal effrayant !* Il n'a épouvanté personne. L'endroit le mieux traité musicalement; est celui où les scélérats expriment la terreur dont ils sont saisis. L'Auteur a rassemblé tous les effets les plus bruyans de l'harmonie, particulièrement sur ce vers : *O montagnes ! écrasez-nous.* C'est-là sur-tout ce qui a obtenu à ce morceau le plus de suffrages, dans une grande Société où il a été entendu. Le bruit émeut toujours, & quand on est ému, on n'est pas disposé à raisonner sa sensation. Cependant nous sera-t'il permis d'examiner si en effet cet endroit a été bien senti par l'Auteur ? De quel sentiment sont animés ceux qui disent : *O montagnes ! écrasez-nous.* N'est-ce pas de honte & de crainte ? Or, quand on a honte de paroître, quand on craint d'être découvert, on n'a pas envie de crier. L'Acteur qui déclareroit ce vers, affecteroit d'éteindre l'éclat de sa voix. Si vous me faites alors entendre un grand bruit d'orchestre, je croirai qu'en effet les montagnes les écrasent, & qu'ils doivent être contents. Ce bruit n'auroit-il pas été mieux placé pour exprimer la destruction de la Nature, ou, si l'on veut, le moment où le ciel s'ouvre pendant que la foudre gronde, pour laisser voir le Fils de l'Eternel ?

C'est ici qu'étoit la plus grande difficulté du sujet, & l'Auteur ne l'a pas vaincue, Il s'agissoit d'inventer pour le Fils de Dieu des accens dignes de lui. Désespérant de trouver un chant assez céleste, l'Auteur ne lui en a pas donné du tout. Il le fait psalmodier sur deux ou trois sons soutenus, comme le chant en *Ison* de quelques réfectoires de Moines, & appuie cette tenue monotone sur une harmonie de flûtes & de clarinettes, à laquelle il ne donne pas même de chant phrasé. Ce moyen, si pauvre dans cette circonstance, n'est même pas neuf. Il a été employé avec génie par M. Gluck dans *Alceste*, pour exprimer la voix d'un Oracle, & le chant des démons dans le même Opéra. Nous ferions injure à nos Lecteurs, si nous cherchions à leur faire sentir combien ces deux situations sont différentes, & combien le murmure souterrain d'un Oracle doit peu ressembler à la voix d'un Dieu vengeur qui paroît dans toute sa majesté.

Les deux Chœurs qui terminent ce morceau, sont peut-être d'un effet encore plus foible que le reste. Le chant des bienheureux, qui devoit être tout divin, qui devoit lutter contre la musique des Anges, n'est qu'une mélodie commune & insignifiante. Celui des damnés devoit être épouvantable, il n'est pas même bruyant. Le Musicien a voulu les faire contraster ensemble, comme il le devoit; mais ce

Contraste n'est presque pas sensible. Cela vient de ce qu'au lieu d'opposer de grandes masses à de grandes masses, il n'a opposé que des phrases à des phrases. Il s'est privé, par ce moyen, de la ressource précieuse de changer de rythme & de mouvement. Au lieu d'un tableau grand & terrible, il n'a fait que des découpures. De mauvais plaisans ont comparé le Chœur des damnés aux cris d'une troupe d'ivrognes qui prennent querelle au cabaret. Il est certain que ces deux Chœurs manquent, l'un de grace, l'autre d'énergie, tous deux de noblesse, & que c'est leur peu d'effort qui a procuré à tout l'Ouvrage si peu de succès.

Cette critique pourra paroître bien sévère ; mais est-elle juste ? Deux fois de suite un Auditoire très-nombreux a prononcé avant nous & comme nous. C'est son opinion dont nous rendons compte ; & nous n'avons fait que la motiver. D'ailleurs, comme nous l'avons dit souvent, on ne doit d'indulgence qu'aux talens médiocres ; mais on doit de la justice à M. Saheri, de qui on attend beaucoup.



---

 ANNONCES ET NOTICES.
 

---

ON a mis en vente, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, N. 18, la 26e. Livraison de l'Encyclopédie par ordre de matières.

Cette Livraison est composée du Tome III, première Partie de la Géographie, par M. Rohert, Géographe du Roi; du Tome II, deuxième Partie de la Botanique, par M. le Chev. de la Marck, de l'Académie des Sciences; du Tome II, deuxième Partie de l'Histoire, par M. Gaillard, de l'Académie Française; & du Tome III, deuxième & dernière Partie de la Grammaire & Littérature, par MM. Marinontel & Beauzée, de l'Académie Française.

Le prix de ces deux Volumes de discours, ou de ces quatre Parties, est de 24 liv. brochés, & de 22 liv. en feuilles.

Le port de chaque Livraison est au compte des **Souscripteurs.**

Le XXIXe. Cahier des Quadrupèdes enluminés. Prix, 7 liv. 4 s.; il n'en reste plus qu'un Cahier à publier.

De l'Importance des Opinions religieuses, par M. Necker, un Volume in-8°. de plus de 500 pages. Prix, 5 liv. broché; en papier fin, 6 liv.; & in-12, 3 liv. en blanc ou broché.

Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, &c., par M. le Comte de la Cépède, Garde du Cabinet du Roi, &c. Vol. in-4°. Tome Ier., avec 41 Planches. Prix, 15 liv. en blanc, 15 liv. 10 s. broché, & 17 liv. relié.

*PLAN* des villes de Lyon, d'Orléans, d'Angers, de Perpignan, assujetties à leurs accroissemens, embellissemens & projets. Prix, 1 liv. 4 s. pièce.

*HISTOIRE de France*, représentée par figures, accompagnées de discours; les figures gravées par M. David, Graveur ordinaire de la Chambre & du Cabinet de MONSIEUR, &c.; les discours par M. l'Abbé Guyot, Prédicateur ordinaire du Roi, &c. 1re. & 2e. Livraisons. Prix de chacune, imprimée sur papier vélin, 8 livres; les premières épreuves, imprimées en bistre anglois, 10 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

M. David est Auteur de plusieurs entreprises considérables, fort bien accueillies du Public.

*LA sainte Famille*, Estampe gravée d'après le Tableau original du Guide; par M. Maviez. A Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, N°. 252. Prix, 3 liv. Il y a quelques épreuves avant la lettre; elles se vendent 6 liv. pièce.

Cette Estampe, de 17 pouces de hauteur sur 19 de largeur, est gravée soigneusement au burin; ce qui lui donne le ton, les effets lumineux & les clairs obscurs du Tableau du célèbre Peintre, d'après laquelle elle a été exécutée.

*LE Présent*, Estampe gravée par M. Vidal, d'après le Tableau de Mlle. Gérard. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, N°. 181; & chez Chéreau & Joubert, rue des Mathurins. Prix, 12 liv.

Cette composition agréable, & où tous les genres de Gravure sont habilement réunis, offre, entre autres Figures, une très-belle femme en pied.

## 144 MERCURE DE FRANCE.

vêtue d'une robe de gaze ; habillement qui paroit d'abord se refuser à l'art du Graveur, mais que M. Vidal a su rendre de manière à produire l'illusion la plus complète. La supériorité avec laquelle cet Artiste avoit également rendu, il y a quelque temps, une robe de satin, dans le Triomphe de Minette, prouve, ainsi que cette dernière Estampe, qu'il est en état d'exécuter facilement toutes les croffes.

3 *SONATES* pour le Clavecin, composées par Mme. de Ch\*\*\*, Œuv. 2e. Prix, 3 liv. = Trois autres, par la même, Œuv. 3e. Prix, 3 liv. = 3 Trios pour deux Violons & Violoncelles, par M\*\*\*, Œuv. 4e. Prix, 3 liv. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, N<sup>o</sup>. 6.

3 *SONATES* pour Clavecin, avec accompagnement de Violon, par M. J. G. Ferrari, Œuv. 1er. Prix, 7 liv. 4 sous. A Paris, chez l'Auteur, rue Martel, fauxbourg S. Denis, près les Petites Ecuries du Roi.

---

## T A B L E.

<i>A une Dame.</i>	97	<i>Discours.</i>	117
<i>Charade, Enig. &amp; Logog.</i>	99	<i>Variétés.</i>	131
<i>Affaires de l'Inde.</i>	102	<i>Concert Spirituel.</i>	136
<i>De la Mesure du Temps.</i>	112	<i>Annonces &amp; Notices.</i>	142

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 19 Avril 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 18 Avril 1788.

SÉLIS, Censeur Royal.



# SUPPLÉMENT,

CONTENANT

LES PROSPECTUS ET AVIS

DE LA LIBRAIRIE\*.

---

*COURS DE BOTANIQUE, pour servir à l'éducation des Enfans de S. A. S. Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, où l'on a rassemblé les plantes indigènes & exotiques, employées dans les Arts & dans la Médecine; par M. ALYON, Lecteur de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres.*

**C**ET Ouvrage paroîtra tous les deux mois par cahiers de douze figures, coloriées d'après nature. Les plantes y seront distribuées suivant l'ordre adopté à l'École Royale Vétérinaire, aux démonstrations de laquelle il sera adapté.

La première Livraison, qu'on donnera dans le courant de Mats, contiendra dix-huit gravures, coloriées, de format *in-folio*, précédées

---

\* Cette Feuille de Supplément est destinée à la publication des *Prospectus & Avis particuliers* de la Librairie, dans le *Mercur*, le *Journal de Genève* & la *Gazette de France*.

Au moyen de cette Feuille, les *Prospectus* qui ci-devant se perdoient & n'étoient pas lus du Public, se conserveront au moins autant que chaque Journal. Il y a plusieurs frais se trouveront considérablement diminués, ainsi

*Supplém. N°. 16. 19 Avril 1788. \**

de l'Histoire abrégée de cette Science, du développement des méthodes les plus accréditées, & d'un Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de la Botanique considérée comme partie de l'éducation; par Mme. la Marquise de Sillery. Chaque gravure sera accompagnée d'un court texte, où l'on verra le nom françois, le nom latin, les propriétés médicinales de chaque plante, son emploi dans les Arts, son port, & le climat qui lui est propre. Chaque Livraison se vendra 12 liv. aux Souscripteurs. On payera 6 liv. en s'inscrivant, & autant en recevant le premier cahier. Il y aura cinquante exemplaires tirés sur papier d'Hollande, avec les noms en lettres d'or, qui se vendront 24 liv. l'exemplaire. On souscrit chez l'Auteur, rue de Bourbon-Saint-Germain, n°. 9, & chez M. Aubry, Graveur, rue Mouffetard, maison d'un Apothicaire, où l'on peut voir d'avance le plan & les dessins de cet Ouvrage.

Cet Herbiere a, sur ceux qui ont paru jusqu'ici, outre l'avantage d'être méthodique & & completé en peu d'années, celui d'être colorié avec des couleurs dont la composition chimique nous est particulière, & ne s'altèrent jamais par le laps du temps.

partie de la composition, du tirage, du pliage, &c. devenant une dépense commune pour chacun d'eux.

On doit s'adresser à M. MOUTARD pour l'insertion & le payement. Les frais pour chaque page du Mercure, tiré à onze mille, seront, en petit romain, de 30 liv. 15 sous, & en philosophie, 21 liv. Chaque page qui aura été insérée dans le Mercure, pourra être aussi insérée dans le Journal de Genève, tiré à 3500, pour 10 liv. 12 s. 6 den.; chaque colonne de la Gazette de France, tirée à 6000, coûtera, en petit romain, 32 liv. 15 sous, &c. Outre le prix ci-dessus, on doit donner au Rédacteur du Mercure un exemplaire des Livres nouveaux annoncés dans chaque Prospectus,

*SAINTE BIBLE, en latin & françois, contenant l'Ancien & le Nouveau Testament, avec un Commentaire littéral, inséré dans la Traduction françoise; par le R. P. de Carrières, Prêtre de l'Oratoire de Jésus; proposée par souscription, en 10 vol. in-12. Prix, 20 liv. br.*

A la sollicitation de plusieurs personnes respectables, & de MM. les Directeurs des Séminaires, nous nous sommes déterminés à imprimer *la Sainte Bible*, traduite par le P. de Carrières, avec le texte latin à côté de la traduction, en 10 vol. in-12. Notre édition sera conforme à celle qui a été imprimée à Paris en 1750, en 6 vol. in-4. En donnant au Public cette Bible, nous satisferons au désir de MM. les Ecclésiastiques, qui souhaitoient acquérir seulement le texte latin avec une bonne traduction. Tout le monde fait que celle du P. de Carrières jouit d'une juste réputation, & qu'elle est généralement recherchée, à cause du Commentaire littéral inestimable que l'on y trouve: d'ailleurs nous avons été bien aises de réimprimer une traduction qui commençoit à devenir rare, sur-tout dans un temps où l'édition de la Bible de Vence, 17 vol. in-8., que nous avons imprimée il y a six ans, est également épuisée.

Nous ferons paroître la Bible du P. de Carrières en cinq livraisons différentes; la première, composée de deux volumes, paroîtra en Juin 1788; l'on payera 4 liv. en la retirant, & pareille somme en recevant chacune des livraisons suivantes, qui paroîtront de deux en deux mois.

Cette Bible sera imprimée sur caractères neufs de M. Fournier le jeune, & beau papier; on lira avec le plus grand soin trois épreuves, afin que l'édition en soit très-correcte.

\* ij

La souscription sera exactement fermée, lorsque la première livraison paroîtra; ceux qui auront négligé de souscrire à cette époque, payeront cette Bible 25 liv. br., sans aucun rabais, à cause de la cherté du papier, de la main d'œuvre, & du grand nombre des feuilles des volumes, qui auront environ 600 pages chacun.

On souscrit à Toulouse, chez NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Libraire & Editeur, rue S. Rome; à Nîmes, chez GAUDE frères, Libraires; & chez les principaux Libraires du Royaume.

*HERBIER DE LA FRANCE, ou Collection des Plantes qui croissent naturellement en France, représentées avec leurs couleurs, leurs caractères, leurs noms françois & latins, leur classe suivant le système sexuel, & leurs propriétés comme alimens, comme médicamens, ou comme utiles dans les Arts.*

**L**E nombre des Plantes publiées dans l'*Herbier de la France*, aujourd'hui premier Mai 1788, est de 356, en 89 cahiers; & l'on continuera comme ci-devant de faire paroître un nouveau cahier chaque mois.

Ce magnifique Ouvrage est aujourd'hui entre les mains des premiers Botanistes de l'Europe, & cité dans leurs Ouvrages; il est chez les plus célèbres Médecins, chez des personnes de toutes sortes de rangs & de toutes sortes d'états; on le trouve jusque dans des maisons d'éducation de l'un & de l'autre sexe. La parfaite ressemblance des figures qui le composent, l'exactitude la plus scrupuleuse que l'on remarque dans l'exposition des caractères qui distinguent individuellement chaque Plante, & la clarté des descriptions qui les accompagnent, ont depuis

long-temps décidé du succès de cette utile entreprise.

Ce qui rend encore l'*Herbier de la France* intéressant, même aux personnes qui n'ont pas le goût de la Botanique, c'est qu'il a été le premier, tant chez l'Etranger qu'en France, & qu'il est encore aujourd'hui le seul Ouvrage sur cette partie de l'Histoire Naturelle dont les figures ne soient absolument que l'ouvrage de la presse, à l'aide de différens genres de gravure, qui rendent les effets de la Nature & tous les plus petits détails que l'œil a de la peine à appercevoir, bien plus fidèlement que ne feroit le pinceau, en moins de temps & à beaucoup moins de frais.

On paye chaque plante, *format petit in-folio*, à raison de vingt sous, lorsque l'on ne prend qu'une partie de cette Collection, telle que l'Histoire des Plantes vénéneuses (1), celle des Champignons; celle des Plantes médicinales, des Plantes alimentaires, des Plantes propres aux fourrages, &c. ; si l'on prend au contraire tout ce qui compose la Collection, l'on ne paye que 3 liv. 10 sous chaque cahier, & encore dès qu'on est au courant des livraisons, le cahier ne coute plus que 3 liv.

Pour faciliter l'acquisition de cet Ouvrage

---

(1) L'Histoire des Plantes vénéneuses du Royaume est terminée depuis plusieurs années; elle forme un Ouvrage complet, qui se vend séparément 95 liv. br. L'Histoire des Champignons sera terminée incessamment; elle sera accompagnée d'une méthode au moyen de laquelle on pourra étudier les Champignons tout aussi facilement que les autres Plantes; on verra paroître successivement l'Histoire des Plantes médicinales, qui est déjà fort avancée.

L'Histoire des Plantes alimentaires, celle des Plantes propres aux meilleurs fourrages, & chacune de ces divisions sera accompagnée de son titre & de sa table, adaptés au sujet.

aux personnes qui ne l'ont pas connu à son origine , on leur délivrera 2 , 3 ou 4 cahiers par mois , qu'elles payeront à mesure , ou bien un nombre de Plantes à leur choix ; on les leur enverra même *francs de port* en Province , mais on les prie d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

On peut s'adresser à l'Auteur, M. BULLIARD, Isle Saint-Louis, N<sup>o</sup>. 1, en face du Pont Rouge, & chez DIDOT jeune, BARROIS jeune, Libraires, quai des Augustins, BELIN, Libraire, rue S. Jacques, CROULLEBOIS, CHÉREAU & JOUBERT, rue des Mathurins, ainsi qu'à chez tous les principaux Libraires du Royaume.

*ALMANACH GÉNÉRAL DU COMMERCE, des Marchands, Négocians, Armateurs, &c. de la France, de l'Europe, & des autres parties du Monde, année 1788 ; par M. GOURNAY, Avocat en Parlement. Prix, 6 liv. broché, port franc par la Poste. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, près S. Yves, n<sup>o</sup>. 27 ; & chez BELIN, rue S. Jacques, & ONFROY, quai des Augustins, Libraires. Avec Approbation & Privilège du Roi. In-8. de près de 800 pages.*

L'OUVRAGE que nous annonçons devoit paroître pour le 1er. Janvier ; mais la quantité de renseignemens que nous avons reçus très-tard de différens endroits, nous ayant forcés à remanier plusieurs articles, dont quelques-uns seront, par forme de supplément, à la fin du volume, en a, malgré nous, retardé la publication.

Nous donnerons, ainsi que nous l'avons annoncé, un état, par ordre alphabétique, des villes, bourgs & autres lieux qui peuvent intéresser le Commerce, & nous présenterons l'état du Commerce propre à chacun de ces endroits, soit qu'il résulte de la fertilité de son terroir, soit

qu'il résulte de l'industrie de ses habitans. Nous indiquerons les Manufactures & les Fabriques de toutes espèces qui y sont établies ; les grands Magasins qu'il renferme , & les objets dont ils sont remplis ; les nouveaux établissemens , & les Foires & Marchés assez considérables pour intéresser le Commerce. Nous indiquerons les Négocians , Armateurs , Fabricans , Artistes , Banquiers & Commissionnaires , à qui l'on peut s'adresser dans chacun de ces endroits. Nous ferons connoître les poids & les mesures qui sont en usage dans chaque endroit , & nous en établirons le rapport avec ceux dont on se sert à Paris. Nous donnerons une idée exacte des monnoies étrangères , & de leur réduction au taux de France. Nous donnerons les noms de ceux qui sont à la tête de l'Administration du Commerce , ou qui y ont part , & de ceux qui en dirigent les opérations. Cet Ouvrage , enfin , sera terminé par les *Traité de Commerce , Arrêts , Réglemens , Edits , &c.* relatifs au Commerce , qui ont paru depuis la dernière édition.

Les Particuliers recevront cet Ouvrage port franc par la Poste , en écrivant directement à l'Auteur , & en lui adressant le prix par lettres affranchies.

*Nota.* Des gens avides & de mauvaise foi ; ayant répandu d'anciennes éditions avec un nouveau frontispice ; la crainte qu'on ne soit encore trompé de la même manière , nous porte à prévenir le Public qu'il ne sortira de nos mains aucun exemplaire qui ne soit signé de nous.

---

*AVIS intéressant à la Noblesse , & aux personnes  
studieuses.*

**D**EPUIS qu'on a publié la dernière édition du grand Dictionnaire Historique de Moréri en

1759, le Public a désiré un Ouvrage dans le même genre, mais plus complet & plus exact pour la partie qui l'intéresse le plus, celle des Généalogies des Familles Nobles de toute l'Europe, & en particulier de la France.

Feu M. de la Chenaye-des-Bois a employé trente années de sa vie pour ce pénible travail, & M. Boudet, Imprimeur du Roi, a sacrifié la majeure partie de sa fortune pour enrichir la Littérature d'un grand Ouvrage qui puisse suppléer à l'imperfection de celui de Moréri sur la partie des Généalogies, & dont l'utilité est tellement reconnue, que feu le célèbre M. Cherin disoit, que de tous les Livres existans sur cette matière aride, & dont l'étude n'est que trop négligée (1), il n'en connoissoit aucun qui lui fût d'un plus fréquent usage que la seconde édition du grand Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armès; & des grandes Terres du Royaume, aujourd'hui possédées à titre de propriété, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. soit par créations, par héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats, ou autrement, avec un Tableau généalogique, historique des Maisons souveraines de l'Europe, & une notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres, précédée d'un Discours sur l'origine de la Noblesse en général, & terminée par un Armorial presque universel; par M. DE LA CHENAYE-DES-BOIS,

(1) Salluste dit qu'il est honteux pour un Chevalier de ne pas connoître son origine; & Cicéron dit qu'il n'y a point de plaisir plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les personnes animées du désir d'avoir quelque connoissance des actions des grands Hommes.

publiée depuis les années 1770 jusqu'en 1778, en douze volumes in-4.

M. Cherin ajoutoit, qu'il ne se passoit pas de jour qu'il ne fût obligé de consulter & d'avoir recours à ce grand Ouvrage, qui est en effet le seul répertoire alphabétique de l'Histoire des plus illustres Familles du monde, & qu'il est de toute nécessité à tous ceux qui travaillent sur cette matière & qui sont dans le cas de consulter Moréri (1).

Beaucoup de personnes ont différé l'acquisition des douze volumes de cet Ouvrage, les unes par la crainte de ne le pas voir finir, & les autres à cause de son prix. Ces deux justes motifs vont être dissipés.

LAMY, Libraire, quai des Augustins, ayant acquis le fonds de ce grand Ouvrage en 12 volumes in-4. de près de 1000 pages chacun, exécutés sur beau papier & avec de très-beaux caractères neufs, s'empresse d'annoncer au Public, qu'il donnera, jusqu'à la fin de cette année 1788, le peu d'exemplaires complets qui lui restent, à un tiers de meilleur marché qu'ils ne se vendoient précédemment, & que, pour faciliter les personnes à qui la fortune ne permet pas de dépenser une forte somme à la fois, il accordera la facilité de payer par quart.

(1) Comme c'est à cet homme célèbre à qui nous devons le premier Dictionnaire Historique & Généalogique, & que celui de M. de la Chenaye n'est véritablement qu'une suite du sien; le nouveau Propriétaire du fonds de cet Ouvrage lui a payé un juste tribut de reconnaissance, en employant le burin d'un célèbre Graveur en Portraits, pour représenter l'effigie de celui qui a imaginé de défricher le terrain trop inculte en ce genre, pour le mettre en tête de l'Ouvrage qu'il annonce. On le donnera *gratis* aux personnes qui acquerront les douze volumes, & on le vendra 1 liv. 4 sous de format in-4., & 1 liv. 10 sous de format in-folio, aux personnes qui le voudront séparément.

La collection complète des douze volumes se vendoit précédemment 144 liv. en feuilles, & on la donnera pour 96 liv.

Les volumes détachés (1), depuis & compris la lettre C jusqu'à Z, au lieu de 18 liv. qu'ils se vendotent, seront donnés pour 9 liv.

Au premier Janvier 1789, s'il en restoit encore des exemplaires complets ou des volumes détachés, ils seront remis à leur ancien prix.

En faveur des personnes qui n'ont pas de Relieur, on aura soin d'en tenir des exemplaires brochés en carton, de rellés en basane & en veau; on n'exigera que les simples déboursés, qui sont de 10 sous par volume pour la brochure en carton; 1 liv, 12 sous pour la reliure de chaque volume en basane, & 2 liv, 5 s. pour celle en veau.

Les personnes qui ont fait par le passé, ou qui feront à l'avenir l'acquisition de cet Ouvrage aussi utile qu'intéressant, jouiront de l'avantage de pouvoir faire imprimer chez le même Libraire, au prix coutant seulement, tous les changemens, corrections & additions qui pourroient être survenus, ou qui surviendront par la suite dans leurs Familles depuis la publication de l'Ouvrage ci-dessus.

*ENTREPRISE DE L'YVETTE, autorisée par Arrêt du Conseil du 3 Novembre 1787.*

**L**E terme fatal, fixé pour la Souscription des Eaux de l'Yvette, étant expiré, M. de Fer de la

(1) On a eu soin de tirer un certain nombre de volumes pour être vendus séparément, afin de faciliter aux Familles nombreuses les moyens de pouvoir donner à chacun de ceux qui les composent, un exemplaire de leurs généalogies. C'est un sûr moyen de se procurer à peu de frais un état fidèle des titres de leur noble origine.

Nouerre se propose de la proroger jusqu'au 15 Janvier prochain, aux conditions suivantes.

A compter du 25 de ce mois jusqu'au 1<sup>er</sup>. Juillet prochain, le prix du muid d'eau, au lieu de 216 liv. sera de 240 liv. ; depuis cette époque jusqu'au 1<sup>er</sup>. Octobre, de 264 ; & enfin depuis le 1<sup>er</sup>. Octobre jusqu'au premier Janvier, de 288. On payera en souscrivant, le tiers de ces différens prix ; le 2<sup>eme</sup>. tiers dans la dernière quinzaine du quartier où l'on aura souscrit, & l'autre tiers lorsque l'eau aura été conduite à portée de la maison qui aura été indiquée.

A compter de la susdite époque du 25 de ce mois, le prix des actions. de 648 liv. sera également augmenté, mais dans la proportion suivante ; il sera porté à 864 liv. jusqu'au 15 de Juillet prochain ; à 1080 liv. depuis le 15 de Juillet jusqu'au 15 du mois d'Octobre suivant ; & enfin à 1296 liv. depuis le 15 Octobre jusqu'au 15 de Janvier 1789. Au moyen de ces diverses sommes, qui seront payées comptant, les Propriétaires de ces actions jouiront des avantages (1)

---

(1) Ces avantages consistent, 1<sup>o</sup>. dans la jouissance perpétuelle de trois muids d'eau ; 2<sup>o</sup>. dans le droit de pouvoir exiger neuf autres muids, à raison de 360 liv. le muid ; & enfin dans la certitude de recevoir 1944 L. en argent, & peut-être le double de cette somme ; d'où il est aisé d'apercevoir que la valeur réelle des dites actions de 648 livres étant de 5184, leur accroissement successif, tel qu'il a été indiqué, est fondé en raison, puisqu'au moment même où elles seront payées 1296 liv., elles offriront encore la faculté à leurs Propriétaires de se procurer telle quantité d'eau qu'ils pourroient désirer, non seulement gratuitement, mais encore avec un bénéfice tel, qu'aucune affaire en finances ne présente un placement de fonds aussi avantageux.

On souscrit toujours comme ci-devant, au Bureau général de l'Yvette, rue Guénégaud, N<sup>o</sup>. 30. Bureau où l'on pourra prendre connoissance de l'avancement des travaux du canal de l'Yvette, & où il sera délivré gratuitement à ceux qui le désireront, copie du certificat de M. de Ville-neuve, Trésorier de la Ville de Paris, par lequel il conste

énoncés dans le Prospectus qui a été publié, & auquel on renvoie pour connoître les conditions de la souscription.

Cependant, afin de faciliter aux petits ménages la faculté de jouir des avantages de la Souscription, on prévient que le prix du demi-muid d'eau restera fixé à celui de 108 liv. pendant tout le temps qu'elle sera ouverte.

Mais on observe qu'il n'y aura que soixante-dix mille muids d'eau qui seront distribués aux prix ci dessus, & qu'aussi-tôt que cette quantité de soixante-dix mille muids, faisant le quart de la totalité de celle que l'on peut se procurer, sera vendue, le prix du muid d'eau sera de 540 liv., ou de 27 liv. annuellement, ainsi qu'il a été fixé par l'Arrêt du Conseil qui autorise l'entreprise de l'Yvette.

On ajoute que l'on mettra en distribution au 15 du mois prochain, les reconnoissances des actions de 100 liv. qui doivent, aux termes de la Souscription, être données en échange de celles que l'on a reçues: ces nouvelles reconnoissances, que l'on ne doit, à la rigueur, échanger que dans le mois de Décembre prochain, porteront un coupon qui servira pour toucher le dividende, que l'on distribuera au mois de Janvier suivant, dividende dont la valeur est déjà de plus de 36 l. On payera 100 liv. en recevant ces nouvelles reconnoissances.

---

que M. de Fer a déposé très-réellement entre ses mains une somme de 250 mille livres en deniers comptans, & en outre jusqu'à concurrence de 150 mille, en effets solides, conformément à l'Arrêt du Conseil du 3 Novembre 1787, qui a ordonné ledit dépôt.

---

*Lui & approuvé. A Paris, ce 14 Avril 1788. CAILLIAU, Adjoint.*

M E R C U R E

D E F R A N C E .

S A M E D I 26 A V R I L 1788.

P I E C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

L E B O N H E U R .

J'ENTENDS exalter, tour à tour,  
L'Amitié, l'Hymen, ou l'Amour;  
Tous trois ont leurs plaisirs : & pourtant, ce me  
semble,

Aucun ne peut, tout seul, rendre heureux qu'à  
demi.

Le Bonheur; c'est mon sort, c'est de trouver en-  
semble

Sa Maîtresse, sa Femme, & son meilleur Ami. . . I

(Par M. D\*\*\*. T\*\*\*.)

N<sup>o</sup>. 17. 26 Avril 1788.

G

---

INSCRIPTION sur une Maison où MOLIERE  
a demeuré, rue de Condé.

ICI vécut MOLIERE ; honorons ce séjour ;  
THALIE à ses Amans en a donné l'exemple ;  
Oui, c'est pour le voir chaque jour  
Qu'elle-même, si près, elle a placé son Temple.  
( D. T. )

---

Explication de la Charade, de l'Énigme &  
du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Défi* ; celui  
de l'Énigme est *l'Amitié* ; celui du Logogri-  
phe est *Pincette*, où l'on trouve *Pin* ;  
*Cette*, sur la Méditerranée ; *Cette*, pronom ;  
*Nice*, *Pitt*, *Teint* ; & pour sœur, *Pelle*.

---

### C H A R A D E.

SUR cinq sœurs mon premier domine ;  
Entre sept tons mon dernier s'achemine ;  
Et mon entier n'est plus, si l'on se fait la mine.

( Par M. L. de Rochemont. )

## É N I G M E.

DE l'Amour outragé je reçus la naissance,  
Et mon pouvoir par-tout s'étend également:  
Sur le front de l'Epoux, sur le front de l'Amant,  
Des traits sombres & noirs marquent mon influence:  
Je verse le poison dans les cœurs vertueux ;  
Des larmes du malheur je remplis tous les yeux ;  
Sur mes pas languissans je traîne le délire ;  
Heureux qui méconnoît mes loix & mon empire !  
Je soumets les Bergers, je soumets les Héros ;  
Du Philosophe encor je trouble le repos.  
Implacable ennemi de la Nature entière,  
Ce n'est qu'avec la mort que finit ma carrière.  
Pour offrir un exemple à tes regards surpris,  
Lecteur, si tu le peux, rassemble tes esprits ;  
Regarde où me conduit ma fureur indiscrete.  
On me vit habiter le seuil d'Anaxarette ;  
J'allumai le flambeau qui consuma Didon ;  
C'est moi qui détruisis les enfans de Jason ;  
Et si me deviner te sembloit impossible,  
Ne t'en plains pas.... tu n'es pas moins sensible.

( Par le même. )



## LOGOGRIPE.

**A**RTS, talens variés, Commerce, Agriculture,  
 A mon accroissement vous devez vos succès ;  
 La Science sans moi n'eût pas fait de progrès,  
 Et sans moi tout seroit triste dans la Nature ;  
 Les rustiques accens du joyeux Laboureur  
 Ne présageroient plus une moisson fertile ;  
 La campagne bientôt redeviendroît stérile,  
 Et l'or même seroit un métal sans valeur.  
 Si ce début, Lecteur, ne me fait pas connoître,  
 Et qu'à me définir, ton jugement peu prompt,  
 Ne te présente pas à l'instant mon vrai nom,  
 Décompose mon corps : dix pieds sont tout mon être ;  
 Tu trouveras d'abord un fleuve assez fameux ;  
 Puis un bon aliment ; deux notes de musique ;  
 L'oiseau dont le plumage est le plus magnifique ;  
 L'ombre qui fait du monde un séjour ténébreux.  
 Poursuis, je t'offre encore un meuble de cuisine ;  
 Et cet arbre charmant, dont le front toujours verd,  
 Nous fait voir le printemps au milieu de l'hiver ;  
 Mais je me tais : pour toi, réfléchis, & devine.

( Par M. de Vachon de Puigraumont,  
 Garde du Corps de MONSIEUR. )



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*MOYEN* proposé à la France pour rétablir l'équilibre dans ses Finances;

*POUR* étendre la circulation dans tout le Royaume;

*POUR* perfectionner l'Agriculture;

*POUR* redoubler l'activité du Commerce & de l'Industrie. A Philadelphie; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue S. Marc, N<sup>o</sup>. 34; & chez les Marchands de Nouveautés.

L'AUTEUR ajoute sur le titre de l'Ouvrage, composé en 1786. Il a bien fait de prendre date pour l'année; car si ce Moyen tenoit tout ce qu'il promet, heureuse seroit cette année entre toutes les années.

Ce titre, il faut en convenir, ressemble un peu à ceux de ces drogues ou remèdes universels, dont on distribue les annonces aux passans sur le Pont-Neuf.

Et quel est ce Moyen, trouvé en 1786, qui doit produire de si merveilleux effets?

C'est un papier : c'est en créant un papier - monnoie que l'Auteur veut créer toutes les richesses. Cela rappelle d'abord les jolis vers de Voltaire sur un autre papier , sur celui de Laff, dont l'année fera mémorable aussi.

Parcil à la vieille Sibylle  
 Dont il est parlé dans Virgile ,  
 Qui , possédant pour tout trésor  
 Des recettes d'Energumène ,  
 Prend du Troyen le rameau d'or ,  
 Et lui rend des feuilles de chêne.

Pour l'Auteur du *Moyen proposé*, il ne prend rien , & il voudroit seulement qu'on donnât quelque chose à ceux qui n'ont rien , & dont le nombre ne laisse pas que d'être considérable.

La difficulté est de savoir si on leur donneroit quelque chose en leur donnant du papier.

Je l'avoue, j'ai ouvert d'abord cette Brochure pour rire du charlatanisme de l'Auteur : je n'ai pas tardé à voir que le Charlatan étoit un homme d'esprit ; & comme il n'est pas absolument impossible d'être à la fois l'un & l'autre, j'ai continué à lire, mais toujours pour rire. J'ai vu que l'homme d'esprit étoit un homme sérieux, profond, qui connoissoit très-bien les affaires de l'Europe, & qui montre un désir sincère & vif que celles de la France soient meil-

leures. Alors j'ai dit, qu'importe le titre ? voyons l'Ouvrage, & je me suis mis à étudier.

Il me semble que j'ai assez bien entendu les idées de l'Auteur ; mais pour les faire entendre dans l'espace étroit d'un extrait, je me crois obligé d'en changer un peu l'ordre.

Montesquieu a dit : » Tout va bien » lorsque l'argent représente si parfaite- » ment les choses, qu'on peut avoir les » choses dès qu'on a l'argent, & lorsque » les choses représentent si bien l'argent, » qu'on peut avoir l'argent dès qu'on a » les choses «.

Hélas ! comment tout va-t-il donc, lorsque tant de millions d'hommes n'ont ni argent pour avoir les choses, ni choses pour avoir l'argent ?

Il résulte de ce principe de Montesquieu, que pour que cette double représentation de l'argent par les choses, & des choses par l'argent, se fasse bien & se fasse par-tout, il faut qu'il y ait une certaine proportion entre la quantité des choses & la quantité de l'argent, & que les choses & l'argent soient distribués d'une certaine manière dans un Royaume.

Car, s'il n'y a pas assez d'argent, il y aura une certaine quantité de choses qui ne pourra pas être convertie en argent.

Si l'argent est tout d'un côté, & les choses de l'autre, il arrivera, de deux choses.

l'une; ou que la conversion de l'un en l'autre ne se fera pas, se fera trop lentement; ou que ceux qui ont tout l'argent, ayant toute la puissance, imposeront des loix trop dures dans ces échanges, & finiront enfin par avoir à la fois & les choses & l'argent.

L'Auteur du *Moyen proposé* prétend que nous tendons à cet état; & que si on n'arrête pas cette funeste tendance, nous y serons bientôt arrivés.

Et il s'en prend aux deux causes de désordre. Il assure que nous n'avons pas assez d'argent, ou numéraire ou signe, & que tout le signe est concentré dans un beaucoup trop petit nombre de mains.

Il veut donc prouver d'abord la nécessité d'une augmentation de signes, & la nécessité d'une répartition plus égale. Il propose ensuite son projet pour la création d'un signe, qui, sans être ni l'argent ni la chose, soit aussi solide que les choses, que les biens-fonds même sur lesquels il sera établi, & beaucoup plus rapide encore que l'argent dans sa circulation.

Voilà tout l'Ouvrage.

Cette première proposition: « Il n'y a pas assez d'argent, il n'y a pas assez de signes en France », il cherche à l'établir de deux manières; 1°. en observant par le fait que ceux qui ont les choses, les biens-fonds, les produits de l'industrie, ou en-

encore l'industrie elle-même, se plaignent de ne pas trouver le signe qu'ils devoient trouver avec leurs terres, leurs ouvrages, leurs talens, ou de ne le trouver qu'à des conditions trop dures : 2<sup>o</sup>. en observant par le fait encore, que quoique l'argent ou signe ait prodigieusement augmenté en France depuis deux ou trois siècles, il n'a pas augmenté cependant dans la même proportion, à beaucoup près, que les fruits de la terre & les fruits de l'industrie. » On voit, dit-il, dans des Manuscrits du 11<sup>e</sup>. siècle, l'état des dépenses faites par les villes du Royaume dans les réjouissances publiques. Le prix des choses à cette époque, comparé au prix des choses à l'époque où j'écris, est comme un à vingt-cinq ; & certainement l'argent n'a pas augmenté dans cette proportion : il n'y a pas aujourd'hui en France vingt-quatre fois plus d'argent que dans le 11<sup>e</sup>. siècle «

Avant de passer à une preuve d'un autre genre, l'Auteur prévoit une objection, & il y répond.

On peut en effet lui dire, que la quantité du numéraire ou signe importe peu ; les échanges qu'on fait avec cent millions, si on rend la circulation une fois plus rapide, se pourront faire tout aussi bien avec cinquante millions, parce que dans le même espace de temps, le numéraire passera deux fois dans les mains où il ne passoit qu'une. Il

y a même à cela un avantage ; une moindre quantité de numéraire sera plus facile à transporter, à compter, & les échanges seront plus faciles & plus rapides : ainsi, s'il est vrai, par exemple, qu'il y ait deux milliards en France, en les faisant circuler plus universellement & plus rapidement, ils rempliroient l'office de douze milliards.

L'Auteur répond que cette accélération *décuple* dans la circulation du numéraire, est une supposition éblouissante qui peut récréer un instant le Mathématicien, mais qui ne peut pas faire la moindre illusion à l'homme d'Etat.

Il faut beaucoup de signes pour faire rapidement beaucoup d'échanges ; c'est le signe qui donne ce mouvement rapide ; c'est le signe qui le rend plus rapide encore. Sans le signe, lorsqu'il n'y en a pas ; sans son augmentation, lorsqu'il n'y en a pas assez, vous chercherez donc inutilement à accélérer la circulation : la cause vous manquant, l'effet vous manquera. Ne croyez donc pas suppléer par un mouvement plus vif des échanges au défaut de signes ; & soyez sûr, au contraire, que c'est par un accroissement de signes que vous donnerez plus de vitesse à tous les mouvemens.

Après cette réponse, l'Auteur établit ses preuves d'un autre genre ; & ce sont des faits, des exemples imposans, les immortels exemples de la Hollande & de l'Angleterre.

Il les compare à la France; & ce parallèle de trois illustres Nations doit les enorgueillir toutes les trois; les unes par leurs prospérités; l'autre par ses moyens incomparablement plus grands, par ses espérances infiniment plus belles.

L'Angleterre est agricole; mais par son commerce immense, l'agriculture n'est qu'un accessoire à sa puissance; la Hollande peut n'être considérée que comme le comptoir le plus riche & le plus peuplé du Monde; & la France est agricole plus que commerçante.

La position de ces trois Etats les a appelés au commerce; mais quoique l'Angleterre soit une île, quoique la Hollande soit enfoncée dans la mer, cependant la France a une position encore plus heureuse; elle a, d'un côté, la Méditerranée; elle a de l'autre, l'Océan.

L'Angleterre a perfectionné l'agriculture, la Hollande est cultivée comme un jardin, & la France pourroit produire un quart de plus qu'elle ne fait.

Le sol de l'Angleterre peut valoir quinze milliards, celui de la Hollande trois, & celui de la France trente.

L'Angleterre n'a pas tout-à-fait les objets de première nécessité propres à son existence; la Hollande est obligée d'en importer la moitié; & la France a, depuis vingt ans, le trentième de ses grains en exportation.

L'Angleterre & la Hollande n'ont pas la moitié de la population de la France.

L'Angleterre & la Hollande ont autant de numéraire que la France ; & cependant , quoiqu'elles soient moins peuplées , quoiqu'le même numéraire puisse leur rendre deux ou trois fois plus de services , elles ont créé un autre *signe* que l'argent. L'Angleterre a une banque ; la Hollande a une banque : à l'argent , elles ont ajouté une autre monnoie , un papier.

Si avec moins de choses , beaucoup moins d'hommes , & autant d'argent , elles ont établi un autre *signe* , il faut donc que l'Angleterre & la Hollande aient bien éprouvé la nécessité d'avoir le *signe* en abondance , & de le multiplier bien au delà de la proportion où est le numéraire en France ; & avec le nombre des choses & avec le nombre des hommes.

Si avec beaucoup moins de moyens naturels de richesses , & un génie qui ne peut être ni plus actif ni plus heureux , la Hollande & l'Angleterre ont beaucoup plus fait prospérer leur agriculture , leur industrie & leur commerce , il faut donc l'attribuer à cette multiplication du *signe* des richesses , qui multiplie les richesses elles-mêmes.

Tel est le précis des idées de l'Auteur sur la nécessité d'une augmentation de *signe* ou numéraire en France.

Je conviendrai avec l'Auteur , que le *signe*

une fois établi dans une circulation universelle & inaltérable, accroîtra les richesses ; mais pour qu'il s'établisse ainsi, il faut qu'il soit déjà une richesse lui-même, ou qu'il en représente d'une manière certaine, infail-  
libile.

Comment l'Auteur entend il tout cela ?

Le voici.

Dans ses principes, l'inconvénient le plus funeste & de la rareté de l'argent, & de ce qu'il est concentré dans un petit nombre de mains ; c'est que par le manque de ce signe, devenu nécessaire à tout, celui qui a des terres les laisse en friche ou dans une imparfaite culture ; celui qui a des talens & de l'industrie, ne peut pas les produire au dehors dans des ouvrages utiles à sa fortune & au bien-être de la Société ; c'est que les possesseurs de l'argent, qui bien plus que les Monarques les plus absolus, sont les vrais tyrans actuels de l'Europe, fomentent le Monde entier à tout ce qu'il y a d'excès, de caprice, ou de folles extravagances dans leurs goûts, dans leurs passions, ou dans leur impuissance d'avoir des passions ; c'est que, tantôt avarés, pour avoir le plaisir de contempler leur or & leur argent ; ils les emassent & les recèlent dans leurs coffres ; comme s'ils les avoient volés ; tantôt livrés à de honteuses voluptés, & à je ne fais quelle délicatesse pué-  
rile de leur prétendu bon goût, ils ne font  
circuler leur argent qu'entre eux & les es-

claves ingénieux de leur mollesse & de leur luxe ; & qu'ils consomment ainsi la plus grande partie des forces d'un grand Peuple à créer des ouvrages tout-à-fait inutiles à tous les vrais besoins des hommes ; tantôt ne pouvant se rassasier de ce métal dont la soif les dévore, ils épient les besoins de l'Etat pour lui prêter leur argent à des intérêts qui ramènent dans leurs coffres tous les trésors de la Nation ; & voulant ensuite se l'arracher les uns aux autres, ils le *fassent* & le *ressassent* dans un jeu de hausse & de baisse d'actions, où les plus frauduleuses combinaisons étant permises, ils ressemblent à ces joueurs qui conviendroient entre eux de piper les dés qui roulent sur le tapis vert : & cependant, tandis que ce petit nombre de Capitalistes, ou cache l'argent, ou le dissipe en caprice, & en vices, ou le fatigue dans un jeu d'où les loix de l'honneur ont été exclues, l'agriculture languit, l'industrie & les vrais talens périssent dans l'esprit humain avant d'éclorre ; & un Empire de vingt-quatre millions d'hommes présente le spectacle désolant d'un petit nombre d'hommes qui ont tout les choses & les signes, & d'une foule innombrable souffrant toutes les horreurs de la misère entre le signe & la chose.

Que faut-il donc faire ?

Tout est pris, & on ne peut donner rien à ceux qui n'ont rien ; car il n'est pas question ici de bienfaits & de charité : s'il est

des Nations à qui les riches font l'aumône, la nôtre n'en est pas à cet excès d'avilissement & de misère.

Mais si l'on ne peut donner rien à ceux qui n'ont rien, à ceux qui ont la chose la plus nécessaire, les terres, & qui les laissent dépérir faute du signe, on peut leur donner un autre signe que l'argent, on peut les délivrer du servage où les retiennent les Capitalistes; car on a beau dire que les Cultivateurs en France ne sont plus serfs, ils le sont encore des grands Capitalistes, & même souvent des petits.

Le papier-monnoie que l'Auteur propose fera donc établi sur toutes les terres du Royaume: les portions de ce papier seront en quelque sorte des lettres de change, tirées par les propriétaires sur toute la Nation, qui circuleront de main en main, se transformant à chaque instant dans les choses, comme l'or, l'argent & le cuivre, & offrant toujours un gage assuré pour le paiement dans l'hypothèque établie sur les biens-fonds des Propriétaires qui en auront mis en circulation.

Voilà l'idée générale du projet.

Il faut voir dans l'Ouvrage même comment l'Auteur veut qu'on procède à son exécution, & comment dans son plan les Propriétaires, les Communautés, les Assemblées Provinciales, les Cours Souveraines, le Monarque lui-même, concourroient à imprimer à ce papier tous les attri-

burs qui en feroient une monnoie auffi propre que les plus riches métaux à représenter toutes les choses & toutes les valeurs, sans qu'il fût possible jamais d'ébranler une confiance établie non pas sur l'opinion, toujours vague & incertaine, mais sur les terres, & sur les productions qu'elles font naître toutes les années.

Ceux qui suivront l'Auteur dans les détails où il entre à ce sujet, reconnoîtront qu'il a bien pensé à son projet avant de le proposer ; & qu'en parlant à sa Patrie, il s'est montté bon Citoyen. Ce n'est pas ici un de ces plans de Commis, dans lesquels, comme on dit, on veut travailler un Royaume en finances ; c'est une idée heureuse qui a été fortement méditée, & qui ne seroit pas indigne d'être présentée peut-être à des Administrateurs tels que les Turgot & les Necker.

L'Auteur va au devant de toutes les objections & de toutes les craintes ; il cherche sur-tout à dissiper toutes celles qui pourroient naître du fatal exemple des papiers de Laff.

Il combat l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'un papier-monnaie ne pourroit jamais être établi dans une Monarchie, & il la combat sans vile flatterie pour la France. Dans une Monarchie, comme dans tous les autres Gouvernemens, les terres sont des terres, & ce qui est établi sur leur valeur est beaucoup plus solidement appuyé.

que ce qui est établi sur la confiance que méritent ou une Compagnie des Indes, ou une Banque, ou même l'inspection d'une Chambre des Communes.

La confiance des billets de Banque de la Hollande n'est fondée que sur l'argent qui les représente; & l'argent, en quelque quantité qu'il soit, peut disparaître.

La confiance des billets de Banque de l'Angleterre n'est pas fondée même sur l'argent; car en Angleterre les billets triplent le numéraire.

La confiance du papier-monnaie que l'Auteur propose à la France seroit établie sur tout le sol du Royaume; & comme l'Auteur ne veut qu'on en établisse que dans une proportion du tiers ou du quart des terres, il résulte que la caution la plus sûre par sa nature, le seroit encore par la grande supériorité de la valeur du gage sur la quantité de l'emprunt.

Je voulois faire beaucoup d'objections à l'Auteur; mais c'est à la Nation, c'est aux Ministres, c'est aux Administrations Provinciales à lui en faire.

Il y en a une seulement que je ne tairai pas.

Si tout le papier-monnaie est établi sur les terres, comment soulagera-t-on le sort de ceux qui n'ont point de terres? comment ce papier-monnaie ira-t-il dans les mains d'un homme pauvre qui n'a que du génie? Le génie ne peut pas servir à une

hypothèque, comme un enclos de vigne ou un champ de blé. L'Auteur veut miner par-dessous le despotisme des Capitalistes; ne craint-il pas de fonder à jamais sur la terre le despotisme des Propriétaires ?

J'ai fait l'objection; & comme, à mesure que je l'écrivois, j'appercevois une réponse, je vais écrire la réponse aussi.

Ce papier-monnaie de l'Auteur, espèce d'emprunt fait par toute la Nation sur toute la Nation, délivrera les Propriétaires des intérêts excessifs (je n'ai pas dit usuraires) qu'ils payent dans les emprunts en argent; mais en ne donnant plus 5, 6, 8 pour cent, ils consentiront volontiers à payer au Trésor du Monarque, c'est-à-dire de la France, un intérêt de 2 pour cent, & ce foible intérêt fera la fortune du Trésor public. Le Souverain qui ne sera plus obligé à des emprunts, & qui souffrira, comme les Particuliers, de la tyrannie des Capitalistes, sera délivré, comme la Nation, de cette espèce de joug que portoit sa tête royale. Le Peuple & le Monarque seront affranchis à la fois; & le Monarque, dans cette augmentation de sa fortune, verra bien que le meilleur moyen d'en jouir, sera d'encourager & de récompenser l'industrie & les talens; soit en leur donnant beaucoup, soit en ne leur demandant rien que leurs ouvrages.

Ce n'est pas tout; il n'y a jamais un accroissement des productions de la terre,

sans qu'il y ait un accroissement de travaux de l'industrie : c'est du sein de la terre, en quelque sorte, que s'élèvent les ateliers & les manufactures, comme les vignes & les moissons.

Quoi ! les manufactures & les ateliers s'élèvent du sein de la terre à la Haye & à Amsterdam où il n'y a pas de terres ? Oui, ils s'élèvent du sein des terres de Masulipatan & de Batavia.

Ceux qui auront trouvé une nouvelle fortune dans les terres, s'en serviront donc pour l'agrandir encore dans quelque branche féconde d'industrie. Voyez d'ailleurs la tournure que prendront les choses, & le cercle qu'elles parcourent dans ce mouvement imprimé par un papier-monnaie : l'argent baissera de prix, & les fruits de la terre aussi, parce qu'il y en aura davantage. Dans cette abondance de tout, les pauvres même auront quelque chose.

C'est alors que les oiseaux mêmes, qui n'ont que l'air à respirer, viennent s'abattre sur la terre.



*AMUSEMENS des Eaux de Passy ; par M. LASSOLLE, Auteur des Mémoires de Versorand. 3 Vol. in-12. Prix, 6 l. br. A Paris, chez Poinçon, Lib., rue de la Harpe, près S. Côme.*

CET Ouvrage est fait à peu près sur le plan des *Amusemens des Eaux de Spa*. Ce sont diverses Histoires, racontées successivement par plusieurs personnes qui prennent les Eaux de Passy. Il ne s'agit pas de juger ce cadre, qui a été souvent employé, mais la manière dont il est rempli : or les Histoires qui composent ces trois volumes se font lire avec plaisir. Il y a de l'imagination dans les fonds, & de l'esprit dans les détails. Quoiqu'il y ait de la variété dans ces diverses aventures, on voit que l'Auteur s'est attaché à parler plutôt à l'esprit qu'au cœur de ses Lecteurs ; mais il faut observer que ses Lecteurs, sont censés malades, & que les malades ont plus besoin d'être amusés qu'attendris.

La forme de cet Ouvrage se refuse à l'analyse. Parmi les Histoires les plus piquantes du Recueil, nous avons remarqué celle de M. de Vervinde, & celle de Mlle. de Primeval. L'esprit & souvent même le cœur y sont intéressés, quoique

la narration, comme dans le reste de l'Œuvre, y soit quelquefois trop prolongée par les réflexions de l'Auteur.

Ces différens récits sont semés de quelques Dissertations morales qui forment autant de Chapitres, & qu'on ne lit point sans intérêt. Voici, pour en donner une idée, les deux premiers Paragraphes de celui intitulé : *Pensées sur les Passions*.

» La Raison & les Passions sont deux  
 » Maîtresses, toutes deux aimées, qui se  
 » disputent le cœur de l'homme. Le com-  
 » merce de la première est plus sûr, celui  
 » de la seconde est plus attrayant.

» Elles travaillent sans cesse à se dé-  
 » truire; leurs succès sont égaux comme  
 » leurs efforts. Dans la jeunesse les Pas-  
 » sions triomphent, dans l'âge mûr elles  
 » sont soumises à la Raison : dans la vieil-  
 » lesse les Passions sont affoiblies; mais  
 » le flambeau de la Raison est presque  
 » éteint. Ces deux rivales ne sont donc  
 » pas vaincues l'une par l'autre, elles le  
 » sont toutes deux par le temps, &c. «.



## VARIÉTÉS.

## SUR L'ARIOSTE.

IL n'est aucun Poète qui ait donné lieu à des jugemens si divers & si contradictoires, que l'Auteur du Roland furieux. Divinisé par les uns, méprisé par les autres; mis par les premiers au même rang qu'Homère, & quelquefois au dessus; ravalé par les seconds au niveau de Scarron, ou de l'Auteur de Peau d'Ane; toujours apprécié par un enthousiasme aveugle, ou par une prévention injuste, jamais par une raison éclairée & sensible, son sort fut de marcher, plus qu'aucun autre homme de génie,

Entre l'Olympe & les abîmes,

Entre la satire & l'encens (1).

Il faut cependant remarquer que ce n'est point le même Public ni la même Nation qui varient ainsi sur son compte. Dans sa Patrie, il est presque généralement regardé comme le plus grand des Poètes; ceux même qui lui refusent le premier rang, le placent au second; & si l'on en excepte quelques esprits chagrins, personne ne s'est avisé de traiter avec mépris celui dont la plus grande patrie de la Nation ne parle qu'en lui donnant le titre de *Divin*, celui que le seul rival qui pût lui être comparé, appeloit

(1) M. Le Brun, Ode à M. de Buffon.

lui-même son Père, son Seigneur & son Maître (1).

Cette Nation dont l'Arioste est l'idole, est la même qui a vu renaitre les Arts, qui les a recueillis, fugitifs du sein de la Grèce, à qui le reste de l'Europe a dû toutes ses lumières, & qui, long-temps fertile en imaginations créatrices, a peut-être plus qu'aucune autre le droit de juger des Ouvrages d'imagination. C'est au moment de cette heureuse renaissance, au moment où l'on respiroit de toutes parts, en Italie, la fleur des Chef-d'œuvres antiques, où la voix des Médicis y rassembloit toutes les Muses; c'est à cette époque, à jamais mémorable, que parut le Poème de l'Arioste: il fut mis au nombre des phénomènes de ce beau Siècle; & dans cette Patrie des Lettres & des Arts, près de trois siècles écoulés ont consolidé la gloire du Poète, & ratifié son apothéose.

C'est donc chez des Peuples étrangers, c'est sur-tout en France que la prééminence poétique est encore un problème: assez grand nombre de Juges y a décidé que l'Arioste est un Bouffon agréable, un joyeux Conteur; mais que son Ouvrage, uniquement rempli d'inventions absurdes, d'aventures extravagantes, de contes de vieilles, sans but, sans ordre, & sans plan régulier, ne mérite pas le nom de Poème. N'examinons pas la compétence des Juges; mais voyons s'il est impossible d'appeler de ce jugement.

---

(1) Le Tasse, dans une de ses Lettres, dit en parlant de l'Arioste: *Ma l'honoro e me g'inchino, e lo chiamo con nome di Pa're, di Maestro e di Signore, e con ogni più caro & honorato titolo che possa da riverenza ò da affectione esser mi detto*: » Je l'honore, je m'incline devant lui; je l'appelle mon Père, mon Maître, mon Seigneur; je lui donne tous les titres les plus honorables que puissent me dicter l'affection & le respect ».

Il est principalement fondé sur ce que l'Aristote a paru mépriser toutes les règles, & s'écarter, comme à dessein, des principes judicieux établis par Aristote sur l'unité de la Fable, & sur les autres parties qui, selon lui, constituent le Poème épique.

D'abord, pour se prévaloir ainsi d'Aristote, a-t-on bien entendu sa doctrine ? elle est saine, sans doute ; mais est-elle suffisante ? Tout ce qu'il a dit est bien ; mais a-t-il tout dit ? & s'il n'a traité que d'une partie de l'Art poétique, toutes les Productions de l'Art doivent-elles lui être soumises ?

Nous n'avons qu'un fragment de la Poétique : on en convient universellement aujourd'hui ; soit qu'il ne l'ait point achevée, soit que ce qui manque se soit perdu. Dans ce qui nous reste, il ne traite que de la Poésie en général, de la Tragédie, & du Poème épique. Relativement à ce dernier, il se borne à parler de l'héroïque, & n'emploie presque jamais, pour le désigner, que le mot *épique* ou *épopée*, quoiqu'il doive y avoir & qu'il y ait effectivement plusieurs sortes d'Épopées, dont une seule est purement héroïque.

D'après l'étymologie même du mot, le titre de Poème épique convient à tout Poème qui contient le récit d'une action, soit héroïque, soit commune ; *épique* est le genre, *héroïque* est l'espèce. Les règles qu'Aristote a établies pour l'espèce doivent-elles être appliquées à tout le genre ?

Ses préceptes sont inattaquables ; ce sont ceux du génie & du goût ; mais sans nous en écarter, donnons-leur toute l'extension qui leur convient : nous en verrons sortir plusieurs espèces de Poèmes dont il n'a fait aucune mention, mais que lui-même reconnoît pour des Poèmes, puisqu'ils sont déduits de ses principes ; & que, pour employer les termes de l'Ecole, il en a parlé sinon explicitement, du moins implicitement.

Le

Le récit d'une action illustre est la matière de l'Épopée, & sa représentation est le sujet de la Tragédie : la Comédie, au contraire, a pour sujet la représentation d'une action populaire ou commune. Voilà ce que dit Aristote. Ajoutons à cela, que le récit d'une action populaire ou commune peut fournir une autre espèce de Poëme dont il ne parle pas, tel qu'étoit le Margitès d'Homère, qui, selon Aristote lui-même, fut l'origine de la Comédie, comme l'Iliade le fut de la Tragédie ; car pourquoi seroit-il moins permis de raconter une action commune, qu'une action illustre ?

Ce n'est pas tout. Quelques Poëtes dramatiques, comme, Plaute par exemple, ont mêlé dans leurs représentations des personnes illustres ou héroïques, avec des personnes de basse condition & des gens du peuple. Faisons dans le récit ce que Plaute a fait dans la représentation, & nous aurons une troisième sorte d'Épopée, dont Aristote n'a rien dit, mais qui est déduite de ses principes.

Voilà donc la Poësie représentative divisée en trois espèces, selon qu'elle *représente* des actions illustres ou des actions communes, ou enfin des actions illustres & communes mêlées ensemble, d'où naîtront la Tragédie, la Comédie & la Tragicomédie : voilà aussi la Poësie narrative ou épique, également divisée en trois espèces, selon qu'elle *raconte* l'une ou l'autre de ces trois sortes d'actions. La première sera l'héroïque ou l'épique d'Aristote ; telle que l'Iliade ; la seconde ressemblera au Margitès, & ne racontera que des actions communes : la troisième racontera des actions communes & des actions héroïques, & ses personnages seront moitié nobles, moitié populaires, à peu près comme l'Odyssée, ou comme seroit, si l'on veut, un Poëme où il y auroit encore plus d'actions & de personnes communes.

Chaque de ces espèces peut se subdiviser encore. Et comment établir des règles qui puissent convenir en même temps à tant d'espèces différentes ? Homère s'étoit tracé un plan pour l'Iliade ; il s'en traça un autre pour l'Odyssée ; celui du *Margites* ne ressembloit sans doute ni à l'un ni à l'autre. L'*Amphiaraius* & l'*Amazonéide*, s'il est vrai qu'il les eût composés, n'avoient peut-être aucun rapport avec les trois premiers ; & si ce génie fécond avoit, comme l'assurent quelques Auteurs, enfanté jusqu'à dix-huit Poèmes, peut-être avoit-il dans chacun suivi une marche particulière, & mélangé de diverses façons le caractère des personnes & des actions, l'héroïque & le populaire, le plaisant & le sérieux.

Supposons qu'on retrouvât le manuscrit d'un Poème Grec, inconnu jusqu'à présent, & qu'au style ; à la manière, aux opinions mythologiques, aux traits historiques mêlés dans la Fable, on le reconnût évidemment pour être une des productions d'Homère : supposons encore que dans ce Poème il se fût proposé de célébrer une des plus illustres familles de la Grèce, mais qu'il eût voulu, pour ainsi dire, masquer ce dessein, & n'en présenter en apparence que comme épisodique ; qu'il eût attaché cette partie principale de son sujet, à une époque devenue illustre, soit par l'Histoire, soit par les fictions des autres Poètes ; qu'il eût choisi dans cette époque un Héros célèbre sur lequel il eût feint, & même annoncé par son titre, de vouloir fixer l'attention & l'intérêt ; qu'il eût rassemblé un grand nombre d'autres épisodes, les uns naturels & touchans, les autres extraordinaires & merveilleux, d'autres enfin hors de toute croyance, & plus étrangers encore à l'ordre naturel des choses que les breuvages de Cixé, les Syrènes, les Lestrigons & le Cyclope ; qu'avec des personnages héroïques, tels qu'Ulysse, Agamem-

non, Hector, Achille, Diomède, &c. il en eût mêlé de vulgaires & de bas, tels qu'Eumée, Mélanthius, les Suivantes de Pénélope, & le Mendiant Irus, mais en plus grand nombre encore, & répandus plus universellement dans la machine du Poëme; & qu'habile comme il l'étoit à peindre la Nature, il eût aussi fidèlement imité les mœurs des gens du Peuple, que celles des Rois & des Héros. Supposons enfin que pour donner à ce Poëme un caractère particulier, au lieu de se cacher sans cesse, comme dans ses autres productions, derrière ses personnages, de les faire mouvoir sans se montrer lui-même, & d'attacher le Lecteur par l'illusion d'une action continue & fidèlement représentée, il eût au contraire imaginé de se mettre lui-même sur le théâtre, de débiter librement à son Auditoire des faits tantôt naturels & tantôt fantastiques, ou des réflexions dictées par ces faits mêmes; de passer d'un sujet à un autre, comme on le fait en racontant de vive voix, mais de ne perdre de vue son principal objet, que pour le retrouver & le reprendre à son gré; d'exciter la curiosité; & de la satisfaire ou de la tromper tout à tout; de conserver dans les récits même les plus sérieux, cet air d'aisance, & quelquefois moiré plaisant, d'un esprit fécond & facile qui se joue dans ses fictions.

Quel seroit le jugement qu'on porteroit de cet Ouvrage? Qui oseroit dire à Homère: Vous avez fait un mauvais Poëme, & il est mauvais parce qu'il ne ressemble ni à l'Illade ni à l'Odyssée? Nous avons établi, d'après la première, des Loix qui convenoient peut-être un peu moins à la seconde, mais qui ne vont point du tout à cette production nouvelle. Nous ne réformerons certainement pas nos Loix; nous avons trop long-temps soutenu qu'elles étoient les seules justes & raisonnables; il est bien plus simple de nier que l'Ouvrage est de

vous, ou de soutenir que lorsque vous l'avez fait, vous étiez en délire.

Sans nous embarrasser de ce que pourroit répondre le Prince des Poètes, voyons quels rapports le Roland furieux peut avoir avec un Poème de cette espèce : entrons mieux qu'on n'a fait jusqu'ici dans l'esprit de cet Ouvrage, tâchons de distinguer ce qu'il a de commun avec les Anciens, & la teinte particulière qu'il a reçue du génie de son Auteur, ou des idées adoptées de son temps. Sur-tout, s'il se peut, soyons justes, & ne nous laissons aller ni aux préventions étrangères, ni à l'exclusion nationale.

Dès le commencement du quatorzième siècle, Dante & Pétrarque avoient illustré & fixé par leurs Poésies, la Langue Italienne. Malgré les vingt-sept Poètes François dont Fauchet nous a donné les extraits, & qui avoient écrit, dit-il, avant la fin du treizième siècle, il faut convenir que nous étions alors passablement barbares. Notre Jean de Meun, que personne aujourd'hui ne peut lire, étoit contemporain du Dante.

Après la mort de ce Poète, de Pétrarque & de Boccace, inventeur de l'*Ottava Rima*, comme Gui d'Arezzo l'avoit été du Sonnet, les Muses Italiennes s'étoient assoupies. Elles sommeillèrent jusqu'au temps des Médicis. Le Bembo, Poète, Philologue, & Cardinal, acheva de les réveiller.

Il eut pour amis & même pour disciples, le Trissin, le Ruccellai, le Casa, le Varchi, Machiavel, Guichardin, & enfin notre Arioste.

Avant que celui-ci conçût le projet de son Poème, l'Italie étoit inondée de mauvais Romans, imités des Romans Espagnols & François, où les faits d'armes des Chevaliers de la *Table ronde*, les enchantemens & les aventures étoient entassés sans ordre, sans goût, sans esprit, & dans un style aussi trivial, aussi dépourvu de Poésie, que les

sujets étoient bizarres & dépourvus de bon sens.

Le *Pulci* mit le premier quelque talent dans un Roman de cette espèce. Son *Morgante*, parmi cent extravagances, a des traits de naturel, des détails heureux; des peintures vraies; & la pureté de son langage le fait encore estimer des Italiens. Roland est son principal Héros, quoique le titre ne l'annonce pas; ses exploits de chevalerie avec le Géant *Morgante* qu'il a converti, & sa mort à la bataille de Roncévaux, sont le sujet de ce Poème, dont les vingt-huit Chants commencent tous par un verset de l'Évangile ou des Pseaumes, & finissent par une courte prière.

Roland devint le Héros à la mode. Ce fut à qui des Poètes ou de ceux qui prétendoient l'être, imagineroit sous son nom les aventures les plus extraordinaires. Le *Boiardo* mérita d'être distingué de la foule. Son *Roland amoureux*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, est rempli d'invention; le style en est clair & facile, mais lâche, diffus, sans vigueur. On y est souvent choqué par des expressions communes & triviales. Son plus grand défaut est d'être ennuyeux. On le vante encore en Italie; mais on ne le lit plus.

Quelques Poètes avoient essayé de composer, au lieu de Poèmes romanesques, de véritables Poèmes épiques. *L'Italie délivrée*, du *Triffino*, le premier essai de ce genre, fut vingt ans sur le métier. C'est un Ouvrage régulier, plein de sagesse, & qui respire l'étude des Anciens, mais plus ennuyeux peut-être encore que le Roman du *Boiardo*.

*L'Alamanni* échoua de même dans son *Avarchide*. Le temps n'étoit pas encore venu, où l'Italie pourroit voir réunis dans un Poème les avantages d'un plan régulier, & ceux d'une imagination féconde.

C'étoit cependant un Poème épique régulier,

c'est-à-dire, conforme aux règles d'Aristote, que le Bembo conseilloit à l'Arioste de composer ; mais effrayé par l'exemple du Trissino & de l'Alamanni, il répondit qu'en prenant le même parti qu'eux, il auroit trop peu de Lecteurs. Son génie inventif & libre l'appeloit au Roman épique ; il sentoit que ce genre n'étoit pas porté au point de perfection dont il étoit susceptible, & qu'il étoit capable de lui donner. Il ajouta donc qu'il vouloit composer un Roman, mais qu'il s'y élèveroit si haut par son style & par son sujet, qu'il ôteroit à tout autre Poète l'espérance de le surpasser & même de l'égalier, dans un Poème du même genre (1).

Il étoit alors comblé de bienfaits à la Cour du Duc de Ferrare, & attaché particulièrement à son frère le Cardinal Hyppolite. Le principal but qu'il se proposa, fut de célébrer l'origine de la Maison d'Este. Heureuse Maison, que rendirent fameuse les deux plus grands Poètes de l'Italie, mais qui paya d'ingratitude ceux à qui elle dut une partie de sa gloire, comme pour apprendre à jamais aux Poètes le fond qu'ils doivent faire sur la faveur des Grands !

L'Arioste, en Courtisan délicat, n'annonça pas d'abord son projet ; il ne donna point pour titre à son Poème, le nom de Roger, que toutes les branches de la famille d'Este regardoient comme leur souche commune. Il n'en parla, pour ainsi dire, qu'accidentellement dans son invocation adressée au Cardinal. Par une méthode qui lui est

(1) *Però disse voler, egli romanzenno. Alzarsi tanto che fusse sicuro di toglier la speranza ad ogn' altro di parerglielo, non che di superarlo nello stile, e nel soggetto del Roman simile al suo.*

Camille Pellegrino, dans son Dial. sur la Poésie épique.

particulière, tout son début exposé dans un ordre rétrograde les matières qu'il doit embrasser. Les amours & les exploits de Roger & de Bradamante, voilà le fond de son sujet : l'amour & la folie de Roland forment son principal épisode : il y joint d'autres exploits, d'autres amours, les faits d'armes, les aventures galantes d'une foule de Dames & de Chevaliers. C'est ce mélange qui constitue le Roman épique, & qui le différencie de l'Épopée proprement dite : le Public étoit alors enivré de la lecture des Romans, & c'est un Roman que le Poète annonce d'abord par ce grand nombre d'objets qu'il promet de réunir. Le nom de Roland étoit devenu le plus célèbre de tous les noms romanesques ; & l'Arioste s'engage ensuite à raconter de lui des choses que personne n'a encore dites ni en prose ni en vers. Enfin il promet au Cardinal Hyppolite de chanter ce Roger, le premier Héros de sa race.

L'Amante de Roger, l'intrépide & sensible Bradamante, est mise en scène dès le premier Chant, & c'est par leur union que le Poème se termine. Les enchantemens, les malheurs & les divers obstacles qui les séparent, sont le nœud de l'action ; l'événement heureux qui détruit tout ce qui s'opposoit à leur bonheur, fait le dénouement : le reste est épisodique.

C'est à cette Fable principale que l'Arioste a lié toutes les prédictions faites pour flatter la Maison d'Este, ou pour intéresser la Nation.

Instruite que le Magicien Atlant a renfermé Roger dans un château magique, Bradamante entreprend de le délivrer ; elle se fie à un guide qui la trahit, & qui la précipite dans une caverne. La sage Mélisse qu'elle y trouve, lui fait voir les ombres des futurs Héros de la Maison d'Este, qui naîtront d'elle & de Roger.

Bradamante, endoctrinée par Mélisse, délivre son

Amant ; mais il a l'imprudence de monter sur l'hypogriphe, qui l'emporte dans l'isle d'Alcine : c'est encore Mélisse qui l'en retire ; & lorsqu'il retombe entre les mains d'Atlant, cette bonne Fée est une troisième fois le refuge de Bradamante ; elle la conduit au Palais enchanté, & lui prédit en chemin toutes les femmes célèbres qui doivent être formées de son sang.

Alarmée par de faux rapports, Bradamante croit Roger infidèle. Elle part de Montauban dans le dessein d'arracher la vie à Marphise, qu'elle soupçonne d'être sa rivale. Elle s'arrête à la roche de Tristan, où elle obtient le prix de la valeur & celui de la beauté : elle y voit peintes, dans un salon prophétique, toutes les guerres des François en Italie, depuis Pharamond jusqu'à François I.

Roger & Marphise sont reconnus pour frère & sœur en présence de Bradamante. Roger raconte aux deux guerrières l'origine de sa Maison, qui remonte en droite ligne jusqu'à Hector, fils de Priam. Voilà donc les Ducs de Ferrare directement issus des anciens Rois de Troie ; & tout ce qui est dit en plusieurs endroits du casque & de la cuirasse d'Hector qui appartiennent à Roger, est jeté avec art pour rappeler cette origine.

Lorsqu'Astolfe rencontre les trois Parques dans le Monde de la Lune, la quenouille dont elles s'occupent avec le plus de soin, & d'où elles tirent l'écheveau le plus riche, est celle qu'elles destinent au Cardinal Hyppolite.

Quand Roger se fait Chrétien dans l'isle de Lépéduse, le bon Hermite qui le baptise, fait par révélation que son fils, nommé Roger comme lui, deviendra le chef de l'illustre famille d'Este : il prévoit les malheurs & la gloire qui l'attendent lui & ses descendans. Il lui prédit les évènements glorieux, & lui cache avec prudence ceux qui doivent être funestes.

Les trois derniers Chants sont entièrement consacrés à réunir les deux Amans. On fait l'intérêt qui règne dans cette partie du Poëme. L'héroïsme de la reconnoissance & de l'amitié dans Roger & dans Léon son rival, y est porté au comble : on ne perd plus Roger de vue.

On partage les périls, son incroyable générosité, son désespoir, & son bonheur. Lorsqu'il épouse Bradamante, au milieu des fêtes préparées pour leur mariage, l'Arioste, pour rappeler aux Lecteurs son but principal, fait élever, par ordre de Mélisse, un pavillon sur lequel est brodée une partie de l'Histoire de la Maison d'Este, & surtout, dans un assez long détail, celle du Cardinal Hyppolite.

Il est impossible de méconnoître dans cet Exposé rapide, l'intention première du Poëte : aussi, lorsqu'il fut tombé dans la disgrâce du Cardinal, écrivit-il dans une de ses Satires : » Roger, si tu me rends si peu agréable à ta postérité, il ne me sert de rien d'avoir chanté tes hauts exploits & ta valeur «.

*Ruggier, s'alla progenie tua mi fai*

*Si poco graco, a nulla mi prevaglio,*

*Che gli altri gesti e il tuo valor cantai.*

L'évènement célèbre auquel l'Arioste attache cette intrigue principale, est la guerre des Sarasins contre Charlemagne ; guerre fabuleuse, mais qui faisoit alors le sujet de tous les Romans. C'est avec un art admirable qu'il la conduit à sa fin, & qu'il y entrelace les amours & les exploits de Roger & de Bradamante. Les François, d'abord vaincus, assiégés dans Paris, & réduits aux dernières extrémités, repoussent les Sarasins jusqu'en Provence, & les forcent enfin de s'embarquer pour l'Afrique. Le Roi Agramant, près d'arriver

H 5

dans les Etats, voit sa capitale embrasée & détruite ; une tempête l'oblige à relâcher dans la même isle où Roger s'étoit fait baptiser, & il y meurt de la main de Roland.

La folie de ce Roland, qui sert de titre au Poëme, en forme le premier épisode. Sa passion constante pour l'ingrate Angélique, celle de cette Reine pour Médor, la manière inattendue dont Roland en est instruit, les tourmens qu'il éprouve, la démence qui en est la suite, la peinture énergique de cette démence & de ses effets, le moyen extraordinaire qu'Astolfe emploie pour lui rendre son bon sens, & les détails ingénieux de cette cure singulière, sont de ce long épisode une des plus riches productions du génie poétique.

Peu d'imaginations auroient suffi à conduire ensemble & presque de front ces trois parties importantes de l'Ouvrage ; mais celle de l'Arioste étoit en quelque sorte insatiable d'inventions. A peine semble-t-il l'avoir satisfaite par un nombre presque infini d'épisodes secondaires, qui se mêlent aux trois fils principaux de cette toile immense, sans les rompre & sans les brouiller.

C'est d'abord la rivalité des Guerriers amans d'Angélique, la fuite de cette Princesse, & l'effet merveilleux des fontaines enchantées de la Haine & de l'Amour ; c'est ensuite l'Histoire intéressante d'Arion & de la belle Genève ; c'est la tendre Olympe, enlevée par Birene, trahie par cet Amant perfide, prête à être dévorée par un monstre, délivrée par Roland, & vengée par le Roi d'Irlande ; c'est Habelle avec son cher Zerbin, dont elle est long-temps séparée, & qu'elle ne retrouve que pour le voir expirer dans ses bras ; qui fuit tristement son cercueil, & qui aime mieux se faire couper la tête que d'être infidèle à la mémoire de son Amant ; ce sont Doralice & Mandricard, Médor & la belle Angélique ; Brandimart & l'Amant

mable Fleur-de-Lis, &c. &c. Il est vrai qu'à ces épisodes touchans il s'en joint d'autres d'un différent genre, tels que Joconde, la Coupe enchantée, Gryphon, Martan, & la coupable Origille, l'aventure de Richardet, & quelques autres encore. Parmi tant de personnages nobles, on trouve; il est vrai, la vieille Gabrine, un vilain Ogre, imitation malheureuse du Polyphème de l'Odyssée, un Maître d'Hôtellerie, & une troupe de voleurs; mais plus il est évident que l'Arioste pouvoit se passer de les introduire dans son Poëme, plus il l'est aussi qu'il ne les y a placés que pour délasser l'esprit du Lecteur, & le tenir en haleine par une plus grande variété. Dans une mine si riche & si abondante, a-t-on droit d'exiger que toutes les veines soient d'un or également pur?

L'Allégorie charmante de l'isle d'Alcine, celle de ce fleuve où le Temps jette les noms des hommes, de cette foule d'oiseaux voraces qui s'efforcent en vain de les en retirer, & de ces deux cygnes mélodieux qui les enlèvent & les portent au Temple de l'Immortalité; l'idée aussi originale que philosophique de ce bon Astolfe, qui tout en cherchant la fiole qui contenoit la raison de Roland, en rencontre une où s'étoit déjà évaporée une partie de sa propre raison; celle de cette arme dont se sert le barbare Cimosque, d'où une poudre qui s'enflamme chasse une balle meurtrière, que Roland enlève à son lâche possesseur, & qu'il précipite généreusement dans la mer; en la chargeant de malédictions; mille autres fictions dans lesquelles se réunissent l'esprit, la raison, la poésie & les grâces, ne méritent-elles pas bien qu'on pardonne au petit nombre de celles que le goût refuse d'approuver? Et ce très-petit nombre, qu'avec une connoissance parfaite de la Langue, de son génie, de celui de l'Auteur, du but qu'il se propose, & du genre de Poëme qu'il a choisi, ou

est encore très-porté à excuser, suffira-t-il pour effacer tant de beautés, & pour autoriser les noms injurieux qu'on n'a pas craint de donner à l'un des Poètes les plus vraiment Poètes que la Nature ait jamais produits ?

Chez lui la variété, l'abondance, la vérité des caractères est égale à la fertilité des inventions. Roland, Renaud, Roger, Richardet, Olivier, Astolphe, Brandimart, ont chacun leur manière de parler & d'agir : la valeur de Bradamante ne ressemble point à celle de Marphise, comme sa tendresse n'est point celle d'Olympe ou d'Isabelle. Entre Sacripant & Ferragus, entre Gradasse & l'indomptable Rodomont, entre l'imprudent & jeune Agramant, le vieux & sage Sobrin, & le querelleur Mandricard, il y a des nuances infinies : il y a dans tous une peinture vive & fidèle des caractères & des passions, des vertus & des vices. Le talent d'imaginer est par-tout joint à l'art de peindre, & sur-tout à l'art important d'annoncer & de mettre en scène tous ces différens personnages.

Si l'on veut un exemple de la supériorité de ce dernier talent sur celui des portraits, qui fait l'un des principaux mérites de quelques Ouvrages modernes, on n'a qu'à se rappeler comment paroît pour la première fois la principale Héroïne du Poëme, l'intrépide Bradamante.

Sacripant retrouve Angélique dont il étoit amoureux : elle espère se servir de lui pour retourner dans ses Etats : Sacripant veut se faire payer d'avance de ce service. Un Chevalier survient, couvert d'une armure aussi blanche que la neige. Sacripant le défie au combat. Le Chevalier aux armes blanches le renverse sur la poussière, & poursuit son chemin sans daigner lui dire un mot. Le Sarasin confus, n'ose plus lever les yeux sur Angélique : arrive un Messager, qui leur demande

s'ils ont vu passer ce Chevalier, & leur apprend qu'il n'est autre que Bradamante, jeune guerrière, plus belle encore que valeureuse. Quel portrait pourroit égaler cette peinture vive & animée ? L'Arioste a presque toujours le même art, en se variant sans cesse. Il est, pour les caractères, égal au Tasse, inférieur au seul Homère, & certainement supérieur à tous les autres Poètes connus.

Ce qu'il décrit, on croit le voir. Je ne parle pas seulement des descriptions innombrables de palais, de jardins, de fleuves, d'îles, de campagnes, qui, toujours entremêlées à celles des armées & des combats, font de cette suite de tableaux la galerie la plus riche & la plus variée ; je parle de ce talent admirable de faire mouvoir tous les acteurs de manière qu'on voit leurs gestes, leur démarche, leur attitude ; qu'on les reconnoît, qu'on les distingue, & qu'on a devant les yeux non un mélange informe d'objets qui se croisent & se confondent, mais des images claires & distinctes, des êtres vivans, & des actions véritables.

L'Histoire, la Fable, la Fée, sont trois sources fécondes où il puise tour à tour, sans apprêt, sans projet, sans effort : il ne cherche rien ; tout vient à lui, tout est sous sa main. Aussi arrive-t-il, & vous fait-il arriver avec lui sans fatigue, jusqu'à la fin du plus long Poème qui existe.

La connoissance parfaite qu'il avoit de la Géographie, brille dans toutes les parties de son Ouvrage. A l'exemple d'Homère, il ne fait voyager aucun de ses Héros sans nommer, sans indiquer les pays qu'il parcourt. Lors même qu'Astolphe ou Roger voyagent en l'air sur l'hippogryphe, on passe avec eux en revue tous les lieux sur lesquels ils sont emportés. Chaque région, chaque ville, ne fût-elle que nommée, est accompagnée d'une expression courte, mais pittoresque, quelquefois d'une seule épithète, qui suffit pour la dé-

signer. Si le Poëte s'étend davantage, c'est avec une exactitude qui n'est jamais en défaut. On reconnoît encore Paris dans la description qu'il en a faite. On y suit Rodomont dans les rues qu'il ravage, devant le palais qu'il assiège, à la pointe de l'Isle, d'où il se précipite dans la Seine.

La beauté de ses récits, la vivacité de ses peintures sont encore relevées par des comparaisons fréquentes, où l'on ne fait ce qu'on doit le plus admirer, de l'abondance ou de la perfection; du génie qui invente, ou du talent qui exprime & qui peint. Le Tasse, quoiqu'il en ait d'admirables, est tellement inférieur à l'Arioste dans cette partie, que ceux même qui le préfèrent d'ailleurs au Chantre de Roland, donnent pour une des causes de cette infériorité, que l'Arioste, étant venu le premier, avoit transporté dans son Poëme les plus belles comparaisons employées par les Poëtes Grecs & Latins (1).

Il n'en est pas ainsi de la partie dramatique; on croit généralement que le Tasse y a tout l'avantage; que ses Héros & ses Hétoines parlent plus convenablement à leur situation & à leur caractère. On trouveroit, il est vrai, difficilement dans l'Arioste rien qui fût comparable à la première harangue de Godefroi, à celle de l'Ambassadeur Egyptien, & à quelques autres de cette espèce. Mais dans la plupart des discours passionnés & des plaintes amoureuses, comme dans celles de Tancrede, d'Armide, & même d'Herminie, la Jérusalem délivrée offre le plus souvent aussi peu de vérité que le Roland furieux, avec cette diffé-

(1) *Perche l'Ariosto fu primo, e trasportò nel suo Poema le più belle e vaghe comparationi, usate da greci e latini Poeti.... in questa parte si può dire che avanzi il Tasso.*

— L. Camillo Pellegini, *Dial. della Poesia Epica*

rence que le Tasse ayant choisi dans tout son Poème un style grave & pompeux, les jeux ou les écarts qu'il se permet en blessent davantage, au lieu que l'Arioste, qui paroît toujours se jouer de sa matière & converser avec ses Lecteurs, peut, sans les choquer, se donner beaucoup plus de licence.

Cette correspondance continuelle entre le Lecteur & le Poète est encore un caractère particulier aux Poètes, Romanciers, que l'Arioste crut devoir adopter : on lui en a fait un reproche : on a même critiqué ces charmans prologues qui commencent presque tous ses Chants ; on prétend que cela détruit l'illusion ; que l'action est interrompue, & que les Acteurs disparaissent dès que le Poète se montre. D'abord, quand ce seroit une faute, il faudroit avouer du moins qu'elle est heureuse, & que la plupart de ces exordes ont un charme dont il seroit à regretter que la sévérité de l'Art nous eût privés. Mais soyons de bonne foi ; quel est le Lecteur infatigable qui parcourt d'une haleine la carrière immense qui lui est ouverte dans l'Iliade, dans l'Odyssée, dans l'Enéide, ou dans la Jérusalem délivrée ? Si les Auteurs de ces Poèmes ont pensé que le Lecteur ne se reposeroit pas, pourquoi lui ont-ils marqué des lieux de repos ; & pourquoi paroissent-ils se reposer eux-mêmes, en divisant leur sujet par Livres ou par Chants ? Avouons encore que la lecture des Poètes est, généralement parlant, un délassement, non une occupation ; que pour bien goûter les vers, il ne faut pas les lire trop vite, & qu'on peut en effet se reposer quand on a lu tout un Livre d'Homère, de Virgile ou du Tasse. Le lendemain, en reprenant votre lecture, que vous importe si le Poète s'interrompt, puisque vous vous êtes interrompu ? Il vous parle en son nom aujourd'hui comme il faisoit hier dans la proposition, dans son invo-

cation : où est pour le second, pour le troisième, pour le vingtième Chant, l'inconvénient qui n'existeroit pas pour le premier ? Allons plus loin : s'il reprend crument son récit au même endroit où il l'avoit laissé, ne risque-t-il pas de vous trouver froid & distrait dans le plus chaud de son action ? Ne fera-t-il pas mieux de fixer de nouveau votre attention par quelques réflexions qui lient ce qui précède à ce qui suit, & de ne se remettre au courant que lorsque vous y ferez vous-même ?

Pour bien juger l'Arioste, figurez-vous la Cour de Ferrare, l'une des plus riches, des plus polies, des plus nombreuses qui fussent alors en Italie, formant tous les soirs un cercle brillant dont Alphonse d'Este & le Cardinal Hippolyte son frère étoient le centre, & dans cette assemblée aussi auguste qu'aimable, le Poète Arioste, pendant quarante-six soirées, fixant une heure entière tous les yeux & tous les esprits. Le premier jour il propose son sujet ; il s'adresse au Cardinal son maître, il promet de célébrer l'origine de son illustre race ; il s'engage dans son récit : mais dès qu'il peut craindre que l'attention ne se fatigue, il s'arrête en disant : Ce qui arrive ensuite, je vous le réserve pour un autre Chant. Le lendemain, on se rassemble ; on attend avec impatience : le Poète paroît, & de courtes réflexions sur les injustes caprices de l'Amour ramènent ses auditeurs au point d'où il étoit parti la veille. Le troisième jour, il change de ton & de méthode ; il va consacrer toute cette séance à prédire la gloire de la Maison d'Este : Qui me donnera, dit-il, une voix & des expressions convenables à un si noble sujet ? Qui prêtera des ailes à mes vers, pour les élever à la hauteur de mes pensées ? Quand il a fourni cette course, il fait encore une pause ; il en fait tous les jours autant, & jamais il ne manque de congédier son auditoire, en promettant pour l'au-

Chant la suite de son récit ; il ajoute quelquefois : Pourvu qu'il vous soit agréable d'entendre cette Histoire ; quelquefois même : Vous entendrez le reste dans l'autre Chant, si vous revenez m'écouter. Dans le cours même de ses Chants, il ne perd point de vue l'assemblée ; il s'adresse aux Princes qui la président, aux femmes qui l'embellissent. S'il hasarde un fait incroyable, & qui passe les bornes de la vraisemblance poétique : Cela est fort extraordinaire, dit-il ; vous ne le croirez pas, & je n'en suis pas sûr moi-même ; mais Turpin l'ayant mis dans cette Histoire, il faut bien que je l'y mette aussi.

Placez-vous sous ce point de vue ; asseyez-vous parmi cette Cour attentive ; écoutez, admirez avec elle ce génie fécond, ce conteur inimitable, ce Courtisan adroit, ce Poète sublime ; arrêtez-vous quand il s'arrête, égayez-vous, élevez-vous, enflammez-vous avec lui ; laissez-là ce goût trop sévère, qui diminuerait vos plaisirs : écoutez sur-tout l'Arioste dans sa propre Langue, étudiez-en les finesses, apprenez à en sentir la grace, la force, l'harmonie, & vous verrez alors ce que vous devez penser des censeurs ignorans, injustes & atrabillaires, qui osent traiter un si beau génie de fou, d'extravagant, de Poète bouffon, de conteur de sornettes.

J'ai conseillé sur-tout d'étudier l'Arioste dans sa propre Langue ; cependant nous en avons déjà deux Traductions estimées, & toutes ces réflexions que j'ai laissées se succéder sous ma plume, ne me sont venues qu'en voulant rendre compte d'une troisième, qui me paroît préférable aux deux précédentes. C'est que l'une des principales raisons de cette préférence vient de ce que cette Traduction nouvelle me semble la plus propre à faciliter l'intelligence du texte, en même temps qu'elle en peut donner une plus juste idée à ceux qui n'ont aucune connoissance de la Langue italienne.

MM. Panckouke & Framery se sont réunis pour cette entreprise littéraire. L'un a traduit les XXIII premiers Chants, l'autre les XXIII derniers. Mr Panckouke a mis à la tête du premier volume un Essai sur l'Art de traduire ; M. Framery a placé au commencement du sixième, la Vie de l'Aristotei. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur ces deux morceaux de Littérature, avant de parler de la Traduction, dans le Mercure prochain.

( Par M. G\*\*\*. )

---

## ANNONCES ET NOTICES.

---

**H**ISTOIRE de *Sumatra*, dans laquelle on traite du Gouvernement, du Commerce, des Arts, des Loix, des Coutumes & des Mœurs des Habitans ; des productions naturelles, & de l'ancien état politique de cette Isle ; par M. William Marsden, de la Société Royale de Londres, ancien Secrétaire du Président & du Conseil du Fort Marlborough à Sumatra ; traduit de l'Anglois sur la 2e. édition, par M. Péraud ; 2 Vol. in-8°. avec des Cartes. Prix, 8 liv. br. ; 10 liv. rel. ; & 9 liv. br. francs de port par la Poste. A Paris, chez Buisson, Lib., Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13.

**VOYAGE d'Auvergne** ; par M. Le Grand d'Aussy ; in-8°. A Paris, chez Eugène Onfroy. Lib., quai des Augustins ; & quai de la Mégisserie, N°. 45.

On sait combien le pays d'Auvergne est intéressant à connoître. Nous reviendrons sur ce

## DE FRANCE. 187

Livre curieux ; &c. en attendant , nous citerons l'approbation du Censeur , qui pense que cet Ouvrage est » fait pour servir de modèle , & tel » qu'il seroit à désirer que l'on en publiât sur cha- » cune des Provinces de France «.

*Œuvres de Jurisprudence* de M. Bouhier , Président à Mortier au Parlement de Dijon , de l'Académie Française , &c. recueillis & mis en ordre avec des Notes & Additions ; par M. Joly de Bevy , Président à Mortier au même Parlement. Tome II ; in-folio. A Dijon , chez Louis-Nicolas Estantin , Imp. du Roi ; & à Paris , chez Delain l'aîné , Lib. , rue S. Jacques.

Nous avons annoncé le premier Volume de cette importante Collection , sur laquelle nous nous proposons de revenir.

*Procès-verbal* des Séances de l'Assemblée Provinciale de la Province du Hainant ; in-4°. Prix , 3 liv. 12 s. A Paris , chez Née de la Rochelle , Lib. , rue du Hurepoix , pres du Pont S. Michel.

*Procès-verbal* des Séances de l'Assemblée Provinciale d'Alsace , tenue à Strasbourg aux mois de Novembre & Décembre 1787 ; in-4°. Prix , 7 liv. 4 s. ; la Carte se vend à part , 3 liv. A Strasbourg , de l'Imprimerie de Levrault , rue des Serruriers ; & à Paris , chez Née de la Rochelle , Lib. , rue du Hurepoix.

*Procès-verbal* des Séances de l'Assemblée Provinciale de Picardie , tenue à Amiens en Novembre & Décembre 1787 ; in-4°. A Amiens , chez Jean-Baptiste Caron l'aîné , Imp. du Roi , place de Périgord ; & à Paris , chez Onfroy , Lib. , rue du Hurepoix.

*De la grace de Dieu & de la Prédestination*, par M. de Fontenai. A Paris chez Méquignon junior, Lib., au coin de la rue de la Harpe & de Richelieu - Sorbonne.

L'Ouvrage que nous annonçons n'intéressera pas beaucoup les Savans, & ne fera peut-être qu'une légère sensation aux gens instruits; mais la lecture pourra en être fort utile au commun des Fidèles.

Ce petit Traité présente en effet une matière qui est du nombre de celles qu'on regarde comme les plus importantes & les plus épineuses de la Théologie: cependant on voit que le dessein de l'Auteur n'a pas été d'examiner les différentes opinions agitées dans l'Ecole. Sans s'arrêter à en discuter aucune, il passe aux preuves de la Grâce & de la Prédestination, appuyées par les autorités, qu'il a puisées dans l'Écriture-Sainte, les PP. de l'Église, les Conciles, les meilleurs Écrivains modernes, tels que Bossuet, Bourdaloue, &c.; & les Prières de l'Église, qui sont plus propres à instruire les Fidèles que des raisonnemens théologiques, trop abstraits & trop au dessus de leur portée.

Outre que ce Traité pourra beaucoup servir à l'instruction des simples Fidèles, il fera aussi de la plus grande utilité pour les jeunes Ecclésiastiques, qui pourront y puiser les lumières nécessaires pour ne pas s'égarer sur une matière aussi délicate.

*ÉTUDES de la Nature*, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre; 3<sup>e</sup>. édition, revue, corrigée & augmentée. 4 Vol. in-8<sup>o</sup>. , avec Figures. Prix, brochés, 14 liv. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur; chez P. F. Didot le jeune, Lib., quai des Augustins; & Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers.

L'impression de cette 3e. édition est encore plus soignée que celle des précédentes, & il y a de plus dans l'Avis, en tête, une Note intéressante, où l'on répond à quelques objections en faveur de l'aplatissement des Pôles, publiées dans le Journal Général de France, par un Savant, qui d'ailleurs adhère à la nouvelle Théorie des Marées par la fonte des glaces polaires.

Nous rendrons compte incessamment du IVe. Volume ajouté à cette 3e. édition. L'Auteur a fait tirer un certain nombre d'exemplaires de ce IVe. Volume pour les personnes qui ont acheté les éditions précédentes.

Le nouveau Volume est digne des précédens ; c'est le louer assez pour les personnes qui connoissent cet Ouvrage aussi singulier qu'intéressant.

*LE Champion de la Vertu*, ou le vieux Baron Anglois, Histoire Gothique, traduite librement de l'anglois ; par M. L. D., in-16. Prix, 2 liv. A Paris, chez Hardouin & Gattey, Libraires, au Palais-Royal.

Le fonds de ce Roman est le même dont on a vu l'analyse l'année dernière dans un des Nos. de ce Journal. Le nouveau Traducteur ou Imitateur a abrégé la narration.

*INTRODUCTION à l'Histoire de France*, Ouvrage élémentaire, à l'usage des personnes qui veulent s'instruire de l'origine des Francs, des Chefs ou Rois qui les gouvernèrent, & de leurs anciennes Loix, avec la Carte géographique de la Gaule Celtique ; imprimée aux frais de M. Merle, Subdélégué de l'Intendance de Bourgogne. 2 Vol. in-12. A Paris, chez Louis Jorry, Lib.-Imp., rue de la Huchette.

Cet Ouvrage est rédigé avec soin ; il ne peut

qu'être utile à l'étude & à la connoissance de l'histoire. Il offre des recherches très-curieuses; & il doit faire honneur au zèle comme aux lumières de son Auteur.

*ETAT de la Magistrature en France*, Tome premier, année 1788. A Paris, chez l'Auteur, quai des Miramionnes, N<sup>o</sup>. 44, & chez Royez, Lib., quai des Augustins.

Cet Ouvrage, qui manquoit à la Littérature, ne paroît que depuis quelques jours. On y a joint une Carte du Ressort du Parlement de Paris. Il peut être utile à toutes les classes de Citoyen, & sur-tout aux Jurisconsultes. Nous en rendrons compte dans le N<sup>o</sup>. prochain.

M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, travaille actuellement aux deux dernières Livraisons qui compléteront la Collection entière des Estampes destinées à orner les Editions des Œuvres de Voltaire.

Ce n'est plus chez lui qu'il faut s'adresser pour avoir ses Estampes, ou retirer les Livraisons faites; mais chez M. Saugrain, rue du Jardinets, F. B. G. G., maison de M. Bailly, Secrétaire du Roi.

*PORTAIT de Marie-Cécile, Princesse Othomane*, fille d'Achmet III, née à Constantinople le 4 Octobre 1710; dessiné & gravé par M. Gaucher, des Académies Royales & Sociétés de Londres, Rouen, Caën, Orléans, &c.

Le vif intérêt qu'ont occasionné les *Mémoires de Cécile, Princesse Othomane*, fille d'Achmet III, Empereur des Turcs, dans il vient de paroître une seconde édition, a engagé M. Gaucher à dessiner, d'après nature, & à graver le Portrait de cette Princesse, de format à pouvoir être placé

à la tête de ses Mémoires, auxquels il peut servir de Frontispice.

Ce Portrait, qui à la vraisemblance la plus exacte, réunit les soins dont l'Artiste est capable, se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves; & chez Buisson, Lib., rue des Poitevins, Hôtel de Melgrigny, N<sup>o</sup>. 13. Prix, 4 liv. 4 s.

*La joyeuse Bacchante*, gravée par Macret, d'après Bertelleme. — *Le Satyre & la Bacchante endormie*, gravée par le même, d'après Carosme. Prix, 24 l., & 36 sous coloriée, chacune de ces deux Estampes. A Paris, chez la veuve Macret, rue de Touraino, chez le Bijoutier.

Ces deux Estampes font pendant.

20. Livraison de 4 Estampes gr. in-4<sup>o</sup>, dessinées & gravées à l'eau-forte par Quéverdo, & terminées au burin par les plus célèbres Artistes de la Capitale, destinées à orner la superbe édition du Poème de la HENRIADE de Voltaire, que M. Didot doit imprimer pour servir à l'éducation de Mgr. LE DAUPHIN. Ces 12 Estampes, dont il en paroît déjà 3, sont très-soignées, & peuvent s'encadrer pour orner les cabinets des Amateurs.

Les personnes qui désireront se procurer cette suite, s'adresseront à Paris, chez l'Auteur, rue Poupée S. André-des-Arts, N<sup>o</sup>. 16; & chez M. Didot, rue Pavée, quai des Augustins: elles peuvent être assurées des premières épreuves. Prix de chaque Livraison, 8 liv.

*UNE PROMESSE; Ah! laissez donc*, Estampe en couleur. Prix, 3 liv. A Paris, chez Lécœur, Graveur, rue Saint-Jacques, N<sup>o</sup>. 55.

*L'Etude répand des fleurs sur le Temps*, d'après

le Tableau de M. Julien, Peintre du Roi, appartenant à M. Thomas Couth, à Londres ; dédié au Lycée, & gravé par M. Julien son neveu. A Paris, chez l'Auteur, rue du Bouloy, N<sup>o</sup>. 49 ; & chez M. Riel, rue S. Jacques, N<sup>o</sup>. 170 ; vis-à-vis le Collège de Louis le Grand. Prix, 9 liv.

*OUVERTURE* de la Grotte de Trophonio, arrangée pour le Clavecin, avec un Violon ; par M. F. Staes. Prix, 3 liv. A Paris, chez M. Cornouaille, rue du Petit-Pont, N<sup>o</sup>. 20, à côté du Chapelier, au 3c.

On trouve chez M. Cornouaille la Musique du fonds de M. Castaud, à Lyon, & celle de MM. Van-Ypen, de Bruxelles. Il invite MM. les Souscripteurs à faire retirer chez lui le 12c. Recueil des Ariettes,

---

*Faute à corriger dans le N<sup>o</sup>. précédent.*

Page 133, ligne 31 ; son ambition, lisez son amabilité.

---

## T A B L E.

<i>Le Bonheur.</i>	145	<i>&amp;c.</i>	149
<i>Inscription.</i>	146	<i>Amusemens.</i>	168
<i>Charade, Enig. &amp; Log.</i>	Idem.	<i>Variétés.</i>	166
<i>Moyen proposé à la France,</i>		<i>Annonces &amp; Notices.</i>	186

---

## A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 28 Avril 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 25 Avril 1788.

SÉLIS, Censeur Royal.

---

# JOURNAL POLITIQUE

D E

BRUXELLES.

---

P O L O G N E.

*De Varsovie, le 7 Mars 1788.*

**L**E Pacha de *Choczim* a fait sortir de cette forteresse les Arméniens & les Juifs; la plupart de ces malheureux se sont retirés à *Zwaniecz*.

On apprend de Bucharest que l'Hospodar de Valachie s'est mis en marche avec un Corps de troupes pour pénétrer en Transylvanie. — Il est tombé beaucoup de neige en Volhinie & en Podolie; ce qui retarde le transport de la grosse Artillerie à l'armée Russe. — Le Comte de *Soltikofs*, qui commande l'aile droite de l'armée du Maréchal de *Romanzof*, a établi son quartier à *New-Constantinow*; le Général *d'Etmt* est à *Winnika*, & le Général de *Kamenskoy* à *Human*.

Suivant les dernières lettres d'*Elisabeth*.  
N<sup>o</sup>. 14. 5 *Avril* 1788. a

bourg, le Prince *Potemkin* en est parti pour Cherfon. On croit toujours que ce Prince quittera l'armée pour aller faire un voyage en Italie.

## A L L E M A G N E.

*De Hambourg , le 16 Mars.*

Il paroît aujourd'hui que le départ du Grand Duc de Russie pour l'armée, qu'on disoit renvoyé au mois de mai prochain, n'aura point lieu, & que S. A. restera à Pétersbourg. On parle toujours d'une escadre qui, sous les ordres de l'Amiral *Greigh*, fera voile ce printemps pour la Méditerranée. Les seuls faits de guerre que nous apprennent d'ailleurs les lettres de Russie, se réduisent à quelques expéditions peu importantes contre quelques peuplades de Tartares du Caucase. La Cour de Pétersbourg a publié une relation officielle de ces avantages, dont le détail minutieux n'offre pas assez d'intérêt pour être rapporté. — Un Chirurgien Russe, prisonnier à Constantinople avec un nombre de ses compatriotes, s'est avisé, sans doute d'après une bizarre expérience faite il y a quelques années par un de ses confrères, d'inoculer la peste à ces malheureux, pour rendre la contagion moins meurtrière; il a sagement

tué par ce moyen 200 de ces prisonniers : heureusement pour le reste, ce Charlatan s'étant inoculé lui-même, est mort de son propre traitement.

On parloit depuis quelque temps d'un cordon de troupes Prussiennes qui devoit s'avancer sur les frontières de Pologne. Cet avis n'étoit pas sans fondement, puisque deux Compagnies d'Artillerie partent de Berlin pour servir dans ce cordon, où doivent se rendre de Silésie les régimens de *Dalwig*, d'*Anhalt* & d'*Hohenlohe*.

La Cour de Pétersbourg a fait négocier en Hollande un emprunt de 6 millions de florins ; à Gand, 3 millions, & plusieurs autres en Italie ; les préparatifs & le fardeau de la guerre forcent à recourir, dès la première année, à ces ressources extraordinaires.

Vers le milieu du mois, il est tombé à Helsingor beaucoup de neige ; le vent varie, tantôt il est au S. E., tantôt au N. E. — Le Sund charie beaucoup de glaçons qui viennent de la mer du nord.

On mande d'Altona, que des Hollandois expatriés ont acheté dans les environs, des terres pour la valeur de 400,000 florins ; ils se proposent d'y faire des établissemens de commerce. Il est au reste absolument faux, comme on l'a dit an-

térieusement, que la Régence de notre ville ait expulsé ceux de ces émigrans Hollandois qui se sont réfugiés ici.

*De Vienne, le 15 Mars.*

Le 14, au matin, l'Archiduc *François*, accompagné du Comte de *Lamberti* & de *M. de Rollin*, est parti d'ici pour se rendre à l'armée de Hongrie. — L'Empereur, arrivé à Trieste le 4 de ce mois, continue de jouir d'une bonne santé, & est reparti le 6 de cette ville pour se rendre à Fiume.

L'Empereur a ordonné de transférer, pour le temps que durera la guerre actuelle, de Graëzt à Trieste, le Commandement général, la Chancellerie de guerre, le Commissariat, & la Direction de la subsistance militaire.

Pendant quelques jours, le Gouvernement n'ayant publié aucun supplément à la Gazette de cette Capitale, les nouvelles des opérations militaires ont fait place à des bruits courans. On avoit emporté Dubitza, Bihacz, toute la Croatie Turque; Banialucka étoit investi, New-Orsova rendu par capitulation, Belgrade bombardé; mais les choses sont moins avancées, & les dernières relations officielles ont calmé cette ardeur des Nou-

vellistes. Voici la traduction de ces relations du 12 & du 15.

« Les deux dépêches des 28 février & 3 de ce mois, que le Général Comte *de Kinsky* a envoyées ici de Péterwaradin, contiennent les détails suivans : »

« Un détachement de 700 Spahis, commandé par un Aga, a quitté Baniaslucka pour aller au secours de la forteresse Turque de Gradisca; il s'est posté aux environs de Rovine. »

« Un autre détachement a occupé le passage près de Karaula, au pied de la montagne de Kozara, & y a établi une batterie de 6 canons. »

« La garnison de New-Orsova, composée de 700 Turcs, paroît mécontente de la rareté des vivres; aussi il en déserle chaque jour quelques hommes. »

« La dépêche du Gén. commandant l'armée dans la Croatie, porte que, les 27 & 29 février, l'ennemi ayant attaqué les Colonels *Kulnek* & *Peharnick*, près de Skipina & du bois de Terrachka-Kosa, il fut repoussé avec perte; de notre côté, nous avons perdu 10 hommes. »

« La dépêche du Lieutenant-général *de Fabris*, datée de Hermanstadt, porte que le 21 février le Lieutenant-général *de Rall* est entré, avec le Corps de troupes sous ses ordres, dans la Valachie, &

qu'il s'est avancé jusqu'à *Sinaja*, éloigné de 6 lieues de la frontière. »

« La dépêche ultérieure du même Général, commandant dans la Transylvanie, en date du 5 mars, annonce que l'entrée des troupes Autrichiennes dans la Valachie, s'est aussi effectuée du côté de Derzbourg, Oitoy & Ghymes, & que deux détachemens ont passé dans la Moldavie, où ils ont occupé Herza & Kumanieft: on a fait quelques prisonniers Turcs & Arnauts. »

Depuis les dépêches de l'Internonce Impérial, datées des 15 & 26 janvier, nous sommes sans nouvelles quelconques de Constantinople; sans avis des suites que peut avoir eues la communication de la déclaration de guerre. On a parlé, il est vrai, d'une lettre reçue par le Comte *Skawronski*, Ministre de Russie à Naples, auquel on mandoit que l'Internonce, prisonnier dans son hôtel, y étoit confié à la garde de 100 Janissaires; mais ce rapport, comme bien d'autres, est dénué de toute authenticité.

« Il paroît certain que le 1<sup>er</sup>. du courant toutes les troupes qui, jusqu'ici, avoient eu leurs quartiers d'hiver sur les deux rives du Danube, depuis *Batazeck* & *Baja* jusqu'à *Esseck* & le long de la *Drave*, depuis *Funfskirchen*, se sont mises en marche pour *Péterwaradin*, où elles avoient ordre de faire halte, pour donner le temps à tous les régimens qui sont en avant, de se rendre à leur destination. D'après les mouvemens qu'on voyoit dans la *Syrmie*, dans la partie orientale de l'*Esclavonie* & du côté de *Panczova* & d'*Utpalanka*, c'est

entre le 15 & le 20 de ce mois, que toutes les troupes devoient se trouver à leurs postes respectifs, pour entreprendre, comme on le disoit à la grande armée, le siège de Belgrade. Ces avis sont conformes, pour le fond, à ce qu'on savoit d'avance; le seul qui nous paroît mériter confirmation, c'est que l'ouverture du siège formel de Belgrade puisse avoir lieu avant le mois d'avril : l'armée doit pour cet objet absolument camper, & cette opération peut difficilement être combinée avec la mauvaise saison. Mais, dit-on, on veut prévenir l'arrivée du Grand-Visir devant Belgrade, où il doit se rendre avec une armée très-nombreuse le mois prochain : il est pourtant difficile qu'une si grande armée puisse, en si peu de temps, se rendre sur les bords du Danube, à moins qu'elle ne laisse en arrière son Artillerie, ce qui paroît incroyable : au reste, avant que Sa Maj. Imp. soit à Futack, on ne pourra rien savoir de positif touchant le siège de Belgrade.»

« Le Gouvernement de la Hongrie vient de publier une Ordonnance qui contient en substance : Que S. M. se rapportant à son Ordonnance du 22 janvier dernier, où elle a représenté la nécessité de garnir les magasins publics d'avoine & d'orge, & entièrement convaincue, d'ailleurs, du zèle & de la bonne intention de ses fidèles Sujets, se flatte qu'ils ne tarderont pas à remplir ses vues sur ce point, & qu'ils n'attendent pas l'occasion de s'enrichir au préjudice de l'État, ni que le Gouvernement soit obligé de les y contraindre. »

« Pour empêcher qu'aucun des Sujets de S. M. ne soit tenté de soustraire ou céler lesdits fourrages à la vigilance du Gouvernement, Elle accorde aux dénonciateurs d'une pareille contravention, outre le secret sur leur nom, l'excédent du prix ordinaire de 40 kr. pour chaque muid ( metzer ) d'avoine, & l'excédent du prix de 46 kr. pour chaque pareille mesure d'orge. »

*De Francfort-sur-le-Mein, le 22 Mars.*

Le plan des opérations militaires des armées de l'Empereur commence à se développer. On a occupé les défilés dans la Croatie Turque, pour couper ces passages à l'armée Ottomane. La prise d'Orsova & de Gradistie serviroit à mieux serrer Belgrade, & à empêcher que cette forteresse ne puisse recevoir des vivres de ce côté-là.

On répand que les Autrichiens sont maîtres aujourd'hui des forteresses de Bihacz & de Novi, qui leur ont coûté neuf Officiers & 877 Soldats. Suivant d'autres lettres de Croatie, le Général *de Latterman* s'étoit embarqué sur la Save avec cinq bataillons, pour prendre possession du vieux Gradisca que l'on avoit cru évacué; mais s'étant approché de la forteresse, il fut reçu si vigoureusement par les Turcs, qu'il fut obligé de se retirer avec une perte considérable.

Tous ces récits sont également suspects, & en général l'impatience seule de la curiosité peut donner quelque relief à ces premières expéditions, exécutées par des troupes de frontières, & dont les succès comme les revers seront nécessairement balancés pendant quelque temps.

Le Traité de Subside entre le Duc de *Brunswick* & les Etats-généraux, a été signé le 22 février dernier.

Le Gén. Hollandois de *Monster* & le Cap. de *Mansen*, chargés de cette négociation, sont retournés en Hollande. Les 3,000 hommes que le Duc cède à la République, se rendront à leur destination dans le courant de ce mois, avec dix pièces de canon.

On écrit de Berlin, que depuis quelque temps on observe une activité extraordinaire dans le cabinet, & sur-tout au département des affaires étrangères, d'où l'on conclud qu'il s'agit d'affaires de la plus grande importance, dont le mystère ne tardera pas à éclater.

Le Mécanicien *Resener*, de Breslau, vient de remettre à l'Académie des Sciences une machine de son invention, au moyen de laquelle on peut en très-peu de temps imprégner d'air fixe une certaine quantité d'eau. Cette même machine peut aussi servir à observer l'effet de toutes les espèces d'air sur les fluides.

Les Colonels de Pîau & de Goctze publieront incessamment une histoire complète de l'expédition de l'armée Prussienne dans la Hollande, en 1787; elle sera ornée de cartes & de plans.

## GRANDE-BRETAGNE

*De Londres, le 25 Mars.*

On assure que l'Amirauté a donné ordre d'équiper & de mettre en commission deux vaisseaux de ligne, qui feront partie d'une escadre de six voiles qu'on se propose d'envoyer dans la Méditerranée. Comme à l'instant où l'on annonçoit cette mesure, dont nous ne garantissons pas encore l'existence, il s'est aussi répandu que le Gouvernement venoit de défendre d'employer aucuns Matelots Anglois sur les navires de transport que M. *Thornton*, Négociant de cette ville, s'est chargé de fournir à l'Impératrice de Russie, on s'est hâté de tirer des conjectures sur les desseins politiques du Cabinet. « Nous sommes fâchés, a dit sur le champ un Papier public, d'apprendre au Public qu'il se prépare un grand changement dans notre politique, relativement à nos anciennes connections avec le Nord. On n'a point oublié la neutralité armée de la Russie dans la dernière guerre, &c. »

Jusqu'ici, néanmoins, l'opinion générale attribue la défense intimée à M. *Thornton*, au desir de ne manquer à aucune des Puissances belligérantes, & de ne point laisser éloigner nos gens de mer, dans les conjonctures actuelles de l'Europe.

On annonçoit, depuis quelques mois, une hausse prochaine dans le Dividende de la Banque. En effet, le 20, le Gouverneur & les Directeurs de ce précieux établissement, ont déclaré qu'à l'avenir on payeroit un pour cent d'intérêt de plus sur le fonds originaire, nommé *Banck Stock* (1). L'immensité d'affaires pécuniaires, d'ecomptes, de spéculations casuelles, outre le commerce des matières que la Banque a embrassé depuis la dernière paix, ont amené cet accroissement de son revenu. En moins d'une heure, les actions de cette Compagnie haussèrent à la bourse de 11 pour cent, & se sont soutenues au prix additionnel de 9 à 10 pour cent.

Enfin le *Bill déclaratoire*, au sujet de l'Administration de l'Inde, a reçu sa sanction finale, mais toujours au travers des plus opiniâtres discussions. Les Opposans de la Chambre Haute y débattirent, le 18, les clauses restrictives du *Bill*, & en propo-

---

(1) C'est-à-dire, sept pour cent, au lieu de six pour cent par an. On a calculé que cette addition coûteroit annuellement 120,000 liv. sterl.

fèrent de nouvelles sans succès ; ils n'en eurent pas davantage le 19, jour de la troisième lecture. Milord *Stormont* ouvrit la Séance par un épisode sur la Marine Espagnole, & demanda au Marquis de *Carmarthen*, Secrétaire du Département étranger, ce qu'il falloit penser des Arme-mens actuels de la Cour de Madrid. Le Marquis répondit que, quels que fussent ces préparatifs, on avoit reçu très-récemment de la Cour en question, l'assurance complète qu'elle armoit sans aucune intention de troubler la tranquillité de l'Europe, & en particulier celle de la Grande-Bretagne. Milord *Stormont* contesta ensuite le crédit que méritoient les assurances des Cours en général ; puis l'on passa au Bill explicatif. Lord *Hopetoun* l'approuva & le défendit ; après lui, Lord *Abingdon* soutint également le Bill ; & remarquant, entr'autres, l'ingratitude de la Compagnie, que le Ministère actuel avoit sauvée des projets de M. *Fox* : « Quelle est donc » cette inconséquence, dit-il ? Le diable se » seroit-il mêlé dans un troupeau de co- » chons ? Ou bien quelque semeur » d'ivraie essaye-t-il aujourd'hui de ré- » pandre dans l'Etat des alimens de dis- » corde civile ? Quelque *grand Général* » *Politique*, se montrant lui-même à la » tête de ses enfans perdus, tenteroit-il

» de manœuvrer entre les deux grandes  
 » armées de *Whigs* & de *Torys*, pour  
 » se tenir prêt à joindre celle des deux  
 » qu'il jugera la plus puissante ? J'invite  
 » vos Seigneuries à fixer les yeux sur ces  
 » mouvemens. Pour moi, je ne fais pas le  
 » métier d'espion, je laisse cette bassesse au  
 » grand Homme que j'ai en vue ; mais j'ai  
 » les yeux bien ouverts, & je ferai tou-  
 » jours part à la Chambre de mes décou-  
 » vertes. » ( Nous ne leverons point le  
 » voile de cette allusion. ) Lord *Lough-*  
*borough* développa avec son habileté ordi-  
 naire, & pressa les inconvéniens du Bill,  
 ainsi que les Lords *Stormont*, *Hawke*,  
*Carlisle* : ils furent combattus par les  
 Lords *Hawkesbury* & *Walsingham*, par  
 le vénérable Comte de *Cambden*, & enfin  
 par le Chancelier. Ce dernier, en relevant  
 l'opposition du Marquis de *Lansdown* au  
 Bill déclaratoire, ayant dit que les regards  
 de S. S. sembloient démentir ses argu-  
 mens, & annonçoient qu'en les débitant,  
 il ne se croyoit pas sûr de son fait, Lord  
*Lansdown* prit feu, & dit qu'il n'avoit  
 pas les regards du noble & savant Lord :  
 « qu'il ne lui disputoit point l'avantage  
 » de ses regards, mais qu'il ne les crai-  
 » gnoit nullement, non plus que ceux  
 » de cent hommes tels que lui, tant que  
 » ses discours seroient appuyés sur la rai-

» son & sur la justice, &c. &c. » ( Pour entendre ce jeu de *regards*, il faut savoir que le Chancelier a des sourcils énormes, & que son œil est aussi sévère que pénétrant. ) Le Duc de *Richmond* répliqua ensuite au Marquis de *Lansdown* ; le débat prit fin, & 71 suffrages contre 28 firent passer le Bill.

Le 21, il a reçu, par Commissaires, la Sanction royale qui lui donne force de loi, ainsi qu'à celui de mutinerie ( discipline militaire ), & à 22 autres, tant publics que particuliers. Les quatre régimens vonts'embarquer tout de suite, & les vaisseaux mettre à la voile. Les deux Chambres ont pris ajournement au 7 avril.

Il eût été fastidieux pour nos Lecteurs, de lire le détail des débats qui ont eu lieu, au sujet du Bill de l'Inde, dans la Chambre Haute, puisque la plus grande partie des argumens, pour ou contre, avoient été développés dans les Communes ; mais en supprimant ces répétitions, nous reviendrons sur deux fragmens de discours prononcés dans la Chambre Basse, comme renfermant quelques détails & quelques aperçus instructifs sur la situation militaire, financière & politique de l'Inde Angloise. Le Colonel *Fullarton* & le Major *Scott* parlèrent à ce sujet d'après leur expérience locale, en insistant sur le danger de semer

des germes de rivalité & de méfintelligence entre les troupes du Roi & celles de la Compagnie.

« Qu'on se rappelle, dit M. Fullarton, les querelles & les animosités qui ont régné pendant tant d'années dans nos établissemens de l'Inde : qu'on se rappelle qu'on y a vu le Conseil en guerre avec le Conseil, les Présidences avec les Présidences ; qu'on y a vu des Généraux faire arrêter des Gouverneurs, des Gouverneurs faire emprisonner des Généraux ; qu'on y a vu les serviteurs du Roi, ceux de la Compagnie, & les sujets du Nabab, se faire une guerre ouverte : les portes du fort William & de Madras fermées, non contre Hyder Aly & les François, mais contre le Commandant en chef des troupes du Roi. Si ces exemples frappans ne suffisent pas pour engager la Chambre à rejeter une mesure qui, quoiqu'annoncée comme un moyen de conserver l'Inde, peut devenir l'instrument de sa perte, qu'on prenne exemple sur ce qui est arrivé à la France dans ces contrées. Les François n'ont-ils pas été des conquérans dans l'Inde ? N'y ont-ils pas été aussi puissans que nous-mêmes, sous le gouvernement de Dupleix ? Ce furent les querelles qui s'élevèrent entre les troupes du Roi & celles de la compagnie sous Lally & de Leyrit, qui finirent par leur faire perdre toutes leurs possessions territoriales. Ce fut la discorde qui anéantit leur puissance ; & la même cause produira le même effet à notre égard. Loin de nous donc ces disputes dangereuses, toutes ces innovations systématiques, qui sont toujours les avant-coureurs des grandes calamités nationales. Ne soyons pas injustes envers ceux qui ont conquis & conservé l'Inde ; craignons que leur patience ne se lasse, & que leur mécontentement ne nous fasse perdre cet Empire. »

Dans la Séance du 15, où le *Bill* fut approuvé par les Communes, le Major *Scott* prit la parole ; & traitant la question sous quelques nouveaux rapports, dit à l'Orateur de la Chambre :

« J'ai pris la liberté de m'adresser directement à vous, parce que mon digne & honorable ami ( *M. N. Smith* ), qui a présidé la Direction, en 1784, d'une manière glorieuse pour lui-même & avantageuse à la Compagnie, s'est adressé à moi dans le dernier débat, pour me prier de confirmer ou de réfuter ce qu'il affirmoit avoir été l'avis de la Cour des Actionnaires, au moment où le *Bill* de l'Inde passa en 1784. Je sens toute la justesse de ses vues ; & d'après les renseignemens que j'ai pris, je confirme complètement le résumé qu'il en a donné. Je compris à cette époque que quand le Bureau de Contrôle & la Cour des Directeurs différoient en quelque point relatif au Gouvernement Civil ou Militaire de l'Inde, les Directeurs seroient forcés légalement de s'en tenir aux décisions du Bureau de Contrôle ; & je trouve que d'autres Membres, qui, quoique liés d'amitié avec moi, en diffèrent sur les principes politiques, sont du même avis sur le sens de l'acte. Mais nonobstant cet aveu, je prétends que la Cour des Directeurs ou des Actionnaires a le droit de pétition ou d'appel, soit à cette Chambre, soit à Sa Majesté. La question, suivant moi, n'est donc pas de savoir si le Bureau de Contrôle a le pouvoir d'envoyer des troupes dans l'Inde, mais s'il fera un usage avantageux de ce pouvoir pour le public, en envoyant quatre régimens dans l'Inde. »

« Un H. M. ( *M. Anstruther* ), en parlant sur cet article, a dit beaucoup de choses dans lesquelles

nous nous accordons parfaitement, & en particulier quant à la réduction des dépenses, opérée par le Bureau de Contrôle : j'avoue que j'ai été fort étonné d'entendre un T. H. M. ( M. Pitt ) porter cette économie jusqu'à un million & demi sterl. annuellement, & que j'ai eu recours aux comptes présentés à la Chambre. Mais, M. l'Orateur, je trouve par ces comptes que les dépenses dans l'Inde ont augmenté graduellement, & que dans le fait elles sont aujourd'hui de 700,000 l. st. plus fortes qu'elles ne l'étoient il y a trois ans. Je fais que ces comptes présentés à la Chambre sont faux ; ils ne prouvent qu'une chose, c'est que nous sommes en erreur, si nous partons d'après les états remis à cette Assemblée : aussi ne m'en suis-je pas tenu à ces renseignemens infidèles. J'ai eu recours aux meilleures informations possibles, & je me trouve assez heureux pour pouvoir établir victorieusement les détails suivans devant la Chambre, & particulièrement devant le savant Membre qui s'est permis, comme j'en suis sûr, d'employer ailleurs des argumens très-différens. Je le remercie cordialement de l'excellente preuve dont il a fait usage aujourd'hui, & je lui promets qu'elle ne sera pas oubliée (1). Je trouve qu'en janvier 1785, immédiatement avant que M. *Hastings* quittât le Bengale, les réductions furent portées à 680,000 liv., ou, en d'autres mots, que la paix étant moins dispendieuse que la guerre, on réforma différens Corps de troupes à cette époque. Les armées qui avoient servi dans le Guzarate & dans le Carnate furent divisées & cantonnées ; on retrancha les Bills contingens, & on fit en général des économies dans la dépense civile. Le successeur de M. *Hastings*, Sir

---

(1) M. *Anstruther* ; auquel le Major *Scott* fait allusion, est un des Commissaires de l'impéachment.

*John Macpherson*, alla plus loin ; il étendit l'exécution de ce plan de réforme, qu'on embrassa aussi à Londres ; & quoique je sois très-disposé à rendre justice à chaque Membre du Bureau de Contrôle, je ne puis dissimuler que la personne la plus méritante à cet égard, a été mon honorable ami (*M. Smith*), alors Président de la Direction. Les suites de son travail & de celui des autres Membres du Bureau de Contrôle, nous vaudront, quand la réforme sera complète, car elle ne l'est pas encore, une nouvelle épargne de 480,000 l. sur les dépenses du Bénégal, faisant, avec les précédentes, une économie d'un million cent soixante mille livres ; ce qui, comme le dit avec tant de vérité le savant Membre, n'est pas la différence entre les extravagances du Gouvernement dans l'Inde, & les arrangemens économiques du Bureau de Contrôle, mais bien la différence naturelle entre la paix & la guerre. Je ne puis me lasser de le remercier de sa candeur & de ses aveux généreux ; ils ne seront pas oubliés, je l'en assure, & je m'en souviendrai en temps & lieu. Au reste, expliquer un sujet si mal entendu, n'annonce point en moi un détracteur du mérite des Membres du Bureau de Contrôle. Le savant Membre a témoigné sa surprise de voir qu'on pensât à tenir dans l'Inde des forces sur un pied aussi considérable que 20000 Européens, y compris les Officiers, au nombre de plus de 1800. Tout ce que je puis dire, c'est que depuis Lord *Clive* jusqu'à ce jour, chaque Gouverneur, chaque Commandant en chef a témoigné le desir de recevoir d'Europe autant de troupes qu'on pourroit en envoyer ; & cela, d'après l'excellente raison qu'en temps de guerre on ne sauroit recruter ses troupes d'Européens, & réparer ses forces à cet égard, tandis qu'on trouve autant de Cipayes qu'on en desire.

Frappé de la justesse de cette observation ; je souhaiterois donc qu'on augmentât nos forces Européennes autant qu'il sera possible , & qu'on diminuât en proportion les Cipayes. En supposant l'établissement militaire du Bengale complété sur le plan proposé , il n'exigera , pour l'Infanterie , pas plus de 5000 Européens , comptés , 1200 hommes d'Artillerie & 36 bataillons de Cipayes. Je prie l'H. M. de considérer quelle étendue de pays ces forces doivent protéger. Nous ne sommes plus confinés au Carumnana. Nos frontières s'étendent jusqu'au Rohilcund , au Douab & au Corah. Nous défendons d'invasions étrangères tous les domaines du Nabab d'Oude ; nous nous sommes engagés , par un traité , à tenir sur son territoire un bataillon d'Artillerie , deux bataillons Européens d'Infanterie & douze bataillons de Cipayes : il paie toute la dépense de ces troupes. Nos propres domaines sont étendus , d'une grande importance , & réunis à ceux du Nabab. Le Gouvernement de Bengale se trouve ainsi avoir à défendre une contrée de douze cent cinquante milles de long sur quatre cent cinquante à 500,000 de large : dans cette étendue sont compris Rohilcund , Oude , une partie de Douab , Corah , Cuwah , Allahabad , Benarès , Gazephore , Bahar , le Bengale & une partie d'Orissa. Qui osera donc prétendre que nos forces militaires dans le Bengale sont trop considérables , quand il s'agit pour la Grande-Bretagne de la conservation d'un Empire si étendu , si avantageux pour elle ? Quant à Madras & à Bombay , certainement je ne puis être de l'avis du Bureau de Contrôle , relativement aux forces à établir dans ces deux Présidences. Portons nos troupes Européennes jusqu'au nombre que je viens de proposer , mais diminuons proportionnellement les Cipayes , ou les revenus du Bengale se trou-

veront absorbés par l'entretien des troupes, car nos dépenses à Madras & à Bombay, loin de diminuer, se sont accrues à un point effrayant. »

« Quant à l'augmentation de nos troupes Européennes, je suis parfaitement convaincu de son utilité ; & la disposition la plus sage, suivant moi, c'est d'envoyer nos recrues dans l'Inde, d'en former de nouveaux régimens, que l'on fera commander par nos Officiers surnuméraires : nous en avons plus de 500 ; mais si l'on n'adopte pas ce parti, je donnerai volontiers ma voix pour qu'on fasse partir les 4 régimens, à une condition cependant, que je regarde comme absolument indispensable, c'est qu'on prendra les mesures nécessaires pour éteindre les jalousies & les mécontentemens. J'espère voir le T. H. M. lever aujourd'hui cette difficulté, & s'expliquer nettement sur ce point. »

« On a beaucoup parlé, dans le cours de ces débats, du Patronage que le Bureau de Contrôle ou les Ministres du Roi se sont procuré. Je vous proteste, M. l'Orateur, que je ne vois pas le Bill sous cet aspect effrayant. Les Directeurs auront soin de défendre leurs droits aux nominations ; mais quand ils seroient disposés à les abandonner en partie aux Ministres, comme ils l'ont fait autrefois, il se passera bien du temps avant qu'un Commis ou un Cadet puisse être placé. Je pense que les Ministres ont les mains trop bien liées quant à la nomination des emplois, pour craindre des abus à cet égard ; mais ce qui m'étonne, c'est le côté d'où nous vient cette insinuation. En vérité, je ne suis pas maître de renfermer ma surprise. Quoi ! l'homme qui cherche à nous inspirer ces craintes est un T. H. M. ( M. Burke ) qui, je prends sur moi de l'affirmer, a déployé son crédit de la manière la plus abusive en faveur du Pa-

tronage, & uniquement pour le Patronage! Je ne prétends point l'offenser par des expressions dures; mais je vais établir des faits dont la vérité est aussi parfaitement connue de plusieurs Membres qu'elle m'est notoire. La Chambre verra alors de quel droit le T. H. M. se permet de parler de corruption dans la nomination aux emplois. »

« En 1777, un de ses proches parens ( *M. Will. Burke* ) se rendit dans l'Inde d'une manière illégale, & sans le consentement des Directeurs; l'année suivante il retourna en Angleterre, & parut ici revêtu du caractère d'agent du Rajah de Tanjaour. En 1781, il repassa dans l'Inde avec le même caractère, & fixa sa résidence à Tanjaour. A la même époque on passa un acte, par lequel la Compagnie s'engageoit à payer au Roi une certaine somme pour l'entretien de ses régimens dans l'Inde. Le Trésorier-général des troupes ( *M. Rigby* ) s'adressa à Lord *North*, pour le prier de nommer un Trésorier particulier des troupes du Roi. Lord *North* refusa, d'après cet esprit d'économie qui lui a fait tant d'honneur, de se prêter à une dépense qu'il regardoit comme inutile, & on régla de quelle manière les avances seroient faites au principal Officier commandant les régimens royaux. En mars 1782, survint un changement complet dans le Ministère. Le Marquis de *Rockingham* devint premier Lord de la Trésorerie, & le T. H. M. ( *M. Burke* ), Payeur-général de l'armée. Aussitôt, en juin 1782, il émana de la Trésorerie un brevet qui nommoit *M. William Burke* Trésorier des troupes du Roi dans l'Inde. Je vous le demande, M. l'Orateur, n'étoit-ce pas là un abus de crédit, une preuve de corruption dans la nomination aux emplois? Assurément c'en étoit une, je le soutiens, & j'y suis fondé: nulle circonstance nouvelle ne justifioit le Marquis de

*Rockingham* d'accorder au Trésorier-général, ce que Lord *North* s'étoit fait un honneur de refuser; en second lieu, M. *William Burke* étoit la dernière personne à laquelle on dût songer : en effet, à cette époque, il remplissoit les fonctions d'agent du Rajah de Tanjaour; il demouroit avec le Rajah dans Tanjaour. Son brevet & ses honoraires datent de juin 1782; cependant je fais de bonne part qu'il n'a commencé d'entrer en exercice qu'en septembre 1783; & après avoir si bien garni la poche de son cousin, le T. H. M. viendroit ici crier contre les abus, & nous accuser de voter pour le Patronage! où sont les preuves? Les Trésoriers-généraux actuels ont-ils délogé le cher parent de son poste, pour le remplacer par une de leurs créatures? Non, M. *William Burke* est encore en place; il occupe encore un poste qu'il auroit fallu supprimer comme inutile, ou du moins auquel on auroit pu nommer un autre, sans injustice, d'après la manière dont il a su s'y introduire, & l'incompatibilité de cette place avec celle d'agent du Rajah. — Mais le Bureau de Contrôle a fait nommer Lord *Cornwallis*; oui, il l'a fait, & il a bien fait; il a rendu un service signalé au Public, & mérite la reconnaissance de cette Assemblée. Il est très-possible que dans des circonstances peu importantes, il ait eu occasion de procurer des faveurs peu importantes; mais la nomination n'en est pas moins actuellement entre les mains des Directeurs; & s'ils la laissent échapper, c'est assurément leur faute. »

Les discussions par lesquelles M. *Pitt* a été induit à restreindre le premier projet de son Bill, & la multitude de questions importantes qu'a fait traiter ce grand sujet du Gouvernement de l'Inde, pré-

sentent un nouvel exemple de l'utilité d'une Opposition constitutionnelle aux vues du Ministère. S'il n'est pas intègre, elle éclaire la Chambre & la Nation ; s'il est intègre, elle l'éclaire lui-même en le combattant : c'est-là le véritable & efficace *Bureau de Contrôle* de l'Administration sous tous ses rapports ; mais si cette Opposition est quelquefois la sauve-garde de la liberté & de l'intérêt publics, il ne faut pas croire, comme on le fait souvent dans l'Étranger, que ses Membres soient toujours animés de motifs patriotiques. Son influence est nécessaire ; elle produit d'excellens effets, mais par des moyens ou par des agens qui ne méritent pas la même considération. On ne voit pas souvent des Opposans aussi habiles que *M. Fox*, ni aussi vertueux que le feu Chevalier *George Savile*. Il faut bien distinguer la résistance qu'un Citoyen indépendant opposera au Gouvernement, de l'opiniâtreté intéressée & perpétuelle avec laquelle l'ambition ou l'esprit de parti décriront les plans du Ministre le plus recommandable. Les débats qui viennent d'avoir lieu justifient cette distinction. Que *MM. Pulteney, Powis, Bastard* & quelques autres dans les Communes, ainsi que les Lords *Grantley & Stanhope* dans la Chambre Haute, aient combattu le Bill,

on ne peut se méprendre aux motifs purs & déintéressés d'hommes qui votent contre un Ministre, dont en général ils approuvent la conduite ; mais n'est-il pas bizarre aux yeux de quiconque ignore les conséquences de l'esprit de parti, d'entendre la Coalition actuelle attaquer le Bill de M. Pitt, précisément parce qu'il se rapproche de celui que M. Fox présenta à la Chambre en 1783 ? Y a-t-il un seul de ses argumens contre le Bill d'aujourd'hui qu'on ne pût retorquer contre le sien ? C'est précisément cette ressemblance qui l'a fait rejeter par les Membres indépendans. Cependant ce rapport des deux Bills est excessivement imparfait : le *Public Advertiser* en présente très-bien les différences.

Le Bill de M. Fox donnoit aux commissaires du Parlement le droit d'armer les vaisseaux & de les pourvoir d'Officiers. Le Bill de M. Pitt laisse ce droit important à la Compagnie des Indes. Le Bill de M. Fox mettoit entre les mains des Commissaires les appointemens de tous les Gouverneurs & de tous les Militaires, depuis le Gouverneur-général & le Commandant en chef, jusqu'au plus jeune subalterne. M. Pitt laisse toute cette influence à la Compagnie. La commission de M. Fox étoit autorisée à faire toutes sortes de contrats mercantiles, soit à Londres, soit dans l'Inde ; le Bureau de Contrôle n'a pas ce pouvoir.

Tous les appointemens des emplois civils dans l'Inde devoient être payés par le bureau de M. Fox, & ces appointemens montent à plus de  
300,000

300,000 liv. sterl. par an. — Beau patronage assurément ! Entre les mains de qui se trouve-t-il aujourd'hui ? où il doit être. — Dans celles des Directeurs de la Compagnie. Ces quatre circonstances capitales, au lieu de donner un pouvoir excessif à une commission ministérielle, restent aux possesseurs légitimes, c'est-à-dire, à la Compagnie des Indes. C'en est bien assez pour démontrer évidemment la futilité des remarques du Colonel *Barré*, & rassurer sur cette assertion hasardée, — que l'influence de la Compagnie est prête à s'anéantir.

Le sieur *Downs*, Inspecteur de l'Accise à Limerick, a fait, le 20, une saisie considérable, & qui mérite d'être rapportée. Il s'est rendu, accompagné de plusieurs Officiers de l'Accise, & de deux Compagnies du 27<sup>e</sup>. régiment, au district d'Ennis, au château d'Oconelly, communément appelé le Gibraltar d'Irlande, dans l'intention de le forcer & de détruire la distillerie qui y étoit établie impudemment depuis quatre ans. Le 21 au matin, le Major Gilleman qui commandoit la troupe, & qui avoit amené avec lui deux canons de campagne, les plaça si avantageusement, que les gens du château se rendirent sans qu'on ait tiré un seul coup de canon. On y a trouvé une distillerie des plus belles & des plus complètes, composée d'un grand alambic avec son chapeau & deux réfrigérans, plusieurs milliers de gallons de liqueurs quel'on a détruits sur le champ. On n'est parvenu qu'avec peine à sortir du château l'alambic & ses dépendances, attendu sa situation singulière. Il est bâti sur la rivière Shannon, à environ 100 verges de la rive, & est entouré d'une vaste fosse remplie de plus de quatre pieds d'eau, & son entrée est élevée de 18 pieds au-dessus de la surface de l'eau. M. *Downs*, après avoir fait démolir la distillerie, est rentré ici le 23, avec sa saisie, qu'il a déposée dans les magasins du Roi.

N<sup>o</sup>. 14. 5 Avril 1788. b

## FRANCE.

*De Versailles, le 26 Mars.*

Le 18, le Comte de Raincourt, le Comte Hardouin de Châlon, le Marquis de Penfantenio de Cheffontaines, le Chevalier de Corn, & le Vicomte de Bonne-Lefdiguières, Capitaine-commandant au Régiment de Touraine, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, & de la suivre à la chasse.

Le 20, jour du Jeudi-Saint, après l'absoute faite par l'Évêque de Comminges, & le Sermon prononcé par l'Abbé de Thoram, Sous-doyen du Chapitre de Blois, le Roi lava les pieds à douze pauvres, & les servit à table. Le Prince de Condé, Grand-maître de la Maison du Roi, étoit à la tête des Maitres-d'Hôtel de Sa Majesté, & précéda le service, dont les plats furent portés par Monsieur, Monseigneur Comte d'Artois, Monseigneur le Duc d'Angoulême, Monseigneur le Duc de Berry, le Duc de Bourbon, le Duc d'Enghien, le Prince de Conti & le Duc de Penthievre, & par les principaux Officiers de Sa Majesté. Le Roi, accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte d'Artois & de Madame Elisabeth de France, se rendit ensuite à la Chapelle du Château, où il entendit la grand'Messe, qui fut chantée par sa Musique, & à laquelle l'Abbé de Ganderatz, Chapelain de la Grand'Chapelle, officia. La Reine, Madame Adélaïde & Madame Victoire de France assistèrent aussi à la grand'Messe, à laquelle la Marquise du Boscage fit la quête.

Monseigneur le Dauphin s'est rendu, le 22, à son Château de Meudon, où ce Prince doit passer toute la belle saison.

Ce jour , la Cour assista , dans la Chapelle du Château , à l'*O filii* de la composition du sieur Giroult , Maître de la Chapelle du Roi , & exécuté par la Musique de Sa Majesté.

Le lendemain , jour de Pâque , le Roi , accompagné de Monsieur , de Madame , de Monseigneur Comte d'Artois & de Madame Elisabeth de France , a assisté , dans la Chapelle du Château , à la grand-Messe , qui fut chantée par la Musique du Roi. L'Evêque de Comminges y officia pontificalement , & la Comtesse de Bérenger fit la quête.

L'après-midi , la Cour , après avoir entendu le Sermon , assista aux Vêpres. La Reine & Mesdames Adélaïde & Victoire de France assistèrent , ce jour à l'Office dans une des travées.

Leurs Majestés soupèrent , ce jour , à leur grand couvert. Pendant le repas , la Musique du Roi exécuta différens morceaux de Musique , sous la conduite du sieur Giroult , Surintendant de la Musique de Sa Majesté.

Le lendemain , 24 , le Roi s'est rendu en cérémonie à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame , où il a communiqué des mains de l'Evêque de Metz , Grand-Aumônier de France , le Duc de Brissac , Capitaine-Colonel des Cent-Suisses , & le Duc de Liancourt , Grand-Vaître de la Garde-robe de Sa Majesté , tenant la nappe du côté du Roi ; l'Evêque de Senlis , premier Aumônier de Sa Majesté , & l'Abbé de Beaumont , Aumônier de quartier , la tenant du côté de l'autel.

Le même jour , Madame Comtesse d'Artois s'est aussi rendue , en cérémonie , à la même Eglise , & y a communiqué des mains de l'Evêque de Bayeux , son premier Aumônier , la Duchesse de Lorges , Dame d'honneur de cette Princesse , & la Comtesse de la Tour-d'Auvergne , Dame pour accompagner Madame , tenant la nappe.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 9 de ce mois, le contrat de mariage du Vicomte de la Tourrette avec Demoiselle de Viart de Pinelle.

Le sieur Blin a eu l'honneur de présenter au Roi la 12<sup>e</sup>. Livraison des *Portraits des grands Hommes, Femmes illustres & Sujets mémorables de France*, gravés & imprimés en couleur, dont Sa Majesté a bien voulu agréer la dédicace (1).

*De Paris, le 2 Avril.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 22 février dernier, qui excepte de l'entrepôt accordé, par l'Arrêt du Conseil du 29 décembre 1787, aux productions & marchandises des Etats-Unis, les poissons, huiles & autres marchandises provenantes de leurs pêches.

« Le 18 de février, M. Derrien revenoit à pied de la Paroisse de Hillion à Saint-Brieuc, avec son frère. Ils remontoient la rivière d'Yffiniac, du côté de Hillion, le long du petit bras de mer qui sépare cette Paroisse de celles de Cesson & de Langueux; il étoit entre six & sept heures du soir, la mer commençoit à perdre. Il y avoit eu de

---

(1) Cette Livraison, contenant les Portraits de Charles de Cossé, Comte de Brissac, Maréchal de France, et de Louis de la Trémouille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, se trouve chez l'Auteur, place Maubert, n<sup>o</sup>. 17. Les deux actions qui accompagnent les Portraits sont heureusement choisies, et cette Livraison mérite les mêmes éloges que les précédentes.

la brume, & le temps étoit obscur. Ils entendirent crier au secours, & jugèrent que quelque Voyageur avoit entrepris de traverser trop bas la Glière formée par le cours de la petite rivière d'Yffiniac où la mer étoit encore. Les sables mouvans rendirent ce passage fort dangereux pendant l'hiver, où le courant varie presque à chaque marée. M. Derrien, brave, sensible & bon nageur, dit aussitôt à son frère qu'il alloit voler au secours de l'inconnu qui périssoit. Le frère, qui ne fait pas nager, s'y opposa, persuadé qu'il s'exposoit à un péril certain. Cependant en s'approchant davantage, ils entrevirent la tête de l'infortuné qui se débatoit. Aussi-tôt M. Derrien jette son habit, saute à l'eau, & après avoir nagé de 40 à 50 brasses, il parvint à saisir un Cavalier demi-noyé, & à l'entraîner à terre, quoique enveloppé de son manteau; à peine au rivage, il se rejette à la nage pour essayer de sauver le cheval. Dans l'intervalle, la mer avoit continué de perdre. En approchant du cheval, les pieds du nageur s'enfoncent dans le sable; il se débat, fait la culbute, redouble d'efforts & se sauve à terre. Bientôt il retourne aux flots, le couteau à la main, & rapporte la valise. Il parvient encore à sauver la selle à un quatrième voyage; il en fit même un cinquième inutile pour ramener le cheval: il étoit trop tard, l'animal demeura engagé sous l'eau & dans le sable.

— M. Derrien mouillé, transi de froid, mais satisfait, cherchoit en vain ses habits. Se croyant obligé de les abandonner, il se revêtit de l'habit de son frère. Alors pensant à son chien qui venoit de le suivre fidèlement à la mer, il le mit en quête des vêtements: le braque les lui rapporta toute pièce à pièce, & jusqu'à son bâton & son chapeau encore couvert. »

Le pont qui va être construit vis-à-vis

bij

de l'Arſenal , aura ſes piles en pierre juſques à la hauteur des plus baſſes eaux ; des colonnes en fer appuieront ſur ces fondations , & ſurporteront le pont formé en charpente. Il eſt queſtion de faire la dépenſe de ce pont , qui coûtera environ 1500 mille livres , au moyen d'actions en forme de tontine , avec accroiſſement total en faveur des Actionnaires du péage qui ſera établi pour les voitures , les chevaux & les gens de pied , de ſorte que le dernier Actionnaire jouira de tout le produit du pont , & après cette époque le péage n'aura plus lieu.

On écrit de la Tremblade , de Marenne & de l'île de Rhé , qu'il y a eu dans tous ces parages des coups de mer ſi violens , que les flots ont renverſé pluſieurs digues & ont inondé un très-grand eſpace de terrain. Les ſalines ont été extrêmement endommagées , & on évalue à deux millions les pertes occasionnées par les tempêtes qui ont eu lieu dans les premiers jours de ce mois.

« On commence à travailler aux conſtructions & aux réparations des quatre Hôpitaux ordonnés par S. M. Le Roi a déjà examiné & approuvé les plans qui lui ont été préſentés. M. Poyet , Architecte de la Ville , qui avoit donné le premier plan d'un bâtiment circulaire pour l'île des Cygnes , en a préſenté un , qui réunit à la commodité & à la ſalubrité , des dépenſes peu coûteuſes de

construction , de sorte que la vanité de la décoration n'enlève que le moins possible à la somme des secours que demandent les malades. Les anciens hôpitaux n'offroient pas un tel avantage , & c'est à un amour plus éclairé de l'humanité, que notre siècle doit la réforme d'un pareil abus. »

Il y a 15 jours , on alloit enterrer à St. Eustache, uné pauvre femme morte la veille. Au moment que le corps alloit être enlevé , cette femme est revenue de sa longue & presque parfaite asphyxie , puisqu'elle exhaloit déjà une odeur cadavéreuse. Aux mouvemens qu'elle a faits , & au lamentable soupir qu'elle a poussé , on l'a retirée de sa bière , & on l'a rapportée dans son lit.

Le Capitaine *Topper*, commandant le navire *the Contrivance*, & son père, Capitaine d'un petit brick, partis ensemble de Cork, le 30 janvier dernier, le premier destiné pour l'Orient, & le second pour Bordeaux, s'étoient séparés en sortant du Port pour suivre chacun sa route. Le Capitaine *Topper* ayant tenu la mer pendant quatorze jours, découvrit une voie d'eau, & fut jeté par le vent entre les rochers de Ponnemare, à 15 lieues de l'Orient. Battus par la tempête pendant 24 heures, ne pouvant affranchir

les pompes, & ballottés sur les rochers qui les environnoient, les matelots, épuisés & désespérés, avoient pris le cruel parti de se laisser couler à fond, lorsqu'un bâtiment parut à quelque distance, & envoya sa chaloupe pour les secourir. A peine y furent-ils entrés, que le navire disparut; mais quelle surprise pour le Capitaine, de reconnoître son père dans son libérateur, qu'il avoit quitté quelques jours auparavant & que les mêmes vents avoient poussé vers l'Orient! Il eut le bonheur de sauver son fils & son équipage d'une perte inévitable. «

Ces deux Capitaines rapportent avoir rencontré dans leur route, un débris de navire auquel étoit attaché un homme mort.

On écrit de l'Isle-de-France que le sieur *Plassin*, Capitaine de la Marine marchande, commandant le vaisseau l'*Olympe*, de Marseille, a fait, au mois de juin dernier, la découverte de trois brisans. Il a couru le plus grand risque de se perdre sur cet écueil, d'autant plus à craindre pour les Navigateurs, qu'il est sous un parallèle fréquenté par les navires qui, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, font route pour l'Isle-de-France & pour l'Inde. Ce banc a deux tiers de lieue d'étendue, dans la direction nord & sud, & est situé par 33 deg. 8 min. de latit. sud, & par 40 deg. 50 min. de long. orientale, méridien de Paris. En attendant à l'Isle Rodrigue, le Capitaine *Plassin* n'a eu aucune différence; ce qui confirme que sa longitude estimée est très-prochante.

« Il est tombé dernièrement à Briançon , où les rues sont fort étroites , une si grande quantité de neige , qu'au lieu de monter pour se rendre dans les maisons , ont est obligé de descendre trois à quatre pieds ; & chaque village est occupé à battre la neige pour rendre les chemins praticables. On ne se rappelle pas qu'il en soit jamais tombé une aussi grande abondance. — La désolation est générale dans ce pays ; le froid & la misère se sont réunis pour en affliger les habitans , dont le désespoir est d'autant plus grand , qu'ils sont sans secours , & presque sans moyen de s'en procurer. Ce sont sans doute la rareté & la cherté des denrées qui y ont causé une misère presque générale , & qui , au commencement de l'hiver , y ont introduit des fièvres putrides meurtrières. « (*Affiches de Dauphiné*)

*Lettre au Rédacteur.*

« MONSIEUR ,

« Je reçois à l'instant le prospectus de la collection des actes & des titres de Normandie , par le savant & laborieux Dom *le Noir*. Peu de souscriptions se sont ouvertes en faveur d'un monument aussi vaste & d'une telle utilité pour l'histoire d'une grande province , & pour l'état de quantité de familles & de terres. »

« Aurois-je tort à cette occasion , Monsieur , d'annoncer par la voie de votre Journal , que

b v

» j'ai dans ce moment à la censure un manuscrit  
 » intitulé : *Essai sur l'Histoire de Neustrie ou de Nor-*  
 » *mandie, depuis Jules-César jusqu'à Philippe-Au-*  
 » *guste.* Cet ouvrage, qui remplira tout au plus  
 » 3 volumes in-12 ou in-8°. , est suivi d'un som-  
 » maire des évènements principaux depuis Phi-  
 » lippe-Auguste jusqu'à Louis-Auguste. C'est  
 » précisément l'attente de l'immense & précieux  
 » recueil de *Dom le Noir*, qui borne la première  
 » partie de mon travail à la réunion de la pro-  
 » vince, & qui me fait suspendre la publication  
 » de la seconde, pour l'exactitude de laquelle le  
 » répertoire unique du savant Bénédictin me fera  
 » du plus grand secours. Ce que j'avois mis  
 » au jour sur cette province, il y a 23 ans (1),  
 » n'aura peut-être, avec ce que je me propose de  
 » donner, pas plus de ressemblance que n'en ont  
 » dix-huit ans avec quarante-un.

« La partie destinée maintenant à passer sous  
 » la presse au sortir de la censure, est, j'ose le  
 » croire, composée de manière qu'il sera facile  
 » de reconnoître que tous ceux qui m'avoient pré-  
 » cédé dans la même carrière, ne l'avoient pas com-  
 » plettement parcourue. Ce n'est pas que j'aie l'en-  
 » vieuse & misérable manie de déprimer leur be-  
 » sogne, & de tendre à m'élever en aucun genre  
 » sur les ruines de qui que ce soit. »

« Je dois observer ici, qu'il y aura bien de ma  
 » faute, si l'histoire de Normandie contracte sous  
 » ma plume l'espèce d'aridité que l'on reproche  
 » à la plupart des histoires de province. Dans les  
 » époques propres à mon sujet, j'ai pu sans digression

---

(1) On en a fait plusieurs contrefaçons, et l'Auteur de l'article *Normandie*, au dictionnaire des *Gaules d'Expilly*, m'a fait l'honneur de me citer avec beaucoup d'indulgence.

» promener mes lecteurs de la Baltique à la Mé-  
 » diterranée ; car personne n'ignore que des co-  
 » lonies Scandinaves descendirent jusqu'en Espagne,  
 » & que postérieurement les Normands établis en  
 » Neustrie conquièrent en moins d'un demi-siècle  
 » les royaumes d'Angleterre, de Naples, de Si-  
 » cile ; humilièrent la France, l'Allemagne & l'Em-  
 » pire d'Orient, &c. »

« En un mot, Monsieur, j'espère que Dom  
 » *le Noir*, qui connoît mon estime pour sa per-  
 » sonne, son travail & son ordre, me pardon-  
 » nera d'oser soupçonner que ma besogne, très-  
 » inférieure à tous égards à la sienne, pourroit néan-  
 » moins en être considérée comme une espèce d'a-  
 » vant-propos. Sans flatter la vanité, l'on peut  
 » nourrir le patriotisme en intéressant le rom des  
 » familles aux événemens du pays. C'est ce qui m'a  
 » fait prendre le parti de terminer ces deux ou trois  
 » premiers volumes par une liste curieuse pour  
 » nombre de lecteurs, honorable pour plusieurs,  
 » choquante pour aucun. Je suis, &c.

« Votre &c.

« C. G. T\*\*\*. »

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres  
 de Dijon, a tenu le 25 novembre 1787, sa Séance  
 publique de rentrée, à laquelle a présidé S. A. S.  
 Mgr. le Prince de Condé, son Protecteur.

M. *Caillet*, Secrétaire perpétuel pour la partie  
 de la Littérature, a rappelé ce que l'Académie,  
 les Sciences & les Arts doivent à la protection  
 éclairée de S. A., &c

Il a lu ensuite l'histoire littéraire de l'Académie  
 pour l'année 1787.

M. le Comte de *la Touraille* a lu un discours  
 sur l'Economie politique, ou l'Eloge de la sim-  
 plicité.

M. l'Abbé *Bertrand*, un ouvrage qui a pour

b v j

titre : *Tableau historique & philosophique de l'astronomie sur l'état actuel des connoissances humaines.*

M. l'Abbé *Volfius*, un discours sur l'instruction qui convient aux femmes.

M. *Grouvelle*, le commencement d'un poème qui a pour titre : *l'Art de guérir l'amour*, imitation libre d'Ovide.

La Séance a été terminée par M. *Baillet*, qui a lu des vers sur la louange.

L'Académie a proposé pour sujet du prix de 1789 :

*De déterminer, par leurs propriétés respectives, la différence essentielle du phlogistique & de la matière de la chaleur.*

C'est pour la seconde fois que l'Académie propose ce sujet, & le Prix sera double.

Elle distribuera, dans la Séance publique du mois d'août 1788, le Prix qu'elle a proposé sur le sujet conçu en ces termes :

*Les fièvres catarrheales deviennent aujourd'hui plus communes qu'elles ne l'ont jamais été ; les fièvres inflammatoires deviennent extrêmement rares ; les fièvres bilieuses sont moins communes : déterminer les raisons qui ont pu donner lieu à ces révolutions dans nos climats & dans nos tempéramens.*

L'Académie, en décernant, en 1785, un des deux Prix qu'elle avoit proposés pour la théorie des vents, annonça qu'elle réservoit l'autre à l'Auteur du Mémoire qui, à quelque époque que ce fût, dans l'espace de trois ans, résoudroit complètement le problème proposé.

Elle a reçu depuis ce temps trois ouvrages sur ce sujet. Aucun n'a rempli ses vues : le concours demeure donc encore ouvert pour un an.

L'Académie avoit demandé pour sujet du Prix

de Morale qu'elle devoit proclamer dans la Séance publique du mois d'août 1787 :

*Quelle est l'influence de la morale des Gouvernemens sur celle des Peuples ?*

L'Académie a donc arrêté de proposer la même question pour sujet du prix double qu'elle décernera dans la Séance publique du mois d'août 1790.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au Concours, & ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. *Caillet*, Professeur de Poésie, Secrétaire perpétuel, qui les recevra jusqu'au 1<sup>er</sup>. avril inclusivement.

M. *Carnot*, Capitaine au Corps Royal du Génie, &c. a offert à l'Académie de Dijon, de partager le Prix double qu'elle lui a décerné, avec l'Auteur de l'ouvrage qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux résolu la question qui partage aujourd'hui les Militaires, relativement à l'utilité des places fortes sur les frontières d'un Etat.

L'Académie, empressée de seconder les vues patriotiques de M. *Carnot*, a accepté cette offre avec reconnoissance, & elle propose pour sujet d'un Prix extraordinaire, cette question :

*Est-il avantageux à un Etat, tel que la France, qu'il y ait des places fortes sur ses frontières ?*

Le Prix, qui consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 liv., sera décerné dans la Séance publique du mois d'août 1789. Les Mémoires seront adressés, francs de port, à M. *Caillet*, Secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres, jusqu'au 1<sup>er</sup>. avril 1789.

« L'administration Municipale de la Ville de Nîmes, convaincue de la néces-

fité d'augmenter le volume des eaux destinées aux Fabriques & aux divers besoins des Habitans, propose, pour le sujet d'un Prix, qui sera adjugé pendant la prochaine tenue des Etats, la question suivante : »

« Déterminer, par des calculs positifs, les moyens les plus simples & les plus économiques, pour conduire à Nîmes un volume d'eau de la rivière du Gardon ou de telles autres sources, capable de fournir aux divers besoins du Commerce & des Habitans. »

» Le Prix sera de 4000 liv., dont 3000 liv. données par la Communauté, & 1000 liv. par un Patriote respectable qui ne veut pas être nommé. »

« Les ouvrages seront remis, *francs de port*, au Greffe de l'Hôtel de-Ville, & adressés à M. le premier Consul-Maire, avant le 15 septembre prochain. *Ce terme est de rigueur.* »

La Société Libre des Sciences, Be'les-Lettres & Arts de la ville d'Agen, a tenu une Séance publique le 24 janvier. M. de Lafond du Cuj-la, Secrétaire perpétuel, a lu des réflexions sur l'*Administration intérieure du Royaume par Louis XII.* M. Belloc, un Mémoire sur la *cause de la petite-vérole.* M. de Cessac, l'article *Philosophie de la guerre*, destiné à la partie du Dictionnaire de l'Art Militaire de l'Encyclopédie méthodique, dont il est chargé. M. de Bergognié a lu la traduction en vers françois des *trois premières odes du troisième*

livre d'Horace. M. Gignoux, de l'influence des langues sur nos affections morales. M. de Saint Amans, une dissertation sur les maladies des ormes, & sur les moyens de les prévenir & de les guérir. La Seance a été terminée par la lecture que M. Hébrard a faite de vers adressés aux mânes de J. J. Rousseau.

« Judith de Ligonier, née à Castres, le 2 mai 1688, est morte, le 15 février 1788, dans la centième année de son âge. Elle étoit cousine-germaine du Général Ligonier, qui a joué un si grand rôle en Angleterre, où il étoit passé à l'âge de 14 ans, & qui fut pris par les Carabiniers, à la tête de 14 escadrons de Cavalerie qu'il commandoit à la bataille de Laufeld, sous les yeux de Louis XV. Il reste à Castres un neveu & des petits-neveux du même Général, & de la branche aînée. »

Agathon Guynement de Kéra'io, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, ancien Sous-Inspecteur-général des Ecoles royales militaires, est mort, le 13 du mois dernier, au château de Forbach en Lorraine.

*André des Forges*, Comte de Caullière, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royale & Militaire de St. Louis, est mort, le 6 de ce mois, en son hôtel à Angers.

Le second tirage des primes attribuées aux 8000 bulletins correspondans aux numéros des quittances de finances, fortis au tirage de décembre

1787, de l'emprunt de 80 millions, établi par Edit de décembre 1785, a été fait, dans une des salles de l'Hôtel-de-ville, le 12 de ce mois. Le total des numéros est de 800, & le montant des primes de 800,000. ; elles seront acquittées le jeudi de chaque semaine, à compter du 3 avril jusqu'au 26 juin, chez le sieur Savalette de Langes, Garde du Trésor Royal, rue S. Honoré.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1<sup>er</sup>. de ce mois, sont : 5, 62, 59, 78 & 39.

### P A Y S - B A S.

*De Bruxelles, le 29 Mars 1788.*

Les différends survenus dans la Régence de Cologne au sujet d'une Maison de prières, accordée en Novembre dernier, aux Protestans, par le Conseil alors existant, ont rendu depuis 15 jours les délibérations fort orageuses. Après de longs débats, on a enfin résolu, à la pluralité des voix, que la construction de l'édifice sera suspendue jusqu'à ce qu'on ait entendu à cet égard les 44 Représentans des Maîtrises. Ces 44, qui ont protesté contre le privilège accordé aux Protestans, tâcheront probablement, avec la pluralité du Conseil, de rendre nul ce privilège, ou d'amener cette affaire en procédure au Conseil Aulique de l'Empire. Les Protestans étant résolus

de s'en tenir à la résolution de l'ancien Conseil, & à la confirmation impériale du 29 janvier dernier, on a rejeté provisionnellement les protestations de l'Electeur & du Clergé, & on y a répondu par des contre-protestations.

Dans la dernière session, les Etats de Hollande ont consenti aux subsides annuels de la Province, sur le pied ordinaire.

Le Statdhouder ayant assisté le 10 au Conseil d'Etat, y a proposé une amnistie en faveur des Habitans de la Généralité, qui peuvent avoir participé aux opinions & aux démarches du Parti, aujourd'hui l'objet des vengeances qui suivent constamment les triomphes alternatifs des factions républicaines, & qui devoient en faire abhorrer les Moteurs par tous les Citoyens véritablement amis de la liberté. Voici les termes dans lesquels est exprimée cette proposition de S. A. S.

« NOBLES ET PUISSANS SEIGNEURS,

« Les Seigneurs Etats de plus d'une Province, & dernièrement ceux de Hollande & de West-Frise, ayant accordé, sur la proposition que j'avois faite, à tous ceux des habitans qui, sans aucun mauvais dessein, s'étoient immiscés dans les malheureuses dissensions qui ont troublé toute la République, une amnistie générale & pardon absolu de tout ce qu'ils

ont fait & commis durant leſdits troubles , & ces diſſentions s'étant étendues auſſi dans les pays de la Généralité , & principalement dans la Flandre Hollandoiſe & la Mainie de Bpis-le-Duc ; & étant informé qu'un grand nombre de particuliers qui ſe ſont rendus coupables de quelques mouvemens ſéditieux , convaincus de leur faute , & craignant les pourſuites de la juſtice , n'oſent retourner à leurs habitations & vacations , ou ont déjà quitté leur patrie & l'abandonnent encore journellement , ce qui ne peut cauſer que la ruine & la miſère de pluſieurs familles , & une dépopulation conſidérable , dont les ſuites ne peuvent être que très-nuiſibles aux finances de l'Etat , il m'a paru néceſſaire que L. H. P. accordent pareillement aux habitans du reſſort de la Généralité , qui , par ignorance , imprudence ou ſédaction , ont pris part auxdits troubles , & méritent commiſération , une amniſtie générale & pardon abſolu de tout ce qu'ils pourroient avoir commis , avec telles exceptions néanmoins que L. H. P. jugeront abſolument néceſſaires pour le bien du pays. »

« Je n'ai point voulu manquer de donner en conſidération à Vos Nobles Puiffances , ſi Elles ne pourroient pas trouver bon de faire pour cet effet une propoſition à L. H. P. »

La lettre du Roi d'Angleterre , remiſe par le Chevalier *Harris* aux Etats-Généraux , eſt de la teneur ſuivante.

#### AMIS, ALLIÉS ET CONFÉDÉRÉS.

« Les événemens heureux qui ont dernièrement eu lieu dans votre République , nous intéreſſent trop pour que nous ne choiſiſſions pas les moyens les plus agréables , & en même temps les plus éclatans , pour vous en manifefter toute notre ſatisfaction. Dans cette intention , nous avons jugé

convenable de revêtir le Chevalier *Harris*, qui a résidé pendant quelques années auprès de vous, du caractère de notre Ambassadeur-Extraordinaire & Plénipotentiaire, & dont les services éminens vous sont également connus. Nous nous persuadons que, pour cette raison, le choix que nous faisons de sa personne à cette occasion, ne pourra que vous être agréable. Il est si pleinement instruit de nos sentimens, qu'il ne manquera pas de vous réitérer, de la manière la plus authentique & la plus solennelle, les assurances de notre affection, aussi bien que de notre attention à tout ce qui peut avoir rapport aux avantages & à la prospérité de votre état. Notredit Ambassadeur, en obéissant à nos instructions, ne cessera certainement pas à porter ses soins invariables à cimenter & augmenter de plus en plus l'union étroite & heureuse qui subsiste entre Nous, & dont la durée est si essentielle aux intérêts réciproques des deux nations. Nous vous prions d'ajouter créance entière à tout ce qu'il vous exposera de notre part ; & sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait, Hauts & Puissans Seigneurs, nos bons Amis, Alliés & Confédérés, en sa sainte & digne garde. Écrit à notre Cour à saint-James, le vingt-cinquième de février 1788, & de notre règne le vingt-huitième. Votre bon ami.»

Signé, GEORGE, R.  
CARMARTHEN.

*Paragaphes extraits des Papiers Anglois  
& autres Feuilles publiques.*

On apprend que M. *Caillard*, chargé des affaires de la Cour de France à la Haye, réclame de Leurs Hautes Puissances une somme de 115,000 liv., à laquelle on évalue la perte de la corvette la *Sémil-*

*lante*, qui, ayant été prêtée au Commandant d'une escadre Hollandoise, a été consumée par le feu qui y avoit pris le 24 janvier de l'année précédente. ( *Gazette d'Amsterdam*, n°. 22. )

« On a cru avoir trouvé la raison de la suspension du supplément de la Gazette de Vienne, dans une mauvaise plaisanterie qu'on avoit faite contre le Conseiller de la Chancellerie de Guerre, qui s'étoit chargé de rédiger ces articles : on lui envoya une lettre anonyme, par laquelle l'auteur s'offroit de traduire *gratis* en Allemand tout le supplément, pour le rendre intelligible & agréable : le Conseiller, qui croyoit écrire lui-même très-bien sa langue, s'est, dit-on, trouvé offensé, & s'est vengé sur la curiosité du public, de la plaisanterie d'un particulier. ( *Courier du Bas-Rhin*, n°. 24 )

Si l'on peut s'en rapporter aux avis qu'on reçoit de la Dalmatie, il n'est pas douteux que la résistance que le Pacha de Scutari fait avec tant de succès contre les forces envoyées par la Porte pour le soumettre, ne soit appuyée par les deux Cours Impériales, & que celle de Vienne sur-tout ne se serve de cette diversion très-utilement pour distraire les soins & l'attention du Gouvernement Ottoman. L'on écrit de Zeng en Dalmatie, que dans le cours du mois dernier, il y a passé deux Officiers Croates, accompagnés d'un Prêtre, qui avoient continué leur route le long de la côte pour Scutari. On les disoit munis d'instructions de la part de l'Empereur, qu'ils avoient attendues pendant près d'un mois à Vienne, & même de présens pour *Mahmud-Pacha*. Le Prêtre, qui accompagne les deux Officiers, aussi Croate de naissance, parle entre autres les langues Albanoise & Turque, ce qui le met à même de leur servir d'interprète près du Pacha de Scutari. ( *Gazette de Leyde*, n°. 25. )

Le célèbre Paul Jones, arrivé à Copenhague le 5, a été en conférence avec le Ministre des affaires étrangères. On le dit chargé d'une double commission de la part du Congrès de l'Amérique: 1°. de demander satisfaction de deux prises Angloises, conduites en Norvège, & restituées par ordre du Gouvernement aux Anglais; & 2°. de conclure un traité de commerce avec ce Royaume. (*Gazette de la Haye*, n°. 32.)

Il s'est répandu un bruit qui paroît important, s'il se confirme; c'est qu'en conséquence de certaines dépêches que le Prince Chancelier d'Etat auroit expédiées à l'Empereur, il devoit se rendre tout de suite à Vienne, où des affaires qui sont de nature à ne pouvoir être mises par écrit, rendoient son retour absolument nécessaire. (*Gazette d'Amsterdam*, n°. 25.)

On ne parle plus que du siège de Belgrade, qu'on assure devoir commencer le 20 ou le 24 de ce mois. Il est apparent que nous remporterons cette forteresse en peu de temps; mais il est à craindre qu'elle ne nous coûte beaucoup de monde, parce qu'on assure que le Pacha qui y commande, a fait connoître à plusieurs personnes, & a même déclaré: « Qu'à la vérité nous pourrions forcer » la forteresse par le nombre de nos troupes, » mais que nous ne la prendrions jamais que réduite en un monceau de pierres & de cendres. » Cette déclaration du Pacha, connu pour un homme de cœur, accrédite l'opinion où l'on est, que cette forteresse est minée de toutes parts, & que plutôt que de nous la livrer, il la fera sauter & la réduira en cendres. (*Idem.*)

Les Magistrats de Londres ont fait arrêter dernièrement 60 personnes des deux sexes, dans un cabaret obscur, où elles s'assembloient, & formoient un club, auquel elles avoient donné le

nom de *Cock and Hen* ( du Coq & de la Poule ). Cette société mixte avoit deux présidens , l'un mâle & l'autre femelle. Tous les membres du club que l'on parvint à arrêter , furent conduits devant un Juge de paix , & ceux qui n'ont pas pu donner caution de leur bonne conduite future ; ont été envoyés à Bridewell. — La plupart des personnes qui composoient cette société distinguée , étoient connues de ceux qui les ont arrêtés pour avoir été repris de justice. ( *Courier de l'Europe.* )

N. B. ( *Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude d'aucuns des Paragraphes ci-dessus.* )

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS , C<sup>BRE</sup>. DES VACATIONS.

Cause entre M<sup>e</sup> Dubois, Notaire & Procureur Fiscal au Bailliage de la Chapelle-Flogny. = Et Marguerite Damée, fille majeure, demeurant au même lieu.

*Prétendue séduction d'une fille de trente-deux ans , par un sexagénaire presque moribond.*

On loue les mœurs de la campagne toutes les fois qu'on les met en opposition avec celles des villes. Ne seroit-ce pas une de ces exagérations ingénieuses dont *Horace* a donné l'exemple ? Il chantoit l'innocence de barbares nommés *Gètes*, pour faire la satire de Rome. La cause dont on va parler, peut rendre cette question problématique. — *Marguerite Damée*, Domestique de M<sup>e</sup> *Dubois*, l'ayant quitté après un an de service, rentra chez lui le 24 juin 1785, en qualité de moissonneuse. Bientôt l'inconduite de cette fille se manifesta par des signes non équivoques. Elle devint

mère. Des ennemis secrets de M<sup>e</sup> Dubois la déterminèrent à le charger du fardeau de cette honteuse paternité. — Le 2 mars 1786, elle fit sa déclaration, & en même temps donna pouvoir au principal Clerc du Bailli de la Chapelle, d'intenter *telle action qu'il jugeroit convenable* pour faire condamner M<sup>e</sup> Dubois à l'éducation de l'enfant, aux frais de gésine, & à des dommages-inté êts. — Le 13 avril, plainte contre cet Officier: la fille *Damée* y est représentée par son fondé de procuration, comme une fille vertueuse, qui s'est long-temps défendue, mais qui a été forcée de succomber à l'ascendant & aux sollicitations de son séducteur. Ordonnance qui permet d'informer & de faire constater la grossesse par une visite de Chirurgien; visite, information, décret de *soit lui* contre M<sup>e</sup> Dubois; sentence qui le condamne à 80 liv. de provision, & qu'il paie comme contraint. — Appel de sa part de toute la procédure. Il l'a soutenue nulle en sa forme & au fonds, parce que les témoins produits par la fille *Damée*, étoient presque tous ses parens, & à ce titre récusables; de plus, aucun ne dépositoit des prétendus faits de séduction & du commerce dont il s'agit. — Il ajoutoit que quand l'information élèveroit quelques nuages sur sa conduite, ils seroient bientôt dissipés par les raisons suivantes. — La fille *Damée* est accouchée le 2 mai 1786, elle a donc conçu à la fin de juillet ou au commencement d'août 1785. Or, à cette époque, il est prouvé par les consultations des médecins, les visites du chirurgien, que M<sup>e</sup> Dubois étoit malade depuis plus de huit mois, alité & presque mourant, que même il avoit été saigné du pied le 31 juillet 1785, & qu'il n'avoit pas cessé d'être un instant sous la garde de sa femme qui ne le quittoit point. Ces faits sont aussi justificatifs qu'un *alibi* en d'autres matières;

il ajoutoit qu'à l'époque de la conception, la fille *Damée* quittoit la maison de M<sup>e</sup> *Dubois* à 3 heures du matin avec les autres ouvriers, & n'y rentrait qu'à 9 ou 10 heures du soir. — Aussi, par arrêt du 7 novembre 1787, la Chambre, faisant droit sur l'appel, a mis l'appellation & ce dont il a été appelé au néant; émendant, évoquant le principal & y faisant droit, a déclaré la procédure instruite en la Justice de la *Chapelle-Flogny-vieille-forêts* nulle; en conséquence a déchargé M<sup>e</sup> *Dubois* de l'accusation contre lui intentée; a ordonné que les provisions par lui payées lui seroient restituées, condamné la fille *Damée* aux dépens; faisant droit sur les conclusions de M. le Procureur-général, a condamné ladite fille *Damée* à se charger de l'enfant dont elle est accouchée, & à le faire élever, nourrir & entretenir dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; l'a condamnée en outre à aumôner la somme de 3 liv. applicables au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais.



# JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

---

P O L O G N E.

*De Varsovie, le 15 Mars 1788.*

**L'**INQUIÉTANTE situation de la République empire à l'approche des hostilités entre les Puissances belligérantes. Tout semble concourir à nous accabler ; une neutralité illusoire à défendre sans forces, contre des armées & des voisins tout-puissans ; le ressentiment de nos blessures encore saignantes, donnant un parti nombreux, prêt à éclater, au premier État qui voudra le secourir ; notre petite armée chaque jour affoiblie par la désertion, & une multitude de transfuges Polonois passant de nos drapeaux sous ceux des Ottomans ; le Palatin de Russie, Commandant de cette ombre de force militaire, convalescent d'une maladie, ainsi que S. M. elle-même, dont l'indisposition s'étoit an-

N°. 15. 12 Avril 1788.

e

noncée assez sérieusement; enfin, les Russes emmenant par certains nos paysans pour en faire des soldats. Il est vrai que sur les plaintes portées à cet égard, les ravisseurs ont répondu qu'anciennement ces paysans étoient sortis de la Russie, & qu'ainsi on ne faisoit que les reprendre.

D'un autre côté, voilà Dantzick divisé, & sur le point d'échapper à la suzeraineté de la République. Les quartiers de la Bourgeoisie qui forment le troisième ordre du Corps municipal, ont ouvertement voté dans une des dernières Assemblées, que, pour prévenir la ruine totale du commerce de la ville, il n'y a plus d'autre parti à prendre que de se soumettre au Roi de Prusse.

## A L L E M A G N E.

*De Berlin, le 22 Mars.*

Par un ordre exprès de S. M., tous les Généraux & Commandans de cette garnison ont été mandés, le 18, au Château royal, où notre Monarque s'étoit rendu. On a traité dans cette conférence de quelques points relatifs aux prochaines manœuvres militaires; le lendemain, le Roi est retourné à Potzdam.

Le nouveau règlement concernant les Invalides paroîtra incessamment. On assure qu'ils seront répartis en trois classes;

la première comprendra ceux qui pourront encore servir ; on en formera des régimens de garnison : dans la seconde classe on rangera ceux qui sont hors d'état de servir ; ceux-ci seront placés dans des hôtels que l'on construira dans la Marche Electorale & dans d'autres provinces, & où ils seront vêtus & entretenus jusqu'à leur mort : enfin, la troisième comprendra les Invalides qui seront jugés capables d'occuper quelque emploi civil.

Le Roi a ordonné de débarrasser les places publiques de cette capitale, les ponts, &c. des boutiques qui s'y trouvent, & de les transférer ailleurs.

On croit que le monopole de la Compagnie d'Emden pour la pêche & la vente du hareng, sera révoqué, & que cette branche de commerce deviendra libre.

Le Porte-feuille historique qui s'imprime ici, contient l'état suivant des mariages, naissances & morts de l'année 1787, dans toutes les Provinces qui composent la Monarchie Prussienne.

1°. *Marché Electorale de Brandebourg*, 5,338 mariages, 23,739 naissances, & 19,054 morts.

2°. *Nouvelle Marche de Brandebourg*, 2,023 mariages, 9,001 naissances, & 6,611 morts.

3°. *Prusse orientale*, 7,593 mariages, 35,442 naissances, & 28,010 morts.

4°. *Prusse occidentale*, 5,808 mariages, 27,985 naissances, & 20,354 morts.

5°. *Silésie*, 14,085 mariages, 70,928 naissances, & 52,221 morts.

6°. *Poméranie*, 3,333 mariages, 14,801 naissances, & 9,914 morts.

7°. *Magdebourg*, 1,984 mariages, 9,145 naissances, & 8,022 morts.

8°. *Halberstadt*, 702 mariages, 2,970 naissances, & 2,959 morts.

9°. *Hohenstein*, 206 mariages, 782 naissances, & 601 morts.

10°. *Quedlinbourg*, 80 mariages, 332 naissances, & 424 morts.

11°. *Minden & Ravensberg*, 1,303 mariages, 5,418 naissances, & 3,982 morts.

12°. *Tecklenbourg*, 162 mariages, 635 naissances, & 373 morts.

13°. *Lingen*, 202 mariages, 833 naissances, & 640 morts.

14°. *Meurs*, 181 mariages, 860 naissances, & 584 morts.

15°. *Gueldre*, 471 mariages, 1,968 naissances, & 1,342 morts.

16°. *Clèves & Marck*, 1,981 mariages, 8,104 naissances, & 6,883 morts.

17°. *Ostfrise*, 856 mariages, 3,228 naissances, & 2,804 morts.

18°. *Neuchatel & Valengin*, 364 mariages, 1,408 naissances, & 898 morts.

Total général : mariages, 46,672 ; naissances, 217,579, dont 112,774 garçons & 104,805 filles ; morts, 165,876, dont 83,724 hommes & 82,152 femmes : excédant des naissances, 51,795.

L'Etat militaire n'est point compris dans ces relevés.

*De Vienne, le 21 Mars.*

Par les dernières dépêches arrivées au

Gouvernement, nous avons appris que l'Empereur, après avoir visité Trieste, Fiume & Zeng, est arrivé le 9 à Carlstadt, d'où il est reparti, le 11, pour le cordon de Croatie : il devoit inspecter les divers postes occupés par nos troupes sur la Save; mais les chemins étant dangereux & même impraticables, S. M. a abandonné les bords de cette rivière, & dès le 15 on l'attendoit au quartier général de Futack. Le Maréchal *de Laschy* y sera arrivé à peu-près au même temps; on fait que rendu à Esseck le 7 de ce mois, il en étoit reparti le 9 pour Péterwaradin. Au moment de cette réunion, & lorsque la grande armée sera rassemblée à Futack, les opérations fixeront l'attention publique, plus que ne l'ont fait jusqu'à présent les petites excursions & les sièges malheureux qu'on a tenté sur les frontières. L'impatience des oisifs qui causent ici sur les événemens, & qui les prédisent, faisoit passer ici le Danube & la Save, le 13, jour anniversaire de l'Empereur, par la grande armée qui doit investir Belgrade. Ces bruits, à ce qu'il paroît, sont prématurés.

Quant aux nouvelles officielles jusqu'au 16, elles se réduisoient à nous instruire de l'entrée de quelques détachemens en Valachie & en Moldavie. Ces

expéditions ont été annoncées par un supplément fort sec à la Gazette de cette ville, en date du 15, & que nous rapporterons pour ne rien omettre.

« En conformité du rapport du Commandant-général en Transylvanie, dont nous avons fait mention, on se rappellera que deux détachemens du Corps des troupes commandées par ledit Général, se sont avancés, par les défilés de Rotenthurn & de Thomes, pour entrer dans la Valachie Turque : les rapports ultérieurs du même Général, en date du 5 mars, nous instruisent que nos troupes n'ont pas moins passé les frontières du côté des défilés de Derzbouurg, Ojtos & Ghymes. »

« Le Colonel de Mayersheim, Commandant du second régiment des Gardes-frontières en Transylvanie, nommé Seckler, passant par Derzbouurg, s'est emparé d'Oradie, situé dans la Valachie, à une lieue & demie au-delà de nos frontières. »

« Le Major *Moja*, du même régiment de Seckler, s'est avancé jusqu'à Herza, en passant par Ojtos, ainsi que le Colonel *Horvath*, Commandant du premier régiment desdites troupes frontières, qui, dans le dessein de pénétrer dans la Moldavie jusqu'à Kumanjest, a passé par Ghymes. »

« Le passage des troupes par le défilé de Vulkan se trouvant retardé par la grande quantité de neige qui y est tombée, on a augmenté les garnisons de Boza & Peritske, pour pouvoir détacher de ces places frontières des patrouilles dans le pays ennemi. »

« A l'occasion de ces progrès de nos troupes dans la Valachie & la Moldavie, le Colonel *Horvath* a fait prisonniers de guerre un Aga &

trois soldats Turcs. Les autres détachemens ont fait aussi prisonniers quelques soldats des Princes de la Moldavie & de la Valachie, appelés Arnautes. »

« Suivant un rapport du 7 mars, concernant le Corps des Croates, le Général-Major *Klebeck*, qui se trouve posté avec ses troupes en deçà de l'Unna, incommodé beaucoup la garnison Turque qui est à Novi ; cependant il ne s'est encore rien passé entre nos troupes & celles de l'ennemi, qui soit de quelque importance. »

Depuis ce *supplément*, nous sommes sans relations officielles, & livrés, par conséquent, au torrent des avis particuliers, des lettres apocryphes, des récits incertains. Ces jours derniers, on avoit répandu le bruit d'une attaque des Ottomans sur Semlin. Maintenant il s'agit d'une escarmouche entre des détachemens des garnisons de Belgrade & de Semlin : jusqu'ici, le Gouvernement a gardé le silence sur cette affaire, dont les particularités vraies ou fausses se trouvent dans des extraits de lettres anonymes, dont voici le précis.

« Nous avons été aujourd'hui, à plusieurs reprises, écrit-on de Semlin, le 7 de ce mois, dans le plus grand embarras & les plus vives alarmes : 1600 hommes environ, de la garnison de Belgrade, ont passé le Danube par un temps superbe, & sont tombés à l'improviste sur les nôtres qui travailloient à la grande digue, sous bonne escorte. Malgré une vive & continuelle canonnade de la place, leur nombre étoit telle-

ment supérieur ; qu'ils nous ont tué environ 100 hommes , & que probablement Semlin auroit pu éprouver un sort plus triste , s'il n'étoit arrivé à temps , au secours des travailleurs , un détachement considérable des Hussards de Wurmsfer , qui , fondant le sabre à la main , vinrent à bout de repousser les Ottomans. Ils firent cependant résistance ; & comme à l'approche des Hussards ils avoient eu la précaution de se sauver dans un bois voisin , ils se défendirent pendant un certain temps , faisant derrière les arbres un feu très-vif , que la Cavalerie ne pouvoit empêcher , faute d'y pouvoir pénétrer. L'on craint que le jeune Comte de Fekette (1) ne soit tombé entre les mains de l'ennemi. Nous perdîmes à cette occasion sept bateaux , dont les Turcs s'étoient emparés avant la venue des renforts.»

« Cependant le Comte *Alvinzy* , à la première nouvelle de cette attaque inattendue , avoit fait sortir toute notre garnison ; & au moment qu'un détachement Turc alloit tomber sur une compagnie de *Nicolas Esterhazy* , celle ci fit une décharge si furieuse , que nombre de Turcs restèrent sur le carreau , ce qui força finalement les autres de se rembarquer. Mais comme cette retraite ne put se faire sans confusion , il en resta une partie sur notre territoire , qui profitèrent de la nuit pour se soustraire aux recherches de nos soldats. Cette circonstance ne laisse pas que de nous donner quelque inquiétude , qui ne sera levée que lorsque le jour nous permettra d'aller à la découverte , & de savoir ce qu'ils sont devenus. »

Autre extrait de lettres de Semlin , même date.

« L'évènement du 7 prouve que , quoique les Turcs ne soient pas encore en force sur les rives du Danube , ils ne laissent pas que d'inquiéter nos

---

(1) On a appris depuis qu'il avoit été tué.

frontières. Entre Semlin & Belgrade se trouve une petite île nommée Borza, où le Général *Alvinzy* faisoit ouvrir des canaux pour hâter le dessèchement, & y élever des batteries. Le 7 de ce mois, un détachement de la garnison de Belgrade aborda dans l'île, & tomba sur les ouvriers : déjà tout étoit en alarme dans Semlin, parce qu'on ignoroit le nombre des ennemis ; la garnison courut aux armes ; les Hussards de *Wurmser* furent les premiers qui atteignirent les Turcs, & ils les forcèrent à la retraite. »

« Vous avez été instruit du danger qu'avoit couru le Général *Alvinzy*, trois jours auparavant. S'étant mis sur un bateau avec un Officier & un Commissaire des guerres nommé *Préminger*, pour observer si les Turcs n'élevoient pas des batteries vis-à-vis l'île de Borza, il se vit poursuivi & abordé par un bateau Turc monté de 8 hommes armés, qui lui ordonnèrent de se rendre. Sur son refus, *M. de Préminger* fut tué ; les Turcs, qui le prenoient pour le Général, emportèrent sa tête, qu'ils plantèrent une heure après sur leurs remparts avec de grands cris, & tandis qu'ils enlevoient le cadavre, *M. d'Alvinzy* échappa à force de rames. »

Le Pacha de Négrepont croisoit depuis deux mois dans le golfe Adriatique, sans que les Vénitiens, fidèles à leur système de neutralité, lui eussent enjoint de se retirer, malgré les représentations de notre Cour, même antérieures à la déclaration de guerre. Cette escadre nous a obligés à élever des batteries, & à faire passer des troupes à Trieste, Fiume, Segna & Bucharie. Ensuite on affirma que le Pa-

cha avoit fait voile pour l'Archipel. Aujourd'hui l'on apprend, du moins l'on débite qu'il a pris à Melida 4000 hommes de débarquement, & qu'il continue à croiser sur les côtes de la Dalmatie, menaçant Trieste & Fiume, où cette alarme a nécessité de nouvelles dispositions de défense.

Nous sommes toujours sans avis certains de Constantinople & du sort de l'Internonce. Au bruit controuvé d'une lettre reçue par l'Envoyé Russe à Naples, auquel on mandoit la détention de M. *de Herbert*, a succédé celui d'une entrevue de ce Ministre avec le *Reis-Effendi*, qui lui avoit conseillé, pour sa sûreté, de se rendre aux Sept-Tours ou dans tel autre château, sans quoi il ne pouvoit le garantir de la fureur du Peuple. En attendant que M. *de Herbert* se fût décidé, une forte garde de Janissaires entouroit son hôtel. Mais ce sont-là des nouvelles de Livourne ; & quelque vraisemblable que puisse être cette relation, elle est encore dépourvue de toute autorité.

On a publié comme authentique le tableau suivant des armées Impériales actuellement en mouvement contre les Turcs ; il donnera à nos Lecteurs une idée nette de ces forces & de leur distribution.

**TABLEAU authentique & complet de l'état  
de guerre actuel de S. M. l'Empereur.**

**GRANDE ARMÉE DE HONGRIE.**

GÉNÉRAUX.	TROUPES.
<i>Commandant en chef.</i>	
Feld-Maréchal Laschy.	<i>Infanterie.</i>
<i>Général de Cavalerie.</i>	
Comte Kinsky.	Grenadiers . . . . . 6 <i>Bat.</i>
<i>Lieutenans-généraux.</i>	
Gemmingen.	Arch. Ferdinand. 2
Neugebauer.	Ant. Esterhazy.. 2
Blankeinstein.	Nic. Esterhazy.. 2
Clairfait.	Sam. Giulay.... 2
Tige.	Karoly..... 2
Drechfler.	Nadasdy..... 2
Brechainville.	Jean Palfy..... 2
Spleny.	Alvinzy..... 2
<i>Généraux-Majors.</i>	
Alvinzy, Commandant des Grenadiers.	Devins . . . . . 2
Pallaviciny.	Durlach..... 2
Weitheim.	Terzy . . . . . 2
Harnoncourt.	Lattermann..... 2
Nadasdy.	D'Alton . . . . . 2
Keil.	Reisky . . . . . 2
Sturm.	Thurn . . . . . 2
Kavanagh.	Neugebauer . . . . 2
Staader.	Belgiojoso . . . . . 2
Harrach.	Caprara . . . . . 2
D'Alton.	Grenadiers Ital.. 2
	En tout . . . . . 44 <i>Bat.</i>
	<i>Cavalerie.</i>
	Kavanach . . . . . 3 <i>Div.</i>
	Inochewiz . . . . . 3
	Caramelli . . . . . 3
	Jakmin . . . . . 3
	Czartorinsky . . . 3
	Drag. Jos. Toscane 3
	Chev. leg. Kinsky. 4
	Id. Lobkowitz... 4
	Id. Modene . . . . . 4
	Huss. Wurmser. 5
	En tout . . . . . 35 <i>Div.</i> ou 70 Escadrons.

## CORPS EN GALLICIE ET EN BUCHOWINE.

## GÉNÉRAUX.

*Commandant en chef.*  
 Prince de Saxe-Cobourg.  
*Lieutenant-général.*  
 Sauer.  
*Généraux-Majors.*  
 Mezger.  
 Thurheim.  
 Buratinsky.

## TROUPES.

*Infanterie.*

	<i>Bat.</i>
Kaunitz . . . . .	1
Devins & Colloredo . . . . .	1
Schroder . . . . .	1
Pellegrini . . . . .	1
Ch. Toscane . . . . .	1
Milice du pays . . . . .	2
<b>En tout . . . . .</b>	<b>7</b>

*Cavalerie.*

	<i>Div.</i>
Erdody . . . . .	4
Hussards. Sekler . . . . .	2
<b>En tout . . . . .</b>	<b>6</b>

## CORPS EN TRANSILVANIE.

## GÉNÉRAUX.

*Commandant en chef.*  
 F-M-L. Fabris.  
*Lieutenant-Général.*  
 Kall.  
*Généraux-Majors.*  
 Bruchlach.  
 Pfefferkorn.  
 Enzenberg.

## TROUPES.

*Infanterie.*

	<i>Bat.</i>
Fr. Giulay . . . . .	3
Oroz . . . . .	3
Sekler . . . . .	6
<b>En tout . . . . .</b>	<b>12</b>

*Cavalerie.*

	<i>Div.</i>
Huss. Al. Toscane . . . . .	5
Drag. Savoie . . . . .	3
Huss. Sekler . . . . .	3
<b>En tout . . . . .</b>	<b>11</b>

## CORPS DANS LE BANNAT ET A TEMESWAR.

## GÉNÉRAUX.

*Commandant en chef.*

F-M-L. Wartensleben.

*Généraux-Majors.*

Papilla.

Benyovsky.

Verg.

## TROUPES.

*Infanterie.*2<sup>e</sup>. bat. d'Alvinzy . . . <sup>Bat.</sup> 13<sup>e</sup>. bat. de Vinz . . . 1

Ant. Esterhazy . . . 1

Milice du Bannat . . 4

En tout . . . 7

*Cavalerie.**Drag.* Wartenberg. 3 <sup>Div.</sup>*Huff.* Graven . . . 3

En tout . . . 6

## CORPS EN CROATIE.

## GÉNÉRAUX.

*Commandant en chef.*

Lieut. gén. de Vins.

*Généraux-Majors.*

Wallisch.

Kubin.

Klebek.

## TROUPES.

*Infanterie.*3<sup>e</sup>. bat. Preiff . . . <sup>Bat.</sup> 1*Id.* Ordre Teuton. . 1*Id.* Esterkazy . . . 1

Milice de Croatie . . 16

En tout . . . 19

*Cavalerie.**Huff.* Graven . . . <sup>Div.</sup> 2*Drag.* Léop. Toscane. 3

En tout . . . 5

## CORPS EN ESCLAVONIE.

## GÉNÉRAUX.

*Commandant en chef.*

F-M-L. Mitrowsky.

*Généraux-Majors.*

Brentano.

Oroz.

Likaner.

## TROUPES.

*Infanterie.*

	<i>Bat.</i>
3 <sup>e</sup> . bat. Sam. Giulay . . . . .	1
<i>Id.</i> Nadafdy . . . . .	1
<i>Id.</i> Arch. Ferdinand . . . . .	1
<i>Id.</i> Palfy . . . . .	1
<i>Id.</i> Caroly . . . . .	1
Milice Esclavonne . . . . .	6

En tout . . . . . 11

## ARTILLERIE.

Du deuxième régiment . . . . .	16	<i>Compagnies.</i>
Du premier régiment . . . . .	4	

En tout . . . . . 20 *Compagnies.*

*LISTE des Bataillons & Divisions qui ont eu ordre de marcher en Hongrie pour le 1<sup>er</sup>. Mars, mais qui restent sur le pied de paix.*

## DE LA BASSE AUTRICHE.

Langlois . . . . .	1	<i>Bat.</i>
Stein . . . . .	1	
Tillier . . . . .	1	
Charles-Toscane . . . . .	1	
Ferd. Toscane . . . . .	1	
Pellegrini . . . . .	1	
Preiss . . . . .	1	
Ordre Teutonique . . . . .	1	
Grenadiers . . . . .	3	

En tout . . . . . 11 *Bat.*

## DE LA MORAVIE.

De l'Empereur . . . . .	1	<i>Bat.</i>
Laudon . . . . .	1	
Lascy . . . . .	1	
Palaviziny . . . . .	1	

**DE LA BOHÈME.**

Fabris . . . . .	1	
Wartensleben . . . . .	1	
Wolfenbuttel . . . . .	1	
Oliv. Wallis . . . . .	1	

En tout . . . . . 8 *Bat.*  
*Cavalerie.*

<i>Cuir.</i> d'Anspach . . . . .	3	<i>Div.</i>
Nassau . . . . .	3	

En tout . . . . . 6 *Div.*

On présume que l'armée du Maréchal *de Romanzof* s'est portée plus en avant, & que la tête se trouve actuellement près de *Zwanicz*, abandonné par les troupes Polonoises.

Suivant les dernières nouvelles de la *Buchovine*, les fièvres putrides commencent à faire des ravages parmi les troupes; nommément le bataillon de *Schroder* a perdu 80 hommes en quelques jours.

Le jeune Prince *de Reus*, Adjudant de l'Empereur, est parti pour l'armée le 8 de ce mois. Le Général Comte *de Pellegrini*, Chef du Génie, a pris la même route le 13.

L'Ambassadeur de Russie a remis, au nom de l'Impératrice, au Conseiller *de Born*, connu par le nouveau procédé de l'amalgame qu'il a découvert, une tabatière d'or richement garnie en diamans. La méthode de *M. de Born*, pour l'extraction de l'or & de l'argent du minerai où ils sont renfermés, a été introduite successivement aux fonderies de la haute & de la basse Hongrie. L'économie qui en résulte à *Schmolniz*, s'élèvera par an à plus de 50,000 florins. On suit aussi ce nouveau procédé, infiniment avantageux, dans la Bohême, & on l'a également adopté à *Freyberg* en Saxe.

*De Francfort-sur-le-Mein, le 29 Mars.*

Tous les avis que l'on reçoit de la Pologne & de la Moldavie, s'accordent à représenter les obstacles que les pluies & la mauvaise saison ont apportés jusqu'ici aux opérations militaires. Le Niester s'est débordé, & a couvert de ses inondations le pays voisin. Les troupes sont entassées dans des bourgs & des villages humides : delà, nombre de maladies. Sur les chemins, presque impraticables, on ne transporte qu'avec les plus grandes difficultés, les convois & la grosse Artillerie. Ailleurs, les troupes de frontières sont harassées par les attaques, marches & contremarches continuelles.

Le Prince Evêque de Freisingen, *Louis Joseph, Baron de Welden*, est mort dans sa Métropole, le 16 du mois de mars dernier, âgé de 61 ans.

Il y a quelque temps qu'un Général Russe avoit fait présent d'un esclave Turc au Général Comte de *Browne*, qui le traita avec douceur ; il fut même si content de ses services, qu'un jour il lui proposa de lui donner la liberté, & de lui faire un établissement avantageux, s'il vouloit renoncer au Mahométisme. Alors le Turc se jeta à ses pieds, & lui dit : *Seigneur, je suis ton esclave, je te servirai fidèlement toute ma vie, dont tu peux disposer ; mais je n'oublierai jamais le grand Prophète, ni la ville impériale de Stamboul.*

Depuis le 15 (voy. l'art. préc.), le Gouvernement Autrichien n'avoit donné aucun supplément à la Gazette de Vienne; mais nous venons de recevoir celui du 22, qui, en confirmant en gros l'affaire de Semlin, nous laisse encore en doute sur les circonstances détaillées de cette attaque. Voici ce bulletin.

« La dépêche du Général-Commandant dans la Transylvanie, datée du 10 mars, porte ce qui suit : Le Major *Kettner*, à la tête d'un détachement du régiment de Valaques-Transylvains, est entré dans la Valachie par le défilé de Vulkan, & s'est avancé jusqu'à Tyrguschyl. »

« Le couvent de Kofia, près de Rothenburn, ayant été occupé par un détachement du premier régiment des Valaques, un détachement ennemi composé d'environ 400 Fusiliers & Cavaliers des troupes de l'Hospodar, forma, le 4 mars, le dessein de le reprendre; mais il fut repoussé avec perte, & obligé de se retirer avec précipitation : on a fait à cette occasion 28 prisonniers. »

« Le Colonel *Mayersheim* a pris le poste près d'Oradie, devant le défilé de Terzbourg : de là, il a détaché le Lieutenant *Kovesdy* pour se rendre à Rukur. L'ennemi, instruit de cette marche, voulut le surprendre le 2 mars; mais un détachement, commandé par le Capitaine *Roth*, étant arrivé à temps pour soutenir le Lieutenant *Kovesdy*, il fut forcé de se retirer par Kimpelungo; il a perdu 18 hommes restés sur la place : nous n'avons eu qu'un seul blessé. »

« La dépêche du Général-Commandant dans la Gallicie, datée de Czernoviz, le 13 mars, porte : Que le Major-général Baron de *Schmerling* a passé, avec un détachement d'Infanterie & de Ca-

valerie, les frontières de la Buchovine ; qu'il a fait occuper les villages ennemis de Derfovanez, Palamutka, Onut, Penvikok & Rohatin, & que de cette manière il s'est assuré de la route qui conduit à Choczim ; il a établi une batterie de plusieurs canons sur la rive gauche du Niefter. »

« La dépêche du Général Comte de Kinsky, datée de Péterwaradin, le 15 mars, porte en substance : Que le 7 de ce mois au matin, un détachement d'environ 800 Turcs s'étant embarqué vis-à-vis la digue de Beschanie, pour surprendre un détachement de Sam. Giulay & de Nic. Esterhazy qui y étoit, & pour détruire cet ouvrage, il fut aperçu par le Lieutenant Simony, qui en fit sur le champ son rapport. On détacha en conséquence d'autres troupes des mêmes régimens, & une division de Hussards de Wurmsfer, avec plusieurs pièces de canons. L'ennemi descendit à la pointe de la Save, & attaqua le poste près de l'embouchure de la Dunavez ; l'action dura jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Les Turcs, après avoir brûlé une cabane de bois & une partie des ustensiles, & pris 4 bateaux vides, repassèrent la Save ; ils ont perdu environ 150 hommes : la perte de notre côté monte à 87 tués, dont 3 Officiers, 5 blessés, dont un Officier, & 4 égarés. »

Le Conseil Aulique de guerre a chargé le Résident de l'Empereur à Varsovie, de porter des plaintes au Conseil Permanent, de ce que les Commandans des troupes de la République ne s'opposent point à la désertion des Soldats Autrichiens, & de l'engager à donner des ordres précis au Commandant de Kaminieck & autres, d'arrêter les transfuges Autri-

chiens , & de les livrer sur le champ à leurs régimens. — En effet , on écrit de Pologne , que la désertion commence à faire des ravages parmi les troupes de l'Empereur. Plusieurs Soldats se sont réfugiés à Choczim , où on les emploie au service de l'Artillerie.

Des lettres de Hermanstadt apprennent que le Rénégat *Koczi*, que la Porte a élevé à la dignité de Pacha à trois queues , commande un Corps de 30,000 hommes , & que vraisemblablement il est chargé de se porter dans la Transylvanie , dont il connoît parfaitement le local.

Un Journal de Commerce offre les détails suivans sur la ville & le commerce de Kiachta, sur les frontières de Chine.

Cette ville est située dans une vallée entourée de hautes montagnes qui séparent la Russie de la Chine. Ses fortifications consistent dans un carré sur lequel se trouvent quatre bastions & plusieurs batteries. La garnison est composée d'une compagnie de soldats réglés , & de plusieurs détachemens de Cosaques qui se sont fixés dans la ville. Le Commandant est un Officier de l'Etat Major , qui est chargé en même temps des affaires des limites & de celles du commerce ; cependant pour les affaires importantes , il est tenu d'adresser à la Chancellerie , qui est à Selingskoi , & au Gouverneur d'Irkuk , & d'en recevoir les ordres. Les principaux habitans de Kiachta , où se fait actuellement tout le commerce entre les deux Empires , sont des Négocians Russes & des Commissaires de grands comptoirs Russes qui s'y sont établis

successivement. Si l'on excepte Irkuzk, c'est la seule ville de la Sibérie où règnent de la politesse & toutes les mœurs d'un peuple civilisé. A une petite distance de Kiachta, se trouve un bourg Chinois que les Russes appellent Naimatschin ; entre ce bourg & Kiachta, on voit deux poteaux de la hauteur de dix pieds, qui marquent la séparation des deux territoires ; l'un porte une inscription en langue Russe, & l'autre en langue Manchure. Les Négocians qui habitent ce bourg, ont à leur tête un Chef appelé Surgutschic, qui est en même temps Juge ; ils sont tous des provinces septentrionales de la Chine, & notamment de Pekin, Santschuc & d'autres villes ; ils ne sont regardés que comme des voyageurs, aussi n'ont-ils pas leurs familles avec eux dans ce bourg, où l'on ne tolère point de femmes. Tous ces Chinois font le commerce en société ; l'un y veille à Kiachta, tandis que l'autre amène de nouvelles marchandises de l'intérieur de la Chine. Les Chinois sont entr'eux parfaitement unis ; ils sont fins & secrets ; cette règle de conduite leur donne une grande supériorité sur les marchands Russes, qui manquent de ces qualités essentielles pour faire le commerce avec avantage. Aussi les Chinois sont-ils les maîtres des prix des marchandises russes, & vendent les leurs à un profit considérable ; les Russes leur payent souvent le thé si cher, qu'ils sont obligés de le vendre à perte ; mais pour s'en indemniser, ils augmentent le prix de leurs pelleteries. Le commerce de la Russie avec la Chine fait un objet annuel d'un million & demi de roubles : la douane de Kiachta rapporte un demi-million. La plupart des marchandises de Chine sont apportées sur des chameaux, d'autres aussi sur des charettes. De Kiachta à Zifongka, ville la plus voisine du grand mur, on compte 46 journées, & cinq de

là à Pekin. La langue dans laquelle se fait le commerce est celle des Mongoles. La majeure partie du commerce se fait par échanges. Les Chinois se rendent à l'entrepôt de commerce de Kiachta, où l'on voit des échantillons de toutes les marchandises; ils en choisissent ceux qui leur conviennent, & terminent le marché dans les maisons des Négocians; ils retournent ensuite à l'entrepôt, & mettent leur cachet aux ballots qu'ils ont choisis. Les Négocians Russes vont après chez les Chinois, examinent les marchandises de retour, font ôter les ballots choisis, & les remettent à des gens de confiance. Les principales marchandises que les Russes donnent en échange sont les suivantes; savoir, pelleteries, cuirs, bêtes à laine & à corne, viande, suif, huile de poisson, colle de poisson, drap, feutre, camelots, droguets, toile, mouchoirs, papier-tapissierie, théières de cuivre, verres, miroirs, faux or, faux, faucilles, haches, couteaux, ciseaux, ferrures, draps d'Angleterre, de France, de Hollande & d'Allemagne, camelots, droguets, flanelles, étoffes d'or & fer blanc de l'étranger. — Les marchandises Chinoises sont les suivantes; savoir, argent fin, fondu & timbré, la livre à 16 roubles; soie écrue, le pud de la meilleure qualité 150 roubles; soie retorse & à coudre, de toutes couleurs; coton écru très-fin, le pud 4 roubles & 80 copeiks; marchandises de porcelaines, le service sans tasses depuis 5 jusqu'à 12 roubles; poterie de terre & de grès; thé de toutes les espèces. Indépendamment de ces marchandises, on apporte encore à Kiachta des velours de soie, étoffes de soie, satins, damas, raffetas, étoffes de coton, caassettes vernies, caassettes d'ivoire, de nacre de perle & d'écaille, joujoux, tabac jaune & noir, quincailleries, sucre candi, riz, millet, farine de froment, gingembre, oranges confites, anis étoilé, le pud pour 6 roubles & demi, pommes, poires, marrons & noix.

## GRANDE-BRETAGNE.

*De Londres, le 1<sup>er</sup>. Avril.*

La défense intimée aux gens de mer, de prendre en ce moment du service chez l'Etranger, est indubitable, puisque le 22 mars il est émané du Trône une Proclamation à ce sujet. « Comme il nous » a été représenté, dit S. M., qu'on entreprenoit d'enrôler, pour le service de » Princes Etrangers, des Matelots ou » gens de mer nés sous notre domination, sans considérer les liens d'amitié » qui subsistent entre nous & les autres » Puissances de l'Europe, nous avons » jugé nécessaire, de l'avis de notre Conseil privé, d'ordonner à tous Maîtres de » bâtimens, Pilotes, Matelots, Constructeurs & autres gens de mer, qui seroient » passés à la solde de quelque Puissance » Etrangère, ou à bord de ses navires, » d'en sortir incontinent, & de rentrer » dans leur Patrie; interdisant en outre, » à tous les individus ci-dessus désignés, » de prendre du service, en aucune qualité, sur les vaisseaux d'aucunes desdites Puissances Etrangères, à moins » d'une permission spéciale de notre part, » sous peine d'encourir notre mécontentement, d'être poursuivis à la rigueur

» des loix, & de n'être jamais réclamés  
 » comme Sujets de la Grande-Bretagne,  
 » s'ils tombent entre les mains des Turcs,  
 » Algériens ou autres. »

Nous ne rapporterons point les raisonnemens qu'a fait naître cette Proclamation. Les Papiers publics, échos ou auteurs de ces conjectures, envoient déjà une escadre Angloise s'unir à une flotte Espagnole dans la baie de Gibraltar ; ils font passer des transports & des Matelots Anglois à Constantinople, à l'insçu du Gouvernement ; ils fixent immobiles dans la rade de Cronstadt, les vaisseaux Russes destinés pour la Méditerranée, mais privés des approvisionnement & des gens de mer que M. *Thornton* ne peut plus leur fournir, &c.

Le Baron *de Nagel* n'a gardé que peu de jours son caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de L. H. P., & il a repris celui d'Envoyé Extraordinaire & de Ministre Plénipotentiaire de la République auprès de notre Cour. Le Traité préparé à la Haye, entre les Etats-Généraux & Nous, est dans nos Gazettes l'objet d'une infinité de paragraphes oiseux. Il suffira de dire que ce Traité est *ad referendum* pardevant chacune des sept Provinces : celle de Hollande, à ce qu'on vient d'apprendre, y a donné son consentement final.

Samedi dernier est arrivé à Douvres le

*Ravenstworth*, navire de la Compagnie de l'Inde, qui avoit fait voile du Bengale, le 7 octobre 1787. A son départ, le Comte de *Cornwallis* étoit à Lucknow bien portant : ce bâtiment a ressuscité le Chevalier *Campbell*, Gouverneur de Madras, que nos Gazettes avoient opiniâtrément tué deux mois de suite.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes ont réglé l'embarquement final des trois régimens de *Musgrave*, d'*Abercrombie* & de *Marsh*. Celui de *Chambell* ne partira pas cette année. Ces trois régimens formeront un total de 2,150 hommes. Le projet d'envoyer ces Corps dans l'Inde étoit arrêté dans le cabinet depuis le mois d'août dernier, & avoit été proposé d'après plusieurs représentations de Lord *Cornwallis*.

Les vaisseaux qui porteront ces régimens auront probablement mis à la voile au moment où nous écrivons. Ils embarquent au moins 3000 hommes, tant de troupes du Roi que de recrues de la Compagnie.

Le Gouvernement ayant communiqué l'arrangement arrêté pour faire cesser les plaintes des Officiers militaires de la Compagnie des Indes, à un Comité choisi de ces Officiers, ce Comité l'a référé à une Assemblée générale, où cette décision, qui fixe l'égalité de rang, a été approuvée comme accordant pleine & entière satisfaction aux Officiers de la Compagnie.

*M. Pitt*, dit-on, prépare un Bill pour l'établissement d'un Greffe d'hypothèques dans

dans chaque Province , comme il en existe aujourd'hui dans celles de Midlesex & d'Yorck ; mais il ne sera pas présenté dans la Session actuelle.

Les Ministres , selon l'avis de nos Papiers publics , feront une nomination de nouveaux Pairs , lors de la dissolution du Parlement actuel. Les Chevaliers *James Harris* , M. *John Aubrey* , Sir *Samson Gideon* , & MM. *Thistlethwaite & Rolle* sont déjà , dit-on , portés sur la liste.

*Anne Clare* , veuve du Colonel *Clare* , qui avoit servi sous le Duc de *Marlborough* , & qui fut tué à la bataille de *Bleinheim* , est morte à *Hampstead* , dans le Comté de *Hertford* , âgée de 114 ans.

On a publié récemment quelques anecdotes singulières touchant le fameux Comte de *Stair* , qui fut Ambassadeur d'Angleterre en France , vers la fin du règne de Louis XIV & au commencement de la Régence , & qui commanda ensuite , dans la guerre de 1741 , l'armée Britannique en Allemagne , entr'autres à la bataille de *Dettingen*. Nous rapporterons trois de ces particularités.

« Pendant son Ambassade à Paris , sous le Régent, Lord *Stair* , dont l'extrême fierté fut assez connue , avoit défendu à son Cocher de jamais céder le pas ; il l'eût disputé au Régent lui-même. Un jour son carrosse traverse une rue , où il rencontre le St. Sacrement ; le feu Colonel *Young* baisse la glace , & demande à Lord *Stair* s'il trouvoit bon de laisser passer le St. Sacrement.

N°. 15. 12 Avril 1788.

d

*Certainement, répliqua l'Ambassadeur, mais personne d'autre; alors il ouvre la portière, rend hommage à la religion du pays, & s'agenouille dans le ruisseau.»*

« *Louis XIV* qui avoit entendu vanter ce Seigneur Ecoffois, comme l'homme le mieux élevé de l'Europe. *Je le mettrai à l'épreuve,* dit-il. Un jour le Roi l'invite à faire une promenade; la portière du carrosse ouverte: *entrez Milord,* dit *Louis XIV*; Milord *Stair* obéit, & entre le premier. *On ne se trompe pas,* s'écria le Roi, *dans le caractère qu'on attribue à cet homme-là; un autre que lui eût fait de façons, & m'auroit dérangé par des cérémonies.»*

« Pendant la rébellion Ecoffoise de 1745, le Clan (Tribu) de *Glenco* fut cantonné près du château de Lord *Stair*. Le Prétendant craignant que ces Montagnards ne se rappelaient que l'ordre (*Warrant*) d'un massacre exécuté antérieurement dans leur Tribu, avoit été signé de la main du père de Lord *Stair*, envoya une Garde pour veiller à la sûreté du château. Sur le champ le Clan entier quitta l'armée du Prince, & se retira dans la vallée. Lorsque le Prétendant leur demanda la raison de cette défection, ils répondirent qu'on les avoit outragés, en les soupçonnant d'être capables de se venger des injures du père sur son vaillant fils qui étoit innocent (1). »

L'Historien de la dernière guerre des Anglois au Malabar, exprime en ces termes le sort des Officiers prisonniers *Tippoo-Saït*. Nous avons déjà donné quelques fragmens de cet ouvrage.

« Le tableau du sort des Officiers & des Sol-

(1) Que d'éloges et d'amplifications ne feroit-on pas sur un pareil trait, s'il étoit consigné dans une Histoire Romaine, ou chez un Peuple poli!

dat de notre armée, confinés chez *Tippo-Saib*, est aussi instructif que touchant. Le besoin de tromper l'ennui d'une vie inactive, de se procurer le nécessaire, & même dans quelques occasions la présence d'esprit indispensable pour échapper à un massacre inopiné, excitèrent puissamment la sensibilité de nos compagnons d'esclavage, & les forcèrent de chercher en eux-mêmes des ressources. »

« La force de la sympathie qui les faisoit compatir les uns aux maux des autres ; la consolation qu'ils trouvoient, au milieu des inquiétudes, à composer des morceaux de poésie touchans, quoique grossiers & incorrects ; cette impatience subite de la prison, ce violent desir de liberté qui faisoit tous ces Captifs à l'aspect d'une délivrance aussi sûre que prochaine ; cette joie exaltée & sans bornes qui, en outrant le plaisir, le changeoit en douleur ; cette vive reconnoissance des plus légers services reçus des pauvres Habitans, mêlée à l'inquiétude de ne pouvoir les récompenser, formoient nos sentimens pendant cette affreuse détention. Mais ce qui paroitra encore plus touchant à l'Observateur, c'est l'attraction puissante qui entraînoit les Européens circoncis & nés dans l'esclavage, vers leurs compatriotes dans les cachots, & exposés au poison ou aux assassinats. »

« Le *Derrogah*, Chef des Esclaves, qui alloit tous les jours voir le *Beekadar*, s'y rendoit accompagné de neuf jeunes Européens esclaves, élevés dans le Mahométisme. Chacun de ces Pages portoit, suivant la coutume des Hébreux, une perle d'argent à l'oreille droite ; ce qui est encore aujourd'hui chez les Mahométans la marque de la servitude. Ils partirent ce soir-là sur la terrasse du palais de *Tippo-Saib*, qui étoit entouré lui-même de ses

enfans de service. Nous appercevant dans la cour de notre prison , il les appela à la balustrade de la terrasse , & nous montra du doigt. Attendris jusqu'aux larmes , ils jetèrent sur nous un coup d'œil , & se retirèrent. Le *Derrogah* les fit revenir , & parut les gronder ; cependant , comme nous étions trop éloignés pour entendre la conversation , je ne fais pas précisément ce qu'il leur disoit ; mais l'horreur qu'éprouvoient ces enfans , à la pensée d'être séparés pour jamais de leurs compatriotes , & arrachés à l'espoir de revoir leur pays , les avoit navrés profondément ; car , autant que nous en avons pu juger par les apparences & par le bruit public , ils n'étoient assujettis à aucune espèce de travail , à rien d'avilissant , ni maltraités en aucune manière : au contraire , ils nous parurent bien vêtus , bien nourris , & en général abondamment pourvus de tout ce qui peut rendre la vie douce. On les envoyoit aux écoles pour s'y former dans la langue Persanne , l'arithmétique & l'algèbre ; & comme on les destinoit au service particulier du Sultan , on avoit soin de les instruire dans toutes les connoissances du pays. L'Officier auquel le Prince les avoit confiés , devoit , d'après ses ordres exprès , les traiter avec douceur , & leur dire que quand ils seroient guéris de leur attachement excessif pour les pays au-delà du grand Océan , & initiés dans la religion du Saint Prophète , ils deviendroient les enfans du Sultan , qui ne manqueroit pas de les aimer , de leur donner sa confiance , & de les avancer auprès de sa personne , suivant leur mérite. »

« Ces belles promesses & ces expressions de bienveillance de la part du Sultan , n'étoient ni fausses ni affectées. Dans l'Inde , où le caractère de l'homme est en général une grande sensibilité , les idées d'adoption sont familières parmi le Peuple ,

& les enfans adoptés , dépendans entièrement de la bonté de leurs parens d'opinion , sont aussi obéissans à leurs ordres , & par conséquent traités avec autant de tendresse que s'ils étoient leurs propres enfans. »

« Le 26 septembre nous revîmes quelques esclaves Européens sur la terrasse du palais de *Typpoo-Saïb* : ils nous firent le *salam* , versèrent des larmes , & se retirèrent. »

« Le 27 au soir , la fête des *Gentoux* commença , pour continuer , suivant la coutume , pendant neuf jours. Le Roi de *Myfore* se montra , sur les sept heures , dans une *vérande* ou galerie ouverte sur le vestibule de son palais. »

« Ce jeune Prince , au nom duquel gouverne réellement la famille d'*Hyder-Aly* , qui ne prend néanmoins que le titre de Régent , a pour lui & sa maison une pension annuelle d'un lack de roupies ( 250,000 liv. tournois ). On lui rend tous les hommages dus aux têtes couronnées. C'est en son nom qu'on déclare la guerre & la paix ; c'est à ses pieds qu'on dépose les trophées de la victoire. Comme les Rois , il a ses gardes , mais commandés par l'Usurpateur , à la nomination & à la solde duquel ils sont , & dont la sûreté comme l'autorité dépendent de l'asservissement du Prince. Cependant tel est le respect que le Peuple de *Myfore* porte au sang de ses anciens Rois ; ces Indiens , même dans leur état présent de leur sujétion , se sont rendus si formidables au Prince du caractère le plus vigoureux , comme de la plus grande puissance dans la péninsule de l'Indostan ; ils se sont , dis-je , tellement fait craindre par nombre , par l'étendue de leurs villes , spécialement celle de *Séringapatnam* , leur capitale , qui faciliteroit leur réunion & leur accord , pour peu que quelques raisons de mécontentement les déterminât à une

insurrection , que le Gouvernement présent a cru ne pas devoir se défaire du Prince héréditaire de *Mysore* , suivant l'usage des pays où règne le despotisme. L'Usurpateur a préféré de l'orner du clinquant d'une couronne , de lui fournir tout ce qu'il faut pour une vie sensuelle , de le plonger dans ses voluptés , d'énerver son ame , & de le présenter , à des jours marqués , à la vue & aux acclamations de son Peuple , comme une poupée royale , un simulacre de maître. »

« Le vaste palais où réside le jeune Prince de *Mysore* , est situé dans une place spacieuse , au centre même de Séringapatnam. Notre prison en occupoit un angle ; ce qui nous mit à portée de jouir du spectacle de cette fête annuelle ; d'ailleurs , nous trouvâmes à cet égard de la condescendance ; nos gardes ne se refusèrent point à ce que nous prissions ce plaisir tout le temps qu'il dureroit. Le Prince , qui est entièrement noir , mais plein de grâces , parut , comme je l'ai déjà dit , dans une *vérande* royale ou galerie ouverte sur le perron de son palais. Les rideaux qui sermoient la galerie ayant été tirés , laissèrent voir le Roi assis sur son trône , avec un grand nombre de serviteurs de chaque côté. Quelques-uns l'éventoyent , d'autres répandoient des parfums sur ses longs cheveux noirs & sur ses habits , tandis que quelques-uns lui présentoient une coupe qu'on remplissoit de bétels & de narcotiques , à mesure qu'il la vidoit. — La *vérande* étoit décorée de superbes courtines , brillantes de pierres précieuses , parmi lesquelles un diamant d'une taille & d'un feu extraordinaires. Sur un théâtre dressé en carré long , en face du palais , des Musiciens , des Balladières & des espèces de Gladiateurs exécutoient mille jeux pour amuser le Prince & sa compagnie ; plaisir auquel contribuoit aussi la mul-

titude qui remplissoit le quarré du théâtre, disposé en fer à cheval, en jouant des instrumens, dansant, sautant, luttant, engageant des combats simulés, & se signalant dans une foule d'autres pantomimes divertissantes. On accorda en cette circonstance plus de liberté que de coutume aux femmes du harem de S. M., ainsi qu'aux prisonniers Européens. Il leur fut permis de voir ce spectacle à la faveur des jaloufies de leurs litières. Ces femmes n'étoient point noires, elles nous parurent au contraire de la plus charmante figure. Il y en avoit 40 à 50. Les filles du harem d'*Aly*, maintenues après sa mort dans leur résidence ordinaire par *Typpoo-Saib*, étoient envi ou 500. »

« Le Roi, resté immobile & comme en parade pendant quelques heures, se leva enfin pour se retirer, & s'avançant vers le bord de la galerie, se montra au Peuple, qui non content de lui rendre le plus profond respect, avoit l'air de lui adresser un culte superstitieux. Alors les rideaux s'abaissèrent, & S. M. se retira dans l'intérieur de son palais. Le Roi de *Mysore* n'est visible pour ses prétendus Sujets qu'une seule fois par an, c'est-à-dire, à la célébration du jour de sa naissance. »

## F R A N C E.

*De Versailles, le 4 Avril.*

Le Marquis de Fleury, le Vicomte de Romanel, le Vicomte Danneville de Chiffrevail, & le Vicomte Henri de Kermadec, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 22 mars, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, & de la suivre à la chasse.

Le 25, Madame s'est rendue à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où elle a communiqué des mains de l'Abbé Mostuejous, son premier Aumô-

nier ; la Comtesse de la Tour-d'Auvergne, & la Duchesse de Caylus, douairière, Dames pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

Le 29, la Reine s'est rendue, en cérémonie, à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où elle a communiqué des mains de l'Evêque-Duc de Laon, son Grand-Aumônier, la Princesse de Lamballe, Surintendante de la Maison de Sa Majesté, tenant la nappe.

Le sieur Matthieu de Lepidor a eu, le 18 & le 19, l'honneur de faire exécuter, à la Messe du Roi, le *Stabat mater* de sa composition

Le 29 du mois dernier, le Marquis de Bavalan & le Comte de Keroniant d'Estuer, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, & de la suivre à la chasse.

Le 30, la Marquise d'Argentré, la Comtesse de Mahoni & la Vicomtesse de Boursac, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première, par la Comtesse Louise d'Hautefort ; la seconde, par la Duchesse de Fitzjames, Dame du Palais ; & la troisième, par la Comtesse de la Tour-d'Auvergne, Dame pour accompagner Madame.

Le Marquis de Monteil, Ministre plénipotentiaire du Roi près la République de Gènes, de retour en cette Cour, par congé, a eu, à son arrivée ici, le 30, l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Montmorin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.

*De Paris, le 9 Avril.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 mars 1788, qui pourvoit à ce que toutes

les Rentes & autres Charges annuelles soient acquittées par les Payeurs des Rentes, & permet leur reconstitution.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 15 mars 1788, portant établissement d'un Comité consultatif pour la discussion des Plans relatifs à l'amélioration des Finances, & l'ordre du service du Trésor royal.

« Le Roi ayant jugé utile au bien de son service & à l'affermissement de la confiance publique, que les dispositions à faire pour rétablir le meilleur ordre, & procurer les économies les plus étendues & les plus invariables dans l'administration de ses finances, soient concertées par son Principal Ministre, Chef du Conseil Royal des Finances & du Commerce, & par le Contrôleur-général de ses Finances, avec des personnes particulièrement versées dans les opérations de finance, dignes de la confiance de Sa Majesté, & en possession de celle du public, S. M. auroit porté ses vues sur les sieurs Magon de la Balue, le Normand, Receveur-général des finances, & Gojard, premier Commis des finances, dont Elle connoît le zèle pour son service, les lumières & l'expérience, & auroit jugé nécessaire de donner tant auxdits Principal Ministre & Contrôleur général des finances, qu'auxdits sieurs Magon de la Balue, le Normand & Gojard, les autorisations à ce nécessaires. A quoi voulant pourvoir, &c. le Roi a autorisé le Principal Ministre, Chef du Conseil royal des finances & du Commerce, & le Contrôleur-général de ses finances, à donner auxdits sieurs Magon de la Balue, le Normand & Gojard, communication de toutes instructions, pièces ou propositions qu'ils jugeront convenable d'examiner, ou concerter avec eux sur les différens détails con-

cernant les Finances. Veut Sa Majesté que lesdits sieurs Magon de la Balue, le Normand & Gojard s'assemblent une fois par semaine chez le Principal Ministre avec le Contrôleur général des finances, pour y traiter des plans d'amélioration propres à procurer & affermir le meilleur ordre de toutes les parties des finances; dans lequel comité sera concerté tout ce qui appartient à l'ordre des services du Trésor Royal, à l'assignat de tous les paiemens, à la direction des services qui se font par anticipation, à la détermination des moyens de diminuer lesdites anticipations, & généralement à tout ce qui a rapport au maniement & à la distribution des fonds du Trésor Royal. Et seront toutes les dispositions proposées dans ledit comité, mises sous les yeux de Sa Majesté en son Conseil, par le Contrôleur-général des finances, pour être, sur lesdites propositions, donné par Sa Majesté tels ordres qu'il appartiendra. »

« Le 14 mars au matin, nous écrit-on de Blois, des blanchisseuses virent à quelque distance du bord de la Loire un objet flottant sur la surface de l'eau; elles appelèrent un matelot, qui, avec un crochet, tira de la Loire un cadavre sans tête. Les Officiers de Justice sont appelés, le peuple s'assemble, les chirurgiens arrivent, on reconnoît le cadavre pour être celui du sieur Blossier, horloger de Blois, vivant seul, sans domestique, & qui passoit pour être très-rangé. A l'inspection du corps l'on assura qu'il n'étoit mort que depuis quatre à cinq heures. L'on se transporte à son logement au centre de la ville, dans une rue très-passante. La porte étoit fermée au loquet; on entre, l'on trouve sa chambre & sa boutique spoliées, tout a été enlevé hors les gros meubles. On n'a découvert aucun indice de violence; & dans les recherches qui ont été faites, aucune trace de sang, pas même sur

sa chemise. On présume qu'il avoit environ quinze cents liv. d'argent comptant. Ceux qui le voyoient fréquemment, assurent que la quantité de montres d'or ou d'argent déposées chez lui par différens particuliers, peut aller à cinquante, & qu'il en avoit en propre une ving'aine. Son registre & son porte-feuille dans lequel étoient différens effets & des billets sont enlevés ; on présume qu'il y en a pour 8 à 10 mille livres. »

« Toutes les démarches faites pour découvrir les auteurs de ce crime, ont été inutiles ; nul vestige, nulle trace n'a été découverte. »

« On apprend dans le moment que des pêcheurs ont trouvé à une lieue au-dessous de Blois une tête d'homme fraîchement coupée ; c'est sans doute celle de cet infortuné. »

« Les artistes de cette profession ne sauroient trop se tenir sur leurs gardes : voila cette année le troisieme horloger victime de la cupidité de quelques scélérats.

« Le 3 Mars, le feu prit au navire la *Louise-Marie*, chargé de sel, chaux, &c. & échoué sur la vase, à Paimbœuf. Le feu commença par la cuisine, d'où l'on vit sortir la fumée & la flamme ; mais il gagna la cave, & se communiqua avec promptitude à deux autres bâtimens, le *Mai* & un vieux navire étranger, d'environ 1000 tonneaux. Ces trois bâtimens ont été consumés dans l'espace de cinq heures. Il se trouvoit près de là plusieurs autres navires, ainsi que plusieurs gabares, dont quelques uns chargés en grain. Déjà le feu commençoit à prendre au grand mât de

d vj

l'un d'eux, lorsqu'on est parvenu à couper mâts, beaupré & gouvernail, & par-là on a mis ce bâtiment dans le cas de flotter & de gagner le large, ce qui a éloigné le danger. Cette manœuvre est dûe à l'intelligence & à l'activité de M. *Schute*, Négociant de Nantes, qui, se trouvant alors à Paimbœuf, a animé tout le monde par son exemple. Une circonstance redoublait l'inquiétude générale ; c'est que le vent portoit droit sur le magasin à poudre, éloigné seulement de trois cents pas du lieu de l'incendie, & sur lequel tomboient à chaque instant des brandons de feu. »

« Le 25 du même mois, vers les huit heures du soir, le feu s'est manifesté dans une brasserie des plus considérables de Lille. Un bâtiment, fini l'été dernier, qui donne sur le rempart, & qui servoit de magasin à la houille & au fourrage, a été absolument la proie des flammes en moins de 2 heures, malgré les secours des différens Ordres religieux, de la Garnison & des Bourgeois. On doit des éloges bien mérités à deux religieux Capucins & à un Grenadier de la garnison, mais particulièrement au nommé *Simon*, Soldat du régiment d'Armagnac. On a vu cet homme intrépide, grimper sur une fenêtre, combattre les bouffées de flammes qui cherchoient un passage par cette ouver-

ture , prendre des solives toutes en feu avec les mains , & les jeter hors du brasier ; enfin , faire passer les charbons ardens & la paille enflammée entre ses jambes. Cet homme étonnant n'a abandonné son poste dangereux qu'après avoir contribué à faire crouler le plancher. »

M. *Potonié* de Noyon , nous adresse l'exposé d'une nouvelle manière de nourrir les abeilles , que nous nous empresseons de soumettre aux Amateurs de cette branche d'économie rurale.

» Prenez un bâton de sureau , de la grosseur du troisième doigt , de la longueur de dix pouces ou environ , production de l'année , parce que la moëlle sera plus abondante , vous en ôterez l'écorce , lui ferez une face de la longueur de neuf pouces , afin que le miel venant à se liquifier , soit arrêté par le restant du bâton non-coupé : vous tirerez la moëlle & arrondirez les arrêtes de dedans & de dehors , les plus unies possible , ce qui aggrandira un peu l'auget que son extraction formera , & contiendra une once & demie de miel ; le bout de ce dit auget sera coupé en bec de flûte , un peu arrondi , le tout pour l'insinuer dans les intervalles des gâteaux , & offenser le moins possible les animaux qu'il doit rencontrer groupés à l'extrémité de la ruche. Toutes les ruches qui n'auront que trois ans , jouiront plus certainement de cette méthode que si elles étoient plus vieilles. Cet instrument préparé avec de bon miel , & sans âcreté , rendu en pâte en le broyant , on trempera le bec de l'auget dans ledit miel , après l'avoir rempli de la quantité susdite , & on l'introduira de la manière suivante : »

» Vous pancherez votre ruche sur le côté , puis avec la main vous séparerez les gâteaux pour faciliter l'entrée de votre auget ; sitôt qu'il sera introduit dans les gâteaux, vous le retirerez un peu , de façon que vous soyez assuré que le miel ne coulera plus , & que vous ne brisiez point les gâteaux. Il convient de mettre deux augets à chaque ruche , & de les renouveler pendant quatre jours toutes les vingt-quatre heures : on verra bientôt les malades prendre des forces , & on ne leur en donnera plus que de trois en trois jours , & de loin en loin tous les quatre jours ; les ruches qui sont par étage , de telles manières qu'elles soient , pourront profiter de ma découverte : celles de M. Bien-aimé le pourront , parce qu'elles sont couchées. »

» Il faudra proportionner la grosseur des augets à l'ouverture des gâteaux , qui ne sont pas toujours égaux : le miel pur est incontestablement la meilleure nourriture. Il faudra leur donner cette nourriture , ou le matin ou le soir ; on pourra la leur administrer au mois de mai , sans craindre le pillage des autres. »

» Une observation très-intéressante , est que l'on doit regarder comme les meilleurs essaims ceux qui ayant pullulé plus que les autres , se trouvent les premiers dépourvus de nourriture. C'est à cette espèce de mouches qu'il faut s'attacher plutôt que de les détruire : ces ruches , secourues avec quatre à cinq livres de miel , reviendront dans leur premier état , si on a soin de prévenir leurs besoins ; ceux qui peseront dix-huit à vingt livres à la fin de septembre , seront bons à garder , en supposant que la ruche , avec son enduit , pesera sept à huit livres ; on commencera en novembre à leur fournir des nourritures , ainsi que je viens l'indiquer. »

*Lettre de l'Auteur de la MORALE NATURELLE  
aux Auteurs du Mercure.*

« Un petit Livre, intitulé de la *Morale Naturelle*, qui a paru au commencement de l'année chez M. Didot le Jeune, a déjà été honoré de deux ou trois contrefaçons : je n'ai pas même songé à m'en plaindre ; mais à l'une de ces éditions furtives, on s'est permis de joindre un ouvrage de M. Nécker, qui n'a jamais été publié de son aveu. On y a mis le nom de cet homme célèbre, avec une mauvaise gravure de son portrait. Cette triple fraude est trop punissable, & je croirois me manquer à moi-même, si je ne m'empressois pas de la dénoncer. Je n'ai pas à craindre sans doute que ceux qui liront cette Brochure, risquent d'être séduits par l'équivoque du titre. Je ne dois pas craindre davantage qu'on me soupçonne d'avoir aucune part au vil motif, par lequel on a pu abuser d'un nom que les vertus & le génie ont rendu également respectable. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Atlas, ou Etats de l'Empire du Grand-Seigneur des Turcs en Europe, en Asie & en Afrique, divisé en tous ses Begierbeglicz ou Gouvernemens, & les Etats qui lui sont tributaires, dressés sur les plus nouvelles relations, par le sieur Sanson, Géographe ordinaire du Roi ; revu & corrigé par le sieur Brion de la Tour, Ingénieur-Géographe ; en deux grandes feuilles lavées & enluminées à la manière Hollandoise : prix, 3 liv. pour Paris, & 3 liv. 15 sols, franc de port, par tout le Royaume.

A Paris, chez le sieur Desnos, Ingénieur-Géographe pour les Globes & Sphères, & Libraire de Sa Majesté le Roi de Danemarck, rue St. Jacques, au Globe, n°. 254.

## P A Y S - B A S.

*De Bruxelles , le 22 Mars 1788.*

Pour présenter, autant qu'il est en notre pouvoir, le plus grand nombre de rapport divers, touchant les premiers événemens de la guerre actuelle, nous donnerons l'extrait de deux lettres différentes, de date récente.

*Extrait d'une lettre de Vienne , en date du 20 mars.*

« Depuis hier, on ne parle dans cette capitale que du massacre de 2,000 hommes de nos troupes par un corps de Turcs qui les a surpris à quelques milles au-dessous de Belgrade. On ajoute que les Turcs, au nombre de 6,000, exécutèrent leur entreprise avec tant de promptitude, qu'il ne restoit à nos troupes d'autre alternative que de périr les armes à la main ou de se jeter dans le Danube. Comme cette nouvelle est sans date, il est prudent de la regarder au moins comme douteuse. »

*De Neusatz , le 13 mars.*

« Des lettres authentiques de Semlin nous mandent que les Turcs, en garnison à Belgrade, en sortent souvent, & paroissent avoir pour objet la destruction de Semlin. Depuis le 4 de ce mois, ils n'ont cessé de faire des courses sur le Danube & la Save, & cherchent toutes les occasions d'attaquer nos postes & de les piller. Ces mouvemens nous avertirent d'être sur nos gardes & de renforcer nos postes. Malgré cette précaution, l'alarme fut très-grande le 7 de ce mois. Dès le matin on entendit des coups de canon, & on vit du feu à Borcsa; vers les 11 heures on aperçut aussi

du feu près de Beschania, & à midi on apprit qu'un détachement de 1,600 Turcs avoit passé la rivière, attaqué & repoussé le piquet qui y étoit, & mis le feu aux brouettes, aux instrumens de construction, & aux matériaux que l'on y avoit conduits pour élever une digue. A cette nouvelle, la garnison de Semlin prit les armes; une partie marcha à l'ennemi & l'attaqua à une demi-lieue de la ville. L'action fut très-vive; les hussards de *Wurmser* se distinguèrent particulièrement dans cette rencontre. L'ennemi fut forcé de se retirer avec perte de plus de 150 hommes; les tués & blessés de notre côté montent à 140 & quelques hommes, y compris plusieurs officiers. On a tiré pendant l'action plus de mille coups de canon tant de Belgrade que de Semlin, & on a observé à cette occasion que les canons de Belgrade ne peuvent point atteindre notre forteresse. »

« Depuis cette entreprise des Turcs on a augmenté le nombre de troupes aux environs de Semlin. »

*L'Universal Register, Gazette Angloise*, a publié sur la guerre actuelle, des conjectures & des rapports qu'il attribue à un Officier Anglois, actuellement à Vienne. Sur plusieurs points, l'opinion de l'Écrivain paroît fort exagérée; mais en gros, il ne s'écarte pas absolument de la vérité.

« Il n'est pas certain, dit-il, que les Turcs » ayent beaucoup de désavantage dans la guerre » qu'on vient de leur déclarer. Par des nouvelles des » frontières on a été informé de plusieurs tentatives » pour surprendre les postes des Ottomans, qui ont » toujours été si bien sur leurs gardes, que les » troupes Impériales ont été repoussées par-tout. » La discipline paroît totalement changée dans

» l'armée Turque ; les sentinelles gardent leurs  
 » postes avec régularité , les grand'gardes &  
 » les vedettes sont placés avec intelligence , &  
 » leurs patrouilles se font avec autant d'ordre que  
 » celles des armées Européennes. On ne peut plus  
 » compter sur l'enlèvement de leurs forteresses  
 » par des coups de main , comme les Russes l'ont  
 » fait dans la dernière guerre. Leur artillerie , qui  
 » avoit coutume d'être d'un calibre énorme , &  
 » par conséquent extrêmement difficile à servir &  
 » à transporter , est aujourd'hui dans les mêmes  
 » proportions que celles de France & d'Angle-  
 » terre. Leurs plus gros canons , excepté ceux qui  
 » sont placés sur les remparts , ne sont pas au-  
 » dessus de 48 livres de balle. Les obusiers , qui  
 » n'ont été connus autrefois des troupes de Ma-  
 » homet , que par le désordre qu'ils faisoient dans  
 » leurs armées , sont à présent d'un usage commun  
 » parmi eux , ainsi que les mortiers , dont ils  
 » n'avoient aucune connoissance avant la dernière  
 » guerre avec les Russes. »

» On doit ajouter que les Turcs *se sont rendus*  
 » *si familiers* dans la science du génie militaire ,  
 » qu'ils ne craignent plus les mines ; il sont , au  
 » contraire , devenus d'excellens mineurs ; ils en  
 » ont donné une preuve récente dans un de leurs  
 » ouvrages avancés sur la gauche de Gradisca ,  
 » dont l'ennemi avoit tâché de se rendre maître  
 » en minant ; les Ingénieurs Turcs ayant décou-  
 » vert une galerie qui s'approchoit de cet ouvrage ,  
 » la détruisirent , ainsi que tous les Travailleurs ,  
 » au moyen d'une contre-mine. Le développe-  
 » ment de leurs connoissances dans la partie du  
 » génie & de l'artillerie , sont des circonstances qui  
 » peuvent donc rendre très-efficaces les opérations  
 » de leur armée , mettre leurs garnisons en sûreté ;  
 » & , s'ils ont conservé la célérité & la chaleur

» dans les combats de près, qui distinguoient jadis  
 » les troupes Ottomanes, elles peuvent devenir  
 » très-redoutables aux forteresses Impériales situées  
 » près des frontières. »

» Comme le théâtre de la guerre entre les  
 » Turcs & les deux armées Impériales alliées sera  
 » souvent dans des pays découverts, les premiers  
 » auront de l'avantage dans les combats qui seront  
 » livrés en rase campagne, attendu que leur nom-  
 » breuse & excellente cavalerie passe pour charger  
 » avec plus d'impétuosité que celle d'aucun peuple  
 » du monde ; on peut bien penser que les armées  
 » Impériales, de leur côté, opposeront de la cava-  
 » lerie à celle des Turcs, mais elle sera toujours  
 » inférieure en nombre. Les armées alliées seront  
 » donc sans cesse harcelées dans leur marche par  
 » les détachemens de la Cavalerie Turque, qui  
 » viendront voltiger sur leurs flancs, attaquer  
 » leurs gardes avancées & enlever leurs bagages ;  
 » elles feront également inquiétées dans leurs  
 » quartiers, & obligées de garder leurs postes dans  
 » une alarme perpétuelle. C'est l'opinion des Mi-  
 » litaires les plus expérimentés de cette ville. »

» La discipline de l'Infanterie Turque est aussi  
 » portée à un degré de perfection étonnant. Les corps  
 » sont divisés dans le même ordre que nos trou-  
 » pes ; elles sont exercées par bataillons, par di-  
 » visions & par pelotons, & leurs manœuvres  
 » sont réduites à la plus grande simplicité, &  
 » exécutées avec toute l'exactitude possible. L'usage  
 » de la bayonnette que les Turcs avoient en aver-  
 » sion, est actuellement adopté parmi eux ; un  
 » détachement de Turcs Croates vient d'en donner  
 » une preuve frappante. Ils avoient formé une  
 » embuscade pour arrêter un corps d'Impériaux  
 » qui s'avançoit dans le dessein de surprendre un  
 » petit poste sur la Save ; les Croates laissèrent

» approcher les ennemis sans faire feu , mais quand  
 » ils furent très-près , ils firent une décharge gé-  
 » nérale sur eux , & sortant de l'endroit où ils  
 » étoient cachés , tombèrent dessus la bayonnette  
 » au bout du fusil , & les défirent entièrement  
 » sans tirer un seul coup de plus , ni se servir  
 » de leur cimenterre. »

» On n'a jamais douté du courage des troupes  
 » Ottomanes , & on ne peut attribuer les pertes  
 » qu'elles ont faites dans la dernière guerre , qu'à  
 » leur manque de discipline & à leur ignorance  
 » dans l'art militaire ; mais ces défauts n'existant  
 » plus , il est certain que si la guerre continue  
 » entre les deux Cours Impériales & la Porte ,  
 » ce sera avec une horrible effusion de sang hu-  
 » main. Les escarmouches qui ont déjà eu lieu ,  
 » ont offert des scènes de carnage presqu'incroya-  
 » bles , aucun des partis ne voulant donner quar-  
 » tier à l'autre. »

» Il y a eu quelques avantages remportés sur les  
 » Turcs ; mais ils sont plutôt de nature à perpétuer  
 » les malheurs de la guerre en irritant leurs dis-  
 » positions féroces , qu'ils ne peuvent tendre à  
 » la terminer. »

« Il a été rendu au Conseil, écrit-on de  
 » Paris , Arrêt qui nomme un Bureau ,  
 » composé de deux Officiers-généraux ,  
 » le Marquis de *Timbrune* & le Comte de  
 » *Guibert* , & de six hommes de lettres  
 » pris dans les Académies ou dans l'Uni-  
 » versité , pour former un nouveau plan  
 » d'études en faveur des Elèves des Eco-  
 » les militaires. Ce Bureau sera présidé  
 » par l'un des Officiers-généraux , & en  
 » leur absence par le Membre de l'Aca-

» démie Françoise. M. l'Abbé *Morellete*, de  
 » cette Académie, M. *Bailly*, de la même  
 » Académie & de celle des Sciences, &  
 » M. *Dacier* de celle des Inscriptions. »

Le navire le *Ravensthworth*, dont nous avons annoncé l'arrivée à Douvres, a apporté des dépêches & des documens qui vont jeter une nouvelle lumière sur les poursuites entamées contre M. *Hastings*. Voici, entr'autres, ce qu'on nous mande de Londres, à ce sujet, dans une lettre particulière du 1<sup>er</sup>. de ce mois : nous garantissons, dans tous ses points, la vérité de cet énoncé, qui nous vient d'une main respectable.

« Dimanche dernier, les dépêches apportées  
 » par le *Ravensthworth* sont arrivées à l'hôtel de la  
 » Compagnie des Indes. Ce vaisseau est parti du  
 » Bengale le 7 octobre dernier, & nous sommes  
 » en possession maintenant des avis de l'Inde les  
 » plus récents. Lorsque le *Ravensthworth* a mis à la  
 » voile, tout l'Indostan étoit instruit que M. *Hastings*  
 » se trouvoit dans les liens de l'*impêachment* ;  
 » on connoissoit universellement les articles d'ac-  
 » cusation produits par les Communes. Quelles  
 » ont été les conséquences de cette information ?  
 » Nos Orateurs ont représenté M. *Hastings* comme  
 » l'oppresseur & le tyran de plusieurs millions d'in-  
 » dividus : cependant il n'est pas arrivé la moindre  
 » plainte de qui que ce soit contre son Adminis-  
 » tration ; au contraire, toutes les dépêches of-  
 » ficielles ou particulières qu'on vient de recevoir,  
 » s'accordent à nous apprendre que la nouvelle de  
 » l'*impêachment* a excité dans l'Indostan un éton-

» nement universel , & que ceux qu'on prétend  
 » ici avoir été tyrannisés par M. *Hastings* , lui ont  
 » donné , en apprenant la poursuite dans laquelle  
 » il est enveloppé , les mêmes tributs d'estime &  
 » d'affection qu'ils lui donnoient dans le temps de  
 » sa toute-puissance à Calcutta Le système de  
 » Gouvernement qu'il avoit établi , Lord *Cornwal-*  
 » *lis* l'a suivi ponctuellement , confirmé dans tous  
 » ses points. Les alliances qu'il avoit contractées ,  
 » ont été maintenues avec soin ; les événemens  
 » qu'il avoit annoncés à son retour ici , se sont dé-  
 » veloppés , en particulier , à l'égard de *Madajer-*  
 » *Scindia* , dont on redoutoit si fort la puissance en  
 » Angleterre , jusqu'à ce que M. *Hastings* eût dis-  
 » sipé ces chimériques appréhensions. — Les per-  
 » sonnes auxquelles Milord *Cornwallis* vient de  
 » confier les emplois de la plus grande confiance ,  
 » sont précisément celles que M. *Hastings* avoient  
 » spécialement protégées & recommandées , en-  
 » tr'autres le Major *Palmer* , son propre Secrétaire ,  
 » que Milord *Cornwallis* a nommé son Ministre  
 » auprès de *Madajer-Scindie* , &c. &c. »

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.*

« On parle depuis quelque temps de l'activité  
 avec laquelle on travaille en Gallicie , à 25 mille  
 uniformes pour les Russes. Cet avis , fondé sur  
 la réalité du fait , a donné lieu à des bruits que  
 la malignité a adoptés avec empressement ; &  
 quelques politiques se sont empressés de les ré-  
 pandre , & de leur donner un air de vraisemblance :  
 ils tendent à représenter l'armée sous les ordres  
 du Feld-Maréchal *Comte de Romanzof* , comme  
 en très-mauvais état , & les individus qui la  
 composent dans la nécessité d'être habillés aux  
 frais d'une puissance amie. Quelque absurde que

foit cette nouvelle, elle a trouvé, comme à l'ordinaire, un grand appui dans le sentiment de ceux qui aiment à donner de faux renseignemens. Voici le fait. Les Commissaires Russes ayant considéré qu'en Gallicie, les draps sont à meilleur marché qu'en Russie, & que, dans un pays ami, ils pouvoient se procurer bien des articles, en épargnant les frais énormes, & les incommodités attachées au transport, ont jugé convenable de commander des uniformes, &c. à nos Fabriquans & à des Livranciers. Par ce moyen, ils gagnent d'un côté, & les Sujets de l'Empereur en Gallicie gagnent de l'autre, par le débit considérable de leurs draps & de leurs toiles. On doit donc regarder comme une calomnie le bon mot d'un particulier, qui disoit ces jours-ci à son voisin, dans un grand cercle, en voyant entrer un Officier Russe: *ils ne sont pas à plaindre; nous les nourissons, & vous les habillez.* » ( *Courier du Bas Rhin*, n°. 25 ).

Des nouvelles des frontières assurent qu'une armée Turque de 100,000 hommes, & de ce nombre 40,000 Spahis, étoit arrivée à Nissa, à 20 milles au-delà de Belgrade. Suivant les mêmes nouvelles, le grand Visir étoit parti de Constantinople avec une armée de 60,000 hommes, l'élite des Janissaires. Les équipages & la suite de ce premier Ministre sont, à ce qu'on dit, aussi magnifiques que nombreux. Les Turcs forment les plus grandes espérances de la grande flotte qui est dans le port de Constantinople. On assure qu'elle prendra à bord 25,000 hommes de troupes de terre, avec lesquels le Capitan-Pacha veut tenter une descente dans la Crimée. ( *Gazette de Francfort & d'Amsterdam*, n°. 27. )

Un événement fort extraordinaire, & en même temps fort heureux, est arrivé, il y a quelque

temps à un particulier qui descendoit la Tamise en bateau. Porteur d'un coupon de billet de loterie, il le tira de son porte-feuille pour le montrer à quelques personnes avec lesquelles il étoit. Comme il le tenoit sans précaution, un coup de vent le lui enleva de la main. Le Batelier ne le perdit point de vue ; & le suivant avec son bateau, il parvint, avec beaucoup de peine, à le remettre entre les mains du propriétaire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce même coupon étoit un huitième d'un des gros lots de 20,000 l. st. (*Courier de l'Europe*).

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus*).



# JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

---

P O L O G N E.

*De Varsovie, le 23 Mars 1788.*

**L**E Baron *d'Engestrom*, ci-devant chargé d'affaires du Roi de Suède à la Cour de Vienne, est arrivé ici, & se propose de séjourner pendant quelque temps dans cette résidence.

D'après quelques avis de Choczim, il paroît que le Khan *Aflan Ghéray* est arrivé près de cette forteresse, à *Novofeliza*, avec un Corps de 6,000 Tatars. — Il est malheureux pour les armées des deux Cours Impériales, que le grand froid & la neige ayent retardé les opérations; les transports d'Artillerie ne se font qu'avec une peine extrême : les troupes cantonnées dans les villages ne peuvent point encore camper sous des tentes. Ces retards ont laissé aux Ottomans le temps de

N<sup>o</sup>. 16. 19 *Avril 1788.*

e

renforcer de troupes & de canons les places de la Moldavie.

Il s'est répandu à Vienne , que le Ministre de Prusse à Constantinople , a proposé aux Ministres de la Porte de s'arranger avec les Russes , & de conclure avec eux un Traité séparé. On fait du moins que la Cour de Pétersbourg a tenté, auprès de quelques Puissances, des démarches propres à concilier ses différends avec ses ennemis ; & ceux qui connoissent bien l'état actuel de cet Empire , ainsi que les sentimens avec lesquels y a été reçue la nouvelle de la rupture , ne sont pas éloignés de croire que la guerre pourra se terminer peut-être plus promptement que les apparences extérieures ne le persuadent.

Parmi les spéculations hasardées qu'enfantent les conjonctures , on a remarqué ici celles que s'est permises un Journaliste de l'Empire , en disant :

« On commence à ouvrir les yeux en Pologne ,  
 » & à voir que la position de la République de-  
 » vient plus critique de jour en jour. Une armée  
 » étrangère d'environ 60,000 hommes , est sur  
 » son territoire , & l'Etat est obligé de la nour-  
 » rir ; trois Puissances belligérantes l'entourent ,  
 » lui prescrivent des loix , y établiront peut-être  
 » le théâtre principal de la guerre ; mais ce qui ,  
 » dans cette circonstance fâcheuse , ajoute un nou-  
 » veau degré aux inquiétudes des Polonois , si  
 » jaloux de leur indépendance , c'est la bonne in-

» telligence qui paroît régner entre les Cours de  
 » Vienne, de Pétersbourg & de Berlin. On craint  
 » que ces Cours n'ayent des vues secrètes, dont  
 » le développement portera des coups sensibles à  
 » la République. En effet, comment peut-on  
 » supposer raisonnablement une harmonie entre  
 » des Puissances qui, de tout temps, s'observoient  
 » exactement pour la moindre acquisition, sans  
 » être porté à croire qu'elles sont convenues des  
 » moyens propres à concilier leurs intérêts res-  
 » pectifs, dans le cas où l'une ou l'autre de ces  
 » Puissances agrandiroit son domaine ? Comment  
 » peut-on croire, en bonne politique, que l'Em-  
 » pereur ait pu dégarnir de troupes ses fron-  
 » tières, avec tant de sécurité, sans se persua-  
 » der en même temps qu'il aura fourni au Roi  
 » de Prusse des preuves indubitables que son in-  
 » térêt est de rester spectateur tranquille de la  
 » guerre contre les Turcs ? Comment, enfin,  
 » peut-on imaginer que le Cabinet de Berlin  
 » voie avec indifférence, que la Russie &  
 » l'Autriche augmentent leur puissance, & s'a-  
 » grandissent aux dépens de l'Empire Ottoman,  
 » s'il n'étoit point assuré d'une indemnité propor-  
 » tionnelle, & propre à maintenir l'équilibre entre  
 » ces trois Puissances ? &c. »

Les Uhlans, qui avoient formé un cor-  
 don depuis Bielsk jusqu'à Jaroslow, ont  
 reçu l'ordre de se rendre sur le champ  
 dans la Buchowine, où l'on attend encore  
 d'autres troupes pour renforcer le Corps  
 du Prince de Cobourg.

D A N E M A R K.

De Copenhague, le 24 Mars.

On a donné ordre de mettre en arme-

e ij

ment les vaisseaux de ligne la *Justitia* de 74 canons , & le *Norske Love* de 70 ( *Lion du Nord* ). Depuis quelques jours, le bruit s'accrédite qu'une escadre Russe, destinée pour la Méditerranée, & commandée par l'Amiral *Greigh*, doit relâcher dans nos ports, & s'y approvisionner : la demande en a été faite à notre Cour, dont on ignore encore la réponse.

On vient de publier deux Ordonnances, datées du 29 février dernier ; l'une a pour objet l'établissement d'une Banque à Altona ; & l'autre, l'introduction de nouvelles espèces dans les Duchés de Holstein & de Sleswick, les Comtés de Pinneberg & de Ranzau, & la ville d'Altona.

## A L L E M A G N E.

*De Berlin , le 30 Mars.*

« Quelques Gazettes étrangères s'occupent de nouveau à amuser le Public par des nouvelles de notre Cour, ou fausses, ou mal représentées. Elles font marcher des troupes Prussiennes pour former un cordon sur les frontières de la Pologne, pendant qu'on ignore ici cet événement, & qu'on ne fait aucuns préparatifs dans les Etats Prussiens. »

« On exagère aussi les mouvemens populaires qui se manifestent à Dantzick, ainsi que la décadence totale du commerce de cette ville. Cette diminution,

qui date de plusieurs années , n'est point due uniquement aux péages Prussiens , mais aux mauvaises récoltes de la Pologne , qui ont en général affecté le commerce de la Vistule. La ville de Dantzick avoit fait , le 12 février 1785 , une convention avec le Roi , touchant la libre navigation & les douanes ; ensuite elle s'en repentit : elle envoya des Députés à Berlin , & demanda d'être assimilée à la ville d'Elbing. Comme le Roi ne se crut pas obligé d'égaliser à ses propres Sujets une ville étrangère , pendant qu'il observoit les obligations contractées avec elle-même & avec la République de Pologne , une partie de la Bourgeoisie de Dantzick , jalouse du commerce d'Elbing , a manifesté le desir que la ville de Dantzick fût réunie à la Prusse occidentale d'une manière avantageuse à la ville & à la Pologne même. La Cour de Berlin n'a pas eu la moindre part à ces mouvemens ; elle l'a même fait déclarer au Résident de Pologne ; sur sa réquisition , les régimens de la Prusse occidentale n'ont fait aucuns mouvemens ; le Résident de Lindenowski n'a pas été appelé de Dantzick à Berlin ; & M. de Buchholtz n'est venu de Varsovie à Berlin , que pour ses affaires particulières , après avoir été pendant long-temps absent de sa Patrie. »

*De Vienne, le 29 Mars.*

Le dernier Bulletin officiel, publié par le Gouvernement, est du 26 : quelque peu intéressans que soient ces détails de petite guerre, ils mettront nos Lecteurs à portée de suivre les opérations diverses de l'armée de Transylvanie.

« La dernière dépêche du Général commandant dans la Transylvanie, est du 13 de ce mois : elle porte, que les avant-postes du premier régiment des Secklésiens sont avancés dans la Moldavie, depuis le 27 février, jusqu'à Biatra, & qu'à cette occasion ils se sont emparés d'un magasin, & ont fait plusieurs prisonniers Arnauts & Janissaires. La veille de ce jour, on a aussi enlevé à l'ennemi 230 chevaux chargés de grains, qui ont été envoyés à Almasmezoc. — Le 1 mars, un détachement a occupé le poste d'Okna, & le 3 du même mois, un autre détachement s'est avancé jusqu'à Bako, d'où un détachement de Turcs & d'Arnauts, d'environ 100 hommes, s'est retiré, & a regagné Roman.

Le Prince *Charles de Lichtenstein*, Général de Cavalerie, arrivé le 8 à Bude, en est reparti le lendemain pour l'armée, où se sont aussi rendus le Comte *Guillaume d'Aversperg* & le Prince *Philippe de Lichtenstein*, Adjudans de l'Empereur. — On a renforcé la garnison de Semlin de plusieurs bataillons.

Le Comte *de Nadafty*, neveu du Feld-Maréchal de ce nom, est mort des blef-

ures qu'il a reçues dans une de nos rencontres avec les Bosniaques : une autre perte, est celle du Comte de *Herbenstein*, Evêque de Lintz, décédé dernièrement après quelques jours de maladie.

Les Consuls dont la Cour de Russie avoit peuplé l'Archipel, les Echelles du Levant, & la Turquie Européenne, se sauvent en foule, & il en arrive ici journellement. Ceux de Patras & de Samos vont nous quitter pour se rendre à Pétersbourg.

Le paysan *Wenceslas Taulocy*, est mort au village de Skiziwan en Bohême, le 27 février dernier, âgé de 108 ans & 6 mois.

*De Francfort-sur-le-Mein, le 4 Avril.*

Il étoit sans doute contre la vraisemblance, que toutes les Puissances de l'Europe s'accordassent à voir du même œil les suites que pourroit entraîner la guerre actuelle. La diversité d'intérêts & de rapports devoit en amener une dans l'opinion de plusieurs Cabinets. Aussi les symptômes les plus équivoques de leurs dispositions secrètes, ont-ils été subitement transformés par les Politiques, en préparatifs manifestes d'opposition ; & tandis que des raisonneurs armoient une croisade générale contre la Porte Ottomane, d'autres lui ont trouvé des alliés par-tout.

e iv

Ces verbiages tiennent une place immense dans les Feuilles publiques : dans l'attente impatiente des événemens, on en prépare, on en combine d'éventuels ; mais du moins cette science conjecturale devroit-elle reposer sur des notions un peu exactes de l'Histoire, de la Géographie & des intérêts des Puissances. Le pire est, que la plupart de ces amplifications ont leur base sur des faits évidemment faux. En voici un exemple dans une lettre qu'on dit écrite d'une ville de l'Empire, & dont l'Auteur pénétrant s'exprime en ces termes :

« La guerre des Turcs & ses suites possibles occupent toute l'Europe ; on s'est persuadé à Vienne & à Pétersbourg, que la conquête des Provinces Ottomanes étoit l'affaire d'une campagne, & on a pris toutes les mesures que la politique & la prudence ont inspirées, pour que cette campagne ne fût troublée par aucune diversion ; cependant les négociations de Cabinet à Cabinet n'ont pas toutes réussi : c'est sur-tout les Puissances qui craignent l'agrandissement de la Maison d'Autriche, qui ont travaillé à saisir cette occasion de faire valoir d'anciens droits, & à réchauffer la Confédération Germanique imaginée par Frédéric II : de-là, le projet d'un gros cordon de troupes Prussiennes qui se forme vers la Silésie : de-là, les négociations, dont le but est de cimenter une étroite alliance entre la Prusse, les Etats-Généraux & l'Angleterre : de-là, peut-être, cet envoi de troupes Angloises dans l'Inde, en pleine paix, sans aucun motif apparent : de-là, enfin, la dénonciation faite au Parlement d'Angleterre des

armemens de l'Espagne. Tous ces mouvemens indiquent au moins qu'il existe une méfiance générale & réciproque entre plusieurs Puissances, & les Politiques ne manquent pas d'en conclure que de cet état de choses à une rupture il ne peut y avoir loin. On va jusqu'à dire que le parti patriotique, qui a été traité si rigoureusement pendant & depuis les derniers troubles des Pays-Bas, demande à ses oppresseurs de maintenir la constitution de la République telle qu'elle est aujourd'hui, & de remettre seulement en place les Magistrats qui ont été exclus par la révolution. On ajoute que le plan d'une confédération entre la Prusse, l'Angleterre & la Hollande, est sur le point d'être mis à exécution: *de-là, &c. &c.* »

« Si la saison trop pluvieuse vers les rives du Danube, ne se fût opposée jusqu'ici au transport de la grosse artillerie des armées Impériales, on croit que leurs avantages sur les premières places de l'Empire Ottoman auroit été beaucoup plus rapides. Les lettres de Vienne disent, que la vigueur & la résistance inattendues des troupes ennemies, doivent être attribuées en partie à cette contrariété de la saison, & à ce que l'élite de l'armée Ottomane s'est trouvée en première ligne sur les frontières; on en conclut que le premier succès un peu éclatant, entraînera la déroute générale dans le reste des Provinces Européennes du Grand-Seigneur, & qu'une fois la terreur établie par le ravage de la grosse artillerie, elle volera rapidement jusqu'à Constantinople, où les armées combinées la suivront. Ces espérances si belles sont bien soutenues par tout ce qu'on publie de l'indiscipline & de la foiblesse des Turcs, dans des écrits qui ont déclaré la guerre à la Porte. On s'attend à Vienne, que la visite de l'Empereur à Venise n'aura pas été infructueuse. »

Non-seulement l'Auteur de cette lettre ne paroît pas suffisamment instruit, il se laisse de plus entraîner par cette manie vulgaire, de trouver des causes importantes à des faits indifférens; de lier, par des suppositions, des circonstances isolées, & d'en conclure à des combinaisons profondes, dont l'effet ne doit pas tarder à se faire sentir. On ne sait ce que veut dire l'Auteur par ces *anciens droits* que *fait valoir* la Prusse. La Confédération Germanique qui ne s'est jamais refroidie, n'a pas eu besoin d'être *réchauffée*. Il n'y a ni gros ni petit cordon de troupes Prussiennes, comme on l'a vu à l'article de Berlin. L'envoi des troupes Angloises dans l'Inde avoit été demandé & arrêté dans le Cabinet de St. James, il y a neuf mois; ce n'est donc pas la guerre actuelle qui l'a occasionné. Si l'on prenoit pour autant d'indices des projets du Gouvernement Anglois, les questions souvent déplacées que les Membres de la Minorité font aux Ministres, on tomberoit dans des méprises journalières. Chacun sait qu'il n'existe *aucune élite des armées Ottomanes en première ligne* sur les frontières. Quant aux *Ecrits si bien soutenus*, qui ont déclaré la guerre à la Porte, ce sont là certainement les moins dangereux ennemis de cette Puissance, qui a beaucoup plus à craindre

de MM. de Laschy & de Romanzof, que des esprits superficiels qui détrônent le Grand-Seigneur à coups de plume. L'Empereur n'a point été à Venise, comme on le dit dans cette lettre, &c.

On a avancé, sans autorité positive, il est vrai, que les Autrichiens ayant voulu établir un cartel pour l'échange des prisonniers, les Ottomans avoient répondu, « qu'ils défavouoient ceux » des leurs assez lâches pour se rendre; qu'on pouvoit les égorger ou les affamer, si l'on ne vouloit pas les nourrir; mais que pour eux, ils ne feroient quartier à aucun Autrichien pris les armes à la main. »

On avoit paru fonder à Vienne quelques espérances sur les forces du Pacha rebelle de Scutari, & l'on affuroit même que le Général *Clairfait* avoit été député pour négocier avec ce Pacha. Si ce projet a eu quelque existence, son issue n'aura pas été long-temps douteuse, car ce Pacha vient de retomber dans sa première situation, &, abandonné de tous les siens, s'est sauvé dans le château de Scutari.

L'Empereur a ordonné aux troupes de garnison dans la Stirie, de se rendre en Croatie, pour couvrir les côtes; elles for-

meront un Corps de 9,000 hommes sous les ordres du Général *de Gazincili*.

Il paroît que ce Monarque se propose d'affujettir les Juifs au service militaire. On en lève dans la Gallicie, & on assure qu'ils seront employés comme valets d'Artillerie & à la conduite des bagages.

Le Traité d'alliance défensive entre la Prusse & les Etats-Généraux, est prêt à être signé ; il contient dix articles. Le Roi de Prusse garantit la constitution actuelle de la République & le Stadthouderat dans la maison d'Orange ; il promet 10,000 hommes d'Infanterie & 2,000 de Cavalerie ; dans le cas où la République seroit attaquée : la République s'engage à fournir la moitié de ces troupes, si le Roi étoit attaqué hostilement. Les deux parties contractantes se sont réservé l'alternative de fournir des troupes, ou un subside annuel, qui a été stipulé à 100,000 florins pour mille hommes d'Infanterie, & à 120,000 florins pour autant de Cavaliers.

Le célèbre Poète *Salomon Gessner*, dont les charmantes Pastorales Allemandes ont ressuscité ce genre parmi les Modernes, est mort, le 2 mars, de paralysie, dans sa 56<sup>e</sup>. année, à Zurich sa patrie. Ses Concitoyens se proposent de lui ériger un monument au confluent des rivières de Sil & de Limmat, dans une promenade qui jouit

d'un des plus beaux sites du monde entier.

## E S P A G N E.

*De Madrid, le 25 Mars.*

On a appris par des lettres du Cap-de-Bonne-Espérance, que le vaisseau de la Compagnie des Philippines, qui avoit été déclaré perdu, avoit relâché à une isle voisine de ce Cap, mais qu'il étoit très-endommagé.

L'Envoyé de Tunis est arrivé à Carthage, & viendra, après sa quarantaine, occuper au *Retiro* l'appartement où logeoit l'Ambassadeur du Grand-Seigneur, retourné depuis quelques semaines à Constantinople.

Le Prince, le Ministre d'Etat, son frère, les autres Secrétaires d'Etat & plusieurs Grands, ont acheté pour plus de 200 mille réaux, ou passé 50 mille livres tournois, d'étoffes en soie, or & argent, de celles saisies par les Employés de la Douane, sur les Officiers & Domestiques d'un des premiers Seigneurs de la Cour. Cette saisie, en y comprenant une quantité considérable de mouffelines, batistēs, pannes, velours & tabac de Paris, monte, dit-on, à plus de 150 mille livres de France.

On assure que les Commissaires nom-

més pour examiner & vérifier les comptes de la Banque, après s'être assemblés deux fois en particulier, ont fait mettre le scellé à quelques appartemens de l'hôtel, afin que pendant l'intervalle de ce moment au jour de la troisième assemblée, qui que ce soit ne pût soustraire les papiers & livres confiés à leur garde, ni y rien ajouter.

On dit l'établissement d'une Diligence de Madrid à Bayonne, ordonné, & que déjà six Carrosses à six places sont prêts à y être employés, à commencer du 1<sup>er</sup>. avril prochain; le prix de chaque place étant fixé à 10 piastras, ou environ 40 l. tournois.

On écrit de Compostelle, que la foudre étant tombée sur l'Eglise des Augustins, elle a emporté la moitié de la tour; & que, malgré l'avis des Architectes, qui assuroient que le reste tiendrait, & que la tour pouvoit être réparée, quelques jours après l'autre moitié a écrasé la voûte sur le chœur de l'Eglise, a tué une femme, & a causé des dommages considérables.

Les nouvelles qui nous arrivent de toutes parts, depuis cette capitale jusqu'en Portugal, sont plus défastreuses qu'on ne l'avoit d'abord publié. Indépendamment des dégâts occasionnés par la crûe incroyable des rivières à Valladolid, où on compte plus de 400 maisons écroulées, & 300 en danger de l'être; où la rue entière de l'orfèvrerie, avec toutes les richesses des Orfèvres qui l'habitoient, ne laisse plus que des ruines; où la maison du Refuge ayant été inondée jusqu'au premier étage, les

filles & femmes qui y étoient renfermées, ont été renvoyées; où le Recteur de l'Université, dont le bâtiment plus élevé a été conservé, a dû faire fermer les classes, pour donner du logement à tant de malheureux Habitans qui se sont trouvés sans toit & sans pain; les villes de Burgos, Saint-Paul, Quintuna, Herrera, Valdecanya, Palermia, &c., les ponts, les moulins, les terres ensemencées, plusieurs campagnes entières n'ont pu résister à la violence & à la quantité des eaux; les vins de plusieurs caves, dont les tonneaux flottoient, ont été perdus; enfin, les dommages qu'on peut apprécier jusqu'à ce jour, sont évalués à 40 millions de réaux ( 10 millions de livres tournois ).

Nous apprenons de Coimbre, d'Alcobaza, de Beyra, d'Oporto, &c., mande-t-on de Lisbonne, que les fleuves & les rivières qui y aboutissent, particulièrement le Minho & le Duero, y ont causé des ravages affreux; qu'on ne voit par-tout que ponts enlevés, maisons croulées, moulins emportés, campagnes dévastées, & des cadavres, ainsi que des troupeaux noyés.

Une patache, trois yachts Portugais & un brigantin Anglois ont péri à la barre de Caminha sur le Minho, ainsi que tous les équipages, à l'exception de 7 Matelots, dont un est mort peu de jours après. Le 5, deux petits bâtimens, ainsi que les débris d'un gros navire, qu'on soupçonne être Impérial, ont été trouvés sur la côte appelée Pederneyra, avec des vergues, des cables, des mâts neufs, & quantité de bois de construction.

Les eaux du Duero se sont élevées à Porto, à 31 pieds au-dessus du niveau ordinaire: il y a péri cinq bâtimens, corps & biens, sans qu'il ait été possible de savoir de quelle nation ils sont. La Reine a fait distribuer sur le champ des sommes,

& ordonné qu'on fit passer d'autre secours en grains , draps , toiles , &c. , pour ceux de ses Sujets qui ont le plus souffert.

## I T A L I E.

*De Rome, le 20 Mars.*

On apprend de Naples , que l'on vient de supprimer à Capoue plusieurs maisons de religieux Théatins , Célestins & Olivétains. Cette intimation leur a été faite par le Commandant de la place , sans autre avis préalable.

Dans la Paroisse de Saint-Ange , un Fruitier de profession épousa , quelque temps après son veuvage , une femme également veuve , qui avoit une fille du premier lit. Ayant encore perdu cette seconde femme , il resta avec sa belle-fille , qu'il tâcha d'élever honnêtement , & dans les plus sages maximes de la Religion ; mais cette fille prit une passion pour un jeune Pêcheur , garçon de mauvaises mœurs : elle fut plusieurs fois reprise & contrariée à ce sujet par son beau-père , qui desiroit de l'établir décentement , & qui lui destinoit mille écus de dot. Aveuglée toutefois par la passion , avec l'aide & les conseils de son amant , elle surprit de nuit son beau-père au lit , & l'égorgea : les locataires , entendant la voix du malheureux patient qui demandoit du secours & la confession , & qui faisoit des reproches à la fille ingrate & dénaturée , accoururent en frappant à la porte ; mais elle répondit que son père , tourmenté par quelques douleurs , étoit du reste sans aucun danger. Les locataires feignirent de la croire ; mais ayant été aux écoutes toute la nuit , ils entendirent

dirent un bruit continuel ; ensuite , ne voyant point sortir l'homme pour ses affaires , ils conçurent de violens soupçons. Ayant de nouveau fait des questions à la fille , lorsqu'elle alloit & venoit , ils en obtinrent des réponses vagues & ambiguës , & résolurent d'en faire part au Curé , qui sur le champ en informa la Justice. On se transporta donc à la maison , où la fille ayant été surprise , on trouva la chambre & le lit remplis de sang ; & après avoir fait des perquisitions dans tous les coins , on découvrit à la fin le cadavre du beau-père coupé en plusieurs morceaux , cousu dans un linceul , & mis en cet état dans un coffre. Le Juge ayant été appelé avec un Notaire & un Chirurgien , on dressa le procès-verbal du fait , en présence de la fille intrépide , qui fut ensuite conduite en prison. La capitale est dans l'attente des suites ; la coupable n'a point l'âge prescrit par les loix , & c'est le premier délit arrivé depuis le Code rendu dernièrement par Pie VI.

*De Venise , le 20 Mars.*

Ce n'est pas sans sagesse que la République s'est décidée à garder une juste neutralité dans les conjonctures actuelles , & ce n'est pas sans difficultés qu'elle y réussira. La présence d'une escadre Ottomane dans le golfe Adriatique , avoit donné quelque ombrage à la Cour de Vienne. Le 14 février , M. de Mordwinow , Ministre de Russie , ayant demandé , au nom de l'Impératrice , que la flotte Russe fût accueillie & approvisionnée dans les ports de la République , le Sénat a répondu à ce

Mémoire, le 14 de ce mois, dans les termes suivans :

« Nous vous avons communiqué, depuis le 13 octobre dernier, les ordres que le Sénat avoit donnés à ses Commandans ; ordres analogues aux sentimens d'amitié qui l'unissent aux Puissances belligérantes. Nous saisissons avec plaisir l'occasion de renouveler la même déclaration, en réponse à votre mémoire du 14 février, par lequel vous nous faites connoître les intentions de Sa Maj. Imp., relativement à la flottè qu'elle est sur le point d'expédier dans la Méditerranée. Le Sénat, déterminé à observer les mesures ci-dessus, ne négligera pas, dans la circonstance présente, de se conduire suivant les principes reçus par les Puissances qui vivent entre elles en bonne intelligence, & qui ne pourront être contraires aux conventions entre la République & la Porte Ottomane, ainsi qu'il en a été usé en d'autres occasions, comme S. M. I. ne l'ignore pas. La République, en donnant les ordres nécessaires à ses Commandans, est persuadée que l'Impératrice fera observer aux siens cette conduite amicale, & leur prescrira les égards que vous nous avez annoncés de sa part. »

On est fort étonné ici des Commentaires que se permettent certaines Feuilles publiques sur cette conduite du Sénat : des Ecrivains, qui tranchent & décident sur les devoirs des Puissances, ont avancé qu'il n'existoit qu'une trêve entre la Porte Ottomane & la République, que nous sommes sans liaisons avec les Turcs, &c. Il suffit de renvoyer des Questionneurs si bien instruits au Traité de Passarowitz,

en 1718, & depuis lequel il ne s'est pas élevé la moindre mésintelligence entre les deux Etats. L'art. 23 de ce Traité porte littéralement :

« Si les navires de ce sublime Empire  
 » abordoient en temps de guerre, avec  
 » d'autres Puissances, des côtes du golfe,  
 » non appartenantes aux Vénitiens, les  
 » flottes Vénitiennes se tiendront dans  
 » les limites du repos & de l'amitié, s'ab-  
 » tenant de tous mouvemens ou secours  
 » qui pussent être nuisibles aux flottes du  
 « Grand-Seigneur. Beaucoup moins en-  
 » core, les Vénitiens *RECEVRONT-ILS*  
 » *DANS LEURS PORTS LES VAIS-*  
 » *SEAUX D'UNE PUISSANCE ENNE-*  
 » *MIE DE CE SUBLIME EMPIRE.* »

Cet article, traduit de l'original latin, configné dans tous les Recueils diplomatiques, suffit pour justifier la réponse du Sénat au Mémoire de l'Envoyé Russe.

Il a été signifié, depuis six semaines, à tous les Officiers de la République, absens par congé, de rejoindre leurs Corps, & à tous les Colonels de compléter leurs régimens. Les Gouverneurs des Provinces doivent lever un homme par village, & cette milice sera envoyée en Dalmatie & aux isles sous notre domination. Deux felouques armées d'Esclavons, sont placées à l'embouchure de notre port, l'une à

*Lido*, l'autre à *Malamocco*. — Le Sénat a défendu tout transport d'armes dans le territoire Ottoman.

La digue de Trieste, appelée le grand-Mole, est entièrement réparée. Elle sera garnie d'une batterie de 32 canons, & d'une caserne pour 50 hommes. On élève aussi d'autres batteries, qui remettront ce port en état de résister à telle flotte ennemie que ce pût être. On arme aussi plusieurs vaisseaux de différentes forces pour le garder. La garnison actuelle est d'environ 4,000 hommes.

## GRANDE-BRETAGNE.

*De Londres, le 8 Avril.*

Aux débats & aux raisonnemens infinis sur le dernier Bill de l'Inde, ont succédé des commentaires non moins nombreux sur les dispositions actuelles du Cabinet envers la Russie, & des spéculations plus ou moins baroques sur l'avenir. Nous ferons grace à nos Lecteurs de ce déluge de paragraphes démentis d'un ordinaire à l'autre, suivant la digestion ou les vues de l'Ecrivain. Un jour, les Papiers publics unissent l'Espagne & l'Angleterre pour fermer le passage de la Méditerranée; le lendemain, ils équipent une flotte contre

ces mêmes Espagnols; le troisième jour, ils prennent le parti plus modéré, des remontrances *très-sérieuses* à la Cour de Madrid; ainsi du reste.

Suivant les Nouvellistes, ordinairement les moins suspects, la défense d'armer de Matelots Anglois les transports achetés par la Russie, a été mal représentée dans ses circonstances, & voici la vérité du fait. M. *Thornton* faisant le commerce de Russie, reçut, il y a quelques semaines, de la Cour de Pétersbourg, ordre de prendre 15 à 18 bâtimens, chacun de 400 tonneaux, pour être employés, comme transports, au service de l'Impératrice, chargés de provisions & de munitions de guerre, & se joindre à une flotte Russe, qui, ce printemps, devoit passer de la Baltique dans la Méditerranée. En conséquence de ces ordres, M. *Thornton* engagea plusieurs navires, que les propriétaires travailloient rapidement à équiper, lorsque le 25 mars M. *Thornton* reçut une lettre du Secrétaire d'Etat, qui l'informoit que des navires ni des Matelots Anglois ne pouvoient être employés à ce service. On ne suppose à notre Cour aucune intention malveillante envers la Russie; mais il est nécessaire & juste de garder en cette occasion une parfaite neutralité entre les Parties belligérantes.

Si le Gouvernement tient à ce principe de neutralité, les Papiers publics ne sont rien moins que neutres. Dans la foule de leurs rapprochemens, argumens, plaintes, railons, nous choisissons un exemple de cette disposition des esprits : le *Public Advertiser* nous le fournit.

« S'il est vrai, dit-il, que le Ministre de  
 » Russie se soit plaint au Gouvernement  
 » de la liberté laissée à plusieurs navires  
 » armés, & montés par des Matelots An-  
 » glois, de se rendre à Constantinople,  
 » tandis qu'on manifeste une conduite  
 » toute contraire envers la Russie, ne se-  
 » roit-il pas raisonnable de demander le  
 » droit que ce Ministre peut avoir de se  
 » plaindre ? Pendant la dernière guerre,  
 » les flottes de sa Souveraine furent non-  
 » seulement renforcées par un grand nom-  
 » bre de nos Matelots, mais quelquefois  
 » même commandées, & presque entiè-  
 » rement armées par des Anglois. Ses  
 » vaisseaux de guerre & ses transports  
 » furent reçus dans tous nos ports, répa-  
 » rés, équipés, approvisionnés avec la  
 » largesse la plus amicale. La Czarine,  
 » par ce moyen, fut mise à portée d'é-  
 » galer ses conquêtes à son ambition, &  
 » les Sectateurs de Mahomet virent, avec  
 » autant d'effroi que d'étonnement, une  
 » flotte ennemie à leurs portes, & sans

» laquelle les succès des Moscovites par  
 » terre , auroient été d'une bien moindre  
 » conséquence. Cette conduite de notre  
 » part a-t-elle excité une reconnoissance  
 » qui puisse nous engager à renouveler de  
 » pareils services ? Au contraire , nous n'a-  
 » vons reçu que des marques d'ingratitude :  
 » dans nos jours de détresse , la Russie s'est  
 » montrée notre ennemie ; sa neutralité  
 » armée nous a dicté celle que nous de-  
 » vons conserver , & la suspension de  
 » notre Traité de Commerce avec les  
 » Russes , est une raison de plus de ne  
 » point nous départir de ces principes. »

Dans la vue de détourner les Matelots  
 de s'enrôler clandestinement au service de  
 Russie , nos Gazettes ont publié , à  
 l'envi , l'art. suivant , sous le titre d'*AVIS*.

« Le Capitaine *Mitchell* , Anglois , qui  
 » commandoit un des vaisseaux Russes pris  
 » par les Turcs dans la mer Noire , eût  
 » été condamné à un esclavage perpé-  
 » tuel , sans les instances du Ministre Bri-  
 » tannique. Son équipage , néanmoins ,  
 » a dû subir cet horrible sort , que desti-  
 » nent les Ottomans à tous les Merce-  
 » naires qu'ils feront prisonniers. — Que  
 » nos Matelots se gardent donc bien de  
 » prendre du service dans la guerre ac-  
 » tuelle. »

L'Amiral *Greig* , qu'on peut regarder

comme l'Officier le plus expérimenté qu'ait la Russie, est né Anglois, & a servi près de 12 ans sur nos vaisseaux, sans avoir jamais passé le grade de Lieutenant : il étoit cependant considéré comme bon Marin, & sa conduite au service des Russes a justifié cette opinion.

La Chambre des Communes, conformément à son ajournement, s'est rassemblée le 3 : les trois Séances qui ont eu lieu depuis, ont été données à des affaires de forme, ou trop peu importantes pour mériter l'attention des Lecteurs étrangers.

Suivant les états officiels, le revenu public de l'année dernière, a excédé de 533,000 livres sterlings ceux de 1787, & l'on calcule qu'il s'accroîtra encore de 300,000 liv. sterl., si le tabac est soumis à l'Accise, comme on en attribue le projet au Gouvernement.

On prétend, en conséquence, qu'à l'ouverture du *Budget*, M. Pitt appropriera un demi-million sterling de plus au fond actuel d'un million sterl., destiné à l'amortissement annuel de la dette publique. Cette circonstance, si elle se réalise, & l'augmentation d'un pour cent dans le dividende des Actions de la Banque, prouvent l'étendue de nos ressources actuelles.

Les calomniateurs de M. *Hastings*, se  
défiant

défiant apparemment de leurs moyens publics, ont tenté dernièrement le succès d'une nouvelle imposture sur la fortune, plus que médiocre, de cet Accusé, en prêtant à un ancien Ministre Etranger, qui se trouve à Londres, des propos, qui tout au moins eussent été excessivement indiscrets. Ils ont fait avancer à ce Ministre, dînant chez une belle Duchesse, « qu'à » sa connoissance, *M. Hastings* avoit fait » passer de grandes sommes d'argent en » France. » Cette infâme & ténébreuse attaque a été bientôt éclaircie & repoussée : le Ministre compromis, a déclaré publiquement, « que ces rapports étoient » faux & sans fondement; qu'il étoit d'au- » tant plus impossible qu'il eût tenu un » pareil discours, que l'accusation dont » il s'agissoit étoit destituée de toute vrai- » semblance. »

Dans le nombre des productions sorties nouvellement de nos presses, on distingue un Ouvrage du célèbre *Fra-Paolo Sarpi*, sur le Gouvernement de Venise. (*Opinione toccante il Governo della Repubblica Veneziana.*) Les Editeurs disent que le manuscrit de ce Traité a été trouvé dans un couvent en Italie, & publié par un Voyageur Anglois : il est imprimé sur papier vélin, & se vend chez les Libraires Nicol & Elmsley. ( Ce Manuscrit très-curieux avoit déjà été  
 N<sup>o</sup>. 16. 19 *April* 1788. f

imprimé , mais en très - petit nombre d'exemplaires ; il en existe un dans la bibliothèque d'un homme de lettres étranger , actuellement à Paris. )

P. S. du 11. M. *Hastings*, par la décision des Grands Juges , vient de gagner l'important incident relatif au récollement des témoins. Nous en rendrons compte exactement dans huit jours.

### E T A T S - U N I S.

*Précis des Papiers Américains jusqu'au 20  
Février dernier.*

M. le Comte de *Moutiers*, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès des Etats-Unis , est arrivé de la pointe de *Sandy-Hook* à *New-Yorck*, le 18 janvier , avec madame la Marquise de *Brehan*, sa sœur , & plusieurs autres personnes , à bord de la frégate Française *l'Aigrette*, de 40 canons.

Le Congrès , assemblé à *New-York*, a élu , pour son Président, l'honorable *Cyrus Griffin*, Représentant de l'Etat de *Virginie*.

« Six Etats ont ratifié par des conventions spéciales , la nouvelle constitution fédérative. Ces états sont le *Delaware*, qui a été le premier à se déclarer , le *Pensilvanie*, le *Nouveau Jersey*, le *Connecticut*, le *Georgie* & le *Massachusetts*. Les trois derniers ont passé leurs ratifications dans le courant de jan-

vier & de février. L'adoption du nouveau plan de Gouvernement fédératif a été unanime dans le seul état du *Nouveau Jersey*. Elle a éprouvé ailleurs plus ou moins de contradiction. Dans la *Pensilvanie*, par exemple, elle a passé par une pluralité de 46 voix contre 23, & dans le *Connecticut* elle a eu 128 pour & 40 contre. Partout où les anti-fédéralistes ont eu le dessus, ils ont cherché à justifier leur opposition par des écrits assez véhémens. Il paroît néanmoins que le sort du nouveau plan de Gouvernement est décidé, & que s'il est rejeté dans quelqu'un des états, il réunira & au-delà, le suffrage de neuf États, sans lesquels la ratification demeureroit imparfaite. Les six autres États ont tous désigné des conventions, mais plusieurs sont à des époques assez éloignées, telles que les mois de mai & de juin. L'État de *New-York*, qui sembloit être le foyer de l'opposition, a enfin accédé à cette démarche, & il est plus que probable que la nouvelle constitution y sera favorablement reçue. »

« Durant les débats qui eurent lieu dans la convention de Philadelphie, avant de ratifier le nouveau plan du Gouvernement fédératif, M. *Whitihill* proposa, par forme d'amendement, un Bill des droits, composé de 15 articles. Cette proposition avoit pour but d'énoncer clairement tous les droits du Peuple, qui ne sont exprimés que tacitement dans la nouvelle constitution. Mais cette motion fut rejetée par une pluralité de 46 voix contre 23. »

« Quelques *Anti-fédéralistes* de l'État de *Massachusetts* ayant répandu que le Peuple, & principalement le corps des Marchands, étoit opposé au nouveau plan de Gouvernement, les marchands de *Boston* se sont assemblés, le 7, au nombre de plus de 400, & ont pris des arrêtés qui articulent

hautement le desir extrême qu'ils ont , au contraire , de voir adopter cette nouvelle forme de Gouvernement comme la plus propre à vivifier le commerce & la navigation , & à procurer une quantité d'autres avantages également desirables. »

« Depuis le 1<sup>er</sup>. janvier 1787 , jusqu'au 31 décembre de la même année , il est mort à Boston 338 blancs & 25 noirs : total des morts 363. Bap- têmes dans les différentes églises , 287. »

## F R A N C E.

*De Versailles , le 9 Avril.*

Le Roi a nommé à l'Archevêché de Toulouse, l'Archevêque de Bourges.

Le 4, l'Archevêque de Sens, Principal Ministre d'Etat, & l'Evêque de Lombez ont prêté, pendant la Messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le sieur Robin, Horloger du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté une montre à secondes, à répétition & à échappement libre; toutes les parties frottantes, ainsi que le balancier, sont de platine. C'est la première fois qu'on emploie ce métal peu connu en mécanique. Il paroît très-intéressant dans la fabrique des machines destinées à la mesure du temps.

Le 6 de ce mois, le Conseil de la Marine a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de la Luzerne, Secrét-

taire d'Etat du Département, & Président de ce Conseil, composé d'Officiers militaires & d'Officiers d'administration ; les premiers sont : le Chevalier de Bauffet, Lieutenant-général des armées navales ; M. de Fourcroy, Maréchal-de-camp & Directeur du Génie ; M. de Manson, Maréchal-de-camp & Inspecteur de l'Artillerie de la Marine ; le Marquis de Verdun de la Crenne, Chef de division ; le Chevalier de Borda, Chef de division & Inspecteur des constructions ; le Chevalier de Fleurieu, ancien Capitaine de vaisseau, & Directeur des ports & arsenaux ; M. de la Prévalaye, Capitaine de vaisseau. Les Membres tirés du Corps de l'administration, sont : M. de Vaivres, Maître des Requêtes, Intendant-général des Colonies ; M. de la Porte, Maître des Requêtes, ancien Intendant de la Marine ; M. Dufresne, Intendant-général des fonds du Département ; & M. de Poujet, Intendant-général des Classes : ils ont ensuite eu l'honneur de faire leurs révérences à la Reine & à la Famille Royale.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Prince de Croy-Solre, avec Mademoiselle Adélaïde-Marie-Louise-Justine Joséphine de Croy-d'Havré ; celui du Marquis de Lamoignon, Capitaine au régiment d'Orléans, Dragons, avec Mademoiselle Micault de Courbezon ; & celui du Comte du Parc,

Officier au régiment du Roi, avec Mademoiselle Caillebot de la Salle.

Monsieur & Madame ont tenu, le 31 du mois dernier, sur les fonts de baptême, dans la Chapelle du Château, le fils du Marquis Duplessis-d'Argentré, Capitaine au régiment Royal-Lorraine, Cavalerie. Les cérémonies du baptême ont été suppléées à cet enfant, qui a été nommé Louis-Joseph, par son grand-oncle, l'Evêque de Séz, premier Aumônier de Monsieur.

*De Paris, le 16. Avril.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 15 mars 1788, qui ordonne l'exécution de celui du 14 janvier 1781, concernant les Domaines engagés.

Par arrêt du Conseil du 14 janvier 1781, Sa Majesté assujettit les engagistes des Domaines à payer une redevance annuelle pour le prix de leurs engagements. Plusieurs d'entre eux n'ayant point exécuté cette loi, le nouvel arrêt dont nous rapportons le titre, les y contraint, & assigne la nature & l'espèce des redevances à payer, pour jouir par eux sans trouble & pendant toute la durée du règne de S. M. de leurs engagements. Pour les détenteurs antérieurement à 1701, la rente à payer devra être du double de la rente primitive de l'engagement; pour ceux depuis 1700 jusqu'à 1750, de trois quarts en sus; & pour ceux depuis 1750, de la moitié: la même proportion sera observée pour les engagements faits à prix d'argent sans aucune redevance annuelle, de sorte que la rente à payer représente l'intérêt au double, aux trois quarts, ou à la moitié en sus des capitaux de l'engagement primitif.

Autre, du 15 mars 1788, par lequel

Sa Majesté autorise les engagements, pour la durée de son règne, de ses Domaines & Fonds domaniaux, & règle les formalités & les conditions desdits engagements.

Ce second arrêt sur la même matière, autorise les engagements des autres domaines & fonds domaniaux aux mêmes conditions sans aucuns fonds d'entrée, & sous une redevance annuelle évaluée en grains & convertie en argent, payable en deux termes chaque année. Ces concessions favorables à l'agriculture, seront divisées le plus que faire se pourra, & la jouissance en sera assurée aux détenteurs pendant toute la durée du règne de S. M.

« Le 3 du courant, l'Académie Française a décerné le prix d'émulation, fondé par M. de Valbelle, à M. de Saint-Ange, Littérateur de mérite, & très-avantageusement connu, comme Poète, par la traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide. »

Dans le grand nombre d'écrits publiés pour ou contre le privilège de la nouvelle Compagnie des Indes, le Public a singulièrement distingué le Mémoire donné par M. de la Cretelle. Aujourd'hui, il paroît une *Consultation pour les Actionnaires de la Compagnie*, composée de trois parties. Dans la première, les Jurisconsultes considèrent le privilège comme la propriété des Actionnaires; ils tâchent d'établir dans la seconde l'utilité & la nécessité d'une Compagnie exclusive, l'insuffisance du

commerce particulier, & le préjudice qu'il porte à l'État : dans la dernière partie, on réfute les principaux griefs allégués contre la Compagnie. Ce Mémoire est signé de *M. Gerbier*, Orateur, mort dernièrement, & de *MM. Hardouin & de Bonnières*, Avocats de réputation. La méthode, la clarté & le style de cet Ouvrage, ainsi que les connoissances qu'il renferme, ne peuvent qu'augmenter l'estime du Public pour les Auteurs de ce grand travail.

« Le 14 Mars dernier, les nommés *L. Lenormand & Renaux* frères, tous trois de Caudebec, travaillant à la manière du sieur Blanchard, Laboureur en la Paroisse de Trouville, près Bolbec, l'ouverture de cette manière s'est tout-à-coup écroulée, & a enseveli ces trois malheureux. Malgré le travail assidu que l'on s'est empressé de faire pour les délivrer, on n'a pu y parvenir que le soir. Les Travailleurs étoient alors dans la cruelle persuasion que, malgré leurs soins, ils ne pourroient leur sauver la vie ; mais à leur grand étonnement ils les ont trouvés tous trois vivans, dans un état, à la vérité, plus facile à imaginer qu'à décrire. »

*Besançon, le 4 avril 1788.*

Monsieur,

« L'on n'a point connu jusqu'à ce jour, d'autres

moyens plus sûrs pour déterminer les longitudes en mer, que d'employer les horloges marines. »

« M. *Gariffon*, célèbre horloger anglois, est un des premiers qui ait travaillé à ces sortes d'ouvrages. Ces pièces, par leur construction, sont d'une exactitude parfaite; j'en ai fait établir une de poche au sieur *Didier*, M<sup>e</sup>. horloger de Befançon. Cet artiste y a mis tous les soins dont un homme intelligent est capable. Malgré que cette montre soit *astronomique & marine*, qu'elle se trouve surchargée de sept aiguilles (sans y comprendre celle du thermomètre & de l'hygromètre) j'en suis très-satisfait: elle se soutient parfaitement réglée; il y a employé l'échappement libre, & des cylindres de compensation qui, par leur affinité avec le spiral, empêchent les variations qu'éprouvent toujours les montres ordinaires par le chaud & par le froid. J'ai fait subir à celle que je possède, toutes les épreuves de l'étuve & de la glace sans y avoir remarqué de variation. Cet artiste a si parfaitement rempli mes vues par ses soins, que je desirerois, Monsieur, le faire connoître par votre ministère, & lui procurer par cette voie la célébrité qu'il mérite, & lui prouver en ce moment, comme en toute autre occasion, le cas que je fais de ses talens. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Chevalier de LUNEL.

M. l'Abbé de la *Breuille*, Chanoine & Vicaire-Général de Noyon, nous a fait passer le récit de l'action héroïque d'une Fille de Noyon, âgée de 20 ans. C'est d'après cette autorité respectable, que nous allons présenter les circonstances de cet événement.

« En se retirant vers les onze heures du soir,

f v

M. l'Abbé de *la Breuille*, Chanoine & Vicaire-général, entend prononcer d'un ton consterné ces mots : *Quel malheur !* Il avance, il interroge. On lui répond que quatre hommes sont morts dans une fosse d'aisance que l'on vient d'ouvrir chez le sieur *Pecquet*, Marchand rue S. Eloi. »

« Persuadé qu'ils ne sont qu'asphyxiés, & qu'ils peuvent encore être secourus, il assure le contraire, de l'ande du vinaigre, propose aux personnes qui l'entourent d'aller en verser sur ces malheureux, dont un seul jetoit encore de longs & foibles gémissemens. On s'y refuse. Il répète qu'avec des précautions il n'y a rien à craindre : il ne persuade point. »

Alors une fille nommée *Catherine Vassent*, âgée de 20 ans, née d'un porte-sac qui s'est autrefois précipité dans les flammes pour sauver un enfant) s'écrie : *Si j'étois homme, j'y descendrois bien . . . Hélas ! que ne suis-je un homme !* »

« Voyant que personne n'osoit, & ému par les foibles soupirs qu'il entend, M. l'Abbé de *la Breuille* se devoit. Mais au moment où il prenoit une cruche de vinaigre, en disant : *He bien, je vais le faire*, *Catherine Vassent* s'offre, & à l'instant même se saisit de la cruche, descend les marches qui conduisent à l'ouverture empestée de la fosse, se lave rapidement, par l'ordre de M. de *la Breuille*, les mains & la figure avec le vinaigre, dont elle verse le surplus sur les mourans, comme on le lui avoit indiqué. »

Cela fait, elle remonte en prendre une seconde, & court en faire le même usage, malgré l'épaisse, bleuâtre & fétide vapeur qui sortoit de ce lieu. ( Les sieurs *Cauchie* & *Lemaire*, animés par l'exemple de *Vassent*, se font, par l'avis de M. de *la Breuille*, mis, en formant la chaîne avec lui, à portée de lui donner du secours, si elle se fût trouvée suffoquée.

par la vapeur ). Alors on jette à cette fille une corde , qu'elle attache au bras d'un des mourans , & qui casse au moment où le corps étoit parvenu à la troisième marche. »

« *Vassent* le retient jusqu'à ce qu'on lui en ait remis une seconde , avec un nœud coulant , qu'elle lui passe au bras. »

« Celui-ci retiré , elle va au second , quoique la vapeur soit doublée de densité par la fumée de la paille enflammée que l'on venoit de jeter dans la fosse. »

« La réussite ayant été également heureuse , elle couroit au troisième , s'oubliant elle-même , & négligeant de se laver de vinaigre : précaution qu'il a toujours fallu la forcer de prendre. »

« Celui-là jetoit encore quelques lugubres soupirs. *Vassent* l'encourage , lui demande son bras , qu'elle cherche & trouve à tâtons , ( tant la fumée étoit épaisse ) l'attache , lui soutient la tête , d'où le sang couloit par une large blessure , & le porte à côté des autres , auxquels les gens de l'art , qui étoient accourus , donnoient des secours. »

« Un instant après , la fille *Vassent* s'évanouit ; asphyxiée elle-même. Pendant qu'on lui donne des soins particuliers , M. de *la Breuille* pense au quatrième. Un manoeuvre se détermine à tenter de le secourir , après qu'on lui a couvert le bas du visage d'un mouchoir trempé dans le vinaigre des quatre voleurs ; mais ne voyant rien , & ne pouvant y tenir , il est remonté , & n'a pas voulu y redescendre , malgré les offres qu'on lui a faites , disant qu'il ne le ferait pas pour tout l'or du monde. »

« Cependant *Vassent* , reprenant ses sens , indiquoit en disant , à gauche . . . à gauche , l'endroit où étoit le dernier. »

« Revenue à elle , & voyant que personne ne se présente , elle s'écrie : *Seta-t-il dit qu'après ça*

avoir sauvé trois, nous abandonnerons le quatrième ? Non . . . Mon Dieu , que je serois heureuse si je pouvois les sauver tous quatre ! Sur cela , elle s'élance vers la fosse avec tant d'ardeur , que c'est avec peine que M. l'Abbé de *la Breuille* l'a déterminée à prendre la légère précaution de se couvrir la respiration d'un linge trempé dans le vinaigre : précaution que l'épuisement de ses forces rendoit plus nécessaire , & qui lui a suffi pour voler au secours du quatrième , & le soulever , à l'aide d'un croc , du fond de l'ordure où il étoit plongé. »

« *Vassent* , voyant que les membres de celui-ci étoient plus roides , & résistoient plus que ceux des autres , gémit & s'écrie : *Hélas ! il est mort : il ne se prête à rien . . .* »

« Cette idée accablante , loin de la décourager , l'a au contraire déterminée à aller plus avant , pour lui mettre la corde au bras , au moyen de laquelle on est parvenu à le retirer. »

« Mais celui-ci étant tombé plus avant que les autres , & resté près de deux heures enseveli dans l'ordure , n'a pu , malgré les soins que lui ont donnés sur le champ les sieurs *Richard & Quéquet* , Chirurgiens , couronner , en revenant à la vie , la généreuse & patriotique intrépidité de *Catherine Vassent*. »

» Les deux premiers qu'elle a sauvés sont venus le lendemain la remercier , & s'en sont retournés à Chiry , d'où ils sont tous. »

« Le troisième , qui est blessé en plusieurs endroits , est à l'Hôtel Dieu , où les secours particuliers qu'il recoit donnent le plus grand espoir qu'il en réchappera. »

« *Catherine Vassent* n'a éprouvé d'autre incommodité qu'un fort enrhouement & un tremblement occasionnés , l'un , par les efforts qu'elle a faits , & l'autre , pour avoir été se laver à la fontaine. »

Quant aux récompenses décernées à cette généreuse Fille, M. l'Abbé de la Breuille ajoute :

« Trois dignitaires de la Cathédrale, administrateurs d'une fondation pour marier chaque année une pauvre fille orpheline qui auroit, par ses vertus, bien mérité de ses parens & du public, lui ont assuré une double dot de 400 liv. pour le jour de son mariage. »

« Le Chapitre y a ajouté 200 liv. »

« Monseigneur l'Evêque lui a fait remettre 100 liv. sur le champ, & promis 400 liv. pour sa dot. »

« MM. les Maire & Echevins ont assemblé la commune. Elle a, par acclamation, arrêté qu'on lui donneroit, le jour de son couronnement, ( fixé au dimanche 13 de ce mois ) une médaille aux armes de la ville avec emblème & inscription ; une couronne civique, 100 liv. sur le champ, 300 liv. le jour de ses noces, une exemption, sa vie durant, de logement de gens de guerre, & que l'on fixeroit à 5 sous sa cote à la taille. »

« Des communautés religieuses, des citoyens de tous états ont également, par des éloges & des bienfaits, montré à cette précieuse citoyenne combien ils sont touchés de son héroïsme & de sa vertu. »

Outre ces bienfaits, S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, dans l'apanage duquel Noyon se trouve, a fait remettre à l'Héroïne une somme de 500 l., lui a accordé une pension de 200 liv., & a promis de placer le mari qu'elle choisira, *s'il est digne d'elle.* S. A. S. a également donné une gratification à chacun des trois Asphyxiés, & 300 liv. à la veuve & aux enfans du quatrième qui a péri.

Sur le compte rendu au Roi de l'action héroïque de la Fille Vassent, S. M. a

chargé M. de Blossac de lui annoncer qu'il lui seroit remis une somme de 2400 liv. lors de son mariage.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 32, 30, 75, 16 & 42.

### P A Y S - B A S.

*De Bruxelles, le 12 Avril 1788.*

L'Empereur vient d'ouvrir ici, chez la veuve de *Nettine* & fils, Banquiers de la Cour, un Emprunt remboursable en 1797, 1798, 1799 & 1800, de deux millions quatre cent mille florins, à quatre pour cent d'intérêt par an.

Le 26 de mars, les Etats ont accordé les subsides ordinaires pour l'entretien de la Cour; ce qui avoit précédemment éprouvé de grandes difficultés. Le Ministre-Plénipotentiaire de S. M. I. est parti sur le champ pour aller en porter la nouvelle à L. A. R. les Gouverneurs-généraux, qui étoient à leur château de Lacken.

Depuis les dernières scènes à Louvain, dont nous avons rendu compte, l'Anti-Recteur *Clayers* & les Professeurs de son parti, ont été cassés de leurs emplois, & décrétés d'ajournement personnel au 26 Mars; mais aucun d'eux n'a comparu: ils ont protesté contre le décret, & récusé le nouveau Recteur, en le déclarant incompetent. D'après cette résistance, l'ajour-

nément a été prorogé au 9 de ce mois : nous ignorons si les opposans y ont obéi. Les Elèves du Séminaire filial de Luxembourg ont imité ceux de Louvain par une désertion générale.

Les Membres des Etats de Hollande & de West-Frise ont unanimement consenti à l'alliance projetée avec la Grande-Bretagne. Leurs Nobles & Grandes - Puissances ont aussi arrêté & conclu le plan de l'augmentation des troupes de terre de la République, tel qu'il avoit été proposé par le Prince Stadthouder, néanmoins à cette condition spéciale, que, comme cette augmentation fait

» pour l'Etat une charge d'un million 200 mille  
 » florins environ, pareille somme sera portée sur  
 » l'Etat de guerre ordinaire, afin d'être employée  
 » de la manière la plus utile pour la Marine, &  
 » que S. A. S., en qualité d'Amiral-général, sera  
 » priée de donner un plan, suivant lequel on en  
 » pourroit faire le meilleur emploi.»

Il a été publié à Vienne un nouveau Bulletin officiel du 2 avril, que nous rapporterons au Journal suivant, & qui se réduit encore à de moindres particularités. Il confirme que le Prince de Saxe-Cobourg est entré, le 13 mars, en Moldavie, sur quatre colonnes. L'Empereur, arrivé le 20 à Mitrowitz, étoit attendu à Futtack le 25.

On nous a adressé de Berlin une lettre, dont l'Auteur & les réclamations méritent les plus grands égards. Nous nous faisons un devoir de communiquer au Public la

juste indignation que doit lui inspirer le commerce de libelles dont subsistent des Écrivains, qui emploient une vie traînée dans l'opprobre, à verser des calomnies sur les vertus les plus respectables.

*De Berlin, le 22 mars.*

« Il y a environ un an qu'il parut ici en allemand un récit des commencemens du nouveau règne, sous le titre de *Lettres Secrettes*. Cette production obscure fut méprisée, & , comme elle le méritoit, livrée à l'oubli, sans que personne se donnât la peine de relever les faussetés historiques, les jugemens hasardés & impertinens dont elle fourmille. Aujourd'hui, ces lettres reparoissent en François, avec une préface & des notes écrites avec plus d'esprit, mais avec non moins d'indécence & d'amertume que le texte. »

« On conçoit que quelque soi-disant philosophe, quelque cerveau brûlé, ait pu, dans son délire, faire une pareille préface; mais il est difficile de comprendre que quelqu'un ait pu se permettre des notes pareilles. »

« Sans entrer dans des détails qui supposeroient un mémoire justificatif de chacune des personnes attaquées, déchirées, calomniées, nous nous bornerons à observer que la mauvaise humeur, l'envie, des espérances frustrées, ont très-certainement dicté ces notes. On y voit percer un certain fiel contre le règne passé; mais quant au règne présent, rien n'y est à sa place. Il suffit d'être employé, pour être maltraité par l'auteur. On diroit qu'il veut isoler le Roi, le priver de tous ses Ministres & Serviteurs, inspirer partout la défiance, en punition sans doute de ce que S. M. ne veut pas se laisser gouverner par celui qu'on lui nomme, & par ceux qui devroient occuper

les places dans le nouvel ordre de choses qu'il prescrit. Mais au lieu d'épigrammes, il falloit des faits; il falloit citer les maux prétendus que les personnes employées causent à l'État; il falloit indiquer les mauvais conseils qu'ils donnent, les déprédations qu'ils commettent, leurs créatures subalternes & leurs intrigues. Voilà ce qu'il étoit permis d'éclairer, si pareilles choses existent; car tout homme en place est responsable au public de ses conseils & de ses actions; mais de s'attacher avec malice à l'intérieur de sa maison, de sa naissance, de sa vie privée: voilà ce qui n'appartient qu'aux faiseurs de libelles, pros crits par les lois de tous les Pays, même des plus libres. »

« En plusieurs endroits on attaque aussi dans ces notes, le Pays & la Nation. Reproche général, elle manque d'esprit, d'arrangemens, de sujets. On cherche, on indique, on rejette des sujets à être employés, tout cela à tort & à travers, & l'on se réserve *in petto* de dire de quel pays doivent venir les secours. Mais ce qui met le comble au déraisonnement & à la méchanceté, c'est la manière avilissante dont on s'explique au sujet de l'armée, en jetant sur elle le blâme de rapacité qui, s'il étoit fondé, comme assurément il ne l'est pas, devoit encore être caché avec soin, en parlant publiquement d'un corps de troupes si respectable, couvert de lauriers, & le modèle de la discipline. Si quelques abus s'y trouvent, il falloit tout au plus indiquer ces tristes exemples, & sans avilir l'armée entière, se borner à nommer les individus, pour les livrer à leur punition & à leur honte, ou plutôt faire oublier leurs noms, puisque tant d'autres méritoient d'être connus de la postérité par leurs vertus & leur valeur. Une armée dans laquelle il y a de la rapacité, est incapable de ces grandes & belles actions qui, jusques ici, se sont renouvelées dans celle-ci.

Si l'on n'avoit eu un dessein formé de ne dire que du mal, c'eût été l'occasion d'appuyer sur le bien que les nouveaux arrangemens de *Frédéric-Guillaume* doivent produire dans l'armée. Il falloit louer les réglemens pour l'égalité de la paie des régimens, pour leur meilleure tenue en temps de guerre, pour les recrues, pour la formation solide des troupes légères qui manquoient jusqu'ici. Il falloit au moins être juste, en disant que le nouveau règne se distingue par la droiture de ses intentions & par sa bienfaisance.

« Voilà qu'elle étoit la tâche convenable à un Prussien; & si le faiseur de notes ne vouloit écrire qu'en citoyen du monde, il devoit au moins réfléchir, que détruire, autant qu'il dépendoit de lui, la réputation du nouveau règne, c'étoit rendre un très-mauvais service à l'Europe, par les suites fâcheuses, qui, comme il est aisé de le concevoir, pouvoient en résulter pour la paix & la tranquillité universelle. »

« L'homme d'état & le vrai philosophe savent observer les fautes & les erreurs, mais aussi les distinguer de la grande marche & de la véritable situation des affaires. Tout au contraire, les auteurs subalternes qui écrivent des *Lettres Secrètes*, ressemblent à ces insectes qui, en rampant au pied d'un grand édifice, voudroient, pour quelques défauts, condamner l'architecture entière. Il est triste qu'il se trouve des hommes qui puissent s'avilir assez pour en devenir les Commentateurs. Les nommer, seroit leur plus grande punition; mais le public n'est pas loin de les deviner. »

» Ce que nous avons dit, écrit-on de  
 » Paris, sur la formation d'un Bureau pour  
 » les études des Écoles militaires, n'est  
 » pas exact. Le Bureau est composé de

» deux Officiers, & de quatre hommes  
 » de lettres. M. l'Abbé *Morrelet*, de l'A-  
 » cadémie François; M. *le Gendre*, de  
 » l'Académie des Sciences; M. *Bailly*,  
 » de celle des Inscriptions; & M. *Char-*  
 » *bonnet*, ancien Recteur de l'Université.  
 » S.M. établit par le règlement fait à ce sujet  
 » un meilleur ordre dans les Études. Elle  
 » fait germer l'émulation parmi les Élè-  
 » ves, & assigne des récompenses, des  
 » prix & des retraites pour les Directeurs  
 » des Études. Elle remplit de la manière  
 » la plus avantageuse le grand objet d'inf-  
 » truction publique, soit que les Élèves  
 » se destinent au métier des armes, soit  
 » qu'ils embrassent l'État Ecclésiastique,  
 » où qu'ils se portent vers les travaux de  
 » la Magistrature. »

» Le jour de Pâques, un événement dé-  
 » plorable arrivé dans la rue Dauphine, a ré-  
 » veillé les cris des piétons contre la vélocité  
 » barbare des cabriolets. Un malheureux,  
 » conduisant l'une de ces voitures, ayant  
 » renversé une femme dans cette rue à  
 » l'entrée de la nuit, pressait encore plus  
 » son cheval, pour échapper à la rumeur  
 » que causoit cet accident, lorsqu'il a  
 » rencontré un peu plus loin un Ecclé-  
 » siastique, nommé l'Abbé *de Tourne-*  
 » *porte*, qu'il a écrasé sur la place. Il seroit  
 » bien inutile de reparler de ces crimes

» contre la sûreté publique, si l'on ne se  
 » persuadoit que la vigilance de la Police  
 » va mettre un frein à ces assassinats par  
 » des cabriolets, qui coûtent la vie à tant  
 » de vieillards & d'infirmes, que leurs  
 » affaires appellent nécessairement dans  
 » les rues. »

*Lettre au Rédacteur.*

*Paris, ce 9 Avril 1788.*

» C'est un homme bien élevé, Monsieur, que ce *Gazetier cuirassé*, qui vous remercie de l'avoir appelé un assez fidèle Traducteur des papiers Anglois, par cinq pages *in-4<sup>o</sup>*. de galimatias mal-honnête. C'est un homme bien savant que ce *Gazetier*, qui écrivant à Londres, parle de l'empire conquis par *M. Hastings*, du système guerroyant & conquérant de *M. Hastings*, lequel n'a jamais conquis un pouce de terrain. C'est un homme bien instruit que ce Docteur, à qui le dernier Folliculaire de Londres auroit appris que si *Hyder - Ali* envahit le Carnatte, s'il battit les troupes Angloises, si les François, les Hollandois, les Marattes, le Nizam, se réunirent contre l'Inde Angloise, son Gouverneur-Général n'avoit certainement en aucune manière provoqué cette confédération, & qu'il eut simplement la tâche immense de réparer les sottises de la Mère-Patrie. C'est un grand Jurisconsulte Indien que ce *Gazetier*, qui prend un Raja pour un Zemindar, un Tributaire pour un Feudataire, & qui compare les Zemindars, tout au plus Tenanciers héréditaires d'un certain territoire, au Landgrave de Hesse, ou au Roi de Prusse, Souverains indépendans de l'Allemagne, & grands Vassaux de l'Empire Germanique. C'est un homme bien adroit que ce *Ga-*

zetier , qui auroit répondu invinciblement & en trois jours à 280 pages *in-folio* d'accusations criminelles , sans en connoître la minute , parce que depuis trois ans il devoit savoir à quoi s'en tenir sur le nombre , l'énoncé , le texte , les circonstances , le développement , les limites de ces charges qui n'existoient pas , & auxquelles on l'invitoit à répondre en 36 h. par une minute écrite de 90 p. *in-fol.* ; c'est surtout un homme bienheureux que ce *Gazetier*, réfugié à Londres, qui passe sa vie, à ce qu'il nous dit, avec les gens dont il parle ; savoir , avec le Grand Chancelier & avec les Ministres, avec MM. Pitt, Fox, Hastings, Dundas, North, & qui a la bonté de nous donner tous les 8 jours, par colonnes, les instructions qu'il puise dans les entretiens familiers de ces personnages. Gardez-vous bien, Monsieur, de vous commettre avec de pareils Antagonistes, & de vous livrer à des récriminations. Méprisez des querelles dégoûtantes pour le Public & dangereuses pour vous : on a convoité, sollicité votre dépouille. Délations, lettres anonymes écrites à vos Supérieurs, inculpations publiques contre vous, de la nature la plus atroce, rien n'a été épargné, ni ne le sera tant que votre Journal ne passera pas de vos mains dans celles de vos calomniateurs. Votre réputation morale est intacte : ne vous avilissez pas à la défendre ; & quant à toutes les horreurs contre M. Hastings, laissez faire ses Juges. «

*Le Chevalier DE WAT. . . D'END. . .*

---

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.*

Les dernières nouvelles de Barbarie portent ; que le Dey d'Alger a donné des ordres pour que sept des plus forts vaisseaux de la Régence soient armés en toute diligence. Ils doivent porter pavillon rouge, ( sans quartier ) & ils seront commandés par les plus braves & les plus expéri-

mentés des Officiers de la marine d'Alger : ont fait choix de ceux qui se sont déjà signalés en plusieurs rencontres par un courage à toute épreuve. Le Dey paroît si jaloux que ses vaisseaux ne soient montés que par des matelots d'une bravoure reconnue, qu'il a donné ordre à ses Capitaines de ne pas recevoir un seul homme sur leurs bords qui n'ait déjà fait au moins trois campagnes sur des Corsaires. On pense que cet armement sera prêt vers le milieu d'avril. L'opinion commune est que sa destination est d'assister la Porte contre les Russes.

Deux bâtimens doivent être ajoutés à cette flottille, l'un portant 18 canons & l'autre 16 : le premier doit, à ce qu'on assure, être commandé par Sidi Abdallah, renégat Anglois d'une grande intrépidité, de laquelle il a donné des preuves éclatantes en plusieurs occasions. Cet homme n'a qu'un bras, & cependant tire un coup de fusil avec une extrême justesse : il passe pour le meilleur marin que le Dey ait à son service.

( *Public advertiser.* )

« Une négociation qu'on peut regarder comme terminée, c'est celle de l'alliance défensive avec les Provinces-Unies. Il ne manque plus au Traité que la dernière sanction des parties-contractantes, puisque l'on est d'accord des onze articles dont il sera composé, & que quant aux principes du commerce réciproque, l'on est convenu par l'article X : « qu'en attendant que les deux Puissances fassent » entre elles un traité de commerce, les Sujets » de la République seront traités, dans les Royaumes » de la Grande-Bretagne & d'Irlande, comme » la nation la plus favorisée, & qu'il en sera usé » de même dans les Provinces-Unies à l'égard » des Sujets de S. M. Britannique, sans que cet » article soit censé néanmoins s'étendre à une di- » minution des droits d'entrée actuellement établis

entre les deux Etats. » Outre la garantie du  
 Statoudhéral-Héreditaire avec les charges y an-  
 nexées dans la Sérénissime Maison d'Orange, stipulée  
 par l'article III, l'on peut regarder comme l'un  
 des principaux articles de ce traité, celui en vertu  
 duquel « il sera enjoint aux Gouverneurs des éta-  
 » blissemens respectifs des deux Puissances, soit  
 » en Afrique, soit en Asie, de se fournir mu-  
 » tuellement du secours, au cas que l'une des  
 » parties contractantes y soit hostilement attaquée  
 » ou même menacée, sans attendre pour cet effet  
 » des ordres de l'Europe. »  
 ( Gazette de Leyde , n<sup>o</sup>. 28. )

N. B. ( Nous ne garantissons la vérité ni l'exacti-  
 tude d'aucuns des Paragraphes ci-dessus ).

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

### PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

*Instance entre le sieur Soulas, Commis à la caisse  
 des envois d'argent à la grande poste de Paris,  
 intimé.*

*Et les sieurs & dame Papion & Mercier, ses beaux  
 frères & sœur appelans.*

*Et le sieur Cartaud, Tuteur aux substitutions faites  
 par les sieurs & dame Soulas, père & mère.*

Par Arrêt du 22 février 1788, rendu au rap-  
 port de M. le Febyre d'Amécour, la Cour a  
 confirmé une sentence du Bailliage de Tours, du  
 30 août 1785, qui avoit déclaré nulles & inof-  
 ficieuses les substitutions portées aux testamens des  
 père & mère du sieur Soulas, & avoit ordonné  
 qu'il jouiroit librement & sans charge de substi-  
 tution, de ses parts & portions afférentes dans la  
 succession de ses père & mère.

Le Testament du père portoit : « qu'ayant réfléchi  
 » depuis long-temps sur la conduite du sieur *Soulas*  
 » son fils, il avoit reconnu qu'il étoit à craindre qu'il  
 » tombât dans l'indigence par son inconstance &  
 » par une dépense mal réglée & entendue; qu'il  
 » avoit cru que la piété paternelle exigeoit de  
 » prévenir les disgrâces qu'il craignoit avec trop  
 » de fondement, & de lui assurer les secours d'un  
 » père qui aimoit tendrement son fils; que pour  
 » ces causes & autres justes considérations, il lui  
 » substituât, &c.... pour ses alimens, subsis-  
 » tance & entretien, sans qu'ils pussent être saisis  
 » & arrêtés pour quelque cause que ce pût être. »

Le Testament de la mère, quoique postérieur  
 à celui de son mari, étoit conçu dans les mêmes  
 termes, injures, mêmes convices.

Le sieur *Soulas* fils a attaqué ces Testamens,  
 comme contenant une exhéredation inofficiuse;  
 il a soutenu & établi par les principes du droit,  
 qu'un père avoit bien la faculté de réduire ses  
 enfans ou l'un d'eux à leur légitime; & de disposer  
 du surplus comme il le jugeroit à propos, sans  
 être obligé de rendre compte des raisons qui le  
 déterminoient; que lorsqu'il ne les avoit point ex-  
 primées, la loi présuinoit toujours en faveur du père,  
 jusqu'à ce que l'on rapportât des preuves du con-  
 traire; mais que lorsqu'il les avoit exprimées, il avoit  
 fournis dès ce moment son jugement à celui de la jus-  
 tice; qu'ainsi la fausseté ou l'injustice des motifs donnés  
 à la disposition, emportoit la nullité du testament  
 pour le tout; parce qu'on ne pouvoit plus douter  
 que le testateur n'avoit agi que par haine & par  
 ressentiment contre son héritier légitime, sous le  
 masque de l'affection.

# JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

---

B O L O G N E.

*De Warsovie, le 30 Mars 1788.*

A PEINE rétabli de sa dernière maladie, le Roi a été affecté de l'épidémie régnante, qu'on a nommée *l'Influenza*, & qui se répandit déjà en 1782. Cette fois-ci, elle nous est arrivée de Pétersbourg. Comme c'est une fièvre précédée de fluxions, & accompagnée d'une toux sèche & continue, on l'attribue à l'extrême variation de la température, & sur-tout à l'humidité. Elle est très-contagieuse : les deux tiers de nos Habitans en ont été atteints ; heureusement peu en sont morts. Cette épidémie a gagné les frontières & les armées qui s'y trouvent. A Cherson, où elle est portée, on l'a prise pour la peste : une foule de gens ont quitté la ville, dont la population avoit déjà fort diminuée de-

N<sup>o</sup>. 17. 26 Avril 1788. 8

puis le commencement des hostilités. Les Consuls étrangers qui y résidoient, se sont retirés à Kremenstschuk.

Le bruit qui s'étoit répandu d'une prochaine Diète extraordinaire, vient de tomber absolument par la publication des Lettres circulaires du Roi aux Palatinats & Districts respectifs, pour la convocation de la Diète ordinaire, qui s'ouvrira le 30 septembre prochain.

La Commission du trésor de la Couronne a publié deux Universaux ou Lettres circulaires : par la première, elle encourage les Cultivateurs Polonois à la culture du tabac ; elle indique les moyens de l'augmenter & de l'améliorer, & elle s'engage à acheter tout celui du crû des provinces de l'Ukraine, pour lequel effet elle annonce qu'elle a établi des magasins à Bar, Kamienieck, Lutzko, Korec & Krzemieniec, où elle commencera à payer argent comptant & au prix fixé, tout le tabac qu'on lui offrira, à compter du premier mai prochain. Par le second Universal, elle met hors de cours les ducats rognés, ordonnant de les apporter à la monnoie, pour être refondus, & déclarant que tous ceux qui resteront en circulation après le terme fixé, seront regardés comme fausse monnoie, & confisqués comme tels, accordant à celui qui en feroit la dénonciation, la moitié de la valeur.

Le Pacha de Choczim, d'après les rapports de nos frontières, n'avoit point encore incendié les deux faubourgs de cette place, réservant cette mesure pour l'instant où le danger deviendroit pressant.

Les Ottomans , selon les mêmes lettres , s'avançoient en grand nombre à marches forcées , & toutes leurs troupes aux environs du Niefter avoient reçu l'ordre de se porter à Choczim. — Un voyageur arrivé de Cherson , assure que 30,000 Turcs avoient pris poste dans le voisinage d'Oczakof , où l'on attendoit la flotte Ottomane. Quelques jours suffiront pour constater ce qu'il faut penser de cette nouvelle.

## A L L E M A G N E .

*De Hambourg , le 6 Avril.*

On travaille jour & nuit , écrit-on de Cronstadt , à l'armement de l'escadre destinée pour la Méditerranée. L'Amiral *Greigh* , qui la commandera , ne quitte plus cette ville. Cette escadre sera composée de 15 vaisseaux de ligne & de 6 frégates.

La fonte des neiges & glaces a fait déborder la Vistule. Une étendue de plusieurs milles est sous l'eau , & dans quelques isles on n'aperçoit plus que les toits des maisons.

*De Berlin , le 6 Avril.*

Après avoir donné ses ordres pour les prochaines manœuvres , le Roi s'est rendu à Sans-Souci. Le Prince Royal est à Potsdam.

où il restera pendant la durée des nouveaux exercices qu'on doit faire exécuter aux troupes. — M. de Bucholz, Ministre du Roi en Pologne, est reparti de cette ville pour retourner à Varsovie.

Un ordre du Cabinet, du 28 mars, permet d'importer, avec exemption de droit d'accise & de douane, la soie, le coton, le fil de laine & de coton, les peaux & cuirs verts, & les chiffons, & d'exporter librement les marchandises qui en seront fabriquées dans les Fabriques nationales, sans avoir besoin d'obtenir des passe-ports pour ces objets. Mais pour couvrir le déficit qui résultera de cette exemption, le Roi a jugé à propos de rétablir l'ancien droit d'accise additionnelle de 4 pfenning par dahler, de la valeur des marchandises fabriquées avec les susdits matériaux; les marchandises de laine manufacturées qui passeront d'une ville ou d'une province à une autre, seront également sujettes à ce droit.

Il paroît décidé qu'au commencement de juin le Roi & le Prince Royal feront un voyage en Westphalie, & qu'ils auront une entrevue avec la Famille Stadthoudérienne, qui doit se rendre au château de Loo en Gueldres.

*De Vienne, le 5 Avril.*

Nous avons promis dans le Journal précédent, le dernier Bulletin publié par le Gouvernement; il est du 2 de ce mois, & contient ce qui suit :

« La dépêche du Général commandant dans la

Transylvanie, datée du 21 mars, porte en substance, que le Major *Kettner*, du premier régiment des Valaques-Transylvains, après avoir fait occuper dans la Valachie les postes de Partfest & Skilla, s'est avancé avec 400 hommes d'Infanterie, 50 Hussards & 2 canons, jusqu'au couvent de Waiden, dans la vue de couper le passage à un détachement de 500 Turcs qui se rendoit de Nicopolis à Krajova & à Tirguschil. Aussi-tôt que l'ennemi a paru, il fut attaqué & obligé de prendre la fuite; deux Hussards ont été blessés à cette occasion: on ne sauroit déterminer la perte de l'ennemi, qui s'est dispersé à la hâte. »

« Le Lieutenant *Juillerad*, qui avoit été envoyé avec 31 hommes près du couvent d'Oradie, fut attaqué dans son poste, le 16 mars, par un gros détachement ennemi de 1235 hommes. Cet Officier voyant la supériorité des Turcs, prit le parti de se retirer; il se retira en si bon ordre, & se défendit si bien, qu'il tua à l'ennemi plus de 30 hommes. L'arrivée du Capitaine *Willand* le détermina à se soutenir sur les hauteurs d'Oradie; l'ennemi recommença ses attaques, mais il fut repoussé chaque fois, & aussi-tôt qu'il aperçut l'approche d'un nouveau détachement commandé par le Major *Leyritz*, il se retira à Rukur, & le lendemain de grand matin il gagna Dragoslavina: il a perdu à cette occasion plus de 80 hommes; nous avons eu 5 tués & 3 blessés. »

« Le Prince de Cobourg est entré, le 13 mars, sur quatre colonnes, dans la Moldavie; la première s'est rendue à Baja, la seconde à Littenmare & à Suczawa, la troisième à Dorogoie, & la quatrième à Hercza. Au moyen de cette marche, on soutiendra le Corps qui s'est porté de Transylvanie à Okna, où se trouvent des salines considérables. — Ce Prince a appris qu'il est arrivé

à Choczim un Corps de 2,000 Tartares , & que la patrouille qui s'est avancée jusqu'à Bojana sur les frontières , est composée de 700 hommes. »

« Le Major-général de *Papilla* a mandé au Lieutenant-général Comte de *Wartenleben* , que le 11 mars , un détachement de Turcs de New-Orsova s'étoit embarqué sur 3 bateaux , à la pointe du jour , pour surprendre un de nos piquets postés dans le voisinage : mais on apprit à temps le dessein de l'ennemi ; on envoya du secours à ce poste , & les Turcs furent obligés de se retirer avec perte sous le canon de la forteresse. »

« Les Volontaires que le Général de *Wartenleben* a assemblés , ont surpris , dans un défilé , un détachement de Turcs qui escortoient 200 chevaux chargés de farine ; ils prirent les chevaux , tuèrent environ 200 Turcs , & forcèrent le reste de se sauver à Tsupna. »

« Par des lettres de Mitrowitz , petite ville située dans la Sirmie , sur la Save , on a appris que l'Empereur y étoit arrivé le 20 mars , en très-bonne santé : malgré des chemins presqu'impraticables , S. M. en sortant de Carlstadt , avoit voulu visiter plusieurs endroits du cordon , tant en Croatie qu'en Esclavonie. Pour assurer la route du Monarque , les Généraux avoient pris la précaution de renforcer , depuis le 10 , tous les postes avancés , ainsi que toutes les avenues dans l'une & l'autre province. L'Empereur avoit voulu reconnoître Gradiska , où il étoit arrivé le 15 : le 16 , on l'avoit vu à Brod , & le 18 il étoit passé par Diakowar : le 22 , on l'at-

tendoit à Semlin, & à Futack le 25. Outre les Généraux qui s'y trouvoient depuis le 12, on y avoit vu arriver, le 21, le Maréchal Comte de *Lascy*, avec les Généraux de Cavalerie & d'Infanterie, Prince *Charles de Lichtenstein* & *Pellegrini*, qui avoient soigneusement visité tous les environs de cette ville. A la suite de ces nouvelles, on a répandu que, le 26, 40 mille hommes avoient passé la Save du côté de Sabatsch, à 5 lieues au-dessus de Belgrade, sur 3 ponts qu'on y avoit jetés la nuit précédente; mais cet avis paroît prématuré, d'autant plus qu'on ignore l'arrivée d'un courier extraordinaire, sans lequel il étoit impossible de recevoir un pareil avis en si peu de temps.»

D'autres avis, non moins suspects, ont aussi annoncé qu'un Corps de 15,000 hommes avoit passé la Save près de Belgrade, & qu'il avoit eu une chaude action avec un parti de Cavalerie Turque qu'on avoit forcé à la retraite. On a retiré de la Save le corps du Lieutenant *Fekete*, tué à l'attaque de nos travaux, & sur lequel on n'a trouvé aucune blessure.

Quelques lettres de l'Archipel, arrivées à Trieste le 23 mars, à bord d'un navire venant de Thessalonique, parlent d'ordres pressans envoyés de Constantinople sur les côtes & aux îles, de rassembler des

recrues, des vivres & des munitions, pour être envoyées en Bosnie & en Serbie ; mais elles gardent le silence sur le sort de l'Internonce, & sur les suites de la Déclaration de guerre.

L'Empereur a conféré au Prince de *Lichtenstein*, Général de Cavalerie, & l'un des Officiers de S. M. les plus entreprenans, le commandement du Corps d'armée en Croatie. — Les troupes actuellement rassemblées, seront réparties en trois grands Corps ; savoir, la grande armée, le Corps qui doit se concerter avec les Russes, & le Corps de réserve. — Celui des Chasseurs est actuellement de 6,000 hommes, qu'on distribuera dans chaque régiment d'Infanterie.

Il est arrivé ici, le 3, un ordre de hâter le départ des bataillons d'observation & du reste de l'artillerie. Les bataillons de *Preiss* & de *Tillier* s'embarqueront sur le Danube, le 12, & le 15 les bataillons de Grenadiers.

*De Francfort-sur-le-Mein, le 14 Avril.*

Les troupes de Brunswick qui passent, au nombre de trois mille hommes, à la solde des États-généraux, se sont mises en marche le 5 de ce mois. On écrit aussi de Bareith que le Margrave cédera aux Provinces-Unies quelques bataillons de ses

troupes , & un Corps de Chasseurs que l'on lève aduellement.

« Nous sommes encore dans la même incertitude , écrivoit-on de Vienne , en date du 30 mars , sur les suites qu'a pu avoir , pour la personne de notre Internonce , la déclaration de guerre qu'il a dû faire à la Porte , de la part de notre Cour. Les lettres de Venise , datées du 15 de ce mois , font mention d'un bruit généralement répandu , que ce Ministre s'étoit retiré secrètement de Constantinople , après avoir envoyé au Divan la déclaration cachetée de ses armes , ce qui avoit obligé le Grand Visir à convoquer extraordinairement les Membres de ce Conseil ; mais comme leur réunion exigeoit du temps , l'Internonce , qui tenoit un bâtiment tout prêt , y étoit monté à bord sans être reconnu , & avoit tout de suite fait voile pour l'Archipel. Les mêmes lettres ajoutent néanmoins qu'on ignoroit par quelle voie cette nouvelle y étoit parvenue , & que le Sénat , jusqu'à la même époque , n'avoit reçu aucune dépêche de son Ambassadeur près de la Porte. D'autres avis , qu'on vient de recevoir de la Buchowine , assurent que par des lettres arrivées de Constantinople à Jassy , dont , à la vérité , on ne cite point la date , on avoit été instruit que l'Internonce , après avoir fait communication à la Porte des intentions hostiles de sa Cour , avoit sollicité des passe-ports pour se retirer , & qu'il les avoit obtenus sans la moindre difficulté. On voit que ces deux avis , quoiqu'ils s'accordent en quelque manière sur le départ du Baron de Herbert , ne doivent être regardés que comme des bruits sur lesquels on ne peut faire aucun fond , puisqu'il ne seroit guère possible que , si le départ du Ministre avoit eu lieu , il n'eût trouvé le moyen de donner , soit directement ou indirectement , de ses

nouvelles à la Cour. Quoi qu'il en soit, l'opinion la plus probable à cet égard, c'est celle des personnes qui assurent que, jusqu'à l'époque de la sortie du Grand-Visir de la capitale, pour se mettre à la tête de la grande armée, aucun courrier quelconque ne pouvoit être expédié de Constantinople par les Ministres Etrangers qui y résident; & l'on fait, par toutes les lettres de notre armée, que cette sortie du premier Ministre de l'Empire Ottoman n'a point eu lieu jusqu'ici. »

On répand le bruit peu vraisemblable, que le 17 mars on a commencé à canonner Belgrade, par deux batteries qu'on avoit élevées vis-à-vis de cette forteresse, & que le 21 les Assiégés ont fait jouer leur artillerie, détruit une de ces batteries, & fortement endommagé l'autre; de sorte que les Autrichiens ont été obligés de se replier sur Semlin. — On travaille toujours à la digue que l'on construit à la pointe de la Save; les ouvriers sont défendus par un gros détachement de troupes.

MM. *Biefter* & *Gedike*, Auteurs du Journal de Berlin, ont publié une lettre remarquable, dont l'objet est d'expliquer l'étrange anecdote qui, dans le temps, accrédita les connoissances miraculeuses du fameux *Swedenborg*, & ses liaisons avec les esprits. L'Ecrivain de cette lettre, Gentilhomme d'une grande naissance, promet de se nommer, si quelqu'un forme des doutes sur la vérité de son récit, dont voici la teneur :

La feue Reine de Suède , *Louise Ulrique* ,  
 chargea un jour *Swedenborg* de demander au frère  
 de cette Princesse , le feu Prince de Prusse , *Fré-  
 déric Guillaume* , père du Roi actuel , & qui ne vi-  
 voit plus alors , pourquoi il n'avoit pas répondu  
 à une de ses lettres qu'elle désigna. *Swedenborg*  
 revint chez la Reine au bout de 24 heures , &  
 lui dit , dans un entretien secret , des choses qui la  
 firent pâlir , & la persuadèrent entièrement des  
 intelligences surnaturelles de ce Physicien. L'Au-  
 teur de la lettre , qui lui-même a entendu la Reine  
 raconter par la suite cette anecdote , & ajouter ,  
*je ne suis pas facilement dupe* , se rendit le lende-  
 main chez le Chevalier *Beylon* , Suisse de nais-  
 sance , & Lecteur de la Reine : il y rencontra le  
 Comte F. . . ; il rapporta ce qu'il avoit oui de la  
 bouche de cette Princesse , d'ailleurs vraiment éclair-  
 rée : ces Messieurs sourirent , se regardèrent , &  
 lui firent penser qu'ils étoient instruits de la ma-  
 nœuvre secrète de cette affaire. En effet , le Che-  
 valier *Beylon* lui dit à cette occasion : « lors de la  
 » révolution projetée en 1756 , qui coûta la vie  
 » au Comte de *Brahe* & au Maréchal de *Horn* ,  
 » on regarda la Reine comme un des principaux  
 » Auteurs de ce projet , & peu s'en fallut que le  
 » parti triomphant ne se portât à quelqu'extré-  
 » mité à son égard. Dans cette position critique ,  
 » la Reine écrivit à son frère le Prince de Prusse ,  
 » pour lui demander conseil & secours ; elle ne  
 » reçut point de réponse , & le Prince mourut  
 » quelque temps après. Impatiente de pénétrer  
 » le motif du silence de son frère , elle fit venir  
 » *Swedenborg* , qui passoit pour avoir des relations  
 » secrètes avec les morts , & le chargea , en pré-  
 » sence des Sénateurs du royaume , le Comte T...  
 » & H. . . de lui procurer les éclaircissémens qu'elle  
 » desiroit. Le dernier de ces Sénateurs , qui avoit

» intercepté la lettre de la Reine à son frère, &  
 » le Comte T. . . , résolurent de mettre à profit  
 » cette circonstance, pour faire connoître à cette  
 » Princesse leur sentiment sur plusieurs points  
 » importans. Dans cette vue, ils se rendirent pen-  
 » dant la nuit chez *Swedenborg*, & l'endoctrinè-  
 » rent sur ce qu'il devoit répondre à la Reine.  
 » Celui-ci, très-content de sortir d'un grand em-  
 » barras, alla trouver le lendemain matin cette  
 » Princesse, & lui dit dans un entretien particulier,  
 » que le Prince lui étoit apparu, & lui dit : qu'il  
 » n'avoit point répondu à la lettre en question,  
 » parce qu'il n'auroit pu que blâmer hautement  
 » la conduite de sa sœur, dont l'ambition avoit  
 » fait verser le sang dernièrement répandu, &  
 » qu'elle en seroit responsable devant Dieu; qu'il la  
 » prioit de ne plus se mêler à l'avenir des affaires  
 » d'Etat, de ne point s'arroger le Gouvernement,  
 » & de ne plus exciter des troubles dont tôt ou  
 » tard elle deviendroit la victime. »

« La Reine, saisie d'étonnement, & fermement  
 persuadée que feu son frère savoit seul des secrets  
 de cette nature, puisqu'elle ne s'étoit découverte  
 qu'à lui seul, crut depuis ce moment aux intel-  
 ligences de *Swedenborg*, avec une entière convic-  
 tion. On imagine bien que les deux Seigneurs,  
 qui avoient donné à la Reine cette leçon, se gar-  
 dèrent prudemment d'en parler, même après  
 l'heureuse révolution de 1772, puisque la publi-  
 cation de cette aventure auroit pu avoir pour eux  
 des suites désagréables. On n'en disoit rien du  
 vivant de la Reine, & un très-petit nombre de  
 personnes en Suède en furent instruites. Le Che-  
 valier *Beylon*, qui étoit aussi présent lorsque la  
 Reine donna la commission à *Swedenborg*, vit  
 sortir les deux Sénateurs de la maison de cet  
 Académicien, & sur le champ il devina leur projet;

mais il garda le silence, parce qu'il souhaitoit lui-même que la Reine reçût quelques exhortations salutaires. »

Plusieurs Ouvrages ont fourni le tableau de l'armée Russe ; mais comme sa distribution & son économie générale ont varié depuis, ces premières informations n'ont plus la même utilité. Voici le plan actuel de la répartition de cette armée, telle qu'elle a été fixée en 1786, par le Collège de guerre.

Autrefois l'armée Russe étoit répartie en diverses divisions, dont chacune avoit ses quartiers de cantonnement, & qui portoient les noms de ces grands quartiers ; mais le Prince *Potemkin*, Président du Collège de Guerre, jugea convenable de changer cet établissement, par la raison peut-être que la division dont il étoit le chef, ne se trouvoit point en proportion avec les autres divisions. Il lui substitua une nouvelle répartition composée de neuf Corps, dans laquelle il eut pour objet principal de diviser l'armée, de manière qu'elle pût être rassemblée plus promptement, & devenir plus utile aux provinces. On a reconnu qu'il seroit avantageux de placer des troupes sur-tout dans celles de ces provinces qui manquent de fabriques & de débouchés, & de leur procurer par ce moyen des consommateurs & du numéraire. Dans cette vue, on retira un grand nombre de troupes des provinces d'Ingermanlande, de Livonie, d'Estonie, de Plescow, de Novogorod, de Finlande, pour les répartir dans d'autres provinces, & nommément dans l'Ukraine ou la petite Russie, province qui abonde en blé & en fourrages qu'elle ne pouvoit vendre. Le même motif a déterminé le Prince *Potemkin* à distribuer un grand nombre de régimens dans les Gouvernemens dont

il est le Gouverneur-général; mais il avoit encore en vue la défense de ces grands Gouvernemens de frontière contre les Turcs & les Tatars. La répartition actuelle de l'armée paroît donner à la Russie de la prépondérance sur ses voisins; elle est combinée de manière à ce qu'indépendamment des avantages qu'elle procure aux provinces de frontière, elle en impose d'un côté aux Polonois, & de l'autre aux Turcs & aux Tatars, & qu'elle favorise singulièrement les prétentions de cette Couronne, qui paroît les étendre de plus en plus. On n'a laissé dans les provinces de l'intérieur qu'autant de troupes qu'il en faut pour la garnison des forteresses, & pour la conservation du repos public. Voici la nouvelle répartition qui ne comprend que les régimens de campagne, les Gardes, les Artilleurs, & tout ce qui est relatif au département du Général d'Artillerie; les régimens de garnison, les Corps d'éducation militaire, les Troupes de mer, les Soldats de Police & de Cercle, n'y entrent point.

I. Dans les Gouvernemens du Nord, tels que Pétersbourg, Wibourg, Reval, Riga, Plescow, Archangel, &c., commande le Général Feld-Maréchal Comte Rafumowsky.

*Général en chef* : Nicolai Soltikof.

*Lieutenans-généraux* : le Prince de Wirtemberg, le Baron Stroganow, le Comte d'Anhalt & Jwan Michelson.

*Majors-généraux* : 3.

### T R O U P E S.

*Cavalerie* : 2 régimens.

*Infanterie* : 12 régimens, outre le Corps des Chasseurs de Finlande, & un régiment des Cosaques du Tanais.

II. Dans la petite Russie & les Gouvernemens

voisins, commande le Général Feld-Maréchal Comte Romanzof-Sadunaiskoi.

*Généraux en chef* : Baron d'Elmpt & Michel Kamenskoi.

*Lieutenans-généraux* : 6.

*Majors-généraux* : 14.

**T R O U P E S.**

*Cavalerie* : 13 régimens.

*Infanterie* : 10 régimens, outre 4 Corps de Grenadiers nouvellement levés, les Corps de Chasseurs de la Russie blanche & de Livonie; enfin, 4 régimens de Cosaques du Tanaïs.

III. Dans les Gouvernemens méridionaux commande le Général Feld-Maréchal Prince Potemkin.

*Généraux en chef* : Michaila Kachowskoi, Prince Juri Dolgorukoi, Pierre Tekelli, Alex. Suworow,

*Lieutenans-généraux* : 8.

*Majors-généraux* : 29.

**T R O U P E S.**

*Cavalerie & Troupes légères* : 32 régimens ou Corps.

*Infanterie* : 5 Corps de Grenadiers, 30 régimens & 6 Corps des Chasseurs.

IV. Dans le Gouvernement de Moscou commande le Général en chef Chevalier Jeropkin.

*Lieutenant-général* : Mich. Leontijew.

*Major-général* : Lew Dawidof.

**T R O U P E S.**

*Infanterie* : deux régimens.

V. Dans le Gouvernement de Wolodimir commande le Général en chef Comte Soltikof.

*Major-général* : Prince Fedor Schetsbertow.

**T R O U P E S.**

*Cavalerie* : 2 régimens de Carabiniers.

VI. Dans le Gouvernement de Simolensko commande le Général en chef Prince Reprin.

*Major-général* : Prince Paul Gagarin.

T R O U P E S.

*Cavalerie* : 2 régimens de Carabiniers.

VII. Dans les Gouvernemens de la Ruffie blanche commande le Général en chef Comte Moufin-Pusch-Kin.

*Lieutenant-général* : Charles Hardnwig.

*Major-général* : 1.

T R O U P E S.

*Cavalerie* : les Carabiniers de Riga.

*Infanterie* : 2 régimens, un régiment de Cosaques.

VIII. Le Corps d'Orenbourg est commandé par le Lieutenant-général Baron d'Igelstrom.

*Majors-généraux* : 3

T R O U P E S.

*Cavalerie* : les Dragons d'Orenbourg.

*Infanterie* : 3 régimens, 6 bataillons nouvellement formés, & les Cosaques d'Ural.

IX. Le Corps de Sibérie est commandé par le Lieutenant-général Chevalier Ogarew.

*Majors-généraux* : 2.

T R O U P E S.

*Cavalerie* : 2 régimens de Dragons.

*Infanterie* : le régiment de Schirwan, 6 bataillons de Chasseurs, deux bataillons de campagne, les Cosaques d'Irkuzks.

E S P A G N E.

De Madrid, le 2 Avril.

La Princesse des Asturies est accouchée, le

29 mars, d'un Infant, & très-heureusement. La naissance de ce Prince a fait perdre deux paris, l'un de 50 pistoles entre le Prince des Asturies, qui parioit pour une Infante contre M. de Salcedo, Capitaine des Gardes; l'autre, des appointemens d'un mois entre M. de Florida-Blanca, qui étoit du parti du Prince, contre le Médecin de S. A. R.

## GRANDE-BRETAGNE.

*De Londres, le 15 Avril.*

Le mercredi 9 de ce mois, le Roi a tenu à St. James un Chapitre de l'Ordre de la Jarretière, dont les Ducs de *Dorset* & de *Norshumberland* ont été décorés.

En rendant compte de la dernière Séance du procès de M. *Hastings*, nous rapportâmes l'interrogatoire irrégulier, auquel les Directeurs de l'*impêachment* avoient tenté de soumettre, après la confrontation, M. *Benn*, témoin produit par eux-mêmes, mais dont les dépositions contredisoient leurs vues. La Chambre Haute soumit donc aux douze Grands Juges cette question de loi, savoir : « Si, lorsqu'un témoin, produit & examiné dans une procédure criminelle, à la requête des Accusateurs, a déclaré n'avoir aucune connoissance du fait sur lequel il

» est interrogé, les Accusateurs sont com-  
 » pétens à recommencer cet examen,  
 » en questionnant de nouveau le témoin  
 » sur les circonstances de quelque ré-  
 » ponse antérieure, qu'on supposeroit  
 » avoir été faite par lui devant le Comité  
 » de la Chambre des Communes, ou  
 » ailleurs, & en l'obligeant à déposer si  
 » telles ou telles particularités n'étoient  
 » pas conformes à ce qu'il pouvoit avoir  
 » avancé hors du Tribunal? »

Les Grands Juges ont été UNANIMES dans leur décision. C'est le Chevalier *James Eyre*, Chef-Baron de la Cour de l'Echiquier, qui l'a prononcée, le 10, à la Chambre des Pairs, au nom des douze Magistrats, en déclarant que le témoin, *M. Benn*, « n'étoit point tenu de répon- » dre à la question extrajudiciaire que » lui faisoient les Directeurs du Comité » d'*impêachment*. « Le Lord Chancelier & le Lord Cambden ont été entièrement de cette opinion, & en conséquence la Chambre Haute a arrêté qu'il ne seroit point permis au témoin de répondre à la question qui lui étoit proposée par les Accusateurs. Ceux-ci ayant été informés de cette décision par la bouche du Chancelier, *M. Fox* a protesté contre, en leur nom & au sien, dans la douzième Séance de *Westminster-Hall*, où, conformément

à l'ajournement, le procès a été repris le 10. Le même jour, on reçut les dépositions ultérieures de M. *Benn* & celles du Colonel *Gardiner*, qui furent très-long-temps examinés.

A la treizième Séance de la Cour des Pairs, le 11, M. *Benn* & le Colonel *Gardiner* ont été entendus de nouveau. M. *Burke* fit ensuite des observations sur quelques dépositions de ces deux témoins. Antérieurement, M. *Anstruther*, dans un discours de trois heures & demie, avoit récapitulé la première charge. La seconde, relative aux *Begums* ou Princesses d'Oude, sera entamée aujourd'hui par MM. *Adam* & *Pelham*; & les témoins entendus, M. *Shéridan* en fera le résumé. A l'avenir, les Pairs ne donneront à cette Cause que trois jours par semaine, le mardi, le mercredi & le jeudi. Quelques-uns des Accusateurs, à ce qu'on rapporte, ont eu l'imprudence de dire que si cela convenoit au Comité, il prolongeroit le procès d'un an ou deux, & que c'étoit bien le moins qu'on pût faire, après avoir employé 14 ans à chercher & à recueillir les moyens d'accusation. Quoiqu'il en soit, depuis que les témoins appelés par le Comité même, paroissent l'avoir secondé, les Gazettes qui lui ont été opposées, dénigrent aujourd'hui ces témoins mêmes;

il faut espérer que les Juges auront leur tour ; & que sera-ce des témoins que fera entendre l'Accusé ? Au Journal suivant , nous donnerons quelques détails de ces premières dépositions , si elles nous parviennent par voie authentique ; car les Papiers publics se contredisant tous dans leur rapport , font contredire les témoins eux-mêmes d'une ligne à l'autre , atténuent ou grossissent ces dépositions selon l'esprit qui les anime , & rendent à la volée ce qu'ils ont entendu , ou que d'autres ont entendu à la volée. M. Fox , dans le protêt dont nous avons parlé , a décrié tous ces témoins , en les qualifiant dans des termes que nous rendrons au Journal suivant.

L'année dernière , il s'établit dans la Cité , à l'une des extrémités de Londres , quartier habité par des gens du Peuple , des Artisans & de petits Marchands , un Spectacle , sous le nom de *Théâtre Royal* , à-peu-près de la nature de ce qu'on nomme à Paris les petits Spectacles , ou Spectacles du Boulevard. Une fois infesté de cette nouvelle Ecole de dissipation & d'immoralité , ce district aperçut bientôt par mille dérangemens domestiques la pernicieuse influence de ce nouvel établissement. Quelques Citoyens respectables entreprirent d'arrêter les ravages de cette

licence naissante , en faisant fermer ce Théâtre dirigé par le sieur *Palmer*, & ils y réussirent. Les autres petits Spectacles, tels que celui qu'on nomme *Sadler's Wells*, ont pris l'alarme, & ont craint la même proscription. Le propriétaire de *Sadler's Wells* s'est adressé au Parlement pour obtenir une autorisation légale. A cette occasion, M. *Mainwaring*, l'un des Représentans du Comté de *Midlesex*, & dont le zèle patriotique a principalement contribué à faire fermer le Théâtre Royal, demanda, le 8, à la Chambre Basse, permission de présenter « un Bill qui explique & corrige les actes des 10 & 26<sup>e</sup>. années du règne de *George II.* » Ces actes prohibent tous Spectacles ou Représentations théâtrales, Farces, &c. non autorisés par une permission (*licence*) du Lord Chambellan; mais comme les Juges de paix peuvent autoriser les Maisons publiques de danse & de musique, insensiblement on a changé la destination de plusieurs de ces lieux, & transformé ces Assemblées en Théâtres. Le Bill de M. *Mainwaring* a pour objet de faire cesser cet abus.

La proclamation du Roi pour défendre aux Matelots Anglois de s'enrôler au service étranger, a été publiée à *Plimouth*, avec ordre aux Officiers & aux Magistrats de la faire exécuter de point en point. Il en a été affiché des exemplaires

aux portes du chantier & dans toutes les places publiques de la ville ; on en a envoyé aussi des exemplaires dans tous les ports à l'ouest.

Le Prince *Henri* est toujours à *Plimouth*, mais il ne tardera pas à retourner à sa station d'*Halifax*.

Suivant l'état authentique & imprimé, qui a été dressé à l'Echiquier, le 3 de ce mois, le produit net de toutes les Taxes, dites *perpétuelles*, telles que Douanes, Excise, Timbre, Fenêtres, Chevaux, Voitures, Sel, Ports de Lettres, Taxes sur les Domestiques, &c. &c., s'est élevé,

En 1786, à . . . 12,389,555,2 liv. st.

En 1787, à . . . 12,923,134,12

Ce qui donne, en faveur de 1787, un excédent d'un peu plus d'un demi-million sterling.

Au produit de ces Taxes *perpétuelles*, il faut joindre celui des Taxes dites *annuelles* ; savoir, celles des Terres & de la Drèche, évaluées 2,750,000 liv. st., & l'on aura la totalité du revenu public.

Le *Timbre* a rendu en 1787, 1,181,464 liv. sterl. ; & les *Chevaux* de luxe, de carrosses, 72,448 liv. st.

Les dernières ventes faites à l'hôtel de la Compagnie des Indes, ont produit plus de 800,000 liv. st., indépendamment de 200,000 liv. st., valeur des marchandises enregistrées pour le compte des Of-

ficiers : c'est un total de plus d'un million sterling payé argent comptant.

Le nombre des vaisseaux qui ont appareillé du port de Hull, depuis le 20 février, pour la pêche de la baleine dans les mers du Groenland & le détroit de Davis, est de 36. Leur charge en tonneaux est de 6596, & le nombre d'hommes de 1276.

Le Capitaine *Lamb* est arrivé de la Jamaïque à Liverpool, après une traversée de neuf semaines. Le vaisseau portoit des mâts de fortune, & faisoit beaucoup d'eau. Lorsqu'il a mis à la voile, on commençoit à couper les cannes à sucre qui étoient d'une beauté remarquable, & promettoient la plus abondante récolte. Le départ des vaisseaux employés au commerce des Nègres, étoit entièrement suspendu, & on en équipoit plusieurs pour les isles.

Le 31 mars, on a exécuté deux Criminels à Liverpool. Il est très-remarquable qu'il n'y a point eu d'exécution publique dans cette ville, depuis la rébellion en 1715.

On apprend par des lettres de Calcutta, que le fort Anglois de Nutall, sur la côte occidentale de Sumatra, a été incendié d'une manière bien malheureuse. Le 4 juin, la garnison célébrant, selon l'usage, la naissance du Roi d'Angleterre par une décharge d'Artillerie, un des canons mit le feu par accident à une maison du fort; la flamme se communiqua avec une telle rapidité, qu'en près de trois quarts-d'heure toutes les maisons se trouvèrent réduites en cendres. Ce qui ajouta beaucoup

à l'horreur de ce désastre, c'est que les Habitans venoient de sortir d'une maladie épidémique assez semblable à la petite vérole, qui les avoit désolés pendant plusieurs mois. Cette épidémie avoit fait tant de ravages, que les récoltes de riz se pourrissoient dans les champs, faute de mains pour les moissonner.

Un phénomène assez étonnant, attire dans ce moment-ci l'attention & la curiosité des Gens de l'art. Une Dame, dont la mort a été annoncée dans les Papiers publics depuis plus de 15 jours, se trouve n'avoir pas encore été enterrée, vu que son corps n'a pas éprouvé la moindre altération. Les Médecins ont jugé unanimement qu'elle n'étoit point dans un état léthargique, & cependant ils ne savent comment rendre raison du fait : les amis de la défunte ont résolu, en attendant, de ne point la faire inhumer, jusqu'à ce que l'on aperçoive quelque changement dans l'état de son corps.

Entr'autres antiquités que possède le Roi d'Angleterre, est une montre que l'on a trouvée, il y a environ 15 ans, dans le château de Bruce en Écosse; sur le cadran est écrit, *Robertus B. Rex Scotorum*, & par dessus est une corne convexe au lieu de verre. Robert Bruce commença à régner en 1305, & mourut en 1328; ainsi il y a plus de 560 ans que cette montre a été faite. La boîte est en argent, avec

des ornemens en relief sur un fond d'émail bleu.

Depuis quelque temps l'Ecosse voit ses Habitans se tourner vers les arts & l'agriculture ; mais tous les jours le peu de bois qu'elle possède diminue , & les combustibles y renchérissent de plus en plus. Le charbon de terre qu'on y apporte , paie un fret considérable ; & , ce qui est encore plus injuste & plus onéreux , il y a sur ce fossile une taxe si mal assise , que les plus éloignés paient le plus. Dans une quantité d'endroits de l'Ecosse il n'y a point de tourbe , & dans ceux où il s'en trouve , elle occasionne , pour l'exploiter , plus de temps qu'elle ne vaut.

Le Comte de Fife, Ecossois de naissance , Pair d'Irlande , grand propriétaire de terres , s'occupe , depuis plus de 30 ans , des moyens de former des plantations de bois. Il a garni de verdure plus de 7 mille acres de marais , auparavant incultes & stériles , dans les Comtés d'Aberdeen , de Bamf & de Murray.

Le premier essai du Comte de Fife fut de fermer son parc à Duffhouse , dans le Comté de Bamf. Ce parc , situé sur la côte , offroit une quantité de sites agréables , embellis par la mer , par une fort belle rivière & par des rochers ; mais il n'y avoit pas un arbre , & l'on croyoit que l'air de la mer les empêcheroit de croître. Le Comte de Fife a prouvé la fausseté de cette opinion. Son parc , qui a 15 milles de tour , est garni d'arbres de toute espèce , & dans le meilleur état de végétation.

N<sup>o</sup>. 17. 26 Avril 1788.

h

Voici la méthode de culture qu'il a employée dans ses plantations, ainsi qu'il en rend compte lui-même dans une lettre adressée à M. Young :

« Lorsque le marais, dit-il, se trouve pierreux, j'enclos ma plantation d'un mur de pierre de cinq pieds de haut, couvert au faite de deux gazons. Ce mur me coûte 15 schellings la chaîne écossaise de 24 aunes. Lorsqu'il n'y a pas de pierres, ce qui arrive la plupart du temps dans le Comté de Murray, j'enclos avec une levée de gazon de cinq pieds de haut sur quatre de large à sa base, & de vingt-deux pouces à son sommet, qui me coûte 4 schellings la chaîne. Je trouve que ces levées servent aussi bien que la pierre; j'en ai qui ont plus de vingt ans, & qui sont aussi solides que dans le commencement. Je plante aujourd'hui environ 1200 pieds d'arbres par acre; autrefois j'en plantois jusqu'à 3,000; mais l'expérience m'a appris qu'il valoit mieux les planter plus clairs, & les remplacer, s'il en étoit besoin, la troisième année. J'emploie cette méthode particulièrement dans le Comté de Murray, où rarement un seul arbre vient à manquer. La majeure partie des plants consiste en sapins d'Écosse de trois ans, que j'ai élevés moi-même, ou que j'achète à 10 pences le millier. Je mêle avec les sapins des arbres de toute espèce. J'entoure de tranchées les endroits du marais où le sol est le meilleur, & qui sont un peu abrités; j'y fais mettre un peu de chaux & de fumier, & j'en fais des pépinières. Je plante aussi en plates-bandes des plants d'un an de plusieurs espèces, tirés de mes différentes pépinières. Je les élève trois ans, & les transpose alors dans mes plantations. Je trouve cette pratique très-avantageuse, en ce que les plants se trouvent faits au terroir. Lorsque je remplis la plantation, on coupe alors les sapins pour

la première fois, ou bien on les transplante, en les enlevant avec leur motte de terre; par un temps humide, on les plante dans des enclos de dix ou douze acres, où le desir d'avoir des bois plus hâifs m'engage à planter des arbres plus avancés. On les enterre dans des fossés, à environ 40 pieds de distance les uns des autres, & rarement ils manquent.

» Mon premier soin, après que l'enclos est convenablement rempli, est de le mettre à l'abri des attaques du bétail. Une légère gratification à quelques journaliers remplit cet objet; & lorsque les haies ou autres fermetures sont bien faites, elles exigent fort peu de réparations. Il faut avoir attention d'ôter les mauvaises herbes, & c'est ce qui se fait chez moi avec la plus grande exactitude, de quelque âge que soient les plantations. J'y pratique aussi des percées que l'on conduit selon la situation des lieux, mais jamais en droite ligne, de manière à exciter de vioiens coups de vent; ces routes traversent les plantations dans tous les sens, forment des promenades agréables, ainsi que de: issues pour les mauvaises herbes. Je plante depuis octobre jusqu'en avril; mais si le temps est à la gelée, & qu'il ne soit pas favorable pour planter, mes ouvriers s'occupent à nétoyer les plantations. »

Depuis le premier février 1784, jusqu'au dernier de mars 1787, le Comte de Fife a planté 676,566 pieds d'arbres sur une étendue de 149 acres de terre. Les espèces d'arbres qui les composent, sont des Sicomores, des Sapins, des Chênes, Hêtres, Larix, Bouleaux, Peupliers, Aulnes, Cytises des Alpes, Ormes, Frênes, Châtaigniers.

Outre cette belle plantation, le Comte de Fife a fait planter, pendant le même espace de temps, dans les Comtés d'Aberdeen, environ 60,000 sa-

h ij

pins & 100,000 chênes, bouleaux, frênes, larix & autres arbres de haute futaie.

En octobre 1786, un particulier acheta 39 brebis de trois personnes différentes, & les laissa paître tout l'hiver suivant, sur un terrain nouvellement mis en prairie. Le terrain étoit ce qu'on appelle communément un terrain noir, assez approchant de la tourbe. En 1785, étant semé d'avoine & de graine de foin, il étoit devenu fort solide, & s'étoit trouvé propre au pâturage dès l'année suivante. On avoit fumé ce terrain avant de semer, avec environ cent boisseaux de chaux par acre. Les brebis se trouvèrent bien tout l'hiver; mais les agneaux qu'elles produisirent au printemps, quoique forts & venus à terme, mouroient en naissant, ou, perclus de leurs membres, dépérissoient à vue d'œil & mouroient, de manière qu'on ne put en élever que quatre pour les Bouchers. Cependant les brebis continuoient à se bien porter; elles engraissoient régulièrement, & on les vendit toutes à la boucherie. On n'avoit tiré qu'une récolte de bled de ce terrain nouveau; & le blé s'étant trouvé clair semé, l'herbe s'étoit fort épaissie & pouffoit vigoureusement. Le propriétaire conjecture que c'est cette herbe trop vigoureuse qui a fait tort à ses agneaux. Le regain a été brouté cette année par les béliers, qui s'en sont fort bien trouvés, & ont aussi engraisés. Ce qu'on a de la peine à concevoir, c'est comment les brebis n'étant point elles-mêmes affectées par cette nourriture, elles ont pu transmettre à leurs agneaux une maladie aussi désastreuse. Cette prairie nouvelle est fort malfaisante pour les bêtes à corne; elle leur donne généralement la diarrhée; mais elle produit un effet contraire sur les chevaux, qui s'y engraisent plus tôt qu'ailleurs. Le propriétaire a mis actuellement sur

ce pâturage des jumens pleines, & il attend avec impatience d'avoir des poulains, pour voir s'ils éprouveront des effets semblables. — On a conseillé à ce Fermier de semer dans sa prairie du *ray-grass*, qui, venant plus difficilement, ne deviendra point si vigoureux, & aura des suites toutes différentes.

## F R A N C E.

*De Versailles, le 16 Avril.*

Le Marquis de Balivière, le Chevalier de Faydit-Terffac, le Marquis Camille du Blaisel & le Comte du Parc de Barville, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, & de la suivre à la chasse; les deux premiers le 7, & les deux derniers le 11 de ce mois.

*De Paris, le 23 Avril.*

Réponse du Roi, du 17 avril 1788, aux Remontrances du Parlement, sur la Séance du 19 novembre 1787.

J'ai lu vos Remontrances, & j'ai voulu y répondre avec une telle authenticité, que vous ne puissiez pas douter de mes intentions, ni vous permettre de vous en écarter.

Il étoit superflu de me parler de la loi de l'enregistrement & de la liberté des suffrages.

Lorsque je viens tenir mon Parlement, c'est pour entendre la discussion de la loi que j'y apporte, & me déterminer sur l'enregistrement avec plus de connoissance de cause.

h iij

C'est ce que j'ai fait le 19 novembre dernier : j'ai entendu tous les avis.

Il n'est nécessaire de les résumer que lorsque je n'assiste pas à vos délibérations.

La pluralité peut seule alors me faire connoître le résultat de vos opinions.

Lorsque je suis présent , j'en juge par moi-même.

Si la pluralité dans mes Cours forçoit ma volonté , la Monarchie ne seroit plus qu'une Aristocratie de Magistrats , aussi contraire aux droits & aux intérêts de la Nation qu'à ceux de la Souveraineté.

Ce seroit en effet une étrange constitution , que celle qui réduiroit la volonté du Roi à la valeur de l'opinion d'un de ses Officiers.

Et qui assujettiroit le Législateur à avoir autant de volontés qu'il y auroit de Délibérations différentes dans les diverses Cours de Justice de son Royaume.

Je dois garantir la Nation d'un pareil malheur.

Tout a été légal dans la Séance du 19 novembre.

La Délibération a été complète , parce que toutes les opinions ont été entendues.

Les avis n'ont pas été recomptés , parce que j'étois présent.

La pluralité ne doit pas être formée , lorsqu'elle ne doit pas prévaloir.

Il y a eu Arrêt , parce que toutes les fois que je tiens mon Parlement pour un objet d'Administration ou de Législation , il n'y a d'Arrêt que celui que j'ordonne de prononcer.

J'ai donc dû réprover votre Arrêté , & je vous défends d'en prendre de pareils à l'avenir.

C'est épurer , & non pas altérer vos registres , que d'en retrancher une erreur , que je veux bien

n'attribuer qu'à un moment de surprise & d'illusion.

De combien de Loix utiles, qui font journellement la règle de vos jugemens, la France n'est-elle pas redevable à l'autorité de ses Rois qui les ont fait enregistrer, non-seulement sans égard à la pluralité des suffrages, mais contre cette pluralité même, & malgré la résistance des Parlemens!

Ces principes doivent être la règle de votre conduite.

Je ne souffrirai jamais qu'il y soit donné la plus légère atteinte.

Règlement du 19 Mars, fait par le Roi, portant établissement d'un Conseil d'administration du Département de la Marine, sous le titre de Conseil de la Marine. Ce Conseil, formé à l'instar de celui de la Guerre, y est aussi semblable que peut le permettre la différence qui existe entre les deux Départemens.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Février dernier, relatif aux eaux-de-vie dans le Royaume.

Autre, du 27 Mars, rendu en conséquence des délibérations & demandes du Chapitre Général des Religieux de l'ancienne Observance de Cluny, portant assignation de pensions provisoires pour la subsistance de chacun d'eux, avec établissement d'une Régie générale entre les mains du Receveur-général du Clergé, pour la conservation du temporel des maisons.

( 176 )

Durant l'espace de quelques lustres , nous avons vu des vides immenses se former dans l'empire des Lettres Françaises , par la mort de quelques Hommes de génie , rejetons brillans du beau siècle de Louis XIV. La mesure de tant de pertes vient d'être comblée , & le dix-huitième siècle ne compte plus le dernier & puissant Athlète , qui seul encore soutenoit le fardeau de notre gloire littéraire : c'est annoncer que M. le Comte de *Buffon* ne vit plus. A la suite d'une longue & douloureuse maladie , dont la force de son ame & celle de sa constitution physique lui adoucirent les souffrances , il est expiré à une heure , dans la nuit du 15 au 16 de ce mois.

M. Georges L. le Clerc , Comte de *Buffon* , Seigneur de Montbart , Marquis de Rougemont , &c. , l'un des quarante de l'Académie Française , Trésorier perpétuel de celle des Sciences , Membre de la Société Royale de Londres , des Académies de Berlin , de St. Pétersbourg , de Dijon , & de la plupart des Compagnies savantes de l'Europe , les plus distinguées , étoit né le 7 septembre 1707. Malgré l'étendue & l'espèce de ses travaux , son application fut infatigable , & sa vie donnée à la science presque jusqu'à son dernier instant. Il a été présenté le 18 à St. Mé-

dard, sa paroisse, & son corps embaumé, transporté à Montbard, où par son testament cet illustre Ecrivain avoit desiré d'être enseveli dans le même caveau que sa femme.

Sa pompe funèbre a eu un éclat rarement accordé à la puissance, à l'opulence, à la dignité. Un concours nombreux de Personnes distinguées, d'Académiciens, de Gens de Lettres, s'étoit réuni dans cet hommage solennel à la mémoire d'un Homme de génie, & accompagnoient le convoi. Telle étoit l'influence de ce nom célèbre, que 20,000 spectateurs dans les rues, aux fenêtres, & jusque sur les toits, attendoient ce triste cortège, avec cette curiosité que le Peuple réserve aux Princes. Ainsi, durant la guerre dernière, on vit des Corsaires Anglois renvoyer à *M. de Buffon* les caisses à son adresse, trouvées sur une prise, & garder celles qui appartenoient au Roi d'Espagne: des Armateurs montroient plus de respect pour le Génie que pour la Souveraineté.

Jusqu'au dernier jour, *M. de Buffon* a conservé une tête libre, une présence d'esprit parfaite, & l'amour des devoirs qu'il s'étoit imposés. Dans la matinée du 15 il donna encore des ordres pour les travaux du Jardin du Roi, & remit, à cet effet, 18,000 liv. à *M. Thouin*, qui a se-

condé avec tant de zèle & d'intelligence la noble entreprise à laquelle nous devons aujourd'hui une délicieuse promenade.

A l'ouverture du cadavre, on a trouvé 57 pierres dans la vessie, dont plusieurs grosses comme une petite fève, 30 de cristallisées en triangle, & pesant ensemble deux onces & six gros. Toutes les autres parties étoient parfaitement saines; le cerveau s'est trouvé d'une capacité un peu plus grande que celle des cerveaux ordinaires. Les gens de l'art qui ont opéré l'ouverture, s'accordent à croire que *M. de Buffon* eût été facilement taillé, & sans danger; mais, par l'effet de ses premiers doutes sur l'existence de sa véritable incommodité, ensuite par défiance du succès d'une opération, il persista à s'en remettre aux soins de la Nature.

Personne, en effet, ne dut avoir plus de confiance en elle, car personne n'en fut aussi libéralement traité. Dans la figure mâle & noble de *M. de Buffon*, elle avoit marqué l'empreinte extérieure de son intelligence. D'autres, avant lui, scrutèrent les secrets de l'harmonie universelle; le premier, il en fut le sublime interprète; d'autres en avoient senti les merveilles: lui seul les peignit dans leur majestueuse grandeur. Son pinceau anima la nature morte, & fit éclater l'intelli-

gence de la brute. Quand on relit ces admirables tableaux, où il rapproche avec tant de sagacité les actions des animaux, de leur instinct & de leur sensibilité, où il développe avec une clarté si lumineuse leurs propriétés par leurs mouvemens, & où il ramène sans cesse l'homme au sentiment de sa relation avec les moindres objets de la Nature, ce n'est plus seulement un Naturaliste qu'on entend, c'est un de ces Chantres merveilleux de l'antiquité, qui, la lyre à la main, enseignoit les mystères de la Nature aux Elèves de la Sagesse.

Si l'on observe encore l'immensité de faits rassemblés, discutés, comparés dans cet immortel Recueil, dont M. de Buffon seul pouvoit concevoir l'exécution, puisqu'il avoit les forces nécessaires pour l'exécuter; la foule d'idées, d'observations ingénieuses & souvent frappantes, dont il est plein; enfin, cet art de saisir les rapports & les différences, qui distingue si éminemment son Auteur, y a-t-il un seul homme doué de quelque candeur, qui osât appesantir sa critique sur les erreurs que peut renfermer l'*Histoire Naturelle*? On fera grace à des volumes entiers sur une espèce de chenille, dans lesquels il se trouvera encore des inexactitudes, & l'on se

h vj

récrierait sur quelques imperfections du Tableau universel de la Nature !

Au mérite de la science , au talent de la développer , au génie de l'agrandir , *M. de Buffon* joignit encore celui d'être à jamais le modèle des écrivains. Son éloquence soutenue est toujours à la hauteur de son sujet. Aucun livre ne renferme autant de beautés de style & un aussi petit nombre de beautés déplacées. Qu'il abaisse , qu'il élève son ton , qu'il soit didactique , descriptif , ou oratoire , l'Historien de la Nature conserve la proportion en homme plein de goût ; ses formes d'élocution sont seules invariables : correction , harmonie , propriété d'images , clarté continue , enchaînement parfait dans la liaison des idées , il n'est pas une qualité essentielle de l'art d'écrire dont *M. de Buffon* n'offre le modèle ; mais pour arriver à cette élévation & n'en jamais descendre qu'à propos , il faut avoir , comme l'eut ce sublime Écrivain , cet empire sur ses idées qui rend un Auteur maître de sa plume comme de son sujet. Le discours de *M. de Buffon* à l'Académie Française est une de nos meilleures rhétoriques ; ceux qui ont eu l'avantage d'écouter la conversation , savent combien il avoit réfléchi sur le style , & que personne ne connut mieux les secrets d'un art dont il fera la

gloire, jusqu'à ce que les révolutions du goût, déjà imminentes, nous rendent barbares au point de méconnoître une si éclatante supériorité. *M. de Buffon* a vu le temps où, d'une part, dans les sciences la sécheresse étoit appelée de la raison, où un galimatias métaphysique se nommoit de la profondeur, où l'on n'écrivoit plus qu'en abstractions & en maximes amphigouriques; où de l'autre on ne décrivait plus un papillon sans amplification de collège; où l'on substituoit l'esprit & la fausse éloquence, au langage noble, clair & nourri qu'il avoit prêté à l'Histoire Naturelle. Ses œuvres & son nom servoient d'antidote à cette corruption: aujourd'hui les Lettres restent sans Magistrature.

Le public doit à *M. de Buffon* la création de ce jardin salubre, le plus agréable de la capitale, où il a réuni toutes les richesses de l'histoire naturelle, & qu'il embellit de décorations simples, assorties à la destination de cette promenade. Le cabinet reçut de lui & de ses zélés Coopérateurs l'ordre, la distribution & l'étendue qui lui manquoient: il l'a enrichi de tous les tributs que des quatre parties du monde on payoit à sa renommée. . . . Mais il est temps de terminer cet hommage rapide, peut être déplacé dans ce Journal, & que la reconnoissance, la justice et le sentiment

devoient au Vieillard vénérable, dont la perte doit mettre en deuil tous ceux que ses sublimes ouvrages ont tant de fois instruits, ou distraits de leurs peines, par le plus magnifique tableau que la main humaine ait tracé de la nature.

« Le feu a pris au magasin des Menus par les greniers des chevaux de charois du Roi, destinés pour le service de la bouche, des écuries, Garde-meuble, & les Menus. Il y a eu environ un tiers des magasins du fond, donnant sur les rues Poissonnière & Richer, de brûlé. Tous les effets appartenans au Roi, en tentes, maisons de bois, meubles, lustres, girandoles, habits de spectacles, &c. ont été généralement sauvés. Mais la plus grande partie des décorations de l'Opéra, déposées aux Menus depuis l'incendie de ce théâtre, en 1780, a été la proie des flammes. Il n'est arrivé aucun accident grave à personne. On ne peut trop se louer du zèle de M. Morat & de ses pompiers, ainsi que des Gardes Françaises & Suisses. Les Capucins, en cette occasion, ont donné, suivant l'usage, des preuves du plus grand zèle. »

« Les adjudications des châteaux dont S. M. a ordonné la vente, se feront incessamment. On débite ici qu'une Compagnie de Capitalistes demande qu'il lui soit accordé une partie du bois de Boulogne, le long des murs qui bordent le chemin de Neuilly, & elle offre d'acheter en même temps le château de Madrid. Son intention, ajoute-t-on, est de bâtir sur ces terrains des maisons de campagne qui seroient louées toutes meublées, & qui ayant des communications dans le bois, offriroient aux locataires tous les agrémens de la campagne. Les entrepreneurs établi-

» roient dans le bois différens genres d'amusemens,  
 » tels que des salles de spectacle, de danse, des  
 » restaurateurs, des cafés, &c. et ils entretienn-  
 » droient l'emménagement du bois avec une rede-  
 » vance annuelle de 50,000 liv.»

Les lettres de Cherbourg portent que les travaux de ce port ont repris toute leur activité, un peu rallentie pendant la saison rigoureuse de l'hiver : on ignore si les cônes préparés seront lancés.

« Il vient de se former ici une Com-  
 » pagnie de Finance, dont l'utilité peut  
 » être sensible. Cette association a pris  
 » le nom de Compagnie de Cumulation;  
 » elle recevra de petites sommes au-des-  
 » sous de 200 liv. pour valeur desquelles  
 » elle donnera des billets portant intérêt  
 » à 5 pour cent, avec faculté aux Prê-  
 » teurs de retirer leur argent à volonté,  
 » sous un escompte proportionné. Pour  
 » sûreté de ses engagemens, la Comp-  
 » gnie acquiert toutes les maisons bâties  
 » sur le terrain de l'hôtel de Choiseul.»

*Lettre au Rédacteur.*

*Paris, le 12 avril 1788.*

Monsieur,

« Je viens de lire avec édification, dans le n<sup>o</sup>. 15 du Mercure de France, vos réflexions sur les éloges (1), & j'ai été fort aisé de voir que vous

---

(1) A l'occasion des derniers éloges de l'Abbé de Mably.

vous vous rencontrez avec M. Clocheperche , mon voisin , qui au fond est le meilleur homme du monde. »

« M. Clocheperche me disoit un jour : depuis que les journalistes se sont imposé la loi de copier les éloges que les Académiciens de province vivans , donnent aux Académiciens trépassés , le pauvre public est assassiné de fadeurs. On ne peut plus faire un pas dans un journal sans marcher sur un illustre mort. Le mal seroit supportable si les panégyristes s'en tenoient à vanter les talens du confrère ; mais tous ont la manie d'en vouloir faire un Socrate ou un Caton , en dépit de sa famille & de ses voisins. Si quelquefois ils lui trouvent des défauts , ce sont toujours de ces défauts inséparables des grandes vertus. On en voit qui poussent la licence jusqu'à choisir entre toutes les vertus morales , celles que le défunt n'a jamais connues que de nom , & ils l'en décorent impunément à la face de l'Académie & du Diocèse. N'est-ce pas abuser à l'excès de la permission de louer ? »

« L'infatigable *Læcondamine* , grimpé sur les cordillères pour mesurer un arc du méridien , écrivoit à son confrère *Réaumur* : *Je suis seul. M. Bouguer a la fièvre ; M. G\*\*\* nous désole ; il y a toujours dans son cabinet plus de f. d. j. que d'instrumens de Mathématiques. M. Seniergue , notre Chirurgien , a été poignardé par un castillan dont il avoit convoité la femme. Qu'auroit pensé , vingt ans après , l'Académie des Sciences , si son secrétaire se fût permis de vanter la santé inaltérable de M. Bouguer , la prudence de M. Seniergue , & la délicatesse de M. G\*\*\*. en amour ? »*

« Quoi ! les Rois d'Égypte auroient vu un sénat examiner en présence des peuples la conduite de leur devancier , & condamner avec appareil sa mémoire à l'infamie , ou la consacrer à la vénération ;

& il suffiroit à un habitant des Gaules d'être agrégé à une Société littéraire ou scientifique, pour posséder le droit de se dire à lui-même avec confiance : après ma mort je n'aurai que des vertus ? Certes, une telle politique ne fauroit encourager que les méchans »

« M. Clocheperche est un peu vif, comme vous voyez, Monsieur ; mais je suis tenté de croire qu'il a raison , sur-tout depuis que j'ai lu votre article. »

« J'ai l'honneur d'être, &c. »

FEYDEL.

### *Autre Lettre au Rédacteur.*

« Permettez-moi, Monsieur, que je me serve  
 » de la voie de votre Journal, pour mettre le public  
 » à portée de profiter des talens d'un homme à  
 » qui je dois un service important. Il n'est pas  
 » rare de voir des enfans naître avec les pieds  
 » tellement contournés, qu'ils ne peuvent presque  
 » pas marcher. Je ne vous rendrai pas dans les  
 » termes de l'art à quel point de difformité étoient  
 » ceux d'un enfant qui m'est cher ; la planche que  
 » je joins à cette lettre, peut seule exprimer son  
 » état. Je le croyois estropié pour le reste de ses  
 » jours & perdu pour la société, lorsque j'entendis  
 » parler des talens de M. Tiphainne, & des cures  
 » étonnantes qu'il faisoit en ce genre. Monseigneur  
 » le Comte d'Artois, qui daignoit m'accorder sa pro-  
 » tection & s'intéresser au sort de cet enfant âgé  
 » de cinq ans, eut la bonté de le recommander  
 » lui-même au célèbre orthopédiste : une mort  
 » imprévue, au bout de trois semaines, nous  
 » priva de ses soins. Je perdois de nouveau tout  
 » espoir, lorsqu'un héritier des talens de M. Ti-  
 » phainne, entreprit de continuer le traitement de

» mon fils & je le lui confiai. C'est M. *Lisfond*,  
 » Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, à  
 » Paris. Ses soins furent suivis d'un tel succès, qu'au  
 » bout de huit mois de traitement, mon enfant  
 » fut présenté à Monseigneur le Comte d'Artois,  
 » marchant déjà sur la plante des pieds au moyen  
 » de quelques-unes des machines par lesquelles  
 » on travailloit à sa guérison : en deux ans & demi  
 » de temps, elle a été complétée. Mon fils marche  
 » à présent depuis huit mois sans le secours d'au-  
 » cune machine, ayant les pieds dans l'état le  
 » plus naturel. »

» Signé DESSALLE,  
 » Maître d'écriture de Mgr.  
 » le Dauphin & des Enfans  
 » de France. »

Le 15 février dernier, on a célébré à Annonay  
 la 56<sup>e</sup>. année du mariage de M. *Monneroi*, rece-  
 veur des gabelles, avec demoiselle *Arnaud*. Plus-  
 sieurs compagnies d'hommes, de jeunes gens,  
 d'enfans en uniforme, un grand nombre de mu-  
 siciens, tous les citoyens distingués accompa-  
 gnèrent les époux à l'église, où les dames les atten-  
 doient. Le mariage d'une pauvre fille, dotée par  
 les fils, a été béni le même jour ; d'abondantes  
 distributions de pain ont été faites aux pauvres par  
 eux & par différens corps, & répétées pendant plu-  
 sieurs jours. De vingt enfans, fruits de cet heureux  
 mariage, il reste dix garçons, dont plusieurs ont  
 servi & servant encore utilement l'état dans des  
 places de confiance, & deux filles mariées.

L'aîné a été Intendant à Pondichéry, & très-  
 pressé d'accepter la même place dans l'isle de France ;  
 un autre a été agent de la Nation Française à  
 Ceylan pendant la dernière guerre : ils ont rendu  
 tous les deux des services signalés aux habitans  
 & aux troupes. Un troisième a travaillé efficace-

ment aux intérêts de la France auprès de Typo-Saïb, & amène actuellement ses ambassadeurs. Un quatrième, Capitaine au Corps du Génie, a été choisi pour accompagner M. de la *Peyrouse* dans son voyage à la baie d'Hudson, & dans celui qu'il fait à présent, &c.

« On a enfin reçu des nouvelles certaines de » Constantinople. Le Baron de *Herbert*, Internonce » Impérial, a obtenu du Divan, par l'intervention » de l'Ambassadeur de France, la liberté de se » retirer. M. *Bulgakow*, Ministre de Russie, aura » la même liberté après le départ du Grand-Vizir » pour l'armée. »

## P A Y S - B A S.

*De Bruxelles, le 19 Avril 1788.*

La situation des choses à Louvain a peu varié depuis quinze jours. Cependant quelques Étudiants sont rentrés dans leurs Colléges. L'Abbé *Houck*, Chanoine d'Ypres, & Président du Séminaire Episcopal, a été nommé Directeur du Séminaire général de Louvain, ainsi que de la Faculté de Théologie. Ce choix a eu l'applaudissement général, & M. *Houck*, Supérieur également vertueux & éclairé, a déjà pris possession de sa place.

Par un Edit du premier Avril, l'Evêque de Liège a prohibé pour l'avenir tous les jeux de hasard à Spa, & révoqué les octrois & fermes privilégiés de ces coupe-gorges.

Le 12 de ce mois, les Etats-Généraux, assemblés extraordinairement, ont conclu

le nouveau Traité d'Alliance entre le Roi de la Grande-Bretagne & la République, & il a été signé le lendemain.

Le Stadthouder & sa famille se sont rendus, le 8, à Rotterdam, & de-là au Chantier de l'Amirauté de la Meuse, pour y voir lancer le vaisseau de guerre les *Etats-Généraux*, de 74 canons. Dans la soirée, S. A. S. retourna à la Haye.

Les doutes qu'on a lus à l'article de Vienne, sur le sort du Baron de *Herbert*, paroissent détruits par le contenu d'une lettre de Constantinople, en date du 22 février, qu'a reçue une maison de Commerce de Rotterdam par la voie de Venise. Elle porte en substance :

« L'Oriflamme de Mahomet a été arboré le 9 de ce mois, avec les cérémonies usitées, au bas de l'escalier du Divan, qui consiste en un drapeau orné de quelques queues de cheval, & l'annonce du départ prochain du Grand-Visir pour l'armée. Ce premier-Ministre & Général en chef établira d'abord son camp à Silistrie sur le Danube, pour y être à portée d'avoir l'œil sur les mouvemens des deux grandes armées ennemies, celle des Russes à la droite, & celle des Autrichiens à la gauche, & d'agir ainsi selon les circonstances. Jusqu'à présent il a l'opinion publique en sa faveur, & l'on se promet beaucoup de son activité, de sa prudence & de sa bravoure. — Le même jour, 9 février, le Baron de *Herbert*, Intéromce Impérial, a remis à la Porte un mémoire, pour l'informer de son rappel, & lui demander la permission de se retirer avec tous ceux de sa suite, priant qu'on lui donnât à cet effet les passeports nécessaires.

La Porte y a consenti gracieusement ; & en conséquence M. de *Herbert* est parti le 15 de ce mois, à bord de deux bâtimens françois fretés à cet effet pour Livourne, d'où il se rendra par terre à Vienne. »

P. - S. Le récit de la lettre écrite à Rotterdam, qu'on vient de lire, est exact, & nous pouvons confirmer en assurance, d'après des dépêches authentiques de Constantinople qui nous ont été communiquées, que la Porte a en effet traité M. de *Herbert* avec la plus grande politesse, lui a délivré ses passe-ports, & l'a laissé partir, sans que lui ni aucuns des siens ait reçu la moindre injure. Depuis deux mois, le Ministère & le Public s'attendoient à la déclaration de la cour de Vienne; aussi cette nouvelle a-t-elle fait peu de sensation à Constantinople, & l'on y a remarqué qu'en général on y craint beaucoup moins les Autrichiens que les Russes. Relevons ici une méprise de la plupart des Feuilles publiques, qui attribuent à la consternation des Ottomans le départ tranquille de l'Internonce Impérial. C'est une maxime & un usage constant de la Porte, de n'enfermer aux Sept - Tours que les Ministres des Puissances auxquelles *Elle* déclare la guerre; alors elle se croit autorisée à les retenir comme Prisonniers de guerre; mais elle n'invoque ni ne le

donne ce droit sur les Ministres des Puissances desquelles elle reçoit une déclaration de guerre. Voilà l'exacte explication de la conduite du Gouvernement envers le Baron de Herbert.

---

*Paragaphes extraits des Papiers Anglois & autres Feuilles publiques.*

L'on favoit déjà que l'Empereur avoit refusé à plusieurs volontaires de la première distinction la permission de servir dans son armée. Le Chevalier *Roderiques*, Colonel au service d'Espagne, & un autre officier de la même nation, l'ayant pareillement demandée, S. M. a fait savoir à M. le marquis de *Llano*, Ambassadeur d'Espagne, « que depuis long-temps Elle avoit adopté le » systême de ne pas admettre des volontaires; » que sans cela Elle seroit très-flatté d'avoir dans » ses troupes des Officiers d'une nation reconnue » si brave, comme l'est la nation Espagnole. » Le Chevalier *Roderiques* partira incessamment pour l'armée du Prince *Potemkin*, où il espère d'être reçu. (*Gazette de Leyde* n°. 30.)

On relève proche de *Choczim*, les anciennes batteries qui ont servi contre cette forteresse dans la dernière guerre entre les Russes & les Turcs. A en juger par la quantité de grosse artillerie que les deux armées combinées mènent avec elles, il n'est pas vraisemblable que la forteresse Turque puisse résister long-temps. On s'occupe aussi, proche d'*Oczakow*, à préparer avec la plus grande activité tout ce qui est nécessaire pour l'attaque de cette place. (*Gazette d'Amsterdam*, n°. 30.)

On apprend de Constantinople, qu'il y est ar-

rivé de Marseille deux vaisseaux chargés de canons, & que le renégat Anglois *Ali*, en est parti avec 4000 hommes pour Andrinople, afin de relever les fortifications de cette place, où le Grand-Seigneur résidera quelque temps. (*Idem.*)

L'Ambassadeur de la Porte à Madrid, est parti, le 21 mars, comblé de présens précieux; le Roi lui a fait présent d'une bague garnie de diamans, qui est évaluée à 9000 florins, d'une rose de diamans de la valeur de 3000 florins; & de plus lui a fait compter une somme de 2000 rixdhalers en espèces, outre les défrayemens journaliers, S. M. lui ayant fait payer pour 84 jours à raison de 300 florins par jour. Le Roi a ajouté à tout ceci un présent de 100 livres de quinquina, 10 pièces de drap fin, & 10,000 florins en argent pour le Secrétaire & les domestiques. Le prince des Asturies a aussi fait présent à l'Ambassadeur d'une bague précieuse, garnie de diamans en forme de poire, que l'on évalue à 12000 florins, & le premier Ministre lui a donné une tabatière d'or de la valeur de 15,500 florins. (*Idem.*)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus*).

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

### PARLEMENT DE NORMANDIE. GRAND'CHAMBRE.

*Cause entre les Entrepreneurs des Carroffes de place de la ville de Rouen, & les Loueurs de Carroffes de remise de la même ville.*

Le but du Gouvernement, qui accorde des privilèges, est toujours l'intérêt général; mais ceux

qui les obtiennent, les étendent ordinairement plus qu'il ne faut, pour leur intérêt particulier. Voilà l'abus qu'il faut réformer: cette Cause offre une preuve de l'abus & de la réforme.

Les Entrepreneurs des Carrosses de place, établis depuis peu d'années à Rouen, ont obtenu des Lettres-Patentes qui leur accordent le droit exclusif de louer des voitures à l'heure & à la course.

Ces Lettres-Patentes présentées à l'enregistrement, les Loueurs de Carrosses de remise s'y sont opposés, en disant que leur état seroit nul, s'il ne leur étoit permis que de louer à la journée & à la demi-journée; que le Public se trouveroit par là gêné, & souvent mal servi.

Par Arrêt du 12 août 1787, la Cour ayant égard à l'opposition des Loueurs de Carrosses de remise, a ordonné qu'il en seroit usé comme par le passé, & a condamné les Entrepreneurs de Carrosses de place aux dépens.









SEP 30 1937



